TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 613 — 38 PAGES — JEUDI 15 MARS 1979

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 3,75 kr; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 400 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 16 din.

Tarif des abonnements page 5

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

En Iran

LES MILIEUX LAÏQUES SONT CONSTERNÉS PAR LES PREMIÈRES EXÉCUTIONS POUR RAISONS POLITIQUES

LIRE PAGE 4

LA PROCHAINE CONCLUSION DU TRAITÉ DE PAIX ISRAÉLO-ÉGYPTIEN

Un avenir incertain

L'heureuse issue du voyage de M. Carter au Proche-Orient constitue un triomphe pour le chef de l'exécutif américain. Celui-ci pourra engager dans quelques mois avec confiance la campagne destinée à assurer sa réélection à la magistrature suprême. Les efforts obstinés qu'il a déployés, les risques énormes qu'il a pris en se déplaçant sans avoir de sérieuses garanties de succès, lui valent déjà la reconnaissance d'une bonne partie de l'opinion, notamment juive, laquelle, jusqu'à ces derniers jours, lui manifestait une méfiance teintée d'hostilité.

La paix, virtuellement arrachée aux deux belligérants, coûtera sans doute cher aux Etats-Unis. On cite le chiffre de 10 milliards de dollars, qui seront répartis entre Israël — pour couvrir les frais de son retrait du Sinaï — et l'Egypte, qui a l'intention d'équiper son armée et de regarnir ses arsenaux, cette fois pour affronter le « péril soviétique » au Proche-Orient et en Afrique. L'aide américaine pourrait encore servir à soutenir l'économie égyptienne dans le cas où les pays arabes pétroliers décideraient de priver le président Sadate des subsides qui lui ont permis jusqu'à présent d'atténuer le malaise social.

Le chef de l'Etat égyptien a « choisi l'inconnu », selon la formule utilisée par M. Carter à son arrivée à Washington. Il affronte l'hostilité quasi unanime des pays arabes, qui lui reprochent de conclure une paix séparée, abandonnant à leur sort ses partenaires de la veille, la Syrie et la Jordanie.

De l'« intérieur » (Cisjordanie et Gaza) comme de l'« extérieur » (les organisations de fedayin), les Palestiniens dénoncent sa « trahison » en l'accusant d'avoir accepté l'instauration d'une autonomie, qui n'en est pas une à leurs yeux, dans les territoires occupés. Les grèves, les manifestations et les émeutes qui se poursuivent depuis quatre jours en Cisjordanie témoignent de l'indignation qui se développe parmi eux.

Le président Sadate, rapporte-t-on au Caire, demeure confiant. Il espère forcer la main aux Israéliens, pour les amener à octroyer une véritable autonomie aux Palestiniens et conduire ainsi ces derniers à prendre part au « processus de paix » qu'il a déclenché. Il estime même pouvoir atténuer, puis supprimer, l'animosité que lui témoignent la plupart des Etats arabes. « Ils n'ont rien de mieux à proposer », a-t-il maintes fois déclaré. Il est vrai que les Etats « modérés » grands producteurs de pétrole ont été mis devant un redoutable dilemne. Ils ne souhaitent pas isoler l'Egypte et « déstabiliser » ainsi le régime du Caire, de crainte de favoriser un quelconque mouvement révolutionnaire dans la vallée du Nil. Mais ils ne peuvent, d'autre part, se rallier à une entreprise impopulaire dans le monde arabe et, de surcroît, vouée selon eux à l'échec.

En dernière analyse, beaucoup dépend d'Israël. Si M. Begin devait assouplir ses positions à l'égard des Palestiniens et envisager de leur reconnaître le droit à l'autodétermination, même « contrôlée » et étalée dans le temps, tout deviendrait possible, y compris l'adhésion, formelle ou non, de l'O.L.P. au plan de règlement élaboré à Camp David. Si, au contraire, M. Begin devait se cramponner au programme de son parti — qui considère la Cisjordanie et Gaza comme faisant partie intégrante de la patrie « historique » du peuple juif, — s'il devait poursuivre coûte que coûte la « judaïsation » de ces territoires, le futur traité israélo-égyptien aurait peu de chances de durer.

Malgré la bonne volonté du président Sadate, ou de ses successeurs éventuels, en effet, l'Egypte, pour des raisons qui tiennent tout à la fois de la géopolitique et de l'économie, ne peut se payer le luxe de se couper indéfiniment de son « hinterland » arabe.

• M. Begin obtiendrait aisément l'accord de la Knesset
• Deux articles donnent lieu à d'ultimes tractations
• Les dirigeants palestiniens et jordaniens dénoncent le compromis

L'Egypte et Israël signeront dans les prochains jours — vraisemblablement vers la fin de la semaine prochaine — un traité de paix. Telle est la conviction des milieux officiels dans les deux capitales, bien que subsistent dans le compromis deux points litigieux sur lesquels le gouvernement de Jérusalem devra se prononcer.

Le cabinet israélien, qui s'est réuni ce mercredi matin 14 mars, délibérait encore en début d'après-midi. Le projet de traité sera soumis à la Knesset, au début de la semaine prochaine. Après le président Sadate, M. Begin a accepté les propositions de dernière minute que le président Carter lui avait soumises, ainsi qu'au chef de l'Etat égyptien, avant son départ pour Le Caire. Le premier ministre israélien a déclaré qu'il démissionnerait si le texte du traité était rejeté par la Knesset. En fait, M. Begin est assuré d'une large majorité tant au sein de son équipe qu'au Parlement, où le parti travailliste compensera largement la défection des députés de l'extrême droite et de l'extrême gauche. Il est probable que les versions anglaise, arabe et hébraïque du traité seront signées à Washington, au Caire et à Jérusalem.

Le président Carter a eu droit, à son arrivée à Washington, à un accueil chaleureux. Fatigué mais visiblement heureux, il a déclaré : « En choisissant la paix, MM. Begin et Sadate s'aventurent dans l'inconnu, mais ils savent que les Etats-Unis sont avec eux. »

Il avait auparavant adressé des messages aux dirigeants saoudiens et jordaniens, les incitant à soutenir la paix israélo-égyptienne. Le président Sadate enverra des émissaires ayant une mission analogue dans diverses capitales arabes. Cependant, la Syrie et l'Irak ont l'intention de convoquer une réunion des ministres des affaires étrangères des pays arabes, pour préparer la voie à des sanctions contre l'Egypte et à l'application de celles qui ont été prévues au sommet de Bagdad en novembre dernier. M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., a condamné avec vigueur la politique du Caire.

Pour la quatrième journée consécutive, grèves et manifestations se poursuivent, mercredi matin, en Cisjordanie, où les personnalités politiques dénoncent unanimement la « fausse paix » que l'Egypte et Israël s'apprêtent à conclure.

JÉRUSALEM :

Une approbation sans enthousiasme...

De notre correspondant

Jérusalem. — La nouvelle a été *accueillie en Israël sans émotion* excessive, mais avec surprise, après les rumeurs pessimistes des derniers jours. L'enthousiasme et les espoirs manifestés par de nombreux Israéliens, lors de la visite du président Sadate à Jérusalem, en novembre 1977, se sont, à l'évidence, considérablement émoussés au fil des mois. Les aléas et les difficultés des négociations ont tant fait apparaître de réserves et de réticences dans les deux pays, outre l'hostilité du reste du monde arabe et des Palestiniens des territoires occupés, que la portée du futur traité paraît aujourd'hui relativement limitée.

Aux yeux des Israéliens, il s'agit en effet d'un traité — mais pas encore de la paix — dont le prix est très élevé et qui va susciter d'immenses problèmes.

L'annonce d'un accord presque définitif n'est que « *la fin d'un commencement* » fait remarquer avec réalisme, ce mercredi matin, l'éditorialiste du *Jerusalem Post*.

Il reste à éprouver la valeur de l'engagement pris par Israël et l'Egypte et à s'assurer de l'application du traité : autant de doutes, sans compter le plus grave qui porte sur le règlement du problème palestinien et la très hypothétique mise en place du régime d'autonomie dans les territoires occupés, projet auquel Jérusalem et Le Caire ne donnent pas la même interprétation.

Si une grande animation régnait, mardi soir, dans les rues de Jérusalem et de Tel-Aviv, c'est que les Israéliens s'apprêtaient à célébrer joyeusement la fête juive de Pourim, qui correspond à un carnaval.

Le premier ministre lui-même, en confirmant les informations venues du Caire, s'est montré très prudent, et son ton, dépouillé de toute satisfaction débordante, a surpris. « *Tout n'est pas encore terminé*, a-t-il dit, *mais de grands progrès ont été accomplis qui rendent possible la signature du traité de paix.* »

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 3.)

LE CAIRE :

L'issue ne dépend plus de nous

De notre correspondant

Le Caire. — La capitale égyptienne n'a pas illuminé. Les Cairotes ne sont pas descendus dans la rue pour se congratuler. La plupart d'entre eux, mardi soir, se sont couchés tôt, dans une ville gardée depuis quelques jours par un nombre inhabituel de policiers, dont certains arpentent, baïonnette au clair, les trottoirs des bâtiments publics et des ambassades et les principaux carrefours. Aucune radio égyptienne ou étrangère n'avait d'ailleurs été en mesure d'expliquer clairement si la déclaration « *extrêmement importante* » faite mardi à l'aéroport du Caire par le président Carter, après deux heures et demie d'entretiens avec le raïs, signifiait que l'objectif de la paix était, cette fois, bel et bien atteint. Ayant essuyé tant de déconvenues ces derniers mois, la plupart des Egyptiens feront sans doute comme saint Thomas : ils attendront que le traité soit dûment signé et ratifié pour y croire vraiment.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(Lire la suite page 3.)

LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU PARLEMENT

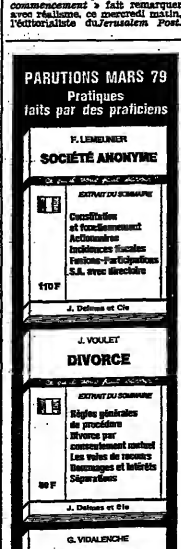
La session extraordinaire du Parlement s'ouvre ce mercredi 14 mars à 15 heures.

A l'Assemblée nationale, M. Chaban-Delmas devait lire, en présence de M. Barre, le décret de convocation, avant d'enregistrer le dépôt des propositions de résolution tendant à la création de commissions d'enquête sur l'emploi et sur l'information publique, ainsi que celui des motions de censure présentées par les groupes communiste et socialiste.

La logique voulait que fût d'abord discuter l'ordre du jour sur lequel le Parlement a été convoqué, c'est-à-dire les propositions de résolution. La commission des lois, compétente en la matière, avait d'ailleurs procédé, dès midi, à la nomination des rapporteurs et devait examiner leurs conclusions, le jour même, à 16 heures.

Rien ne s'oppose, toutefois, à ce que l'Assemblée décide, après en avoir fixé les modalités, d'engager immédiatement le débat de censure, la Constitution précisant seulement que le vote ne peut avoir lieu que quarante-huit heures après le dépôt.

Quant au Sénat, convoqué comme l'Assemblée nationale, il se trouve devant une situation sans précédent. Il n'est saisi, en effet (ce que n'avait pas prévu la Constitution) d'aucune proposition de résolution ou texte de loi. Il ne peut, d'autre part, mettre en cause la responsabilité du gouvernement.



POINTS DE VUE

L'échec et l'irresponsabilité

par ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG (*)

La V[e] République serait-elle devenue le *régime de l'irresponsabilité* ? Serait-elle devenue un étrange système où le gouvernement peut se maintenir au pouvoir sans la confiance de la majorité des députés et du pays ?

On a accusé la IV[e] République de beaucoup de travers, dont plusieurs étaient réels. Comme la surabondance des crises ministérielles. Mais elle avait au moins le mérite de savoir sanctionner l'échec.

Or, malgré sa tranquille assurance, M. Barre présente un lourd bilan d'échec. Avec, pour 1978, une inflation à 9,7 %, qui, comme depuis quatre ans, frôle les 10 %. Avec, en janvier 1979, 1 356 000 demandeurs d'emploi. Ce qui, d'après les services de la C.E.E., marque une aggravation du sous-emploi de 20,4 % en un an, qui est la plus forte de toute l'Europe des Neuf.

Cette persévérance dans l'échec mérite qu'on s'interroge. D'août 1976 à mars 1979, le bilan de l'action gouvernementale contre l'inflation et le chômage, c'est environ trente mois pour rien. Est-il impérativement nécessaire qu'on continue dans cette voie avec opiniâtreté ?

On taxait volontiers la IV[e] République d'être le régime de l'instabilité. Et c'était, en effet, le plus évident de ses défauts. Mais, il ne faudrait pas, à présent, passer d'un excès à l'autre. En plaçant au-dessus de tout la stabilité gouvernementale, quels qu'en soient les résultats.

Ce fétichisme de la continuité serait une idolâtrie singulièrement illusoire. Car la stabilité, à elle seule, n'est pas une vertu. Il faut que s'y ajoutent un projet et une action bénéfiques. Sans quoi la persistance d'un gouvernement inefficace est un péril pour le pays.

D'ailleurs, l'opinion publique ne s'y trompe pas qui a exprimé — à plusieurs reprises — son désaveu du gouvernement Barre et sa volonté de changement.

Qu'on se souvienne des cinq législatives partielles, de juillet à octobre 1978. Elles furent l'équivalent d'un quintuple vote de défiance qui s'adressait, par-delà les candidats de la majorité, au ministère dont ils se réclamaient.

(*) Vice-président du M.R.G.

(Lire la suite page 10.)

Choisir les vrais remèdes

par GILBERT GANTIER (*)

Je ne suis évidemment pas au nombre de ceux qui ont demandé une réunion du Parlement en session extraordinaire. L'institution parlementaire, si nécessaire à toute démocratie, ne me paraît pas en mesure, en effet, d'apporter une solution à nos maux dans les circonstances présentes.

Et pourtant, l'un des deux sujets figurant à l'ordre du jour proposé par trois cent quinze de mes collègues appelle une sérieuse réflexion. Il s'agit de la bonne information des Français. L'opinion ne comprend pas les stupéfiantes contradictions actuelles : la succession sur nos petits écrans des images désolantes de Longwy ou de Denain et des publicités attrayantes du « consumérisme » le plus extravagant, le million et demi de chômeurs dont nous ne décollons pas et les pages entières de petites annonces d'offres d'emploi que publient chefs d'entreprise et « chercheurs de têtes » dans maints quotidiens ou périodiques, le pessimisme effrayant de notre jeunesse et la poursuite ininterrompue — soulignée cette semaine encore par un hebdomadaire — de la progression réelle de notre niveau de vie.

(*) Député U.D.F. de Paris, rapporteur du budget de l'industrie.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

La crise de la foi

Au cours d'une campagne destinée à préserver la santé spirituelle des nouvelles générations, l'organisation des Jeunesses communistes de Moscou vient d'exclure l'un de ses membres coupable de s'être « marié à l'église contre la promesse de sa belle-mère de lui offrir une voiture ».

Une attitude aussi cyniquement matérialiste méritait, certes, une sanction sévère, mais peut-être, pour combattre efficacement l'influence néfaste des belles-mères, l'organisation des Jeunesses communistes aurait-elle été mieux inspirée en proposant une voiture à tous ceux qui accepteraient de convoler à la mairie.

Cela dit, existe-t-il vraiment un remède miracle quand toute une partie de la jeunesse dévoyée ne croit plus à rien sauf au bon Dieu ?

BERNARD CHAPUIS.

« MESSIDOR », NOUVEAU FILM D'ALAIN TANNER

La révolution cachée

« Messidor », sixième film de fiction d'Alain Tanner, surprendra peut-être les admirateurs de « Charles, mort ou vif », « la Salamandre » et « Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000 ». L'auteur abandonne le ton de comédie, rehaussé d'accent helvétique, qui donnait à ses histoires plus qu'une couleur locale et lui permettait de regarder en moraliste l'absurde quotidien dans lequel nous devons tout de même vivre.

Deux filles de vingt ans, une étudiante de Genève, une vendeuse d'une petite ville du canton de Vaud, se rencontrent au bord de l'autoroute et prennent la clef des champs. Une simple escapade, des vacances imprévues, deviennent progressivement une confrontation avec l'ordre établi. Une logique rigoureuse rend les deux jeunes femmes, petit à petit, prisonnières d'un ensemble de circonstances, de rencontres, de paysages, sans espoir de retour en arrière, à l'ordre dit normal. Du voyage, de la fable, nous passons à la parabole, au destin de deux êtres jeunes dans une société qui broie quiconque ne se plie pas à la loi commune.

Alain Tanner réussit à rendre vraisemblable l'impossible, après une entrée en matière calme. Sans jamais hausser la voix, il met en place un jeu cruel avec la délicatesse d'un musicien qui ne jouerait plus que dans les aigus. Quiconque croit à cette histoire, en apparence banale, en arrive à la ressentir presque douloureusement, chaque image, chaque geste, chaque parole, devenant absolument nécessaire jusqu'au dénouement : la contre-violence des deux jeunes filles, le coup de revolver. « Messidor » fait mal par moments et pourtant laisse heureux, un peu plus lucide. — L. M.

(Lire page 17 notre entretien avec ALAIN TANNER.)

Le Monde

idées

MARXISME ET RELIGION

L'opium est aussi un médicament

par JEAN LACROIX

LE livre que Michèle Bertrand consacre au *Statut de la religion chez Marx et Engels* vaut d'abord par sa clarté et sa parfaite honnêteté intellectuelle. Il a aussi le grand mérite de rectifier les fausses interprétations et d'établir que Marx et Engels n'ont pas été de purs détracteurs de la religion mais ont montré beaucoup d'intérêt pour elle. Ainsi, la célèbre formule : « *La religion est l'opium du peuple* » n'a pas le sens qu'on lui prête habituellement, et parce qu'on ne lit pas les phrases qui la précèdent et parce qu'on se trompe sur la signification du mot opium. « *La détresse religieuse est, pour une part, l'expression de la détresse réelle et, pour une autre, la protestation contre la détresse réelle. La religion est le soupir de la créature accablée, la chaleur d'un monde sans cœur, comme elle est l'esprit de conditions sociales d'où l'esprit est exclu. Elle est l'opium du peuple.* » Le mot opium n'avait pas alors le même sens qu'aujourd'hui : il était un médicament courant, utilisé comme analgésique. Kant avait déjà employé ce mot pour désigner les consolations que les prêtres apportent au chevet des mourants. Suivant les phrases précédentes, la religion crée bien un bonheur, illusoire sans doute, mais qui compense pour les malheureux les souffrances de cette vie.

Cet exemple, parmi d'autres, suffit à montrer que la religion a une valeur théorique autant que pratique. Théorique, car, en l'analysant, on comprend un aspect essentiel de notre civilisation : elle est la conscience inversée d'un monde à l'envers. Par la souffrance qu'elle exprime, elle nous révèle les contradictions et déchirures de notre monde. D'où le but pratique : la religion n'est pas seulement expression de la détresse réelle, mais protestation contre elle. Marx a pu y découvrir des éléments conservateurs suivant les époques, mais toujours aussi une attitude révolutionnaire. La religion n'est pas réductible à une idéologie. Elle relève bien de l'imaginaire, mais il y a l'imaginaire idéologique et celui qui vise l'avenir. Elle peut vouloir et partiellement réaliser l'amélioration de la société humaine.

Dans sa jeunesse, Marx a été un vif critique du christianisme. Quand la fraternité socialiste sera réalisée, les hommes prendront conscience de la fin de l'exploitation et de la réalisation de la transparence pour tous : la religion disparaîtra. Mais jusque-là elle continuera son rôle. C'est ce rôle que Marx et Engels étudient sur le plan historique. Leurs analyses portent particulièrement sur le christianisme et sur l'islam. En fait, il n'y a pas d'histoire propre d'une religion : son histoire, celle de ses courants, de ses schismes, de ses réformes, n'est que le contrecoup dans les catégories religieuses des ébranlements politiques. C'est l'homme toujours, en fonction de ses rapports sociaux, qui juge, décide et agit sur tous les plans. Gramsci le dira nettement : « *Le plus grand facteur économique n'est pas les faits bruts, mais l'homme, les sociétés des hommes. Ces hommes, qui comprennent les faits économiques, les jugent, les plient à leur volonté jusqu'à ce que celle-ci se fasse l'élément moteur de l'économie, l'élément formateur de la réalité objective.* » Une religion ne survit aux changements politiques et sociaux qu'en s'y adaptant.

L'exemple de l'histoire du christianisme est révélateur. Il a historiquement triomphé avec Constantin, à cause de son sens de l'universalité. Il est alors devenu une religion d'Etat. En liaison avec lui, il a pu devenir peu à peu un extraordinaire propriétaire — près du tiers des terrains — de biens fonciers et a ainsi préparé le système féodal. Le protestantisme s'est révolté contre l'ordre établi, mais en invoquant un retour au christianisme primitif. Le catholicisme cependant ne disparaît pas avec la chute de la féodalité : il se révèle comme transcendant historiquement à une forme sociale. Cependant, aux XVIIe, XVIIIe et même première moitié du XIXe, la bourgeoisie triomphe avec la « révolution bourgeoise » de 1789 et entre en lutte contre l'Eglise. Mais elle retourne dans son giron à partir de 1851, grâce à Napoléon III, qui s'appuie sur les « paysans parcellaires » à majorité catholique. L'Eglise alors se compromet avec cette classe dirigeante. Cependant, la lutte des classes pénètre la religion, qui sait la transformer en lutte spirituelle. Les transformations sociales ainsi expliquent les changements survenus à l'intérieur des représentations et pratiques religieuses.

Ces analyses historiques montrent, pour Marx et Engels, que les religions survivront tant qu'il y aura lutte de classes, mais disparaîtront dans la société communiste, où il suffira d'être un être aimant pour faire de soi un être aimé, comme Marx l'écrivait en 1844. L'imagination religieuse, qui comble un vide, supplée à la connaissance, mais la connaissance la fera disparaître. Ou plutôt, si elle est nécessaire, elle ne suffira pas. Il faut de plus un acte de libération. Lorsque tous auront été délivrés de la servitude, « *c'est alors seulement que disparaîtra la dernière puissance étrangère qui se reflète encore dans la religion, et que, par là, le reflet religieux lui-même disparaîtra, pour la bonne raison qu'il n'y aura plus rien à refléter* » (Engels). Marx, aussi nettement, dans son dernier ouvrage, *le Capital*, a écrit que la religion n'aura plus de raison d'être lorsque la vie sociale sera devenue « l'*œuvre d'hommes librement associés, agissant consciemment et maîtres de leur propre mouvement social* ». Dans notre société, lorsque le socialisme sera réalisé, toute religion disparaîtra.

Une même volonté de fraternité

Michèle Bertrand conteste cette dernière affirmation, et sa contestation est fondée précisément sur la différence de l'imagination et de l'idéologie. Plus exactement, ce qu'elle croit pouvoir continuer à exister chez les hommes, ce n'est pas tant une religion particulière que le *sentiment religieux*, qui a son origine « *dans la constitution même du sujet* ». Non seulement les hommes ne pourront jamais supprimer toute forme d'aliénation — l'angoisse et la mort, contre lesquelles les religions présentent des « *conjurations* », subsisteront, — mais il y aura toujours des désirs profonds, par exemple de justice et de fraternité, qui soutiendront la perpétuation de la forme religieuse. Pour conclure, Michèle Bertrand analyse un texte d'Engels qui compare le christianisme primitif et le socialisme moderne. Elle va plus loin, et montre que Marx et Engels se sont trompés sur l'évolution du christianisme : ils ont sous-estimé sa capacité de réinterprétation dans un monde changeant. L'anthropologie, ici, plus que l'histoire, nous éclairera. S'ils se sont trompés, c'est qu'ils n'ont pas vu que, si toute religion est dans l'histoire, elle n'est pas exclusivement historique.

De ce livre, clair et éclairant, je tirerais volontiers deux conclusions. Objectivement, le vrai marxisme et le vrai christianisme sont inconciliables. Marx pensait justement qu'on ne peut être à la fois un communiste athée et un chrétien qui croit en Dieu et dans la révélation du Christ, l'Homme-Dieu. Mais il n'en faut pas conclure que toutes les relations entre marxistes et chrétiens sont impossibles et inadmissibles. Il est utile à tous d'étudier et de comprendre une pensée aussi vigoureuse et profonde que celle de Marx.

Allons, objectivement, plus loin : c'est entre chrétiens et communistes, chacun restant lui-même, que les rapports sont les plus *naturels*. Michèle Bertrand écrit que le christianisme primitif est un socialisme sous une forme *imaginaire*, le socialisme un christianisme *réalisé*. Elle fait ensuite des réserves et précise que cette comparaison, inspirée d'Engels, n'est valable que « *comme modes de la subjectivité, de l'engagement personnel* ». Je serai assez réservé sur la comparaison elle-même. Mais peut-être révèle-t-elle quelque chose de plus intime et de plus profond. En la lisant, les formules et analyses qui l'entourent ont évoqué en moi la position de Mounier, qui, en maintenant toujours sa critique fondamentale à l'égard de Marx, a aussi écrit que les adversaires ici étaient cependant unis par leur volonté de fraternité et d'amour, que « *chrétiens et communistes, même quand ils luttent de camp à camp, gardent une certaine liaison que ni les uns ni les autres ne peuvent répudier* ».

★ *Le Statut de la religion chez Marx et Engels*, par Michèle Bertrand, Editions sociales, 139 pages, 35 F.

Communiste en pays d'islam

par NAJAH JAMAL ELDIN (*)

LES divisions qui s'accentuent au sein du mouvement religieux en Iran et la répression anticommuniste en Irak font surgir dans notre mémoire les souvenirs de l'activiste communiste que nous fûmes dans un pays musulman : l'Irak.

Le communisme en Irak se développait, entre 1940 et 1950, soit dans certaines régions kurdes du Nord, soit dans les centres urbains à prédominance chiite. Le nationalisme kurde explique ce phénomène dans le premier cas ; dans le second, il est sous-tendu par l'autarcie et la pauvreté des milieux sociaux chiites, entretenues depuis l'époque ottomane. Outre le Kurdistan irakien, c'est dans les villes saintes : Najaf, Karbala, Kazimain, et dans les régions rurales du Sud que le P.C.I. recrutait ses partisans. En l'absence d'un mouvement révolutionnaire islamique d'une part et d'une organisation nationale sachant assumer et actualiser l'héritage culturel où religion et nationalisme se confondent, la jeunesse en révolte rejoignait les partis « révolutionnaires » modernistes, le P.C. (et ses analogues de gauche) et plus tard le parti socialiste arabe (Baath).

Notons que tous les deux furent fondés par des chrétiens : Youssuf Salmân pour le P.C. irakien et Michel Aflaq pour le Baath. Et, pourtant, ce sont les chefs religieux chiites d'Irak qui ont préparé, déclenché et dirigé la lutte politique et armée contre l'occupant anglais lors de la révolution de 1920, qui fonda l'Irak moderne. Les politiciens entraînés par Lawrence d'Arabie en confisquèrent les fruits et bannirent alors les meneurs religieux — autres ayatollahs — vers l'Inde.

Se développant dans le sillage de l'U.R.S.S., alliée libératrice, au cours de la deuxième guerre mondiale, le communisme « irakien », dont nous fûmes les dociles instruments, suscitait toujours la méfiance sinon l'hostilité des masses populaires profondément attachées à leur foi. Seul l'engagement de certains intellectuels chiites le rendait moins suspect et plus crédible. C'est en exploitant des arguments à base religieuse chiite — contestation du pouvoir illégitime, nécessité du recours à la choura (consultation de la communauté), souci de justice inhérent au message islamique — que nous pûmes mobiliser nos partisans parmi les masses. Parmi elles, c'est la référence au socialisme « primitif » d'Abou Darr Al-Ghafâri, compagnon du Prophète, à la morale égalitariste d'Ali, cousin de Mahomet, et à la révolte héroïque de Hussein qui nous permit de propager nos idées « subversives ». Mais, dès qu'on s'« élevait » vers d'autres couches de la société : étudiants, intellectuels, professions libérales, nous ne tardions pas à nous attaquer — conformément à notre nouvelle foi marxiste — à la religion, opium du peuple. L'attitude réactionnaire des autorités religieuses nous y aidait.

Aveuglés par la « divine clarté » des principes simplifiés du marxisme, nous n'avions jamais voulu saisir la nature spécifique de l'islam, de l'homme musulman chez qui le sacré demeure, même lucidement rejeté, la base, le fondement de l'être. Nulle sphère de son existence n'échappe à l'imprégnation religieuse tellement profonde et viscérale qu'on la croirait innée. Nos idéologues avaient beau nous expliquer la « super-structuralité » du fait religieux et la nécessité de son rejet préalable, eh ! bien, nos ouailles demeuraient plus que jamais attachées à la foi religieuse de leurs ancêtres. Car le marxisme, reconnaissons-le, est une idéologie de « restructuration » culturelle et mentale foncièrement occidentale, l'autre face de l'« idéalisme » libéral avancé. Sa visée déclarée est de libérer l'homme de l'obscurantisme, de l'exploitation et des superstitions de la société de classes. Elle n'en aboutit pas moins à l'aliénation de l'homme musulman, dont la religion, se confondant avec l'identité nationale et culturelle, constitue la carapace indétachable de protection et d'authenticité. Le marxisme vise à sa modernisation intégrale, à sa laïcisation forcée qui signifierait en fait sa perdition ontologique, sa transformation en un autre — l'internationalisme anonyme, — un être délavé et adultéré, le sosie du consommateur occidental, sa copie conforme aux exigences du monde actuel de l'esclavagisme machiniste.

Des étrangers à notre univers

La gravité de l'action des marxistes — d'« origine musulmane » — que nous fûmes, consistait dans notre religieuse fidélité qui faisait passer les impératifs de l'Etat de Lénine (nouveau Mahomet scientifiquement socialiste à nos yeux) avant ceux de notre propre patrie, « *étroits et nationalistes* ». D'autant que Lénine et Staline n'œuvraient que pour la victoire d'une hypothétique classe ouvrière internationale.

Luttant douloureusement contre ce que nous étions : des Arabes dont l'islam constitue l'ossature mentale et culturelle, nous devenions des étrangers à notre univers, incapables de vibrer avec ce qui faisait trembler notre nation : son histoire, sa foi, son unité et son authenticité.

Objets de notre dérision et de nos sarcasmes étaient tous les objets sacrés de l'existence réelle et imaginaire de nos concitoyens, en opposition avec notre infaillible dogme marxiste. Nous ne voyions en eux que des hommes en quête de gîte et de nourriture, sans la moindre dimension spirituelle. Nous ne nous soucions que de leurs conditions matérielles d'existence occidentalement définies. Or l'homme musulman a certes besoin de travail et de loisir, mais dans un cadre préservant son authenticité et ses traditions, basé sur des exigences morales inspirées de l'islam, religion ouverte et évolutive.

Il est grave de sous-estimer la charge créatrice du sacré chez l'homme musulman. Il est non moins grave de la récupérer pour la dissoudre. Nous le fîmes au nom d'un amalgame de principes « scientifiques » démentis par la pratique et l'histoire.

L'islam chiite, longtemps persécuté, correctement interprété, exige et défend le pluralisme dans tous les domaines, préconise l'actualisation créatrice dans l'exégèse des textes, base son système de valeurs sur l'intégrité et la liberté de l'individu et la solidarité des citoyens. Dans l'héritage islamique, il y a matière à plus d'un programme, pourvu que le musulman s'y intéresse — sans complexes — avec courage et fierté.

Puissent « les musulmans de tous les pays » lire et approfondir leur histoire avant de s'inspirer de celle, ô combien vacillante, du mouvement ouvrier international !

(*) Professeur d'arabe au lycée Pothier d'Orléans.

Deux annonces du royaume des cieux

par ERNESTO CARDENAL (*)

BENJAMIN FRANKLIN, dans ses lettres envoyées aux Etats-Unis, relatait les événements qui se passaient à Paris : le peuple a pris la Bastille... Marie-Antoinette a été guillotinée... Quiconque lit aujourd'hui ces lettres peut se rendre compte que Franklin narrait ces faits comme s'ils avaient été sans relation entre eux, et qu'il ignorait que ce qu'il était en train de raconter, c'était la Révolution française ! De la même façon, beaucoup de ceux qui, en Europe ou aux Etats-Unis, suivent les événements latino-américains (la geste des Tupamaros en Uruguay, la lutte du Front sandiniste au Nicaragua, le triomphe de la révolution cubaine, le destin de l'Unité populaire au Chili, la mort de « Che » Guevara en Bolivie, etc.) peuvent penser qu'il s'agit là d'événements isolés. Ils ignorent, de ce fait, que ce qui est en train de se passer, c'est la grande révolution latino-américaine.

Un des principaux apports de cette révolution latino-américaine à la révolution mondiale, c'est l'intense participation des chrétiens. Le « Che » a pu dire que lorsque les chrétiens deviendraient authentiquement révolutionnaires, la révolution latino-américaine serait invincible. Ce moment est désormais arrivé. Et nombreux sont les prêtres qui pensent, avec le Colombien Camilo Torres, que la révolution est une lutte « *chrétienne et sacerdotale* ».

Dans l'Amérique latine d'aujourd'hui, nombreux sont les chrétiens marxistes. Si bien qu'on ne parle plus de « dialogue » entre chrétiens et marxistes : cela n'a pas plus de sens que de parler de dialogue entre chrétiens et démocrates. Non pas que l'on doive considérer christianisme et marxisme comme identiques, ni même que christianisme et démocratie sont une seule et même chose. Mais ils ne sont pas incompatibles.

Avec le matérialisme marxiste, le chrétien n'a aucun problème. Car le matérialisme marxiste s'oppose non pas au spiritualisme mais à l'idéalisme. Et la Bible n'est pas idéaliste. Le matérialisme qui s'oppose au spiritualisme, c'est le matérialisme bourgeois, que Marx rejetait. Le matérialisme de Marx, opposé à l'idéalisme, aurait dû s'appeler « réalisme » et l'on aurait ainsi évité certaines confusions.

Le prétendu « athéisme » marxiste n'est pas non plus un problème pour les chrétiens. Dans la Bible, l'ennemi de Dieu n'est pas l'athéisme, mais les idoles. Or, précisément, la société de consommation de type capitaliste est pleine d'idoles. De fait, le marxisme de Marx ne réfute pas le Dieu de la Bible, celui que saint Jean définit comme étant l'amour, l'amour du prochain. Il rejette les idoles, production de l'imagination des hommes. Erich Fromm dit avec raison : « *L'athéisme de Marx est la forme la plus avancée du mysticisme rationnel, plus près d'Eckart ou du bouddhisme zen que la majorité de ceux qui disent combattre pour Dieu et la religion en mettent en cause précisément son athéisme.* »

Il est vrai que Marx considère la religion comme l'« *opium du peuple* ».

Mais les prophètes de la Bible ne s'exprimaient pas mieux. Les prophètes ont souvent dit que Dieu ne voulait ni prières, ni sacrifices, ni offrandes, ni jeûnes, ni rites, mais que, au contraire, l'on rompe les chaînes et que cesse l'exploitation. Et le Christ pensait également la religion de cette façon. N'a-t-il pas dit à la Samaritaine que Dieu n'avait nul besoin de temples pour être adoré ?

Le marxisme et la religion sont incompatibles. Mais le christianisme, de fait, n'est pas une religion. Si l'on tient absolument à le nommer religion, alors ce serait la religion de l'amour de l'homme. Et c'est le Christ qui dit (cette phrase pourrait être celle d'un athée) que toute la Bible peut se résumer à faire à son prochain ce que nous voudrions qu'il fasse pour nous. Le marxisme et la religion sont incompatibles, mais non le marxisme et la Bible.

Et saint Jean a aussi cette phrase, très peu religieuse : celui qui aime son prochain connaît Dieu, et celui qui n'aime pas son prochain ne connaît pas Dieu. Cela veut dire que le révolutionnaire athée connaît Dieu, mais qu'un évêque qui défend une dictature, lui, ne connaît pas Dieu. L'Evangile n'a qu'un seul message : l'annonce du royaume de Dieu. C'est-à-dire l'établissement d'une société juste et parfaite sur la Terre. C'est-à-dire cela même qu'est la société communiste parfaite, qui existera un jour sur la terre, selon Marx. Il y a ceux qui pensent que c'est une utopie du marxisme que de croire qu'un jour une société parfaite existera. Mais ceux qui pensent ainsi devraient également dire que l'Evangile est une utopie. Selon saint Paul, le dernier ennemi à être détruit sera la mort. Et si la mort doit disparaître un jour, *a fortiori* l'égoïsme disparaîtra avant elle.

Saint Matthieu appelle « *royaume des cieux* » ce que les trois autres évangélistes appellent « *royaume de Dieu* ». Car la coutume juive ne mentionne pas, par respect, le nom de Dieu, et substitue le mot « *cieux* » au mot « *Dieu* ». Mais cela ne veut pas dire que le royaume se situera dans l'au-delà et non sur terre. Quand le Christ nous enseigne à prier, dans le « Notre Père », il ne dit pas que nous demandions à aller dans le royaume, mais que le royaume vienne à nous.

On pourrait dire que nous, chrétiens, croyons à une chose à laquelle ne croient pas les marxistes athées : la résurrection de la chair. Mais cela n'est vrai que jusqu'à un certain point. Tant d'affiches, de chansons, de poèmes, de discours, affirment que le « Che » n'est pas mort, qu'Allende n'est pas mort, que ceux qui sont morts pour le peuple continuent vivants, dans le cœur du peuple...

Certains demanderont si le christianisme est compatible avec la violence révolutionnaire. On pourrait répondre que l'Eglise a traditionnellement reconnu le principe de la « guerre juste ». Mais s'il y a une guerre juste, alors il existe une guérilla juste. De plus, l'Eglise a canonisé des saints guerriers, telle Jeanne d'Arc, tel Saint Louis. Saint Louis mourut au cours d'une croisade en tentant d'aller libérer le Saint Sépulcre. Le « Che » mourut en Bolivie, non pour délivrer le tombeau du Christ, mais ce corps du Christ que sont les pauvres.

Il convient également de distinguer la violence réactionnaire de la violence révolutionnaire. Car ce n'est pas du tout la même chose d'assassiner un innocent et de faire justice à un assassin. De la même façon, l'amputation que fait le criminel est différente de celle faite par le chirurgien. La Bible commande « *tu ne tueras point* ». Mais dans ce même livre de la Bible, le *Deutéronome* admet l'application de la peine de mort à celui qui a commis un assassinat. C'est pourquoi le précepte « *tu ne tueras point* » signifie seulement qu'il ne faut pas assassiner les innocents.

Lorsque nous parlons de l'incompatibilité du marxisme et du christianisme, nous entendons par marxisme celui de Marx, et par christianisme celui de l'Evangile. Nous n'acceptons pas les aberrations commises au nom du marxisme, tel le stalinisme. De la même manière nous n'entendons pas par christianisme ses aberrations, telle l'Inquisition.

Et le ciel ? Je dirais que, de toute façon, le Royaume est dans le ciel. Parce que nous sommes, nous, une planète dans le ciel. Une planète parmi des millions de planètes sans doute habitées, chacune ayant sa propre évolution. Et nous, nous sommes le Ciel pour toute autre planète tournée vers notre système solaire dans la nuit étoilée. Une société d'amour sera l'accomplissement du royaume des cieux sur la terre.

(*) Prêtre, poète, auteur de *Cris, Psaumes politiques* (Le Cerf). Membre du Front sandiniste de libération nationale du Nicaragua.

هكذا من الاصل

LA PROCHAINE CONCLUSION DU TRAITÉ DE PAIX ISRAÉLO-ÉGYPTIEN

JÉRUSALEM : une approbation sans enthousiasme...

(Suite de la première page.)

Au cours d'une déclaration qu'il a faite à la radio, M. Begin a, d'emblée, souligné : « *Il y a encore des difficultés* », avant d'expliquer qu'elles portent sur le fond et sur la forme. Il a indiqué qu'il subsiste deux principaux points de litige — sans préciser lesquels, — qui requièrent l'approbation du gouvernement. Selon lui, la réunion du conseil des ministres, prévue ce mercredi, ne permettra peut-être pas de mener le débat à son terme et déjà une seconde réunion est envisagée.

Après la décision du cabinet, qui pourrait être obtenue dès cette semaine, la commission parlementaire des affaires étrangères et celle de la défense seront informées du projet avant que celui-ci ne soit soumis à l'approbation de la Knesset, conformément à la promesse faite par M. Begin.

Le premier ministre a déclaré qu'il démissionnerait s'il était désavoué. Une telle éventualité paraît cependant improbable, en dépit des fortes résistances d'une grande partie de la majorité gouvernementale et des réserves de l'opposition travailliste concernant l'autonomie. Ces réticences n'avaient pas empêché, l'an dernier, l'acceptation des accords de Camp David. Les cérémonies de la signature du traité — dans les trois capitales — pourraient commencer à la *fin* de la semaine prochaine, ou au début de la suivante, a précisé M. Begin qui a ajouté : « *M. Carter m'a dit qu'il ne serait pas en mesure de revenir au Proche-Orient bientôt, aussi nous irons signer le texte anglais à Washington. Je propose de me rendre au Caire pour la version en arabe, puis ce serait au tour de M. Sadate de venir à Jérusalem pour le document en hébreu.* »

« Un tournant décisif dans l'histoire d'Israël »

Mais le premier ministre a refusé de dire qu'il recommanderait au gouvernement d'approuver les deux points du compromis américain sur lequel Egyptiens et Israéliens ne sont pas encore tombés tout à fait d'accord. Il a même pris la précaution de dire qu'il n'avait pas indiqué au président Carter quelle était sa position à ce sujet. « *Je laisse l'entière liberté de choix à mes ministres* », a-t-il déclaré, en soulignant toutefois qu'il s'agissait d'un « *bon accord* » qui marquait « *un tournant décisif dans l'histoire d'Israël* ».

Les consignes de silence paraissent toujours aussi efficaces à Jérusalem, et le vice-premier ministre, M. Ygael Yadin, avouait ne pas connaître précisément le contenu des dernières propositions américaines. Il a toutefois prédit que M. Begin obtiendrait au sein du gouvernement une majorité plus large que lors de la précédente consultation, la semaine dernière.

Neuf ministres avaient alors voté la formule de compromis soumise par les médiateurs américains, trois s'y étaient opposés et quatre s'étaient abstenus.

Selon un pointage rapide effectué auprès des parlementaires, mardi soir et diffusé par la radio, quatre-vingts députés environ, sur cent vingt, seraient prêts à voter pour le projet de traité.

Les membres du Rakah (parti communiste) qui réclament le retour à la conférence de Genève, ont déjà confirmé qu'ils s'opposeraient à l'adoption d'un traité qu'ils ont toujours dénoncé. A l'autre extrémité de l'éventail politique, plusieurs députés du Likoud réclament un débat sur la nature de l'autonomie en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza, avant de se prononcer. M. Moshé Shamir, l'un des plus ardents contradicteurs de M. Begin, au sujet du processus de paix, a déclaré qu'il quitterait son parti si la Knesset approuvait le projet de traité. Le parti travailliste devait se réunir, ce mercredi, mais le chef de l'opposition, M. Shimon Pérès, a, dès mardi soir, annoncé que sa formation appuierait à son avis les propositions du gouvernement, tout en faisant des objections à propos de l'autonomie. M. Pérès a d'ailleurs rappelé lundi au président Carter que le parti travailliste aurait préféré un « *compromis territorial* » avec la Jordanie. Il faisait allusion au règlement du problème palestinien et à l'opposition radicale exprimée par les dirigeants palestiniens de Cisjordanie à l'égard de la solution actuelle. M. Ytzhak Rabin, ancien premier ministre, a assuré que « *le plus dur restait à faire* ».

FRANCIS CORNU.

L'intervention de M. Carter devant la commission de défense de la Knesset

« Nous ne pourrons servir éternellement de garçon de course... »

Jérusalem. — Des députés israéliens ont fait un récit pittoresque de la séance de la commission de la défense de la Knesset, à laquelle le président Carter a participé lundi 12 mars. Le chef de l'exécutif américain n'a pas caché qu'au cours de la négociation il lui est arrivé souvent d'« *en avoir assez* », tant sa déception était grande.

Il a expliqué que « *les Etats-Unis ne pourront servir éternellement de garçon de course entre Israël et l'Egypte* », et a consacré l'essentiel de ses efforts à convaincre ses interlocuteurs « *de la bonne foi du président Sadate, homme d'honneur s'il en fût* », et du dilemme dans lequel se trouve le chef de l'Etat égyptien : « *Ni poisson ni oiseau, il a rompu avec les Etats arabes sans parvenir à un accord avec Israël.* »

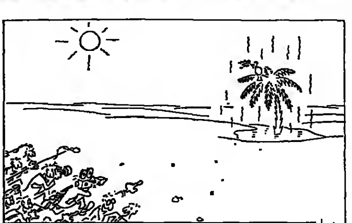
M. Carter a suscité un éclat de rire général lorsqu'il a dit : « *Sadate croit que les Etats-Unis ont Israël dans leur poche et les Israéliens pensent que c'est l'Egypte qui est dans notre poche... Alors que Sadate a une vue globale de la situation, vous vous accrochez à chaque point, à chaque virgule de l'accord.* »

Le débat s'est terminé par une joute biblique. Le député Ben Meir (religieux) ayant comparé M. Carter à Laban, père de Rachel, qui n'avait « *cessé d'augmenter le prix exigé de Jacob pour lui donner sa fille* », le président américain a rétorqué : « *C'est vrai, mais quelle beauté n'obtint-il pas à la fin.* » « *Peut-être*, a rétorqué M. Ben Meir, *mais il a dû aussi subir Léa, sœur aînée de Rachel.* » — (A.F.P.)

LE CAIRE : l'issue ne dépend plus de nous

(Suite de la première page.)

Ce ne sont pas les quotidiens cairotes de ce mercredi matin qui, en reflétant la pensée des milieux officiels, inciteront les populations à un débordement d'optimisme ou de triomphalisme. *Al-Akhbar* titre bien en rouge : « *La paix à nos portes* ». Mais *Al-Ahram* va beaucoup moins loin. Il écrit : « *La fin de la mission Carter ne signifie pas la fin du processus de paix (...). Certains obstacles demeurent (...). Le train de la paix n'est pas encore arrivé au terminus.* »



(Dessin de KONK.)

Une « promotion » de l'Égypte

La satisfaction très prudente du Caire se double cependant dans les cercles proches du pouvoir d'une conviction rassurante : la paix dépend désormais du cabinet Begin et de la Knesset. Unis comme un seul homme, MM. Carter et Sadate attendent maintenant la « *réponse définitive* » d'Israël. Quelle qu'elle puisse être, Le Caire restera fort de cette confiance que le président Carter a manifestée avec éclat à l'égard du régime du raïs tout au long de sa tournée proche-orientale.

L'évolution commencée en juin 1974, lors de la venue en Egypte du président Nixon, vient d'aboutir maintenant à la consécration du Caire comme allié à part entière de Washington, au même titre qu'Israël. Le bouleversement iranien a évidemment précipité cette « promotion » de l'Egypte. Une délégation américaine chargée d'évaluer les besoins de l'armée égyptienne en matériel militaire est déjà attendue au Caire. L'avion présidentiel américain n'était pas encore arrivé à Washington mardi que l'on annonçait officiellement ici la prochaine venue d'experts financiers d'outre-Atlantique dirigés par le secrétaire adjoint au Trésor et ayant pour mission d'« *étudier les besoins économiques du pays* ». La revue cairote *Octobre* croit savoir que le « plan Carter » d'aide à l'Egypte représentera 10 milliards de dollars en cinq ans. Bonn et Tokyo seraient invités par Washington à participer à cet effort spécial en faveur du Caire. Le raïs avait publiquement souhaité il y a quelques semaines que le « plan Carter » soit accompagné de 5 à 15 milliards de dollars. Depuis l'époque de M. Nixon l'Egypte était devenue progressivement, avec un concours de 1 milliard de dollars par an, le principal bénéficiaire, avec Israël, de l'aide civile extérieure américaine. Elle devrait bientôt devancer l'Etat hébreu.

Les concessions du raïs

Quelles concessions a dû faire le raïs aux Américains et aux Israéliens pour débloquer la machinerie de la paix et ne pas laisser le président Carter revenir bredouille en Amérique ? Il semble que les Egyptiens aient proposé eux-mêmes, depuis un certain temps, de dissocier chronologiquement l'évolution du statut de Gaza de celui de la Cisjordanie. Pour ne pas accroître parmi les Arabes le sentiment que l'Egypte « abandonne » la rive ouest du Jourdain, cette dissociation sera présentée ici de la façon suivante : le cas de Gaza servira d'exemple pour la Cisjordanie. Gaza, enclavée dans le Sinaï, administrée par Le Caire de 1949 à 1967, peu étendue mais peuplée tout de même de près d'un demi-million de Palestiniens, parmi lesquels l'Organisation de libération de la Palestine n'a qu'une influence limitée.

Le calendrier de l'établissement de l'autonomie à Gaza serait néanmoins l'un des trois points encore en suspens et qui auront besoin d'être réglés pour que le *traité soit signé*. Selon le journal égyptien *Al-Goumhouria*, cette question pourrait être résolue par une « *lettre interprétative* » portant la signature des trois partenaires et annexée à l'accord proprement dit.

Les deux autres problèmes : le moment où seront échangés les ambassadeurs entre l'Egypte et Israël et la garantie de la poursuite de la fourniture du pétrole sinaïtique (2 millions de tonnes par an) aux Israéliens, ne devraient pas être insurmontables. Un chargé d'affaires pourrait précéder l'ambassadeur. Quant au naphte, le raïs, qui s'est dit prêt il y a quelques semaines à continuer à le vendre à Israël aux conditions du marché international, souhaiterait que sa promesse fût inscrite dans un simple contrat de vente et non pas dans le traité lui-même.

Notons également que, d'après *Al-Goumhouria*, l'évacuation du Sinaï se ferait en trois étapes étalées sur neuf mois ainsi que l'avait prévu la conférence israélo-égyptienne tenue à Washington au niveau des ministres des affaires étrangères, à l'automne dernier, après le sommet de Camp David.

En admettant que rien, cette fois, ne vienne entraver l'établissement de la paix égypto-israélienne — qualifiée par M. Carter, mardi, à l'aéroport du Caire, de « *pierre angulaire d'un règlement global au Proche-Orient* », — un nouveau et redoutable combat diplomatique attend le raïs : éviter la mise en quarantaine de son pays par les capitales arabes modérées, dont les protestations ont commencé dès mardi à se faire entendre.

Ce mercredi, le vice-président égyptien, le général Hosni Moubarak, ira expliquer la situation aux dirigeants soudanais, pourtant très proches du Caire. Des envoyés égyptiens seront ensuite dépêchés dans tous les autres Etats arabes, à l'exception de ceux avec lesquels le raïs rompit lors de son voyage à Jérusalem en 1977 (Syrie, Irak, Yémen du Sud, Libye, Algérie). Le principal souci des responsables égyptiens, en politique arabe, reste évidemment l'attitude saoudienne, dont le caractère de plus en plus « *hargneux* » ne laisse pas de désemparer Le Caire. C'est autant vers Ryad que vers Jérusalem que le raïs va regarder au cours des prochains jours.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

Pour la première fois

UN SOLDAT ISRAÉLIEN EST ÉCHANGÉ CONTRE DES PRISONNIERS PALESTINIENS

Deux avions transportant des prisonniers que se proposaient d'échanger Israël et une organisation palestinienne, le Front populaire de libération de la Palestine-commandement général, ont atterri à Genève-Cointrin ce mercredi matin 14 mars.

Cet échange, dont le principe avait été arrêté, il y a de nombreux mois, avait été révélé dans la nuit de mardi à mercredi par M. Alain Modoux, porte-parole du C.I.C.R. C'est la première opération de ce type entre une organisation palestinienne et Israël. Les prisonniers palestiniens étaient au nombre de soixante-six.

Parlant mardi à Damas, M. Fadel Chrourou (Abou Firas), *porte-parole du F.P.L.P.-C.G.*, avait précisé que des « militantes, des malades et un certain nombre d'anciens prisonniers palestiniens » seraient échangés contre un prisonnier israélien, le soldat Abraham Omra, âgé de trente-trois ans, capturé par le F.P.L.P.-C.G. en mars 1978 au Sud-Liban. Il avait ajouté que *les prisonniers palestiniens* n'appartenaient pas seulement au F.P.L.P.-C.G., mais aux diverses composantes de la résistance palestinienne. — (A.F.P.).

MM. Begin et Sadate choisissent l'inconnu mais savent que les États-Unis seront avec eux

déclare M. Carter à son retour

De notre envoyée spéciale

Washington. — *Air Force One*, l'appareil du président Carter, s'est posé mercredi matin 14 mars, à 0 h. 26, à la base militaire d'Andrews, devant une foule évaluée à un millier de personnes. Les membres du Congrès et les ministres étaient venus en autobus spéciaux pour accueillir le couple présidentiel. A sa descente d'avion, le président a été chaleureusement embrassé par M. Tip O'Neill, le leader de la majorité au Congrès. Prenant la parole, le vice-président Mondale a remercié le chef de la Maison Blanche d'avoir, par son initiative, « *renouvelé notre confiance dans les plus profondes des vertus américaines* ».

Visiblement ému et fatigué, le président Carter a démenti que le succès de sa mission ait été, comme le bruit en a couru, acquis d'avance, assurant qu'elle comportait « *des risques pour le prestige des Etats-Unis* ». Tandis que la clique des « marines » jouait des marches militaires, que la foule agitait des drapeaux, un spectateur brandissait, devant les caméras de la télévision, la première page du *New York Post*, dont la manchette disait « *Oui, c'est la paix !* » Le président Carter a annoncé qu'il avait adressé, avant son atterrissage, des messages aux rois de Jordanie et d'Arabie Saoudite pour leur demander de se joindre au processus de paix.

« *En choisissant cette paix*, a encore déclaré le président, *MM. Begin et Sadate choisissent l'inconnu, mais ils savent que les Etats-Unis seront avec eux.* »

Cette arrivée, plus chaleureuse que grandiose, couronna une journée fertile en rebondissements. La veille, le pessimisme l'emportait dans la capitale fédérale, où les milieux informés préparaient l'opinion à un échec de l'initiative présidentielle. La cote du chef de la Maison Blanche paraissait au plus bas et les commentaires passaient en revue tous les préjudices que cet échec pouvait causer au prestige du président, à celui du parti démocrate et à la politique américaine dans le monde.

Le scepticisme était encore de mise lorsque survint, mardi, l'annonce faite par M. Carter, avant son départ de l'aéroport du Caire, que MM. Begin et Sadate avaient accepté les propositions américaines. Ce n'est que dans l'après-midi, alors que se précisait la *portée de cet accord*, que l'espoir d'une paix au Proche-Orient commença vraiment à se faire jour et qu'on se mit à parler de « *miracle de dernière heure* ».

En fin d'après-midi, un porte-parole du département d'Etat mettait l'opinion en garde contre un optimisme exagéré. Il confirmait que les termes de l'accord demeuraient secrets, que les problèmes les plus importants avaient trouvé une solution, mais que certains détails risquaient encore de se révéler litigieux. En ce qui concerne l'autonomie de la bande de Gaza, il précisait qu'aucune date n'avait été fixée pour les élections. Nous pouvons nous féliciter des progrès qui ont été faits, concluait-il en substance, « *mais pas encore célébrer la victoire* ».

Une aide massive au Caire et à Jérusalem ?

Scepticisme partagé par un certain nombre d'observateurs pour lesquels le traité, même signé, risque de n'être qu'un chiffon de papier sans avenir dans une région aussi instable. De son côté, le représentant de l'O.L.P. aux Nations unies, M. Zehdi Terzi, a déclaré que l'accord Sadate-Begin était « *un coup de poignard dans le dos de l'Organisation des Nations unies* ».

Les Etats-Unis se disposeraient, assure-t-on ici, à apporter une aide économique et militaire massive à l'Egypte et à Israël. Cette aide financière pourrait, selon le commentateur de la chaîne C.B.S. Walter Cronkite, se monter à dix milliards de dollars répartis sur plusieurs années. Les rumeurs concernant un pacte de défense américano-israélien avec l'installation de bases maritimes et peut-être aériennes américaines, sur le territoire de l'Etat juif, courent à nouveau.

Les réactions des milieux politiques américains sont presque unanimement favorables. Le sénateur Goldwater a été parmi les premiers à féliciter le président Carter pour son « *courage* ». Mais le succès du chef de la Maison Blanche sera-t-il suffisant pour redorer un blason passablement terni par une succession d'échecs récents ? Si le traité de paix entre Israël et l'Egypte est effectivement signé, et si une période de calme relative en résulte au Proche-Orient, ainsi qu'un rééquilibrage des forces en présence au profit des Etats-Unis, nul doute que le prestige du président en sortira grandi, notamment aux yeux de l'électorat juif dont tous les sondages indiquaient récemment la désaffection.

Mais à l'approche d'une nouvelle échéance électorale, le poids de la crise économique et sociale, d'une inflation et d'un chômage qui ne montrent aucun signe de fléchissement, risque de peser plus lourd dans les urnes qu'un succès, même spectaculaire, au Proche-Orient. Et si l'accord israélo-égyptien se révélait finalement impossible, ou inopérant, les critiques qui s'étaient élevées, nombreuses, à l'égard des aspects trop personnels et si peu conformes aux traditions diplomatiques, de l'initiative présidentielle, ne manqueraient pas de renaître de plus belle : un sondage récent mené auprès des électeurs démocrates donnait M. Carter perdant à deux contre un contre le sénateur Edward Kennedy.

Les journalistes américains, eux, sont mécontents : ils se plaignent d'avoir été « *manipulés* » par l'entourage du président Carter, qui, estiment-ils, a dramatisé la situation, particulièrement en Israël, dans le but évident de mieux faire ressortir le succès final.

Mais dans la partie de poker menteur qui vient de se jouer à trois, pendant près d'une semaine, qui peut se vanter d'avoir su faire la part d'un jeu politique serré, des manœuvres, de l'intoxication pure et simple, et même du psychodrame ?

NICOLE BERNHEIM.

A travers le monde

Danemark

- M. PER HAEKKERUP, ministre danois de la coordination économique, est mort à l'âge de soixante-trois ans.

  Entré au Parlement en 1950 après avoir milité très tôt dans les Jeunesses social-démocrates, constamment réélu depuis, il fut ministre des affaires étrangères de 1962 à 1966 dans les premier et deuxième cabinets Krag ; président du groupe de députés sociaux-démocrates au Folketing de 1966 à 1968, ministre de l'économie de 1971 à 1973 et de 1975 à 1978. Il appartenait à l'aile modérée de son parti et il était partisan résolu de la construction européenne. — *(Corresp.)*

Espagne

- LA DIRECTION DE L'USINE MICHELIN de Vitoria, au Pays basque, a décidé mardi 13 mars le lock-out de ses salariés pour une durée indéterminée. Cette mesure, qui touche quatre mille trois cents ouvriers et employés, est motivée, selon la direction, par des affrontements entre grévistes et ouvriers désirant poursuivre le travail. — *(A.F.P.)*

- DEUX DEPUTES BASQUES de la coalition Herri Batasuna, MM. Miguel Castells et Francisco Letamendia, ont quitté Bilbao le mardi 13 mars pour Amsterdam, première étape d'une campagne internationale en faveur du nationalisme basque. La coalition Herri Batasuna est très proche des groupes armés séparatistes de l'ETA. Elle a trois députés et un sénateur élus aux élections législatives du 1ᵉʳ mars. Les deux députés sont accompagnés de parents de prisonniers basques détenus au pénitentier de Soria. Ils espèrent rencontrer le ministre néerlandais des affaires étrangères. Les députés de Herri Batasuna ont refusé de s'associer aux travaux du groupe parlementaire basque pour l'étude des problèmes autonomistes et ont préféré commencer une action internationale. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

LES RÉACTIONS AU PROJET D'ACCORD ISRAÉLO-ÉGYPTIEN

EN CISJORDANIE : unanimité contre les accords

De notre correspondant

Jérusalem. — Les réactions en Cisjordanie étaient connues à l'avance. Elles se résument à un refus total. La grande majorité des maires et dirigeants des territoires occupés avaient déjà condamné les accords de Camp David. Dans un manifeste publié dimanche 11 et lundi 12 mars, lors du séjour de M. Carter à Jérusalem, cette opposition radicale a été réaffirmée : l'actuel processus de paix *« est un complot dont l'objectif est de nier les droits légitimes du peuple palestinien »* ; il ne peut y avoir de *« paix juste et véritable »* sans création d'un État palestinien indépendant, sans négociation préalable avec l'O.L.P. — *« seul représentant du peuple palestinien »*. Désormais, l'ensemble de la classe politique palestinienne présente un front uni contre les solutions proposées par Washington, Jérusalem et Le Caire, ce qui n'était pas encore tout à fait vrai après les accords de Camp David. Il est impossible de trouver ici quelqu'un qui soit *« pour »*.

Phénomène plus significatif : les rares personnalités *« modérées »*, c'est-à-dire indépendantes du mouvement nationaliste pro-O.L.P. qui, il y a quelques mois se prononçaient pour un *« non mais »*, et acceptaient un *« examen critique »* du plan d'autonomie, se taisent aujourd'hui ou bien rejoignent le camp de la « fermeté ». C'est le cas de M. Elias Freij, maire de Bethléem (*le Monde* du 10 mars). A Hébron, M. Mustapha Doudine, ancien ministre du gouvernement jordanien, fondateur d'une *« ligue des villageois »*, se présentait, il y a peu comme un interlocuteur des Israéliens, et l'administration militaire multipliait ouvertement les encouragements à l'égard d'une telle bonne volonté. Or M. Doudine, voici quelques jours, dans un quotidien arabe de Jérusalem, a lui aussi dénoncé la *« conspiration tramée contre le peuple palestinien »*. Alors que Amman continue de rejeter la « paix américaine » et noue des contacts avec l'O.L.P., les notables « pro-jordaniens » de la rive ouest du Jourdain ne peuvent que se rallier maintenant à la majorité.

D'autre part, le maire de Gaza, M. Rachad Chawa, qui s'était dissocié de ce mouvement le 5 mars en étant le premier élu palestinien à adresser un message de soutien à l'initiative du président Sadate, a déclaré, mardi soir, qu'il était opposé au tout récent projet d'appliquer le régime d'autonomie d'abord dans le territoire de Gaza et cela s'avère impossible en Cisjordanie. *« C'est le même peuple qui habite dans la bande de Gaza et en Cisjordanie,* a-t-il affirmé, *et de toute façon les Palestiniens ne sont pas prêts à discuter de l'autonomie telle qu'elle a été interprétée par M. Begin. »* Cette réaction porte un coup sévère au compromis proposé par M. Sadate et, semble-t-il, accepté ces derniers jours par le gouvernement israélien pour lever l'un des derniers obstacles à la conclusion du traité.

« La nouvelle de l'accord obtenu par le président Carter ne pouvait pas tomber à un pire moment », nous a déclaré un officier israélien de l'administration militaire de Cisjordanie. Tout le territoire, en effet, venait de vivre trois jours de tension et de troubles sans précédent depuis des mois (*le Monde* des 13 et 14 mars). Mardi encore, dans la partie arabe de Jérusalem, plusieurs centaines de lycéens ont parcouru les rues en brandissant des drapeaux palestiniens. Ils ont été dispersés par la police après avoir traversé la vieille ville. Les manifestations ont recommencé ce mercredi.

Ramallah, ville morte

D'autre part, des incidents graves ont été évités de justesse à Ramallah, où un groupe d'une quinzaine de civils israéliens armés — des militants du Gouch Emounim — ont effectué un raid punitif contre de jeunes manifestants qui avaient édifié des barricades dans le centre de la ville. Les membres du commando ont déclaré qu'il s'agissait de représailles, plusieurs de leurs voitures ayant été lapidées les jours précédents. Le commandement militaire de Cisjordanie a ordonné une enquête et annoncé que les auteurs de ce raid pourraient être poursuivis en justice.

Au début de la soirée, l'agglomération de Ramallah, haut lieu de la contestation en Cisjordanie, présentait un visage sinistre. Après ces nouveaux incidents, une grève générale l'avait transformée, ainsi qu'El Bireh, la localité voisine, en *« ville morte »*. Les rideaux de fer des magasins étaient baissés et les principales artères étaient encore, par endroits, jonchées de pierres et de lambeaux de pneus que les manifestants avaient incendiés. Des Jeeps de l'armée patrouillaient dans tous les quartiers. *« Il faut remonter jusqu'en 1976 pour trouver une grève aussi largement suivie »*, déclare l'adjoint au maire de Ramallah, le révérend Audeh Rantissi, pasteur protestant et fervent militant nationaliste. *« Les Israéliens paraissent ne pas se rendre compte à quel point la population est hostile à la prétendue autonomie qu'ils nous proposent. Nous n'avons pas tant souffert et si longtemps pour nous contenter de si peu. »* Deux des principaux établissements scolaires de la ville ont été fermés sur décision du gouvernement militaire. De violents incidents opposant les soldats et les lycéens s'y étaient produits dimanche, et des professeurs de plus en plus nombreux continuent de remettre leur démission pour protester contre la manière dont ont été réprimées les manifestations.

La veille, à Bir-Zeit, aux abords de l'université, à huit kilomètres au nord de Ramallah, l'armée avait tiré, mais il ne s'agissait pas de sommations, et quatre étudiants avaient été blessés par balles (*le Monde* du 14 mars). L'un d'entre eux, atteint au poumon, est toujours dans un état grave. Dimanche, un journaliste américain avait été brutalisé par des soldats, dont l'un sera traduit devant un tribunal militaire. Le renforcement considérable des mesures de sécurité, durant la visite du président Carter à Jérusalem, et ces « bavures », ont encore accru la colère parmi les habitants de Cisjordanie. *« Une telle répression amoindrit encore les chances de voir s'instaurer une paix véritable »*, écrivent les étudiants de Bir-Zeit, dans un communiqué publié le 13 mars. *« C'est paradoxal*, nous a déclaré un professeur à Ramallah : *« Les Israéliens prétendent nous offrir l'autonomie, mais depuis plusieurs mois se comportent de plus en plus en occupants. »* — F. C.

AMMAN : refus immédiat d'une « paix éphémère »

De notre envoyé spécial

Amman. — La Jordanie a rejeté le traité de paix égypto-israélien avec une rapidité indiquant qu'il n'y a pas eu hésitation en la matière. Deux heures à peine après que le président Carter, au Caire, et M. Begin, à Jérusalem, eurent annoncé que l'accord était réalisé, Radio-Amman a diffusé un commentaire catégorique à ce sujet, condamnant aussi bien M. Carter que M. Sadate, sans compter, bien entendu, Israël, accusé d'avoir fait payer à ses partenaires le prix fort et d'avoir consolidé son occupation des territoires arabes.

C'est la première fois que la Jordanie — vieille et fidèle alliée des États-Unis — se montre virulente de la sorte à l'égard de ce pays, Radio-Amman affirmant expressément que le chef de la Maison-Blanche a joué « au poker » avec la paix au Proche-Orient.

Quant au président Sadate, il est accusé d'avoir *« bradé »* la cause palestinienne, Jérusalem et l'arabité de l'Égypte, consacré l'occupation israélienne et conclu une paix séparée et une alliance bilatérale avec Israël. *« C'est un mirage politique qui s'effondrera rapidement dans les sables mouvants du Proche-Orient »*, souligne la radio qui exhorte le monde arabe à relever le défi auquel il est confronté. Elle a affirmé aussi que la visite du président Carter au Proche-Orient a abouti à *« la consécration de l'occupation israélienne du Golan, de la Cisjordanie et de la bande de Gaza »*. Le chef de l'État égyptien, a-t-elle ajouté, *« cède au fait accompli israélien »* et accepte une *« paix éphémère »*.

Après les accords de Camp David, la position jordanienne avait été plus nuancée : bien que le gouvernement ait alors affirmé qu'il *« ne se considérait pas concerné par les résultats d'un sommet auquel la Jordanie n'a pas participé »*, le roi Hussein avait refusé de condamner le président Sadate. Mais il avait progressivement durci sa position, au fur et à mesure qu'il se confirmait que son pays et lui-même ne trouveraient que des inconvénients à adhérer à ces accords. Il avait alors souscrit aux résolutions du sommet de Bagdad, en novembre 1978. Le souverain jordanien s'était même plaint à plusieurs reprises de voir ces résolutions demeurer lettre morte aussi bien sur le plan financier (la Jordanie en escomptait 800 millions de dollars par an) que sur le plan politique.

Le roi Hussein a constamment maintenu un *« cap anti-Camp David »* au cours des derniers mois, en dépit de fortes pressions américaines. Un message du président Carter, au premier jour de sa mission au Proche-Orient, ne l'avait pas fait changer d'avis, pas plus que l'existence à Amman d'un clan favorable aux accords égypto-israélo-américains. Ce clan paraissait d'ailleurs se rendre à l'évidence et constater à son tour que la Jordanie n'avait pas intérêt en l'état actuel des choses à se joindre à ces accords.

On estime à Amman que le roi Hussein participera sans réserve à l'éventuelle application par les pays arabes des mesures de représailles à l'égard de l'Égypte décrétées au sommet de Bagdad et censées entrer automatiquement en vigueur dès que ce pays aura signé la paix avec Israël, y compris la rupture des relations diplomatiques et le boycottage économique. Il se pourrait aussi que la visite à Amman du chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, dont on faisait ici traîner en longueur le rendez-vous, s'en trouve accélérée.

Le coup de théâtre de mardi soir paraît avoir causé moins de surprise à Amman qu'ailleurs. On avait en effet tendance à considérer au cours des derniers jours, dans la capitale jordanienne, que les dés étaient jetés.

LUCIEN GEORGE.

(Dessin de CHENEZ.)

La Syrie, l'Irak et l'O.L.P. réaffirment leur volonté de prendre des sanctions contre l'Égypte

De notre correspondant

Beyrouth. — La Syrie, l'Irak et la résistance palestinienne ont réaffirmé mardi 13 mars, leur totale opposition à la signature d'un traité de paix entre l'Égypte et Israël et leur ferme détermination de prendre des sanctions contre Le Caire en cas de conclusion d'un accord séparé. A Damas, M. Nasser Kaddour, vice-ministre syrien des affaires étrangères, a souligné la détermination de son gouvernement de *« boycotter le régime égyptien sur le triple plan politique, diplomatique et économique s'il venait à signer un accord de paix séparée avec l'État hébreu »*. M. Kaddour a précisé que des contacts sont en cours avec le gouvernement irakien à ce sujet : *« Nous sommes déterminés,* a-t-il dit, *à isoler le régime égyptien du monde arabe, à le traiter comme un ennemi, à faire transférer hors du Caire le siège de la Ligue arabe et à suspendre la participation de l'Égypte à l'organisation interarabe. »*

Ces mesures de rétorsion avaient été prévues, en cas de signature du traité, dans les résolutions du sommet arabe de Bagdad de novembre 1978 engageant, en principe, vingt et un États arabes.

M. Kaddour a annoncé qu'en cas de signature d'un traité l'Irak convoquerait une conférence des ministres arabes des affaires étrangères et de l'économie pour qu'ils décident de la mise en application des résolutions du sommet de Bagdad.

En Irak le Front national progressiste a dénoncé l'initiative de M. Carter, invité les masses arabes à exprimer par tous les moyens leur refus et leur résistance et à aider le peuple égyptien à *« poursuivre sa lutte pour renverser le régime de M. Sadate »*.

A Beyrouth, M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'O.L.P., qui avait déjà appelé les États arabes à boycotter Le Caire, a annoncé qu'il cherchera à *« faire imposer un blocus pétrolier contre le régime de Sadate si ce dernier signe un traité de paix séparé avec Israël »*. M. Arafat a adressé un ultimatum aux pays pétroliers qui fourniront du pétrole brut à l'Égypte. *« Nous n'accepterons jamais*, a-t-il précisé, *que Sadate reçoive du pétrole d'une main et en fournisse à Israël de l'autre »*.

(Intérim.)

LA SITUATION EN IRAN

Les premières exécutions pour raisons politiques consternent les milieux laïques

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Les onze exécutions de la nuit de lundi à mardi ont provoqué ici une vive émotion (*le Monde* du 14 mars). La presse de mercredi titre en grosse manchette : « Premières exécutions politiques. » En effet, c'est la première fois que figurent parmi les suppliciés des personnalités de l'ancien régime qui ne peuvent en rien être accusées de crimes de sang : il s'agit notamment de Mahmoud Djafarian, ancien secrétaire général adjoint du parti unique, directeur général adjoint de la radio-télévision et directeur de l'agence Pars, et de Parviz Nik-Khah, ancien sous-directeur de la radio-télévision. Tous deux, *« marxistes repentis »*, s'étaient mis à la disposition du régime. Leur exécution pourrait préluder à de nouvelles mises à mort d'hommes politiques.

M. Djafarian était un ancien officier de police, membre du parti Toudeh. Il avait été, à ce titre, condamné à mort en 1953, mais sa peine avait été commuée, et il avait été libéré dans les années 60 après avoir renié ses opinions. Propagandiste grandiloquent et servile du régime du chah, il avait essayé, avec d'autres transfuges du Toudeh, d'appliquer la théorie marxiste à la *« révolution blanche »* avec les résultats que l'on sait. C'était un personnage, selon de nombreux témoignages, *« arrogant »* et d'un *« tempérament fasciste »*. Mais, quels que soient les reproches qu'on pouvait lui adresser, une chose est certaine : il ne s'était rendu coupable d'aucun crime.

Parviz Nik-Khah, lui aussi ancien membre du Toudeh devenu par la suite maoïste, avait été arrêté en 1965 et injustement accusé d'avoir fomenté l'attentat du Palais de marbre contre le chah. Il n'avait échappé à la peine de mort que grâce à une retentissante campagne internationale et avait été condamné à dix années de prison pour avoir proclamé ouvertement sa fidélité au marxisme. Il avait été libéré en 1972, après avoir écrit une lettre : il affirmait qu'il était parvenu à la conviction que la lutte contre le régime était devenue inutile et ne pouvait que provoquer de nouvelles victimes innocentes. Ce reniement avait à l'époque provoqué la consternation au sein de l'opposition, pour laquelle, en raison de son courage lors du procès, il était devenu une sorte de symbole de la résistance au régime.

Par la suite, il avait accepté de servir le régime, d'abord au ministère de l'information et ensuite dans les services de recherche de la télévision, dont il était devenu le chef. Son exécution paraît inexplicable et a jeté la consternation, même parmi ses anciens compagnons de combat qui lui avaient à l'époque reproché sa trahison. Un intellectuel qui l'a bien connu nous a déclaré : *« Nik-Khah était la dernière personne à mériter un tel sort. »* Selon la presse, il aurait eu une attitude courageuse devant le tribunal révolutionnaire islamique, proclamant qu'il n'était pas croyant et affirmant qu'il n'avait pas versé de sang ni commis d'atrocité.

Des procès à huis clos

La mise à mort du général Nader Djhanbani, chef de l'organisation des sports, laisse notamment perplexes bon nombre d'Iraniens. Ils n'arrivent pas à imaginer ce qu'on a bien pu reprocher à ce personnage qui n'avait joué aucun rôle important dans la répression. De même, le mollah-député Gholam Hussein Danecht n'était certes pas un saint homme, mais, de l'avis général, il n'avait commis aucun crime passible de la peine de mort, sinon peut-être d'avoir refusé, il y a deux mois, d'abandonner son poste de député.

Il est tout aussi difficile d'apprécier le véritable degré de responsabilité des autres suppliciés (militaires ou agents de la SAVAK) qui, de par leurs fonctions, auraient pu avoir commis des crimes. Leur procès, ainsi que celui des autres accusés, s'est déroulé à huis clos et aucune des accusations portées contre eux n'a été rendue publique. Cette *« justice »* expéditive ne suscite, à en juger par les réactions que nous avons recueillies dans les milieux laïques et démocratiques, que désarroi ou consternation.

L'Association des juristes iraniens, qui, depuis un certain temps, poursuit une action discrète en vue d'assouplir la procédure d'exception des tribunaux islamiques, a publié le texte d'une lettre qu'elle a adressée au ministère de la justice, avec copie au procureur général révolutionnaire, M. Hedavi. L'association, qui compte parmi les membres de son comité exécutif Mes Lahidji et Matine-Daftari, connus pour leur action passée en faveur des victimes de la répression du chah, demande que les accusés aient le droit à l'assistance d'un avocat et puissent disposer du délai nécessaire pour préparer leur défense. Elle demande que les procès soient publics et que les accusés aient le droit de prendre connaissance de leur dossier et de faire appel.

Me Lahidji a d'ailleurs été finalement autorisé à visiter différentes prisons de Téhéran et à entrer en contact avec les prisonniers, dont le nombre est estimé à plus de quatre mille. Il devait commencer sa mission par la prison Qasr, où les conditions de détention seraient particulièrement déplorables.

Les exécutions de lundi risquent de relancer la tension entre le gouvernement Bazargan et les comités Khomeiny ; directement responsables des tribunaux révolutionnaires islamiques. Le premier ministre avait, à plusieurs reprises, affirmé qu'il n'avait pas été tenu au courant des exécutions sommaires des membres de l'ancien régime. Le 28 février, il avait même menacé de présenter sa démission si les pouvoirs et les attributions de ces comités n'étaient pas limités. Jeudi, M. Bazargan avait soulevé ce problème lors de ses entretiens à Qom avec l'ayatollah Khomeiny. De source proche du gouvernement, on avait alors précisé que le premier ministre avait reçu des assurances à ce sujet. Les dernières exécutions, qui portent à plus de soixante le nombre des fusillés depuis le 12 février, indiquent qu'il n'en est rien. Le porte-parole du cabinet, M. Entezam, avait d'ailleurs confirmé ce fait, le dimanche 11 mars, en évoquant que *« le gouvernement n'avait aucun contrôle sur les délibérations et décisions des tribunaux révolutionnaires islamiques »*.

Lundi soir, le ministre de la défense, le général Madani, a révélé que le gouvernement avait demandé à l'ayatollah Khomeiny une amnistie générale pour tous les collaborateurs de l'ancien régime, contre lesquels aucune charge criminelle ne pouvait être retenue, c'est-à-dire ceux qui n'avaient pas été impliqués dans des affaires de meurtres, de tortures ou de pillage de biens publics. Certains interprètent ici cet appel comme une nouvelle, mais timide, protestation du gouvernement contre la poursuite des exécutions sommaires et des arrestations arbitraires.

JEAN GUEYRAS.

هكذا من الاصل

AFRIQUE

Algérie

Le président Chadli demande à la nation de se mettre sérieusement au travail

De notre correspondant

Alger. — Pour la première fois depuis son élection à la tête de l'Etat, le 7 février, le président Chadli Bendjedid a pris la parole à la télévision mardi 13 mars pour demander à la nation de se mettre avec une ardeur nouvelle au travail. « *Si les derniers mois,* a-t-il dit, *ont été caractérisés par un certain relâchement, un manque d'efficacité dans certains domaines, eu égard aux circonstances difficiles que nous avons vécues, il est de notre devoir d'y remédier* (...). *Aucune excuse ne sera jamais plus admise à l'égard de quiconque fera preuve de négligence, de laisser-aller dans l'accomplissement de son devoir* (...). *Chacun de nous est responsable sur son lieu de travail, et de son propre travail* (...). *Il sera de notre devoir de sanctionner quiconque faillira à la mission qui lui incombe* (...). »

« Veiller à l'efficacité des institutions »

« *Quant à moi,* a-t-il poursuivi, *ma responsabilité sera de veiller à l'efficacité des institutions, à la bonne marche du travail dans tous les domaines, à la stricte application des lois et aussi à ce que chacun ait son dû.* »

L'avertissement du chef de l'Etat s'adresse aussi bien aux responsables à tous les niveaux, contre les carences et les insuffisances, nombreuses ces derniers temps, qu'aux travailleurs, au moment où se développent dans un certain nombre d'unités industrielles et de sociétés nationales des mouvements revendicatifs portant sur les rémunérations et les conditions de travail. Le calendrier des augmentations de salaires, décidé à la fin de 1977, n'a pas toujours été correctement appliqué alors que le coût de la vie croît régulièrement.

La nouvelle équipe gouvernementale, réunie pour la première fois sous la présidence du colonel Chadli mercredi, va devoir « resserrer les écrous » de la gestion quotidienne dans la plupart des secteurs. Fait nouveau, *El Moudjahid* présente sur une double page les biographies des ministres, et cet effort d'information a été apprécié. Le projet de réforme constitutionnelle élaboré par le comité central du F.L.N. n'ayant toujours pas été publié, on ignore tout encore de la conception exacte des fonctions du premier ministre, M. Abdelghani.

DANIEL JUNQUA.

● *RECTIFICATIF.* — Une erreur de transmission nous a fait écrire dans nos éditions du 10 mars 1979, page 3, à propos de M. Abdelghani, nouveau premier ministre algérien : « M. Muhamed Ben Ahmed Abdelghani a une réputation d'homme nuvert. » L'adjectif utilisé en fait par notre correspondant était « autoritaire ».

Sahara occidental

Rabat affirme avoir infligé de lourdes pertes au Front Polisario à 120 kilomètres d'El-Aïoun

De notre correspondant

Rabat. — De violents combats ont eu lieu lundi au Sahara occidental, au sud-ouest de Smara, dans le secteur de Ramth-al-Lbane à 120 kilomètres d'El-Aïoun, a annoncé mardi 13 mars un communiqué du ministère de l'information. Ils ont opposé durant toute la journée les FAR (forces armées royales) à « *quatre katibas ennemies* » (cinq cents à six cents hommes) infiltrées dans ce secteur. Les assaillants ont eu plus de cent morts « *dont soixante cadavres abandonnés sur le terrain* ». Dix-sept véhicules et cinq camions ont été détruits. Dix caisses de munitions et un armement individuel ou collectif ont été récupérés. Du côté marocain on a dénombré dix-neuf morts, quarante-neuf blessés et sept jeeps brûlées.

Rarement depuis trois ans les responsables marocains ont fait état des engagements meurtriers dans les provinces sahariennes du royaume. Au lendemain du message royal au Parlement (*le Monde* du 10 mars), le communiqué de Rabat répond apparemment à tous ceux qui demandaient que la nation soit informée de la situation réelle. Il indique également qu'après l'attaque de Tan-Tan, fin janvier, certaines leçons ont été tirées pour stopper des progressions comme celle du 12 mars, qui menaçait, semble-t-il, El-Aïoun ou Smara.

Pendant le déroulement des combats, le roi Hassan II a nommé le colonel Mohamed Abroq chef de l'état-major avancé des FAR dans les provinces sahariennes. Il lui a conféré le grade de colonel major — grade immédiatement au-dessous de celui de général détenu seulement par trois officiers supérieurs. En lui confiant la responsabilité de la « *stratégie nouvelle* », le souverain a déclaré :

« *Sois notre épée pour la défense et le combat, pour combattre quiconque rompt l'unité des rangs et se rebelle contre l'ordre du commandeur des croyants.* »

Cependant, le roi garde encore l'espoir « *de voir nos voisins retrouver la sagesse et la raison* » car il est convaincu que l'unité du Maghreb est une nécessité « *au siècle des grands ensembles* ». Est-ce un ultime « appel du pied » en direction d'Alger ? Toujours est-il qu'après les combats de Ramth-al-Lbane, chacun se demande si la recommandation pressante de la Chambre des représentants (députés) (*le Monde* du 13 mars) d'exercer le droit de suite et de riposte « *chaque fois que les terres marocaines seront l'objet d'une agression venue de l'extérieur* » va être mise à exécution, et dans quel délai.

LOUIS GRAVIER.

Ouganda

LE MARÉCHAL IDI AMIN DADA DÉCLARE QUE DES PALESTINIENS SE BATTENT AUX COTÉS DE SES TROUPES

(De notre correspondant en Afrique orientale.)

Nairobi. — Le maréchal Idi Amin Dada a lancé mardi 13 mars un appel à la guerre contre « *les agresseurs tanzaniens, les mercenaires et les traîtres ougandais payés par les impérialistes, les sionistes et les racistes* ». Inaugurant, à Kampala, la troisième conférence annuelle de la Banque islamique de développement pour l'Afrique, le président a demandé aux délégués de plus d'une vingtaine de pays d'investir dans son pays. Accusant Israël de complicité avec la Tanzanie, il a assuré que des Palestiniens se battaient en Ouganda aux côtés de ses propres troupes.

Les informations sur la situation militaire sont contradictoires. Dans le sud-ouest, occupé par des forces tanzaniennes depuis fin février, les rebelles lèveraient des milices. A Jinja, deux ministres du maréchal ont lancé de « *sévères avertissements aux saboteurs* ».

Enfin, selon le ministre rwandais de l'économie, Kampala se serait engagé à tenter de dégager les camions de ravitaillement bloqués par les combats en Ouganda. Depuis trois semaines, l'économie rwandaise est menacée, car son commerce extérieur transite par l'Ouganda et le Kenya. — J.-C. P.

Tchad

A LA CONFÉRENCE DE KANO

Tous les dirigeants sont d'accord pour préserver l'unité du pays

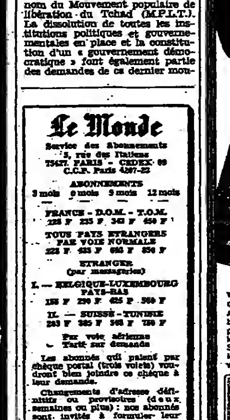
La conférence de Kano (au Nigéria) consacrée à la recherche d'une solution du problème tchadien, a permis de dégager un point de convergence entre les représentants des diverses tendances politiques tchadiennes. Toutes les parties concernées ont exprimé leur volonté commune de sauvegarder l'unité du pays et de demeurer intransigeantes sur le respect des frontières issues de la décolonisation. Personne n'a mis nommément en cause la Libye, mais l'ombre de l' « occupation » de la bande d'Aouzou (à la frontière tchado-libyenne) a pesé sur les discussions.

Un appui de taille a été apporté aux thèses nationalistes tchadiennes par le général Olusegu Obasanjo, chef du gouvernement nigérian, qui dans son allocution d'ouverture s'est également prononcé pour la « *préservation de l'unité du Tchad* ». Et ce, en présence de M. Trikki, ministre libyen des affaires étrangères, qui siège avec les représentants du Cameroun, du Niger, du Nigéria et du Soudan.

M. Hissène Habré a, pour sa part, demandé la dissolution de tous les organes politiques et de toutes les institutions administratives et militaires, la formation d'un gouvernement de sauvegarde nationale comprenant toutes les tendances sur la base d'une plate-forme minimale. Le premier ministre n'a pas demandé le retrait des troupes françaises du Tchad. Cette exigence, en revanche, a été formulée par M. Aboubakar Abderramane au nom du Mouvement populaire de libération du Tchad (M.P.L.T.). La dissolution de toutes les institutions politiques et gouvernementales en place et la constitution d'un « gouvernement démocratique » font également partie des demandes de ce dernier mouvement. Quant à M. Goukouni Oueddei, il estime que le départ ds troupes françaises pourrait s'effectuer « *progressivement* ».

M. Abdelkader Yacine, secrétaire général adjoint du « Front de libération national du Tchad originel », dont le leader est le Dr Abba Siddick, a déclaré dans une interview publiée mardi 13 mars par le quotidien algérien *El Moudjahid* : « *La conférence de Kano ne pourra aboutir a aucun résultat réel* » car la France et « *les tendances principalement concernées par la question du Tchad* » n'y sont pas représentées.

M. Yacine a affirmé que l'échec de la conférence sera dû en grande partie à « *l'absence de la France qui encourage cette guerre fratricide et prêche la division de notre peuple en se servant de Malloum et de Habré qui sont tous deux des hommes de la France et sont dévorés par des ambitions personnelles qu'ils font passer avant l'intérêt du pays.* — *(A.F.P.)*





DIPLOMATIE

La visite du président de la République autrichienne consacre l'amélioration des rapports entre Prague et Vienne

De notre envoyé spécial

Prague. — La capitale tchécoslovaque possède désormais une Videnska ulica (rue de Vienne). Elle a été inaugurée officiellement ce mercredi 14 mars par M. Rudolf Kirchschlaeger, le président de la République autrichienne.

La nouvelle peut paraître anecdotique, voire anodine. Mais pour qui connaît les rapports souvent difficiles entre la nation tchèque et les Habsbourg sous la monarchie, et les épreuves qui ont dressé tant de barrières depuis 1945 entre Prague et Vienne, ce geste prend valeur de symbole. Peut-on pour autant parler de réconciliation sincère et véritable ? Ce serait sans doute trop dire. Il est un fait cependant que les relations entre l'Autriche et la Tchécoslovaquie se sont considérablement décrispées depuis environ un an et que le phénomène mérite attention.

La meilleure preuve de ce changement de climat est la visite officielle que fait depuis lundi à Prague M. Kirchschlaeger. C'est la première fois depuis la création de la République tchécoslovaque, en 1918, que le drapeau rouge, blanc, rouge (les couleurs autrichiennes) flotte sur le château de la « ville dorée ». (En 1921, le président Hainisch avait eu des discussions avec Thomas Masaryk, mais les deux hommes s'étaient rencontrés au château de Lany.) Ce séjour fait suite à toute une série de contacts à différents niveaux et notamment à une entrevue, au mois de janvier, entre le chancelier Kreisky et M. Strougal, chef du gouvernement tchécoslovaque, près de Brno.

En ce sens, l'Autriche fait figure de cas un peu particulier. Car, plus de dix ans après l'intervention soviétique contre l'expérience du socialisme à visage humain de M. Dubcek, les visites de chefs d'Etat ou de gouvernement occidentaux à Prague restent toujours aussi peu fréquentes.

La Tchécoslovaquie essaie-t-elle, en acceptant cette politique de rapprochement avec son voisin neutre, de montrer aux autres pays qu'il est possible de relancer avec elle, à condition d'y mettre les formes, des relations plus normales ? L'Allemagne fédérale, pourtant sévèrement tenue à l'œil ici sur le plan politique, s'est déjà engagée sur cette voie, comme l'a montré notamment la visite de M. Husak à Bonn. Et il est vrai qu'un certain désir de dialogue paraît se manifester de la part de la diplomatie tchécoslovaque, sans pour autant qu'il soit encore possible de parler d'une ouverture.

Le voisinage géographique, la volonté du camp soviétique de stabiliser la détente au centre de l'Europe et l'intensité des échanges commerciaux avec le monde de langue allemande jouent en l'occurrence un rôle déterminant. Ce n'est pas un hasard si la République fédérale et l'Autriche sont les deux principaux partenaires économiques occidentaux de la Tchécoslovaquie. L'histoire, dans cette région du monde, a souvent été impitoyable — la visite du président autrichien à l'ancien camp de Theresienstadt l'a rappelé. Mais, si paradoxal que cela puisse paraître, la distance humaine entre Tchèques et Slovaques d'une part, Autrichiens et Allemands d'autre part, n'est pas très grande. La diffusion de la langue allemande en Tchécoslovaquie, voire du tchèque en Autriche, y est sans doute pour quelque chose, ainsi qu'un long passé de coexistence capable de maintenir jusqu'à aujourd'hui, des deux côtés de la frontière, des liens plus forts que les tensions nées des vicissitudes du présent.

MANUEL LUCBERT.



AMÉRIQUES

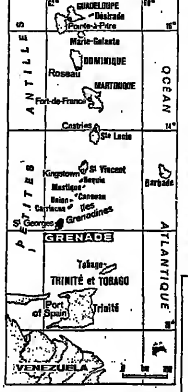
Grenade

Le gouvernement de Sir Eric Gairy est renversé par un coup d'Etat de gauche

Le département d'Etat a confirmé le mardi 13 mars, à Washington, que le gonvernement de Sir Eric Gairy, premier ministre de la Grenade, avait été renversé par nn coup d'Etat. Sir Eric, personnage pittoresque des Caraïbes (il avait notamment lancé une campagne aux Nations unies pour l'étude des soucoupes volantes), se trouvait à New-York mardi an moment où des opposants, conduits par M. Maurice Bishop, se sont emparés du pouvoir.

Sir Eric a déclaré que « quatre-vingts hommes armés de mitraillettes » avaient pris le contrôle de la radio et de l'aéroport, mais a cru pouvoir affirmer que son gouvernement continuait à contrôler la situation. Il semble, en fait, qu'il n'y ait plus guère de résistance à ce conp d'Etat, qui n'aurait fait qu'une seule victime.

Le coup d'Etat des jeunes militants do JEWEL (Joint Endeavour for Welfare, Education and Liberation, Mouvement pour le bien-être social, l'éducation et la libération), le parti de M. Bishop, pourrait donner naissance à un nouveau régime de tendance socialiste dans cette région dominée par le capital étranger, et souffrant d'une dépendance chronique à l'égard des grandes puissances, en particulier les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Canada. Le JEWEL envisage une politique de nationalisations, mettant l'accent sur l'agriculture, et un système de démocratie « à la base », avec des assemblées du peuple.



M. Bishop, un avocat âgé de trente-trois ans, qui rejette le qualificatif de « communiste », a annoncé son intention de demander aux Etats-Unis l'extradition du premier ministre déchn pour lui intenter un procès pour meurtre. En janvier 1974, à la veille de l'indépendance de l'île (colonie britannique depuis 1783), la police avait tué le père de M. Bishop an cours d'une manifestation.

La plupart des cent dix mille habitants de l'île sont probablement heureux de voir la fin du régime répressif de Sir Eric, qui a dominé la Grenade depuis un quart de siècle. En revanche, les dirigeants des îles voisines sont inquiets.

Ils peuvent craindre que les événements de la Grenade n'encouragent leurs propres partis d'extrême gauche à tenter leur chance en exploitant le chômage chronique. Il a suffi de quatre-vingts hommes pour s'emparer des casernes, de la radio et de l'aéroport de la Grenade.

Il reste que les liens entre les dirigeants du JEWEL et Cuba sont faibles, bien que M. Bishop et son adjoint aient été invités à La Havane en mai 1977. Si M. Bishop veut rester au pouvoir jusqu'aux élections libres annoncées, il devra, en outre, composer avec la bourgeoisie conservatrice de l'île. Aux élections de décembre 1976 — *« faussées par Sir Eric »*, selon l'opposition, — le JEWEL avait obtenn 48 % des voix et six des quinze sièges du Parlement.

Brésil

VAGUE DE GRÈVES A SAO-PAULO ET RIO

(De notre correspondant.)

Brasilia. — Alors que le général Figueiredo s'apprête à assumer la présidence de la République, le jeudi 15 mars, les syndicats des deux cent mille métallurgistes des faubourgs industriels de Sao-Paulo ont entamé le 13 mars une grève générale illimitée. La veille, les quatre-vingt mille enseignants des écoles primaires et secondaires de l'Etat de Rio-de-Janeiro avaient eux aussi décidé d'arrêter le travail pour des revendications de salaires.

Le mouvement déclenché à Sao-Paulo illustre les mutations rapides qui affectent le monde du travail. Si les petits syndicats de l'intérieur de l'Etat, toujours sous l'influence des vieux dirigeants, ont accepté les propositions présentées par les employeurs dans le cadre des négociations collectives en cours, telle n'a pas été l'attitude des grandes organisations de travailleurs des faubourgs de Sao-Paulo, conduites par les principaux chefs de la nouvelle génération syndicale, tels MM. Luis Inacio Da Silva (« Lula »), de Sao-Bernardo, et Benedito Marcilio, de Santo-André. Ce sont déjà les métallurgistes de la région de Sao-Paulo qui avaient dirigé les grandes grèves en mai.

Les revendications des travailleurs portent d'abord sur le montant du réajustement du salaire annuel. Le problème est d'antant plus complexe que les indices de hausse du coût de la vie du gouvernement sont contestés par les syndicats. Autre point délicat : la demande d'extension de la stabilité de l'emploi, actuellement reconnue seulement aux dirigeants et aux délégués syndicaux d'entreprises. Le problème de la défense de l'emploi est d'ailleurs au centre des controverses : les milieux syndicaux craignent que les entreprises ne compensent les hausses de salaires accordées par une rotation accélérée de main-d'œuvre que permet la législation en cours. — Th. M.

Etats-Unis

LE CONGRÈS ADOPTE LES TEXTES RÉORGANISANT LES RELATIONS ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET TAIWAN

Washington *(A.F.P.)*. — La Chambre des représentants des Etats-Unis a voté, mardi 13 mars, par 345 voix cootre 55, le projet de loi réorganisant les relations entre Washington et Taipeh après la reconnaissance du régime de Pékin. Le Sénat a ratifié les mêmes dispositions par 90 voix coutre 6.

Le texte porte, notamment, création d'un « Institut américain » à Taiwan, qui remplira les fonctions de l'ancienne ambassade des Etats-Unis. Il assure qoe toute menace contre la sécurité de Taiwan constituerait un grave sujet de préoccupation pour les Etats-Unis. Enfin, le gouvernement américain s'engage à continuer à livrer des armes à Tawan pour assurer sa défense.

Le texte adopté par le Sénat est plus favorable à Taiwan que celui initialement soumis par l'administration, mais les amendements les plus radicaux, qui visaient, uotamment, à maintenir une certaine reconnaissance officielle au régime de Taiwan, ont été rejetés.

EUROPE

Grande-Bretagne

APRÈS LES RÉFÉRENDUMS DE DÉVOLUTION EN ÉCOSSE ET AU PAYS DE GALLES

M. Callaghan tente d'éviter la chute de son gouvernement

De notre correspondant

Londres. — Dix jours après les référendums au Pays de Galles et en Ecosse, M. Callaghan n'a encore pris aucune décision sur la suite à donner au verdict des urnes. A s'en tenir à ses récentes déclarations aux Communes, le premier ministre entend utiliser an mieux un délai de réflexion « de quelques semaines » avait de choisir entre diverses possibilités. La loi lui interdit de soumettre aux Communes et à la Chambre des lords un décret annulant la législation sur la dévolution des pouvoirs, massivement rejetée par les électeurs gallois, approuvée par les électeurs écossais, mais à une faible majorité n'atteignant pas le pourcentage de 40 % requis pour la mise en vigueur de la réforme constitutionnelle (*le Monde* des 1er et 4-5 mars). En revanche, la loi ne fixe aucune date limite pour passer à l'action théoriquement, M. Callaghan pourrait mettre la législation écossaise au « réfrigérateur » cependant qu'une conférence de tous les partis étudierait une législation de substitution.

Malheureusement, cette formule, souhaitée par M. Callaghan parce qu'elle ajournerait le débat parlementaire, se heurte à l'opposition des conservateurs, qui insistent sur le rejet préalable de la législation écossaise, ainsi que des « dissidents » hostiles à la dévolution de son propre parti. A défaut, le gouvernement espère écarter la menace d'une crise en négociant avec les nationalistes écossais un accord qui serait acceptable par les travaillistes hostiles.

Quelle est la majorité qui doit être considérée en priorité : celle du tiers de l'électorat ayant voté pour la réforme, ou celle des deux tiers qui n'en ont pas voulu, soit en votant contre, soit en s'abstenant ? Est-il possible de promouvoir une réforme constitutionnelle majeure n'ayant reçu l'approbation que d'un tiers de l'électorat ? Mais peut-on ignorer, d'autre part, les vœux d'une majorité sans stimuler le ressentiment historique des nationalistes, des travaillistes et des syndicalistes écossais, toujours prompts à dénoncer les *« trahisons »* et les *« coups bas »* de ces *« gens du sud de la frontière qui veulent imposer leurs solutions à la fière Ecosse »* ?

Ce choix difficile incombe d'abord au gouvernement, puis au Parlement. M. Callaghan est évidemment motivé par des raisons tactiques à court terme, afin d'assurer sa survie parlementaire. Mais il doit tenir compte des perspectives à long terme. Les analyses du scrutin écossais établissent que les deux tiers des électeurs ouvriers et plus des deux tiers des jeunes électeurs ont voté « oui ». Or ce sont justement ces catégories qui assurent au Labour ses fortes positions en Ecosse, ce fameux « bastion » écossais qui lui est d'autant plus nécessaire qu'il s'attend à des pertes sévères en Angleterre même. C'est pourquoi M. Callaghan a déjà réaffirmé l'engagement du gouvernement et du parti travailliste d'appliquer la réforme constitutionnelle, sous une forme ou sous une autre. C'est ce que vient de répéter le secrétaire général du parti, M. Haiward, aux travaillistes écossais. La dévolution n'est pas morte, a-t-il dit en substance, et si elle n'a pu aboutir maintenant, le parti continuera ses efforts au cours de la prochaine législature.

Dans l'immédiat, M. Callaghan espère convaincre les nationalistes écossais qu'il n'est pas dans leur intérêt de provoquer la chute du gouvernement, car celle-ci serait suivie d'une consultation générale à un moment favorable aux conservateurs, dont le leader, Mme Thatcher, est résolument hostile au principe même de la dévolution. Mais les députés nationalistes gallois, de leur côté, ont annoncé qu'ils demanderaient un vote de confiance si, d'ici à la fin du mois, le gouvernement n'avait pas demandé aux Communes de se prononcer.

Les conservateurs se rendront-ils pour s'associer à leurs adversaires et faire tomber le gouvernement ? Ils se sentent suffisamment assurés de la victoire, il est vrai, pour ne plus se préoccuper exagérément de la date des élections. Plus vraisemblablement, Mme Thatcher préférera livrer la bataille décisive sur le terrain de son choix, par exemple le budget, et seulement quand elle aura la certitude de l'emporter.

Le scénario le plus probable est une opération en deux temps. M. Callaghan soumettrait d'abord aux Communes le décret d'annulation sans imposer la discipline de vote aux travaillistes. Dans ces conditions, une quarantaine de députés « dissidents » travaillistes rejoindront les conservateurs et les unionistes de l'Ulster pour annuler la législation écossaise ; ensuite, M. Callaghan espère surmonter l'obstacle décisif d'un vote de confiance, qui aurait seulement lieu après Pâques. Selon l'arithmétique parlementaire, le gouvernement minoritaire peut compter sur 310 voix (306 travaillistes, 2 travaillistes écossais, 2 députés catholiques de l'Irlande du Nord), face à une coalition réunissant 318 voix (281 conservateurs, 13 libéraux, 11 nationalistes écossais, 3 nationalistes gallois, 10 unionistes de l'Ulster). Le gouvernement ne peut perdre que si les trois petits partis nationalistes votent en bloc avec les conservateurs. Or les députés de l'Ulster sont divisés, et M. Powell a plus d'intérêt à maintenir en place un gouvernement dont il attend de nombreux avantages, à commencer par une loi augmentant la représentation parlementaire de cette province. M. Callaghan se trouve ainsi contraint à une alliance déplaisante avec les éléments les plus réactionnaires du pays. Nombreux sont les députés travaillistes, notamment dans l'aile gauche, qui se demandent si ce n'est pas payer trop cher la survie du gouvernement.

HENRI PIERRE.

Le livre « Demain, l'Espagne républicaine » est interdit en France

L'interdiction à l'importation en France du livre *Demain, l'Espagne républicaine* (1), édité en 1978 au Canada, suscite de nombreuses réactions de protestation. La Ligue des droits de l'homme estime que cet ouvrage *« ne trouble pas l'ordre public »* et *« devrait être porté à la connaissance de l'opinion publique française »*. Une conférence de presse doit avoir lieu ce mercredi 14 mars au siège parisien de la Ligue, sous la présidence de M. Daniel Mayer.

Demain, l'Espagne républicaine relate les débats d'août 1977 sur le plateau du Larzac qui réunissaient des militants de gauche et d'extrême gauche de plusieurs pays européens (*le Monde* du 20 février). Ecrit en français, il n'a trouvé d'éditeur qu'au Canada. Il est donc soumis à la réglementation sur les *« publications étrangères »*. Le stock destiné au public français a été bloqué le 19 octobre dernier au Havre par la police des frontières.

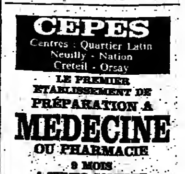
Le ministère de l'intérieur, par une décision administrative en date du 5 mars, n'a pas donné l'*« autorisation d'introduire »* l'ouvrage en France. On se refusait, le mardi 13 mars, au ministère de l'intérieur, à indiquer les raisons de cette interdiction de fait. Les publications étrangères sont soumises à l'article 14 de la loi sur la presse du 29 juillet 1881.

Ces dispositions très restrictives laissent cependant une grande liberté à l'administration ainsi que l'ont montré plusieurs affaires identiques ces dernières années. Il est vraisemblable que le ministère des affaires étrangères a été « consulté » par la direction de la réglementation et du contentieux au ministère de l'intérieur, mais la décision finale appartient au seul ministre de l'intérieur.

Le stock bloqué au Havre doit être retourné au Canada si l'attitude officielle n'est pas modifiée. Le ministère de l'intérieur s'est gardé une « porte de sortie », en évitant de recourir à un « arrêté » et en utilisant la simple « décision administrative ».

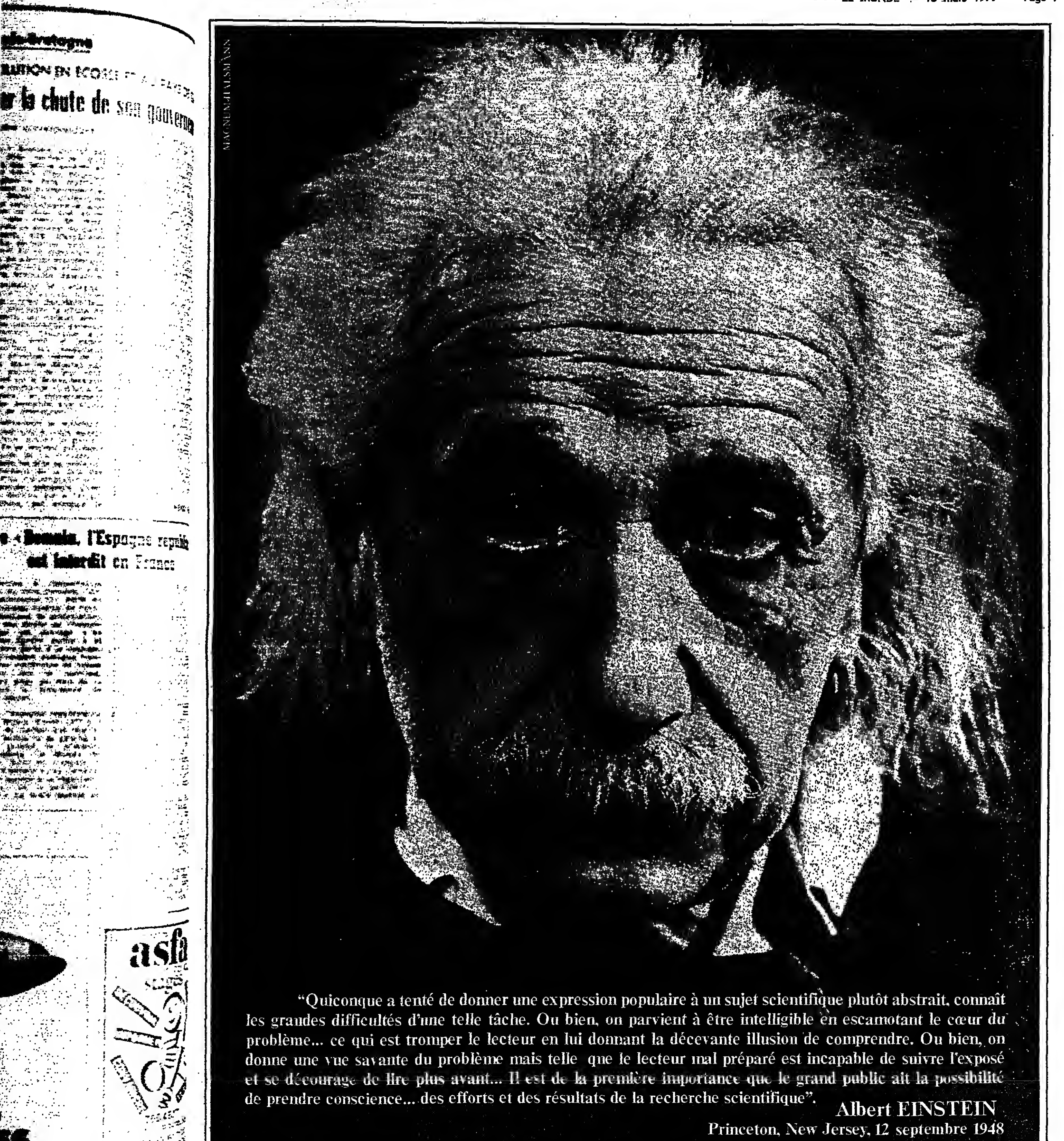
(1) *Demain, l'Espagne républicaine* devait être distribué par le Comité unitaire de solidarité avec les peuples d'Espagne (CUSPE), 9, rue Morand, 75011 Paris.





هكذا من الاصل

هكذا من الاهمال



Le Monde

politique

LA SESSION EXTRAORDINAIRE

La motion de censure du P.S. emprunte au R.P.R. et au P.C.

La motion de censure du groupe socialiste auquel sont apparentés les députés radicaux de gauche est ainsi rédigée :

« *Notre pays se débat actuellement dans une situation morale, économique et sociale grave qui peut, à tout moment, devenir tragique.*

» *La politique du gouvernement Giscard - Barre aggrave cette situation en choisissant délibérément d'accepter pour la France toutes les conséquences de la restructuration du capitalisme multinational. Notre pays connaît un chômage dramatique, comme jamais dans le passé. La croissance économique est quasi stoppée. L'inflation persiste. Les licenciements et les faillites se multiplient. La sidérurgie est en voie de démantèlement. Des régions entières sont sinistrées.*

» *Il est temps de changer de politique et d'ouvrir un autre avenir à la France.*

» *Pour ces raisons, les députés soussignés proposent à l'Assemblée nationale de censurer le gouvernement, conformément à l'article 49, alinéa 2 de la Constitution.* »

La première phrase de ce texte reprend celle que M. Chirac avait écrite dans sa lettre aux présidents des groupes de l'Assemblée nationale pour les inviter à réclamer une session extraordinaire. La motion socialiste reprend aussi certaines formulations de celle qui a été présentée par les députés communistes (*le Monde* daté 4-5 mars) : « *Un chômage dramatique comme jamais dans le passé (...) La croissance économique est quasi stoppée.* »

Le P.S. est d'accord « avec M. Helmut Schmidt »

La censure communiste se fonde aussi sur le plan Davignon relatif à la sidérurgie, sur la mise en cause de l'indépendance de la France par l'intégration dans le bloc européen et atlantique, sur l'acceptation de l'hégémonie économique et politique de l'Allemagne de l'Ouest sur l'Europe occidentale et sur l'élargissement du Marché commun. Les communistes ont refusé d' « *édulcorer* » leur motion de censure en négociant un texte commun comme l'avaient proposé les socialistes. M. Ballanger, président du groupe communiste, avait estimé qu'en ce qui concerne l'Europe et la sidérurgie le P.S. est d'accord « *avec Helmut Schmidt tout comme l'est Giscard d'Estaing* ».

Personne n'a le droit de nous donner des leçons de gaullisme

déclare M. Claude Labbé (R.P.R.)

Est-ce un effet de sa toute nouvelle promotion — elle date du 6 mars — aux fonctions de conseiller politique du R.P.R. ? M. Claude Labbé, président du groupe gaulliste à l'Assemblée nationale pour sa première conférence de presse en cette double qualité, mardi 13 mars a, en tout cas, fait preuve d'une toute nouvelle fermeté dans le ton comme dans le fond, que n'aurait désavouée ni M. Chirac ni son prédécesseur M. Yves Guéna, lorsqu'il pratiquait l'anti-giscardisme.

M. Labbé, rendant compte des travaux du bureau du groupe parlementaire R.P.R., a en effet lancé avec indignation : « *Personne n'a le droit de nous donner des leçons de gaullisme.* » Il venait de réfuter chacune des réserves que M. Giscard d'Estaing avait exprimées dans sa lettre à M. Chaban-Delmas à l'occasion de la demande de convocation du Parlement en session extraordinaire.

Ces réserves avaient été reçues par les élus R.P.R. comme autant de reproches adressés directement à M. Jacques Chirac. M. Labbé, au nom du bureau du groupe, s'est affirmé solidaire du président du mouvement et il s'est fait son défenseur au point d'affirmer que le projet de convocation du Parlement avait été évoqué entre lui-même, M. Chirac et M. Guéna, avant les journées de la Guadeloupe, où l'on avait pourtant cru comprendre que M. Labbé n'en avait été informé que par un appel téléphonique impromptu du maire de Paris. Le secret avait sans doute été bien gardé !

M. Labbé, comme il l'a dit, a voulu surtout faire « *tomber les arguments* » du président de la République et dénoncer ses « *accusations* ». Ainsi, la comparaison faite par M. Giscard d'Estaing avec le précédent de 1960 lui paraît tout à fait déplacée : les trois cent quinze députés d'aujourd'hui n'ont pas agi sous « *une pression extérieure au Parlement, émanant d'une organisation syndicale* ».

Au reproche de l'inutilité de la session extraordinaire, le président du groupe R.P.R. a répondu en affirmant que depuis cette initiative « *la situation, qui était bloquée, semblait se dégeler* » et il a cité le cas de la sidérurgie, « *où la concertation a pris le pas sur la violence* », de la S.F.P. et même de l'ensemble du pays, où « *la situation est un peu plus décrispée* ».

Sévère aussi à l'égard de la gauche, M. Claude Labbé a dénoncé l'opposition qui, « *avec ses deux motions de censure, est incapable d'adopter une attitude commune d'opposition à l'égard du gouvernement et qui serait bien en peine de prendre les rênes du pouvoir* ».

Il a indiqué que le groupe R.P.R. envisageait de ne pas déléguer d'orateur à la tribune lors du débat sur les motions de censure, précisant que ses membres seraient symboliquement présents dans l'hémicycle « *par courtoisie* ».

Pour étouffer les divergences qui peuvent exister au sein du R.P.R., M. Labbé a minimisé le sens de la démission de M. Yves Guéna assurant que ses raisons étaient personnelles et ajoutant : « *A aucun moment il ne m'a semblé qu'Yves Guéna avait lié sa démission à la convocation du Parlement. Il a approuvé cette décision et a signé dans les premiers cette demande.* » Mais M. Labbé s'est gardé d'évoquer la lettre aux militants R.P.R. de Dordogne que M. Guéna avait diffusée (*le Monde* du 14 mars) et qui avait provoqué parmi ses collègues beaucoup d'étonnement et parfois de la réprobation, ce geste étant jugé comme une attaque à retardement contre M. Chirac. Certains cependant estimaient, en privé, que ses griefs étaient fondés.

M. Guéna, qui devait être présent à l'Assemblée nationale mercredi, se défend cependant d'avoir voulu « *affaiblir Jacques Chirac* ». Il souhaite, affirme-t-il, que le R.P.R. retrouve un « *nouvel élan* », mais estime que le président du mouvement devrait pour cela « *changer ses méthodes et son entourage* ». M. Labbé n'a pas évoqué non plus le cas des trente-neuf députés R.P.R. qui n'ont pas signé la demande de convocation.

Le nouveau conseiller politique du R.P.R. a surtout voulu adopter avant la session du Parlement une attitude ferme et souligner ce qui unit les gaullistes plutôt que ce qui les trouble. — A. P.

LES TRENTE-NEUF R.P.R. QUI N'ONT PAS SIGNÉ LA DEMANDE

Trente-neuf députés R.P.R. sur cent cinquante-cinq n'ont pas signé de demande de convocation du Parlement en session extraordinaire. Parmi eux, trois ont adressé leur demande au-delà du délai légal : MM. Braun (Vosges), Brial (Wallis et Futuna), César (Gironde) ; huit ont fait savoir leur désaccord politique avec la proposition de M. Chirac : MM. Bonhomme (Tarn-et-Garonne), Edgar Faure (Doubs), Guichard (Loire-Atlantique), La Combe (Maine-et-Loire), Marie (Pyrénées-Atlantiques), Nungesser (Val-de-Marne), Rufenacht (Seine-Maritime), Sourdille (Ardennes).

Vingt-huit n'ont pas précisé leurs raisons ; MM. de Bénouville (Paris), Bonvilliers (Cher), Chaban-Delmas (Gironde), Chasseguet (Sarthe), Cressard (Ille-et-Vilaine), Dassault (Oise), Deniau (Loiret), Mme Dienesch (Côtes-du-Nord), MM. Dhinnin (Nord), Donnadieu (Tarn), Druon (Paris), Dubreuil (Cher), Eymard-Duvernay (Seine-et-Marne), Forens (Vendée), Gérard (Finistère), Hamelin (Rhône), Le Douarec (Ille-et-Vilaine), Massoubre (Somme), Maximin (Guadeloupe), Moulle (Cher), Pailler (Sarthe), Camille Petit (Martinique), Poujade (Côte-d'Or), Pringalle (Nord), Ribes (Yvelines), Riviérez (Guyane), Thibault (Indre) et Voisin (Indre-et-Loire).

*

Un député apparenté socialiste, M. Aimé Césaire (Martinique) n'a pas non plus signé la demande.

M. MÉDECIN ABSENT

M. Jacques Médecin, député (U.D.F.) des Alpes-Maritimes, a annoncé mardi 13 mars qu'il n'assisterait pas à la session extraordinaire.

Le maire de Nice, qui sollicite le renouvellement de son mandat de conseiller général, retient de la lettre de M. Giscard d'Estaing à M. Chaban-Delmas (*le Monde* du 13 mars) que « *seuls ceux qui ont demandé la réunion de l'Assemblée doivent se faire un devoir d'honneur d'assister aux séances* ». Il entend donc poursuivre sa campagne électorale au niveau local, tout en précisant qu'il ne conteste pas le bien-fondé de l'initiative prise par la majorité des députés.

LE NOMBRE DES CHOMEURS INDEMNISÉS A AUGMENTÉ DE PRÈS DE 25 % EN UN AN

Le nombre des chômeurs secourus a augmenté de 2,9 % de janvier à février, indiquent les statistiques de l'UNEDIC. Il est en effet passé de 746 862 à 768 610. En un an, cet accroissement est de 24,6 % (617 038 chômeurs indemnisés en février 1978). Parmi eux, 183 650 percevaient, le mois dernier, l'allocation supplémentaire d'attente (90 % du salaire brut antérieur en cas de licenciement pour raisons économiques), en augmentation de 18,3 % par rapport à février 1978.

هكذا من الاصل

DU PARLEMENT

Choisir les vrais remèdes

(Suite de la première page.)

Les milieux politiques n'y voient apparemment pas beaucoup plus clair. Le tableau des *« propositions des grands partis pour réduire le chômage »* qu'a récemment publié *le Monde* (1) est révélateur de l'état de désarroi dans lequel une crise de nature apparemment mystérieuse a plongé le plus grand nombre des esprits : aucune n'apporterait de solution positive à la crise, mais la plupart — il faut ici le souligner — iraient au contraire directement à l'encontre de l'objectif poursuivi parce qu'elles entraveraient ou alourdiraient le fonctionnement de notre économie à l'heure où celle-ci, précisément, se trouve confrontée — dans de bien mauvaises conditions — au plus grand choc concurrentiel de son histoire.

Car telle est, en effet, la nature de la crise actuelle, crise de productivité et d'innovation qui, pour la première fois, place notre économie en concurrence directe avec l'ensemble des pays du monde.

Lorsque le président Pompidou accepta l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun avant que l'Europe continentale eût accompli son unité monétaire, il prit le risque d'ouvrir sur le monde entier des économies nationales — et en particulier la nôtre — qui n'avaient pas achevé leur mutation. Sans doute aurait-il fallu inverser l'ordre des urgences. Le général de Gaulle, dernier président du conseil de la IVe République, avait bien compris, sitôt son retour au pouvoir, ce danger : alors que la lutte *sournoise entre la grande* zone de libre-échange, prônée par Londres, et la petite Europe des Six se poursuivait depuis de très nombreux mois, il mit fin sans ménagement, dès septembre 1958, aux espérances britanniques au cours d'une passe d'armes brillante et décisive, conduite de main de maître au château de la Muette par son ministre des affaires étrangères. Il devait en résulter pour la France quinze années de prospérité incontestable et de progrès économique sans précédent, si ce n'est peut-être sous le Second Empire.

Mais on ne transforme pas en une demi-génération un pays de vieille tradition comme le nôtre, et nous étions d'autant moins prêts à nous ouvrir sur le monde que, pendant cette période, nous n'avions pas su éviter certaines aventures industrielles fort coûteuses et que nous avions sottement négligé bien des marchés « grand public ». Il y a une certaine naïveté, de la part de nos compatriotes, à s'étonner aujourd'hui des affaires Lip, Manufrance, de la crise des chantiers navals ou de celle de la sidérurgie, alors que la plupart d'entre nous veulent faire leur marché sur la planète entière, acheter des motos ou des « chaînes » japonaises, des berlines allemandes, des machines à calculer venues tout droit de Singapour, écouter demain des enregistrements « numériques » hollandais, etc.

Innovation et concurrence

Devant cette avalanche de produits nouveaux, reconnaissons franchement que nous sommes loin non seulement d'avoir le monopole de l'innovation, mais encore de bénéficier dans ce domaine d'une balance fortement positive.

Il en va de même, hélas ! dans le secteur des matières premières : nous n'avons ni pétrole, ni charbon, ni or, ni chrome, et, face à l'irrésistible montée des pays du tiers-monde détenteurs des richesses du sous-sol, nous nous trouvons moins bien placés que certains de nos voisins pour pratiquer le troc avec eux.

Et le coût de la main-d'œuvre française, de bonne qualité certes, mais exigeante, bien rémunérée en général, fortement assurée, dotée de longues vacances, est plus élevé que dans bien des pays aujourd'hui en mesure de nous concurrencer en Europe, de nous concurrencer en Europe, en Asie, en Europe de l'Est, demain sans doute en Amérique du Sud.

On met parfois en cause les « multinationales », monstres sans entrailles et sans patrie, ayant pieds et têtes en tous pays, arbitrant sans cesse au gré de leurs intérêts égoïstes leurs achats de matières premières, l'implantation de leurs usines, l'organisation de leurs marchés, etc. Mais c'est oublier que l'ouverture progressive des frontières économiques, le formidable développement des télécommunications, de l'informatique et de l'avion cargo à réaction ont mis aujourd'hui ces pratiques à la portée de toutes les entreprises bien organisées, qu'elles soient grandes ou moyennes, parfois même petites. La merveilleuse industrie photographique allemande de l'après-guerre, proche encore de l'artisanat, a émigré vers le Japon, les découvertes californiennes de Silicium Valley sont exploitées à Tokyo, à Singapour ou à Séoul. Des composants électroniques préparés en France sont envoyés par avion en Extrême-Orient pour un travail de montage qui serait trop onéreux chez nous, puis réexpédiés vers l'Europe. Vouloir entraver ce *mouvement serait* non seulement vain aujourd'hui mais également nuisible en raison du trouble qui en résulterait pour les industries d'amont et d'aval.

Notre *situation concurrentielle* est donc plus difficile que le pays ne le croit, que les hommes politiques ne le disent. L'excédent de notre balance des paiements de 1978, dû à la pause des prix mondiaux du pétrole, à la baisse du dollar, à des exportations exceptionnelles de produits agricoles vendus à des prix de dumping, contribue lui aussi à entretenir un fallacieux sentiment de sécurité. C'est pourquoi M. Barre a raison de mettre en garde l'opinion contre tout dérapage de notre commerce extérieur. Devant l'irrésistible montée des prix de l'énergie qui résulte de la crise politique mondiale, nous sommes assurément moins bien placés que d'autres Européens : la Suisse, irremplaçable intermédiaire monétaire et agent d'affaires international, l'Allemagne, forte de sa productivité et de son sens de l'innovation, la Grande-Bretagne même, longtemps homme malade de notre continent, mais riche désormais d'un pétrole qu'elle se garde bien de mettre dans la corbeille de l'Europe.

Il serait dérisoire de vouloir résoudre nos problèmes actuels en multipliant le nombre de nos fonctionnaires, donc de nos contrôles administratifs, en réduisant la semaine de travail à trente-cinq heures, en relançant la consommation des ménages. La politique d'investissement elle-même mérite d'être regardée avec circonspection. Investir, certes ! Mais dans quel secteur, sur quels produits, avec quels procédés de fabrication, à l'heure où tout évolue si vite qu'aucune production ne peut être assurée demain de ses débouchés ? Or produire ne suffit pas, il faut produire pour vendre sur des marchés, sur des marchés rentables !

Des atouts sérieux

N'existe-t-il donc alors aucune solution à nos maux ? Ce serait bien méconnaître les chances — et nous en avons — qui sont les nôtres. Dans l'immédiat, et pour ne parler que des secteurs de pointe, nous possédons des atouts sérieux dans l'industrie aéronautique grâce à notre participation dans Airbus, dans l'industrie spatiale — avec la fusée Ariane, — dans l'industrie nucléaire grâce notamment à notre avance indiscutable en matière de surrégénérateurs.

Mais il faut voir plus large et plus loin. Un premier point me paraît évident : l'heure n'est plus au dirigisme de naguère. Dans ce monde mouvant, il faut décentraliser autant qu'on le pourra les décisions économiques au niveau des agents qui sont « au contact ». C'est là une des raisons pour lesquelles je ne crois pas qu'une assemblée politique puisse apporter de solutions de portée générale à des maux trop divers.

Mais on ne saurait davantage s'en tenir à l'intolérable démission du « laissez faire ». Trois axes me paraissent aujourd'hui essentiels : économiser les matières premières et surtout l'énergie, encourager la productivité et l'innovation, accroître la mobilité sociale.

Puisqu'il est réuni, le Parlement s'honorerait d'apporter sa caution à une politique dynamique de l'économie d'énergie que l'opinion n'a pas encore comprise et qui pourrait constituer cependant une contribution majeure à la solution de la crise. Je souhaiterais, pour ma part, que l'Assemblée nationale entende le directeur de l'Agence nationale pour les économies d'énergie et fasse écho à l'œuvre essentielle qu'il poursuit.

On peut, d'autre part, reprocher au gouvernement de s'y être pris un peu tard pour dénoncer, comme il le fait à présent à juste titre, certaines rentes de situation des uns ou des autres. La productivité n'est pas un mythe périmé, c'est aujourd'hui une condition de survie. Elle doit s'accompagner d'une politique audacieuse de l'innovation : aux Etats-Unis, certains frais d'études sont remboursés à 100 %.

La mobilité sociale exige enfin une réforme complète non seulement de notre conception de l'enseignement mais aussi de notre politique du logement et de l'épargne. Le fait de pousser les Français à investir dans l'immobilier a peut-être été bon pour le rond à béton pendant toute une période mais a eu pour effet d'enchaîner de nombreux travailleurs à l'intérieur d'un périmètre trop limité autour de chez eux.

Il n'existe pas de solution miracle à la crise. La solidarité nationale est aujourd'hui, pour tous les Français, un impératif moral. Mais elle ne doit pas aller jusqu'au sacrifice des activités les plus rentables de notre économie, car c'est d'elles que peut venir notre salut. C'est par elles seulement que nous prendrons pied durablement dans l'Europe de demain.

GILBERT GANTIER.

(1) *Le Monde* du 3 mars 1979.

M. Douffiagues critique la proposition de l'U.D.F. d'impôt sur la fortune

M. Douffiagues, député U.D.F. du Loiret, ancien délégué général du parti républicain, publie dans *le Républicain du Loiret*, organe départemental d'information électorale de son parti (numéro de mars), un article dans lequel il critique l'une des décisions adoptées par le dernier congrès de l'Union pour la démocratie française.

Il écrit : *« Faute d'avoir voulu ou pu s'adapter et évoluer en temps utile, l'économie industrielle de la France s'effondre par pans entiers... L'U.D.F., lors de son dernier congrès, a proposé que la solidarité en faveur de ceux qui sont touchés par la crise soit assise sur une taxation des patrimoines supérieurs à 2 millions. Qu'il me soit permis de dire à mes amis U.D.F. que de bons sentiments ne doivent pas conduire à la politique de Gribouille. Ce que je crains qu'ils aient fait...*

» L'impôt sur la fortune était dans l'air depuis quelque temps déjà. Il est pratiquement inopérant et économiquement absurde. Ce n'est pas en rognant le patrimoine que l'on favorisera l'investissement nécessaire. Ce n'est pas en taxant la fortune que l'on incitera à entreprendre.

» Il faut prendre garde à ne pas ajouter à un édifice fiscal déjà vermoulu et inadapté à une économie moderne les charges supplémentaires qui le feront crouler. »

M. Douffiagues conclut : *« Il faut sortir enfin de la fiscalité sanction qui est devenue la nôtre : fiscalité sanction du travail et de l'effort qu'est l'impôt sur le revenu ; fiscalité sanction de l'investissement et de l'épargne, qui sont toutes les formes d'imposition du capital. On pourrait alors s'orienter enfin vers une fiscalité socialement équitable et économiquement dynamique, parce qu'elle s'intéresserait moins à l'argent que l'on gagne qu'à ce que l'on en fait. »*

M. MARCHAIS : l'union reste la condition du changement.

M. Georges Marchais a été interrogé, mardi 13 mars, à Antenne 2, sur la situation au sein de la gauche.

« Nous ne renonçons pas à l'union et il suffit de lire les documents préparatoires à notre congrès, a déclaré le secrétaire général du P.C.F. *Nous disons : l'union reste la condition du changement. L'union reste la condition pour condamner la majorité actuelle, l'union reste la condition pour faire échec aux licenciements, pour imposer les revendications des travailleurs. »*

« Seulement, voilà, a ajouté M. Marchais, *il faut tirer les enseignements de l'expérience que nous venons de vivre. Si le P.S., qui s'est servi de la politique d'union pour se renforcer à notre détriment, a rejeté l'union le moment venu, il faut construire une union nouvelle, suffisamment solide et capable de résister aux épreuves de la lutte des classes.*

» Voilà pourquoi le prochain congrès de notre parti va préconiser et préconise dans sa résolution une voie nouvelle pour construire une unité capable de résister. »

LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU PARLEMENT

L'échec et l'irresponsabilité

(Suite de la première page.)

Et que dire des sondages, qui reflètent régulièrement l'hostilité de l'opinion envers ce gouvernement ? Aujourd'hui, 57 % des personnes interrogées refusent leur confiance à M. Barre « pour résoudre les problèmes qui se posent en France actuellement » ; 80 % estiment inefficace l'action du gouvernement contre la hausse des prix et 85 % jugent de même sa lutte contre le chômage (1).

La cause est donc entendue. La seule question non résolue est de savoir combien de temps encore ce cabinet pourra demeurer en fonctions alors que la majorité des Français lui a retiré sa confiance. La seule question est de savoir si, de la IVe à la Ve République, l'on n'est pas passé du régime de l'instabilité au régime de l'irresponsabilité, où la perte de la confiance ne signifie pas nécessairement la perte du pouvoir.

Sans majorité

La réponse appartient aux députés du R.P.R. Puisque la session extraordinaire, qu'ils demandent après la gauche, peut être l'occasion de mettre en cause la responsabilité du gouvernement.

Cependant, hantés par les excès du régime précédent, les constituants de 1958 ont entouré cette mise en cause de tout un luxe de précautions, dont on comprend bien l'origine, mais qui s'avèrent aujourd'hui excessives.

En effet, quand les députés déposent une motion de censure, seuls sont recensés les votes favorables à cette motion, qui ne peut être adoptée qu'à la majorité des membres composant l'Assemblée nationale. La Constitution range donc automatiquement les absents et les abstentionnistes du côté du ministère. Elle exige le vote formel de 246 députés pour que la censure soit acquise.

Résultat : un gouvernement peut très bien demeurer au pouvoir, même s'il ne trouve pas à l'Assemblée une majorité pour approuver sa politique, tant qu'il ne s'y trouve pas non plus une majorité assez déterminée pour le renverser. C'est, très précisément, le cas du gouvernement Barre avec l'attitude ambiguë du R.P.R.

Son président n'a pas de mots assez durs pour stigmatiser le pouvoir actuel, dont il désapprouve et la politique économique et la politique étrangère. Sur les médias, il multiplie les déclarations de désaccord sur les deux grands enjeux du moment : l'emploi et l'Europe. Mais ces accents martiaux n'ont encore trouvé aucune traduction efficace au Palais-Bourbon.

Le paradoxe est manifeste. Chacune des proclamations de M. Chirac a pour effet — sinon pour objet — de « déstabiliser » le gouvernement et de diminuer son crédit dans le pays. Mais, pourtant, il semble se refuser à censurer ce ministère qu'il ne cesse de condamner et de présenter comme nocif à l'intérêt national. Curieuse logique, qui consiste à toujours accuser sans jamais sanctionner. Et curieux résultat, puisque le R.P.R. se trouve soutenir le gouvernement tout en dénonçant sa politique.

Par le biais d'un artifice constitutionnel, M. Barre risque donc de rester à Matignon, alors que son action est désavouée par trois groupes parlementaires sur quatre, Y compris celui formé par le principal parti de la majorité.

La colère et le désarroi

Il est à craindre que ces jeux parlementaires paraissent singulièrement tactiques et dérisoires au pays, confronté au drame social actuel. Comment comprendrait-il qu'on maintienne au pouvoir une équipe qu'il a lui-même désapprouvée à plusieurs reprises et qui se trouve aujourd'hui décriée par les trois quarts de l'Assemblée nationale ?

En démocratie, il n'y a pas d'autorité sans responsabilité. En démocratie, on ne gouverne pas sans la confiance. Alors, M. Barre croit-il pouvoir gouverner longtemps encore avec la seule confiance de 36 % des Français et de 122 députés U.D.F. (2) ? Avec le seul soutien d'un Français sur trois et d'un député sur quatre ?

Il serait très périlleux de voir l'Elysée et l'Assemblée négliger de traduire effectivement la volonté populaire. Car ce serait ruiner la confiance des Français dans la démocratie représentative et dans son efficacité.

Dans un tel système, le Parlement devrait servir de relais naturel, et parfois d'exutoire. Après tout, la « mise à mort » d'un gouvernement à la Chambre constitue la représentation symbolique de comportements de rejet, qui pourraient, sans cette catharsis, s'exprimer ailleurs avec une violence réelle.

Qu'on y prenne garde : quand les institutions se refusent à traduire la volonté populaire, celle-ci risque d'emprunter d'autres voies. La colère des régions sinistrées par le chômage est peut-être le premier signe d'une explosion que le pouvoir n'aura rien fait pour désamorcer.

Car le pouvoir n'a rien à gagner au blocage des mécanismes de la responsabilité gouvernementale. Ce défaut d'alternance constitutionnelle peut, au contraire, ranimer une opposition extra-parlementaire qu'on croyait résorbée depuis 1968 et remettre en contact direct le pouvoir et la rue.

Dans le climat présent, marqué par « la fureur et le désespoir », privilégier, envers et contre tout, la stabilité gouvernementale n'est pas la marque de la sagesse. C'est celle de l'imprudence.

Finalement, cette recherche de la stabilité à tout prix peut être génératrice de troubles, dont la « démocratie française » ne sortirait pas renforcée. Pourra-t-on, demain, s'en convaincre à la tête de l'Etat ? Il n'est plus urgent d'attendre. Il est urgent d'agir.

R.-G. SCHWARTZENBERG.

(1) Sondage de la SOFRES, publié dans *le Figaro Magazine* du 3 mars 1979.

(2) Cf. le sondage précité : 36 % seulement des personnes interrogées déclarent faire confiance à M. Barre.

LA PRÉPARATION

Savoie : un scrutin à l'issue incertaine

De notre correspondant

Grenoble. — La Savoie risque fort de retrouver, le 25 mars prochain, une assemblée départementale presque identique à celle de 1976, où la gauche qui n'y disposait pourtant que de 17 sièges (13 P.S. et 4 P.C.) sur 34 avait néanmoins accédé à la présidence du conseil général, grâce aux voix de deux conseillers « modérés ». « *L'arithmétique politique est une chose, la situation locale une autre* », explique le président, M. Louis Besson (P.S.), député, qui constate l'existence d'une large « majorité de travail ».

Il n'en reste pas moins que la progression du parti socialiste dans le département apparaît sinon stoppée, du moins ralentie.

Depuis 1973, le P.S. avait conquis les trois sièges de députés, la présidence du conseil général et plusieurs municipalités, dont celle de Chambéry. Mais en mars 1978, il a dû céder un siège de député à la majorité (M. Michel Barnier, R.P.R.) et il aborde aujourd'hui les élections cantonales sur la « défensive ».

Deux des cantons qu'il détient sont menacés, les sortants ne s'y représentant pas : ceux de Bozel et de Pont-de-Beauvoisin. De plus le canton d'Albertville-nord pourrait échapper au P.C. (le sortant, M. Louis Marin-Matholaz se retire) au profit de M. Henri Dujol, maire d'Albertville, favorable à la majorité.

M. Jean-Pierre Cot face au P.C.

Dans le canton de Chamoux, M. Jean-Pierre Cot, conseiller général sortant, n'a qu'un seul adversaire, le candidat communiste, la majorité n'étant pas représentée. « *Elle compense son incapacité par la manœuvre* », observe le député socialiste.

La gauche peut espérer conquérir au moins deux cantons, celui du Châtelard, où elle présente un candidat unique, proche du P.C., M. Edmond Darvey, maire de Lescheraines, et celui de Chambéry-sud-ouest, où huit candidats s'affrontent, dont trois conseillers municipaux, Mme Colette Bonfils (soutenue par le P.S.), MM. Marcel Dupuis (P.C.) et Maurice Meunier (P.S.U.). L'action de la municipalité sera en effet au centre d'une campagne qui intervient après la récente victoire, en 1977, de la liste d'union de la gauche, conduite par M. Francis Ampe (P.S.). Les socialistes ont également une chance de s'imposer dans le canton de Saint-Michel-de-Maurienne face au doyen de l'assemblée départementale, M. Chinal Donat (sans étiquette), conseiller général depuis 1946.

Au total, un scrutin à l'issue incertaine. Mais M. Louis Besson, dont le siège n'est pas renouvelable, peut conserver la présidence, son travail, sa connaissance des dossiers et sa présence active lui ayant valu depuis 1976 le soutien des « modérés » et lui permettant de jouer désormais un rôle important dans la vie politique départementale. En cas de victoire, la majorité aurait beaucoup de mal à lui opposer un adversaire de sa dimension et plus de mal encore à rassembler sur son nom toutes ses voix ainsi que celles des « modérés ». — C. F.

هكذا من الاهمال

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS CANTONALES

Haute-Saône : M. Maroselli se retire

De notre correspondant

Vesoul. — M. Jacques Maroselli a provoqué une surprise, en Haute-Saône, en annonçant qu'il ne se représentera pas aux élections cantonales dans le canton de Luxeuil-les-Bains, où il avait été réélu, en septembre 1973, avec 85,94 % des voix, face à un candidat communiste.

Pourtant, M. Maroselli, maire de Luxeuil, était à la tête de sept conseillers M.R.G. et d'un « divers gauche » dans le conseil général sortant et paraissait en mesure de solliciter, avec une chance de réussite cette fois, la présidence de l'assemblée départementale, à laquelle il avait été candidat, au nom de la gauche, en 1973 et en 1976 (*le Monde* daté 10-11 mars).

Vigilance vis-à-vis du P.S.

M. Maroselli, qui avait échoué dans ses candidatures au Sénat, en 1977, à l'Assemblée nationale et à la présidence du M.R.G., en 1978, assure qu'il ne se retire pas de la vie politique. « *Maintenant*, dit-il, *je serai très à l'aise pour donner des coups. La politique, ce n'est pas forcément gagner.* »

Autrement dit, M. Maroselli sera très vigilant vis-à-vis du parti socialiste (à majorité CERES), qui vise la présidence du conseil général et dont certains membres soupçonnent le maire de Luxeuil de songer à obtenir une place sur la liste U.D.F. pour les élections européennes.

Le P.S. a ses propres difficultés dans le canton d'Héricourt, où le choix de M. Jean-Pierre Michel comme candidat, à la place de M. André Girard, conseiller sortant, a amené ce dernier à se présenter sans étiquette. La fédération socialiste estime que M. Girard s'est « *exclu automatiquement du parti socialiste* ».

Sept conseillers socialistes de la municipalité d'Héricourt, dont M. Girard est le maire, ont donné leur démission pour protester contre son attitude, tandis que les quatorze élus « divers gauche » lui ont renouvelé l'expression de leur confiance. — A. M.

Indre : deux cantons disputés

De notre correspondant

Châteauroux. — Treize sièges sont renouvelables dans l'Indre. Deux cantons seulement appartiennent au chef-lieu du département, Châteauroux, les autres sont en zone rurale. Tous les sortants se représentent, ayant partout face à eux, un candidat communiste. Le parti socialiste présente également un candidat dans chaque canton.

La majorité a pour principal candidat dans le département M. Jean-Paul Mourot (R.P.R.), secrétaire d'Etat à la justice, qui sollicite le renouvellement de son siège, dans le canton de Touron-Saint-Martin où il est élu depuis 1974. Sa réélection semble assurée.

Deux cantons sont susceptibles de basculer : Issoudun-Nord, dont le siège est occupé par M. Maurice Augendre (P.S.), élu en 1973, qui a pour concurrent direct l'ancien conseiller général du canton, M. Julien Saint-Paul (U.D.F.), suppléant du député de la circonscription, M. Maurice Tissandier (U.D.F.-P.R.). A Eguzon, M. René Dauthy, conseiller sortant, élu en 1966, est fortement combattu par un candidat du P.S., M. Fournier, maire d'Eguzon.

Dans le canton de Saint-Gaultier, le ballottage n'est pas exclu: le fils d'un ancien préfet de l'Indre, actuellement directeur du cabinet du ministre des anciens combattants, M. Xavier Heckenroth, porte les couleurs de l'U.D.F. Trois autres candidats, un communiste, maire de Thenay, un P.S.D., un R.P.R., font face au conseiller général sortant M. Joly (P.S.), élu depuis 1961.

Duel P.C. - majorité

La lutte la plus importante se déroulera à Châteauroux-Est, où le siège est occupé par M. Marcel Lemoine (P.C.), ancien député, battu aux dernières élections législatives par M. Aurillac (R.P.R.). Son principal adversaire est M. Jean-François Cazala, qui se présente sans étiquette, mais qui, en fait, est assuré du soutien des partis de la majorité. Toutefois, la réélection de M. Lemoine, ancien maire de Déols, ville de la périphérie de Châteauroux de plus de dix mille habitants, est possible. — M. I.

Corse : l'enjeu est la présidence du conseil régional

Depuis la division de l'île en deux départements, la bataille pour le conseil général ne suscite plus le même intérêt. L'assemblée unique, à la fois conseil général et conseil régional, était jusqu'en 1975 considérée comme un « petit Parlement ». C'est aujourd'hui le conseil régional qui en tient lieu, bien que son effectif (quatorze membres, mais un projet de loi déposé en avril prochain prévoit d'en porter le nombre à vingt) soit réellement dérisoire. Les insulaires ont en effet été constamment attachés à la possibilité d'exprimer les aspirations régionales au niveau d'une représentation territoriale *unique*. *On comprend mieux ainsi* la raison pour laquelle la majorité présidentielle de Corse-du-Sud souligne que le résultat des cantonales sera déterminant pour la conquête de la majorité au sein du conseil régional.

Actuellement la gauche y dispose de sept sièges et les formations de la majorité de sept également. Ces dernières, qui ont bénéficié du résultat des élections législatives (quatre élus R.P.R.), souhaitent marquer que le règne de la gauche au conseil régional s'achève.

Les assemblées départementales ne devraient pas changer de président : *M. Jean-Paul de Rocca-Serra* (R.P.R.), député, maire de Porto-Vecchio, devrait conserver la présidence du conseil général de la Corse-du-Sud, et M. François Giacobbi (M.R.G.), sénateur, celle de la Haute-Corse.

En revanche la majorité de gauche au conseil régional doit être renversé : huit sièges iront aux formations de la majorité, six aux formations de la gauche. Il suffira pour cela que le conseil général de la Corse-du-Sud ne renouvelle pas le mandat de son seul conseiller régional d'opposition, M. Noël Sarrola, radical de gauche. Il est évident qu'elle ne s'en privera pas.

PAUL SILVANI.

Haute-Corse : à gauche, pas de cadeaux

De notre correspondant

Bastia. — Bastia, qui avait été à l'avant-garde de la gauche en réalisant l'union dès 1965, offre aujourd'hui un visage bien différent.

Depuis les élections municipales de 1971, la *gauche* y donne le spectacle permanent de ses divisions. Le fossé s'est élargi lors des élections municipales de 1977 et le dernier scrutin législatif n'a rien arrangé.

D'un côté, les radicaux de gauche et les communistes se partagent le pouvoir municipal. De l'autre, les socialistes reprochent à leurs anciens partenaires de perpétuer « *le système des clans qui engendre la confusion des idées et ne permet pas une libre expression de la démocratie* ». Les socialistes aspirent à une clarification politique et entendent « *promouvoir une vraie gauche* » en Corse. Pour ces élections cantonales, ils subordonnent leur éventuel désistement en faveur du candidat le *mieux placé* de la gauche à un accord politique. Ils ont des candidats dans la plupart des cantons, mais c'est à Bastia que leur position est la plus significative. Dans le premier canton, le conseil municipal, le M.R.G. et le P.C.F. font cause commune et soutiennent M. Pierre Giudicelli, conseiller communiste sortant. Dans le troisième canton en revanche, il y a un candidat du M.R.G. et un candidat du P.C.F., et chaque formation soutient le sien contre le socialiste sortant, M. Jean *Marchioni*.

Bien entendu les socialistes ne se font pas faute de dénoncer cette différence d'attitude d'un canton à l'autre, et ils la tiennent pour une mesure d'hostilité exclusivement dirigée contre eux. A cela, leurs ex-partenaires répondent que les socialistes n'ont rien fait pour faciliter les négociations.

Si la gauche est divisée, la majorité présidentielle offre l'image — au moins apparente — d'une famille unie : dans les deux cantons bastiais, les diverses formations pro-gouvernementales se sont mises d'accord pour présenter un candidat unique. Il s'agit dans le premier canton de M. Marie-Jean Vinciguerra, (P.R.), chargé de mission au ministère de l'éducation, candidat aux dernières législatives, et dans le troisième canton de M. Jean *Marzocchi*, suppléant de M. Pierre-Paul Giacomi, député (R.P.R.) de Bastia et vainqueur de M. Vinciguerra dans la course à *la* députation.

Mais on affirme ici que la bataille des législatives est oubliée, *et l'on* célèbre volontiers l'unité retrouvée. En tout état de cause, dans un canton comme dans l'autre, le scrutin devrait être serré ; une *surprise* n'est *pas* impossible.

Le reste du département devrait être *placé sous* le signe de la stabilité. A noter cependant un autre canton difficile pour la gauche : celui de Conca d'Oro, où le conseiller sortant, M. Marcel Feydel (M.R.G.), aura fort à faire pour conserver son siège également convoité par M. Louis Dominici (U.D.F.), inspecteur général au ministère de l'environnement. — T. G.

Corse-du-Sud : l'imbroglio ajaccien

De notre correspondant

Dans ce département, les formations de la majorité présentent dans les dix cantons soumis au renouvellement un front unique. Sauf pourtant dans le quatrième canton d'Ajaccio, où le Centre national des indépendants (CNIP), mécontent des accords passés entre la coalition municipale des bonapartistes et du R.P.R. d'une part, et d'autre part M. José Rossi, conseiller sortant (U.D.F.-P.R.) qui l'avait durement combattu, soutient la candidature du *conseiller municipal bonapartiste* dissident M. Pierre-Simon Miniconi. Dans ce canton où le Mouvement des radicaux de gauche et le P.C. présentent en commun la candidature de M. Hyacinthe Pancrazi (qui conduisait la liste d'union de la gauche à Ajaccio en 1977), les militants R.P.R. sont généralement aux côtés de M. Miniconi. *Le ballottage paraît certain*, et le duel Rossi-Pancrazi au second tour retient depuis plusieurs semaines l'attention.

Engagé aux côtés de M. Pancrazbi dans le quatrième canton, M. Nicolas Alfonsi, maire de Piana, *ancien député*, l'est également aux côtés d'un autre « divers gauche » dans le troisième canton, M. Charles Cantinelli, alors qu'il soutient dans le premier la candidature du socialiste M. Pierre Bessière.

Autre canton où le ballottage paraît certain, celui de Bastelica. M. Xavier Seta, radical de gauche, conseiller sortant, ne demande pas le renouvellement de son mandat. La gauche semble pouvoir conserver le siège si M. Pierre Porri, maire de Bastelica, sans étiquette, devance M. Jean-Baptiste Casalta, communiste, maire de Tolla.

Dans les autres cantons, l'élection sera vraisemblablement acquise dès le premier tour, au bénéfice des sortants. A Deux-Sevi (M. Nicolas Alfonsi) ; Zicavo (M. Marcel Francisci, R.P.R.), Levie (M. Louis-Ferdinand de Rocca-Serra, R.P.R.), Olmeto (M. Jean-Dominique Cesari, radical de gauche) ; Porto-Vecchio (*M. Jean-Paul de Rocca-Serra*, député R.P.R.).

A Bonifacio, M. Xavier Serafino, *U.D.F., maire du chef*-lieu, devrait l'emporter, M. Michel Ferdani, P.S., ne demandant pas le renouvellement de son mandat.

Enfin, MM. Raphael Baldocchi et Pierre Predali, conseillers sortants bonapartistes à Ajaccio I et *Ajaccio III, devraient être réélus* au premier tour. Mais une surprise n'est pas exclue ici ou là. Il est également à noter qu'à l'inverse de ce qui se passe en Haute-Corse, le P.C. présente partout des candidats. — P.S.

PRÉCISIONS

● LOIRE-ATLANTIQUE. — Le conseil général comprend cinquante-trois sièges et non trente-trois comme une « coquille » nous l'a fait écrire dans *le Monde* du 14 mars.

● OISE. — Le candidat du P.C. dans le canton de Crépy-en-Valois est M. Gilles Masure, trente-deux ans, professeur de philosophie, et non M. Licio Cavicchi, comme nous l'avons indiqué par erreur, ce dernier étant candidat dans le canton de Pont-Saint-Maxence, dont le conseiller sortant est M. Gérard Palteau (P.S.) (*le Monde* du 6 mars).

● SEINE-MARITIME. — M. Michel Poimbœuf, conseiller général sortant de Fanville-en-Caux, nous prie d'indiquer qu'il n'a pas été exclu du M.R.G., dont il a choisi de soutenir le président, M. Michel Crépeau (*le Monde* daté 4-5 mars).

● VAL-D'OISE. — M. François Scellier (U.D.F.-rad.) nous indique qu'il a reçu le soutien de M. Léon Hovnanian, sans étiquette, conseiller général sortant de Saint-Gratien, lequel ne se représente pas (*le Monde* daté 4-5 mars).





Le Monde

société

LES DIFFICULTÉS DES IMMIGRÉS EN FRANCE

Le MRAP lance une campagne contre les « contrôles d'identité racistes »

Au cours d'une conférence de presse donnée ce mercredi 14 mars, sur le quai de la station du R.E.R. de la gare de Lyon, le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) a lancé « une campagne de sensibilisation auprès de l'opinion publique afin qu'un terme soit mis aux contrôles d'identité racistes dans le métro dont on veut faire un piège à immigrés ». La création d'un « comité du MRAP pour un métro sans racisme » a été annoncée par Mᵉ George Pau-Langevin, vice-présidente du MRAP. Des autocollants, représentant une étoile à cinq branches et portant la mention « Halte aux contrôles d'identité racistes », sont et vont être collés dans les couloirs et dans les stations de métro.

Libres opinions

Qui a peur dans le métro ?

par Mᵉ GEORGE PAU-LANGEVIN (*)

QUI a peur dans le métro ? Les agents de la R.A.T.P. ? Les usagers ? Et de qui ? L'actualité récente a fait ressortir la véritable psychose qui semble s'être installée chez tout le monde dans le métro. Or, insidieusement, cette angoisse diffuse est canalisée vers les mal-aimés de notre société, c'est-à-dire les jaunes et les immigrés.

Il convient pourtant de s'arrêter un instant sur ces derniers, car eux, qui sont présentés comme menaçants au plus grand nombre, sont probablement ceux pour lesquels aujourd'hui prendre le métro est devenu un facteur d'angoisse supplémentaire, dans une existence déjà tout entière placée sous le signe de l'insécurité.

Déjà, d'une manière générale, il est malaisé de s'orienter un peu au hasard dans ce monde souterrain aux multiples ramifications quand on ne sait ni lire ni écrire, et que les tâtonnements, les hésitations sont trop souvent sanctionnés par les machines sourdes et aveugles.

Or les agents de la R.A.T.P. ne remplissent plus comme autrefois leur rôle d'accueil et d'aide des voyageurs.

Ils se sont vu imposer au nom de la rentabilité une réduction massive d'effectif et une modification sensible des conditions mêmes d'exercice de leur profession dans laquelle on leur demande d'allier tout à la fois le dévouement personnel et les tâches d'autorité, sans qu'une formation particulière à cet effet leur soit dispensée.

Leur cadre habituel a disparu : autrefois, dans une station, se côtoyaient le receveur, les poinçonneurs, le chef de gare, ce qui créait une présence.

Aujourd'hui, dans les stations désertées où les machines ont remplacé les hommes, l'agent de la R.A.T.P. éprouve lui aussi un sentiment d'insécurité. Il est de plus en plus affecté à des tâches de contrôle, mais sans bénéficier comme un agent de police d'un statut clair et incontesté pour le public. Il est chargé de faire appliquer une réglementation : celle des chemins de fer, qui est obscure sinon inconnue. Dans certaines stations à forte population étrangère, il doit s'expliquer avec des gens qui le comprennent peu et qu'il comprend mal.

∴

Que d'incidents seraient évités si étaient affichées dans le métro, voire en plusieurs langues, les omissions à ne pas commettre, les erreurs à éviter, et les sanctions prévues telles que les amendes de composition qui sont applicables, même si l'usager est de bonne foi. De la sorte seraient peut-être évitées des discussions stériles à partir desquelles peut s'instaurer une situation de rancœur, d'incompréhension et de méfiance.

De toute façon, ces échanges, parfois un peu vifs, même s'ils contribuent à alimenter les statistiques des infractions, ne peuvent aucunement légitimer la crainte des usagers, car il ne s'agit nullement, en l'occurrence, d'une agressivité dirigée à leur encontre, ni d'une délinquance astucieuse ou violente.

Il n'est nullement établi que la délinquance des étrangers dans le métro soit supérieure à celle des classes d'âge de Français analogues. Mais, finalement, comme pour beaucoup de stéréotypes sociaux, les réalités objectives ont peu d'importance au regard de l'inconscient collectif qui les désigne et les ressent comme une classe dangereuse. Or, au lieu de démystifier ces préjugés, au contraire, les autorités vont canaliser l'angoisse, l'exorciser en quelque sorte, en faisant contrôler indéfiniment, inlassablement l'identité des étrangers dans les stations de métro et à la sortie de celles-ci.

Très souvent, dans la mesure même où ces contrôles ont lieu aux heures d'affluence, on peut s'interroger sur leur efficacité quant à la répression d'éventuelles agressions, mais ils apparaissent plutôt comme une démonstration de force destinée à intimider ceux auxquels ils s'appliquent.

De plus, le principe d'égalité de tous devant la loi est fortement atteint par cette pratique dont le caractère discriminatoire est une source d'humiliation et de frustration pour tous les gens de couleur qui sont astreints, alors que, même en le réclamant par solidarité, les Français ne parviennent pas à se faire contrôler très souvent.

Les Antillais soumis aux contrôles en raison de leur couleur de peau réagissent avec vivacité devant ce qu'ils considèrent comme une atteinte à leur dignité, laquelle fait ressortir que leur statut officiel de Français n'est qu'une fiction juridique sans grande portée. Aujourd'hui l'étoile jaune est inutile : les cheveux crépus et le teint basané la suppléent.

∴

Certes, le métro est un endroit où passe une foule laborieuse pressée, mais il est tout de même inquiétant de voir son indifférence quand on se livre à de véritables rafles sous son nez. Même les immigrés, qui ont une carte de séjour et des papiers en règle et n'ont rien à se reprocher, auraient tort de descendre le cœur tranquille dans le métro. En effet, ils peuvent être emmenés au poste et le sont fréquemment pour vérification d'identité, alors qu'aucune infraction particulière n'est relevée, et là leur affichage se poursuit suivant une pratique d'une légalité contestable.

En outre, si, humilié par la répétition des contrôles, l'immigré s'énerve, c'est alors l'enchaînement habituel et navrant, la procédure d'outrage, rébellion, la condamnation et, pour les étrangers, souvent la menace de l'expulsion.

A quoi tout cela a-t-il servi ? Est-il bien utile de faire trembler encore plus dans leurs déplacements quotidiens ceux dont toute la vie s'inscrit sous le signe de la précarité ? Certes, le monde souterrain reflète les angoisses et les conflits de notre société, mais ceux-ci ne seront pas résolus par la désignation de quelques victimes expiatoires. Quand on a débusqué dans le métro quelques immigrés sans travail, on n'a pas résolu les problèmes que posent la crise et le chômage à tant de Français.

Les contrôles d'identité, s'ils accroissent la frustration et l'amertume de beaucoup d'immigrés, ne sont qu'une fausse solution aux angoisses que pose aux Français leur sécurité. Pour améliorer celle-ci de façon significative, il faudrait certes stopper la déshumanisation du métro, mais il faudrait également comprendre pourquoi notre société sécrète la peur et la violence et tâcher de répondre à ces interrogations. Quant aux immigrés, un grand pas serait franchi si on pouvait, d'ores et déjà, les regarder là encore sans peur ni violence, mais comme des hommes tout simplement.

Est-ce trop demander ?

(*) Vice-présidente du M.R.A.P.

QUARANTE-SIX MOIS APRÈS...

9 mai 1975. M. Tedj Tahraoui est interpellé dans le hall de la gare du Nord à Paris par des gardiens de la paix. Ce peintre algérien âgé de trente-trois ans, en état d'ébriété, s'agite et vocifère, en compagnie d'un compatriote. Tous deux sont conduits au commissariat central du 10ᵉ arrondissement. Pris à l'écart par un gardien de la paix et un policier en civil, il subit, pour avoir injurié les policiers qui l'escortaient, une correction. Sévère : traumatisme crânien avec fracture du rocher, fracture de la cheville gauche, côte cassée et multiples ecchymoses. Le commissaire de police comprend le lendemain ce qui s'est passé. Le parquet est alerté. Pas de doute, M. Tahraoui était intact avant son arrivée au commissariat. Pas de doute, il était « démoli » le lendemain matin. Résultat : cinq mois d'incapacité temporaire totale, une incapacité permanente partielle évaluée par les experts à 10 %, une fragilité nerveuse irrémédiable.

La justice va suivre son cours lent et majestueux. L'identité et les agissements de l'un des deux policiers sont connus et avérés par l'enquête. Le 14 octobre 1976, le juge d'instruction communique une première fois le dossier au parquet. Le 10 juin 1977, il en reçoit un premier réquisitoire définitif de non-lieu. Le 20 février 1978, il inculpe le gardien de la paix mis en cause, M. Gérard Filippone, pour « coups et blessures volontaires ». Le 27 avril 1978, le juge communique une deuxième fois le dossier. Le 18 décembre 1978, il reçoit une deuxième ordonnance définitive de non-lieu. Il persévère et renvoie, le 30 janvier de cette année, le gardien de la paix devant le tribunal correctionnel.

L'affaire aurait dû être jugée mercredi 14 mars à Paris, plus de quarante-six mois après les faits. « Aurait dû », car on s'est avisé, le 20 février, que le procureur de la République avait fait appel dès le 31 janvier. Il faut maintenant que le dossier soit soumis à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. Ce sera chose faite avant l'été, si tout va bien. Ensuite, on verra. A moins que le gardien de la paix ne bénéficie d'un non-lieu...

CORRESPONDANCE

UN VIOLEUR SANS VICTIME

M. Roger Vrigny, écrivain, prix Fémina 1963, nous a adressé la lettre suivante :

Ali Ben Mohamed est sujet marocain, marié, père de deux enfants. Sa famille réside au pays, tandis que lui habite et travaille en France depuis huit ans chez le même employeur pour assurer la subsistance des siens. Un soir de l'été 1975, Ali fait la connaissance d'une jeune femme et passe la nuit avec elle. Le lendemain, quand il se réveille, la belle a disparu. Elle n'est pas allée loin, au commissariat du quartier, où elle a déposé une plainte pour « *viol avec violences et préméditation* ». Là-dessus exit la dame, qu'on ne reverra plus. Elle ne répondra à aucune convocation du juge d'instruction et refusera tous les examens médicaux des experts désignés. Ce qui n'empêche pas qu'on arrête et emprisonne illico le prétendu violeur.

Au bout de six mois, on le juge. Le viol n'étant pas établi, et pour cause, il reste les « violences », une gifle, paraît-il. Une gifle, c'est sérieux. On le condamne à deux ans de prison ferme. Ali proteste et fait appel. On le comprend. La cour d'appel ne comprend pas, elle. S'il y eut « violences », on peut présumer qu'il y a eu « viol ». Dans ce cas, le prévenu est passible de la cour d'assises. Trois mois de réflexion pour conclure qu'il faut casser le jugement.

La Cour de cassation s'accorde cinq mois de réflexion et renvoie le dossier à la chambre d'accusation de la cour d'appel pour un supplément d'information. Ladite chambre d'accusation réfléchit à son tour. Longuement. Au bout de huit mois, elle se dit que la situation n'est pas claire. Il faut tout reprendre à zéro. Elle expédie le dossier pour qu'une nouvelle instruction soit ouverte.

Comme le temps passe ! Nous voilà déjà au mois de décembre 1977, Ali est toujours en prison, et on cherche de quoi il est accusé. Le juge désigné veut bien « instruire », comme on le lui demande, mais « instruire » quoi ? La prétendue victime a disparu, les preuves du délit n'existent pas, aucun témoin ne se présente. Il ne reste que le prévenu qui proteste de son innocence et ne demande qu'à être jugé. Soit, mais par qui ?

L'année 1978 se passe. L'avocat ne sait plus à quel saint se vouer. Puisque personne ne veut juger son client, qu'un non-lieu soit rendu en sa faveur. Pas question. Qu'on lui accorde au moins une mise en liberté provisoire. Son employeur se déclare prêt à le reprendre, et sa famille n'a plus personne pour la nourrir. Impossible. Dans le jargon du métier, c'est ce qu'on appelle une « situation bloquée ».

Pour un délit qui n'est ni reconnu ni jugé, Ali Ben Mohamed est en prison *depuis plus de trois ans et demi*. Il a devant lui le désespoir et la mort. Les juges, eux, ont la conscience tranquille.

La Cour de cassation rejette les pourvois de trois personnes condamnées pour viol par les assises des Bouches-du-Rhône

La chambre criminelle de la cour de cassation, présidée par M. Pierre Faivre, a rejeté récemment les pourvois formés par Roger Petrilli, Albert Mouglalis et Guy Roger contre l'arrêt de la cour d'assises des Bouches-du-Rhône qui les a condamnés, le 3 mai 1978, pour viols et tentatives de viol, le premier à six ans de réclusion criminelle, les deux autres à quatre ans de prison (*le Monde* du 5 mai 1978).

Les condamnés, assistés par Mᵉˢ Lyon-Caen, Fabiani et Liard, se plaignaient essentiellement de ce que le président de la cour d'assises ait interrompu et mis un terme à la déposition de Mme Florence d'Harcourt, député, citée comme témoin par les parties civiles, après qu'elle eût prêté serment et déclaré qu'elle n'avait pas une connaissance directe des faits, de la moralité et de la personnalité des accusés. La défense, selon les pourvois, avait été ainsi privée de la possibilité de procéder à un contre-interrogatoire du témoin.

Statuant sur le rapport de M. André Braunschweig, conseiller, les observations de Mᵉ Lemanissier et les conclusions de M. Paul Pageaud, avocat général, les magistrats suprêmes ont estimé que la cour d'assises des Bouches-du-Rhône « *avait fait une exacte application de la loi en décidant qu'il n'y avait pas lieu d'entendre davantage un témoin qui n'était en état de déposer ni sur les faits reprochés aux accusés, ni sur leur personnalité, ni sur leur moralité* ».

BIBLIOGRAPHIE

« LE PROCÈS D'AIX », DE Mᵉ GISÈLE HALIMI

La solitude a-t-elle changé de camp ?

Un livre qui pourrait porter en sous-titre « *les femmes encerclées* ». Une lecture tristement nécessaire pour celles et ceux qui estimaient la question réglée, le viol presque unanimement reconnu comme un crime, la prise en otage d'une femme. Les débats — retranscrits intégralement dans ce livre — du procès à Aix-en-Provence, de trois hommes accusés du viol de deux jeunes femmes, semblent d'un autre âge : celui où, de victimes, les femmes devenaient accusées, où avoir été violée était une honte, le signe des femmes de « mauvaise vie ». Ce procès a eu lieu les 2 et 3 mai 1978, devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, à Aix-en-Provence (*le Monde* des 4 et 5 mai).

Une affaire exemplaire

Peu d'affaires pourtant sont aussi exemplaires que celle de ces deux jeunes femmes, Anne et Araceli. En 1974, à une époque où les plaintes pour viol étaient rarissimes, elles étaient allées à la gendarmerie immédiatement après l'agression. Les traces de coups, leur « état de choc », avaient été constatés. Les accusés eux-mêmes ne niaient pas « *avoir un peu frappé* », mais après, ajoutaient-ils, « *nous avons dialogué et finalement elles étaient consentantes* ». On ne pouvait pas opposer à Anne et à Araceli les propos — aussi vains qu'habituels — sur les « risques » pris par les femmes, qui faisant de l'auto-stop, qui passant des vacances seule sur une plage déserte. Elles avaient été attaquées dans les calanques, près de Morgiou, où le mauvais temps les avaient contraintes à camper, en attendant de pouvoir prendre le bateau pour Sugiton.

Pourtant, Anne et Araceli étaient « les plus mauvaises violées possibles » : deux femmes qui vivaient ensemble, qui s'aimaient. Aux portes du palais de justice, cela se traduisait par « *deux sales gouines* » ; dans le prétoire, par des allusions, des fausses mises au point comme celle du président : « *Vous êtes homosexuelles, disons-le tout de suite. Ça n'a rien à voir avec l'affaire.* » Au contraire, ce n'était pas séparable de l'affaire. Deux femmes, après avoir été violées, étaient jugées pour avoir voulu choisir leur vie. « *Chez nous, les femmes, ça se perce* », entendait-on dans la foule aux portes de la salle d'audience. « *Je ne pouvais pas supporter d'avoir été repoussé par ce boudin* », dira, en guise de justification, l'un des accusés.

« *La solitude*, affirmaient les avocats des accusés, *a changé de camp.* » Était-ce si sûr ? En tout cas, le mépris était resté contre les femmes. Certains ont voulu faire de ce procès l'occasion d'un affrontement entre hommes et femmes. Ils ont parfois réussi. Insupportables, les coups, les insultes contre les victimes et leurs défenseurs. Insupportables aussi les injures, les menaces contre les avocats des accusés. Insupportables les appels à la haine pendant les plaidoiries, à l'endroit même où, trois ans plus tôt, une autre foule criait : « *A mort Ranucci !* »

« La dignité retrouvée »

A Aix, bien des femmes se sont senties enfermées, encerclées, déchirées. A Aix, les femmes ont su que leur lutte pouvait reculer. Ce livre porte témoignage d'une régression et, en cet hiver où la parole des femmes semble en latence, il faut avoir l'optimisme de Gisèle Halimi pour dire : « *Nous devons faire de la justice un instrument de culture.* » Et pour conclure : « *Dans leur procès, Anne et Araceli ont fait de leur parole la dignité retrouvée. Et de leur combat, un moyen de ressusciter (...). Il est temps, il est juste, il est urgent d'anticiper. Que notre culture, que notre monde intègrent enfin notre parole dite, notre dimension vécue, notre féminisme lucide.* »

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ Idées/Gallimard, 13,95 F.

Le débat sur la réouverture des maisons closes

CORRESPONDANCE

Des maires proxénètes

M. Robert Rézenthel, de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), nous écrit :

Un point de la proposition de loi de M. Le Tac relève d'un folklore douteux, à savoir l'institution d'une sorte de maire proxénète. Comment peut-on envisager que cet élu, auquel le code des communes confère des pouvoirs de police en matière de sécurité, de salubrité, d'hygiène et d'ordre public, puisse se transformer en administrateur de lupanars ? Il est certain que les personnes chargées d'une autorité de police doivent être moralement irréprochables et l'on comprend dès lors, difficilement, que la proposition dont il est question puisse autoriser les maires à commettre des actes que la loi qualifie encore actuellement de délits.

Si l'on pousse plus loin la prospective, ne peut-on imaginer, en cas de refus du conseil municipal, l'inscription d'office par le préfet — représentant le gouvernement dans le département — au budget de la commune, des sommes correspondant à l'entretien de l'édifice municipal visé par la proposition de M. Le Tac, et au salaire du « gérant », si celui-ci relève de la collectivité locale.

Le rappel d'une situation grave qui n'a pas encore trouvé de solutions satisfaisantes constitue le seul mérite de la proposition de ce parlementaire. Je souhaite que cet événement puisse relancer le débat sur des bases sérieuses.

A Antenne 2

FEMMES A LOUER

Je ne sais pas si vous l'avez remarqué, mais de plus en plus souvent, ce sont des téléfilms américains qui servent d'introduction aux « Dossiers de l'écran » ; des films sur le viol ou la grande misère des hôpitaux — je ne parle ni de Roots *ni d'*Holocauste *qui relèvent du feuilleton, — des films sur les enfants martyrs, ou bien, c'était le cas mardi soir, sur la prostitution ; des films très bien faits, très bien joués, en l'occurrence, par Jill Clayburgh* (Une femme libre) *et Melanie Mayron* (Girl Friends) *; des films dont la qualité a complètement changé le rythme et le ton de l'émission.*

A présent, les invités sont obligés d'entrer d'emblée dans le vif du sujet. Inutile de rétablir les faits, de perdre son temps à nous expliquer, c'était invariablement le cas auparavant, que la fiction n'a aucun rapport avec une réalité qu'ils sont chargés de nous expliquer. Grâce à quoi, M. Joël Le Tac, député R.P.R., auteur d'une proposition de loi visant à rouvrir les maisons closes, a pu attaquer bille en tête : les maires sont chargés et de l'hygiène municipale et des forces de l'ordre. A eux de nettoyer les rues et de parquer (de gré ? de force ?) dans des établissements (dirigés par qui ?) le cheptel dispersé sur les trottoirs ou dans les bois environnant nos villes.

Selon la SOFRES 65 % des Français et, selon l'IFOP, 56 % seraient plutôt d'accord. C'est quand même aberrant quand on connaît la contrainte dégradante, le rythme infernal de ces maisons dites d'abattage — il en existe encore, allez donc vous promener du côté de la Goutte-d'Or — dont Manouchka nous racontait les servitudes. Pourquoi parler du passé, lui rétorquait-on. Pourquoi ne pas ouvrir des Eros centers, modèle allemand ? Il y avait là une de leurs pensionnaires, visiblement satisfaite. c'est vrai, des garanties qu'ils présentent sur tous les plans. Elle parlait de son travail avec la sérénité un peu distraite d'une employée de bureau. On a oublié de lui demander où et comment elle trouvait les clients qu'elle faisait monter dans sa chambre louée environ 200 F par jour.

Renseignement pris, les bâtiments sont disposés autour d'une espèce de patio où viennent s'exposer les filles à louer. Chacun sait que, loin de diminuer le nombre des proxénètes et des prostituées, la formule fait tache d'huile, et que, dans certains quartiers, à Hambourg notamment, tous les bars, les sex-shops, les magasins de lingerie, les boîtes de nuit et les cinémas pornos de St-Pauli, ne peuvent contenir l'énorme flot d'une prostitution masculine, féminine, juvénile, transsexuelle, qui déborde et se répand, nerveuse, agitée, agressive, droguée trop souvent, sur le pavé violemment éclairé au néon.

Chez nous, de toute façon, les femmes sont contre, résolument. Elles refusent, elles l'ont répété l'an dernier à l'occasion d'un séminaire national à Lyon, d'être à nouveau réduites en esclavage et placées sous la coupe d'un Etat proxénète. Et elles ont cent fois raison. Le Père Talvas — il parlait d'elles en termes justes et chaleureux — a eu le mot de la fin. Qui mettrez-vous dans vos maisons de tolérance, a-t-il demandé au député de Paris, vos propres filles ? Sûrement pas.

CLAUDE SARRAUTE.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Le syndicat des personnels de l'éducation surveillée souhaite la suppression de l'incarcération des mineurs

Le Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (S.N.P.E.S., rattaché à la FEN), demande la suppression de la détention pour les mineurs de moins de seize ans. Avant l'entrevue qu'il doit avoir avec M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, lundi 19 mars, le syndicat, au cours d'une conférence de presse, mardi, mardi 13 mars, a tenu à rappeler qu'il « exigeait des mesures efficaces et immédiates, sous peine d'une nouvelle grève ».

Le syndicat relève que depuis 1945 on compte trois fois plus de délinquants mais dix fois plus de peines de prison, et que depuis dix ans, le nombre de peines de prison a été multiplié par deux tandis que le nombre de mesures éducatives a été divisé par deux. On constate donc, dit-il, une « aggravation de la répression plus importante que l'évolution de la délinquance », *et* « dénonce le cercle « vicieux » délinquance-répression »

En 1976, 118 000 jeunes ont été jugés dans les juridictions pour enfants, tandis que l'éducation surveillée en a accueilli seulement 7 300. De plus, 74 tribunaux pour enfants sur 114 n'ont pas d'équipements de base à leur disposition, et très souvent on dispose d'un seul éducateur pour « suivre » 70 à 80 familles. Pour le syndicat, « trop souvent il n'est pas possible de trouver une solution éducative pour un jeune, faute de places d'accueil ».

Le S.N.P.E.S. demande au gouvernement de faire « un choix politique vers la prévention et l'éducation ». *Il demande* « à terme la suppresison de l'incarcération des mineurs » *et* « dans un premier temps la suppression de la détention provisoire ».

La honte de Malika

Malika a seize ans et elle est incarcérée à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis depuis le 15 janvier, après avoir été inculpée de « *violences et voies de faits avec préméditation, envers des agents de la force publique* » (*le Monde* du 17 janvier). Le soir du 13 janvier elle a eu, avec trois amis, dont l'un, M. Michel Leclercq, est majeur — tous sont également incarcérés — une altercation dans le métro avec des policiers. « *Insultes, bousculades, les coups partent, un des deux policiers est blessé*, explique M. Xavier Libert, l'éducateur de Malika. *Une affaire navrante et banale. Par malchance pour ces jeunes, le 13 janvier c'est le soir des incidents avec les autonomes dans le quartier Saint-Lazare. L'amalgame est vite fait.* Cela passe *sous la même rubrique « agressions de policiers » dans les journaux, et on n'en parle plus.* »

M. Libert était l'éducateur de Malika depuis un an et demi. Elle lui avait été confiée au titre de l'assistance éducative en milieu ouvert. Elle continuait donc d'habiter chez ses parents. Après avoir délaissé l'école, elle avait repris ses études, et ses professeurs la disaient « *bien intégrée à la classe* », « *calme et appliquée* », « *donnant des résultats tout à fait satisfaisants* ». Son éducateur ne sait plus « *ce qu'il va rester de tout cela* », même si la demande de mise en liberté déposée par son avocat Mᵉ Betty Chanin est acceptée, et si Malika sort dans quelques jours.

A Fleury-Mérogis, Malika a été presque constamment avec des adultes, constate M. Libert. L'une était là pour complicité d'attaque à main armée, une autre classée comme toxicomane, pour vol avec effraction, une autre enfin pour détournement de mineurs. M. Libert se sent découragé devant ce « *gâchis* ».

Il évoque, désabusé, la circulaire adressée le 2 novembre dernier par le garde des sceaux à MM. les procureurs généraux et procureurs de la République : « *J'ai tenu à préciser*, écrivait M. Peyrefitte, *les objectifs assignés aux interventions éducatives en vue de permettre à l'autorité judiciaire d'éviter pour les mineurs le recours aux solutions carcérales et singulièrement à la détention provisoire (...). Ces instructions reposent sur le principe suivant lequel les mesures éducatives sont la règle et les sanctions pénales l'exception (...). Au mieux, celui-ci (l'emprisonnement des enfants et adolescents) n'apporte qu'une satisfaction passagère ou besoin d'ordre et au désir de sécurité que ressent l'opinion publique. Il prédispose en revanche à la récidive et, plus profondément, favorise l'inadaptation juvénile.* »

Malika, avant cette soirée du 13 janvier, n'avait jamais commis de délit. Selon les déclarations des policiers, elle a « *donné une gifle* » à l'un d'eux — celui qui n'a pas été blessé — et « *peut-être fait un croche-pied* ».

Jo. S.

FAITS ET JUGEMENTS

Un anesthésiste, une infirmière et une erreur inexplicable.

Un médecin anesthésiste du C.H.U. de Grenoble, le docteur Philippe Fayot, et une infirmière élève-anesthésiste, Mlle Marlène Zetlaoui, ont comparu mardi 13 mars, devant le tribunal correctionnel de Grenoble. On leur reproche une confusion entre deux flacons de sang, l'un B positif, l'autre O négatif, entreposés dans un réfrigérateur, et destinés à deux malades différents. L'erreur fut à l'origine de la mort de l'un d'eux, opéré le 26 septembre 1977 à l'hôpital des Sablons, et décédé quelques jours plus tard.

Chargée d'aller chercher trois flacons de sang, Mlle Zetlaoui avait pris par erreur un flacon non destiné au malade. La transfusion fut réalisée sans qu'une vérification du type de sang contenu dans les flacons ait été effectuée, alors qu'une circulaire ministérielle de 1965, actualisée en 1977, prescrit l'analyse de sang de dernier instant, sous le contrôle du médecin.

Le docteur Fayot expliqua à l'audience qu'il lui était impossible de vérifier le contenu du flacon pendant cette période de l'acte opératoire. Quant à l'infirmière, son avocat se retrancha derrière la circulaire de 1965 qui dégage en partie sa responsabilité. Il rappela d'autre part que Mlle Zetlaoui « *est subordonnée au médecin-anesthésiste et ne peut supporter la faute* ». Le ministère public avait précédemment réclamé six mois de prison avec sursis pour les deux auteurs de cette « *erreur inexplicable* », d'autant plus qu'elle était « *évitable* ». Jugement le 24 avril. — *(Correspondant.)*

● *Suicide à Fleury-Mérogis.* — Une jeune comédienne d'origine roumaine âgée de trente ans, Florentina Moraru, s'est pendue dans la nuit du 11 au 12 mars dans sa cellule de la prison de Fleury-Mérogis. Elle était incarcérée depuis le 9 février dernier pour trafic et usage de drogue.

● *La cour d'assises de l'Ille-et-Vilaine* a condamné, mardi 13 mars, Mlle Martine Laronche, dix-neuf ans, et M. Pascal Contin, vingt-deux ans, auteurs de quatre attentats commis à Dinard, Saint-Brieuc et Dinan, en mai 1978 (*le Monde* du 14 mars), à quatre ans d'emprisonnement dont un avec sursis. — *(Corresp.)*

● *M. Gabriel Cohn-Bendit*, frère de M. Daniel Cohn-Bendit, professeur d'allemand à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), a été condamné, mardi 13 mars, à 500 F d'amende pour renvoi de livret militaire, par le tribunal de grande instance de la ville. Lors des débats, le 9 novembre dernier, M. Cohn-Bendit avait déclaré que seul un duplicatum avait été envoyé par lui et l'original de son livret militaire, perdu en 1968, venait d'être retrouvé.

M. Pahr et « l'intérêt de la France ».

« *Les hommes politiques sont tous à la merci de diffamation* », déclare, dans une interview aux *Dernières Nouvelles d'Alsace*, publiée mardi 13 mars, M. Willibald Pahr, ministre autrichien des affaires étrangères, qui fut victime, le 2 février, dans une rue de Strasbourg (*le Monde* du 8 février), d'une agression dont les deux auteurs, MM. Ali Mezaache et un mineur, pourraient comparaître devant les assises — siégeant à huis clos — après la déclaration d'incompétence du tribunal correctionnel de Strasbourg (*le Monde* du 1ᵉʳ mars).

« *Je n'ai absolument pas intérêt à ce que l'audience se passe à huis clos et j'ai demandé à mes avocats de voir s'il est possible de dissocier le cas des deux inculpés afin que celui qui est majeur soit jugé publiquement* », a précisé M. Pahr.

Le ministre autrichien déclare encore, sur un plan plus politique : « *Je crois qu'il est de l'intérêt de Strasbourg et de la France que la vérité soit établie sur cette agression et que l'on reconnaisse que c'est moi qui dis vrai.* »

● *Pour diffamation envers la société Playtex*, Mme Simone Mourot, directrice d'*Antoinette*, magazine féminin de la C.G.T., a été condamnée mardi 13 mars par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris à 600 F d'amende et à 3 000 F de dommages et intérêts envers la partie civile. La C.G.T. est déclarée civilement responsable. Dans un article publié en avril 1978 et consacré aux conditions de travail des ouvrières dans les usines Playtex de fabrication de sous-vêtements féminins, le journal avait repris les propos d'une militante de la C.G.T. sur les conséquences nerveuses et psychiques de ces conditions de travail (*le Monde* des 18 janvier et 15 février). Selon les juges *ces allégations n'ont pas été confirmées.*

Le tribunal a écarté la bonne foi de l'auteur de cet article dénotant un « *manque de prudence* ». Pour évaluer le préjudice de la partie civile, qui réclamait 200 000 F, les juges ont « *tenu compte du fait que cette publication a pour objet essentiel la défense des travailleurs* ».

LA CHAMBRE D'ACCUSATION DE PARIS EXAMINE UNE PLAINTE POUR COMPLICITÉ D'INGÉRENCE VISANT M. ROBERT GALLEY.

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a examiné, mardi matin 13 mars, le dossier de la plainte déposée le 8 mars 1977 par M. Pierre Jolly, ancien conseiller municipal de Troyes, contre M. Camille Deoust, premier adjoint, pour délit d'ingérence, et contre M. Robert Galley, maire de la ville, d'autre part, ministre de la coopération, pour complicité (*le Monde* du 28 juin 1977). M. Jolly reprochait à M. Galley d'avoir signé d'importants contrats avec l'entreprise de construction et d'installation de matériel électrique dont M. Deoust était le président.

Cette affaire a déjà donné lieu à un long débat de procédure. Le parquet de Troyes ayant, dès réception, jugé la plainte de M. Jolly irrecevable, avait fait appel d'une décision de Mlle Marie-France Gérard, juge d'instruction, par laquelle cette dernière se déclarait incompétente. En juillet 1977, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Reims décidait de surseoir à statuer, jusqu'à la décision de la chambre criminelle relative à l'interprétation de l'article 681 du code de procédure pénale (sur les poursuites contre des élus municipaux).

Après un pourvoi du parquet général de Reims (*le Monde* du 26 juillet 1977), la Cour de cassation annulait, le 19 octobre dernier, l'arrêt de la cour d'appel pour vice de forme et renvoyait l'affaire à la chambre d'accusation de Paris afin qu'elle se saisisse de l'instruction. A l'audience du 13 mars de la chambre d'accusation, le parquet a demandé l'annulation de tous les actes de procédure et leur retrait du dossier — disposition qui aurait pour effet de faire jouer la prescription. Au nom du plaignant, Mᵉ Jean-Paul Chazal s'est opposé à la nullité, rappelant à ce propos le précédent de l'affaire du *Canard enchaîné*.

La chambre d'accusation doit statuer le 24 avril.

Sortie irrégulière de correspondance

Mᵉ TOINEL-TOURNOIS EST RELAXÉE EN APPEL

La onzième chambre de la cour d'appel de Paris a relaxé, le lundi 12 mars, Mᵉ Denise Toinel-Tournois, avocat au barreau de Paris, condamnée en première instance, le 13 juillet 1978, à trois mille francs d'amende (avec non-inscription au casier judiciaire) par la dix-septième chambre correctionnelle, pour sortie irrégulière de correspondance d'un détenu (*le Monde* du 15 juillet 1978). Mᵉ Toinel-Tournois était poursuivie pour avoir transmis à des tiers des lettres qu'un de ses clients, Marcel Séjourné, lui avait adressées de sa prison.

Le parquet y voyait une sortie irrégulière réprimée par l'article 248-2 du code pénal. Mais la cour d'appel déclare : « *(...) En vertu de la place qu'il occupe dans le code, aussi bien que par sa rédaction elle-même (...), l'article 248-2 ne réprime que ceux, détenus ou non-détenus qui assistent pour le faire correspondre avec l'extérieur, un bénéficiaire, lui-même à l'abri de toute incrimination pour ce fait. (...) Le franchissement d'une enceinte pénitentiaire est un délit instantané, commis ou tenté dès que la correspondance clandestine a quitté la prison ou a été sur le point de la quitter. (...) En conséquence, les démarches faites au cabinet de Mᵉ Toinel-Tournois par les relations de Séjourné n'entrent pas dans le champ d'application de l'article 248-2 du code pénal.* »

Contrairement aux juges de première instance, qui estimaient que l'attitude de Mᵉ Toinel-Tournois avait pu « *inciter* » Séjourné à renouveler son geste, la cour d'appel déclare que « *cette analyse est convaincante pour la recherche des causes d'un comportement déplorable, mais elle se heurte, en droit pénal, à la règle ci-dessus rappelée, règle qui, écartant tout fait punissable à l'encontre du détenu Séjourné, ne laisse pas la possibilité de punir un ou une éventuelle complice. (...) Le défaut de réaction de la prévenue à l'irrégularité commise par Séjourné, s'il va bien évidemment contre la lettre et contre l'esprit de l'article D 69 du code de procédure pénale, ne peut ouvrir lieu à application de l'article 248-2 du code pénal...* »

SPORTS

RUGBY

A propos de la venue de l'équipe sud-africaine en France

« LE GOUVERNEMENT N'A PAS A INTERVENIR TANT QUE L'ORDRE PUBLIC N'EST PAS TROUBLÉ », déclare M. Jean-Pierre Soisson.

A son retour d'Athènes, où il a présidé la conférence des ministres des sports du Conseil de l'Europe, M. Jean-Pierre Soisson, a déclaré mardi 13 mars : « *La France doit occuper une position charnière entre l'Europe occidentale et l'Afrique francophone au sein du Comité intergouvernemental de l'éducation physique et des sports de l'Unesco* » qui doit se réunir le 5 juin prochain à Paris pour débattre des relations du sport et de la politique.

M. Soisson a aussi confirmé que « *l'Europe des Neuf condamnait l'apartheid et toutes les formes de ségrégation raciale dans le sport et qu'elle manifestait sa résolution de préserver l'indépendance du mouvement sportif et des organismes sportifs non gouvernementaux* ». A ce propos, M. Soisson a évoqué la venue de l'équipe sud-africaine de rugby en France, à l'automne prochain, et il a précisé que « *sa position était celle de la non-intervention dès l'instant que cette tournée ne troublait pas l'ordre public* ».

[Nul doute que si la tournée sud-africaine a lieu comme prévue, la France occupera une position charnière entre l'Europe occidentale et l'Afrique francophone. Mais certainement pas celle que souhaite M. Jean-Pierre Soisson. — F. J.]

● *La Fédération métisse du Transvaal (Afrique du Sud)* a refusé que ses joueurs se joignent à la tournée que l'équipe blanche de cette province doit effectuer en France du 11 au 21 avril.

JEUX OLYMPIQUES

LORD KILLANIN INVITE LA CHINE ET TAIWAN A NÉGOCIER LE 27 MARS A LAUSANNE

Lord Killanin, président du comité international olympique (C.I.O.), a invité officiellement la Chine et Taiwan à participer à une « table ronde », le 27 mars, à Lausanne. Le président du C.I.O. a adressé deux télégrammes, l'un à la confédération des sports de Chine populaire, l'autre au comité olympique de Taiwan, pour les prier d'envoyer deux délégués, afin de discuter d'une formule de représentation de la Chine aux Jeux olympiques.

La Chine, dont une délégation a été reçue par la commission exécutive du C.I.O., samedi 10 mars, a déjà donné une réponse positive. Les représentants de Taiwan ont confirmé (*le Monde* du 13 mars) qu'ils n'avaient pas l'intention de négocier directement avec la Chine, mais ils ont accepté de s'entretenir de cette question avec le C.I.O.

ÉDUCATION

EN QUATRE ANS

M. Beullac veut « économiser » trente mille postes d'instituteurs

« *Dans l'enseignement primaire, on doit économiser trente mille postes du fait de la diminution des effectifs (cinq cent mille élèves en moins dans quatre ans).* » Ce propos de M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, est rapporté par le supplément à la revue de mars du courant « Unité et action » qui représente la plus forte tendance minoritaire (animée notamment par des communistes) au sein de la Fédération de l'éducation nationale et de son Syndicat national des instituteurs et des professeurs de collèges (SNI-P.E.G.C.).

L'affirmation du ministre de l'éducation, qui a suscité, le 6 mars, une question écrite de M. Jacques Brunhes, député communiste des Hauts-de-Seine, figure dans un compte rendu à usage interne de la réunion des chefs de division et de service du rectorat de Lyon qui a eu lieu le 23 janvier. Ce document qui relate les interventions de M. Beullac devant les inspecteurs d'académie du Sud-Est lors de sa visite à Lyon le 11 janvier (*le Monde* du 13 janvier) ne manque pas d'intérêt. On y lit notamment : « *En ce qui concerne les moyens, le ministre a bien insisté sur le fait qu'il ne fallait pas compter sur des moyens supplémentaires et que nous devions faire face avec ceux qui existent actuellement. Il faut se comporter en hommes de progrès, avoir de l'imagination. Des économies de postes peuvent être réalisées, en adaptant les moyens aux besoins. Pour cela, les décisions doivent être prises sur le terrain et il y a lieu de ne pas s'embarrasser de normes qui ont pu être établies dans le passé.*

» *Il a été rappelé qu'au niveau du second cycle les classes sont de quarante élèves, même s'il est souhaitable qu'il n'y ait que trente-cinq élèves en classe de seconde. La moyenne des classes du second cycle doit être de quarante élèves. Il n'est pas question d'ouvrir des sections dans des établissements où les effectifs ne sont pas suffisants.*

• *Actuellement, on compte mille deux cent cinquante-neuf classes de seconde, trois mille cinq cent neuf de première et trois mille quatre cent trente-neuf terminales ayant moins de vingt-quatre élèves, soit 45 % des classes de second cycle.*

• *Le problème des effectifs en maternelle sera revu, probablement en hausse.* »

MAITRES AUXILIAIRES : il faudra faire un choix.

Le compte rendu évoque ensuite la question des postes budgétaires d'enseignants. Pour aboutir à l'économie de trente mille instituteurs, « *les postes et les maîtres seront réutilisés, d'une part, pour la création des Groupes d'aide psycho-pédagogique (GAPP), d'autre part, pour la création de moyens supplémentaires, auprès des directeurs d'école primaire, afin de dégager ces derniers des tâches administratives et de plus en plus lourdes qu'on leur impose. Des transferts de postes et de personnels titulaires pourraient être envisagés vers des départements déficitaires et également vers le premier cycle actuellement déficitaire.*

» *Dans le second degré, les créations de postes seront en nombre très réduit en 1979 (trois cents postes pour les LEP). Mais ce nombre sera insuffisant pour couvrir les besoins nouveaux, et doter les établissements nouvellement créés. Il faudra donc trouver d'autres moyens sur le terrain.*

» *Le nombre des maîtres auxiliaires, payés cette année sans poste budgétaire, doit passer de 2 720 à 1 310, d'où une réduction de 48 % pour la prochaine rentrée scolaire. Il faudra donc faire un choix parmi les intéressés en tenant compte de l'efficacité, de la discipline enseignée, des possibilités d'intégration prochaine.*

» *Les chefs d'établissement seront responsables de l'attribution des heures supplémentaires. Dès le mois de mars 1979, ils connaîtront les moyens (postes et heures supplémentaires) dont ils disposeront à la rentrée scolaire. Ils devront s'en accommoder et faire face aux besoins de leur établissement car aucun moyen supplémentaire ne leur sera donné.* »

Le compte rendu révèle que ce ne sont pas les examens qui perturbent le troisième trimestre, mais les conseils d'orientation. « *En conséquence, les dates des examens seront avancées et celles des conseils d'orientation retardées.* »

Enfin il est indiqué qu'un « *nouvel esprit* » doit s'instaurer dans les services de l'éducation où doit « *être abandonné tout autoritarisme* ».

A PRÉCISER...

« Ne pas s'embarrasser des *normes du passé* », « *réviser les effectifs des maternelles en hausse* », « *économiser trente mille postes* », « *moyens insuffisants pour les besoins nouveaux* », « *faire un choix parmi les maîtres auxiliaires* »..., il y a là plus que des cartouches de dynamite ! On se souvient de la vivacité des réactions du Syndicat national des instituteurs et de la Fédération Cornec des parents d'élèves qu'avait provoquée, à la veille de la rentrée scolaire de 1976, le refus de M. Haby d'abaisser à trente-cinq enfants l'effectif des classes des maternelles. « *La bataille du trente-sixième élève* », comme on l'avait appelée alors, avait été une guerre-éclair et le ministre avait dû précipitamment battre en retraite. On peut prédire que si M. Beullac touche à ce point particulièrement sensible des effectifs des maternelles, il se prépare de beaux soucis.

Des précisions s'imposent, d'autre part. Que signifie, par exemple, « économiser » trente mille postes d'instituteurs d'ici quatre ans ? Le document du rectorat de Lyon, sauf s'il est prouvé qu'il ne rend pas exactement compte des propos de M. Beullac, révèle plusieurs aspects inconnus de ses intentions politiques. A lui de faire connaître clairement le fond de sa pensée. Car si le document n'était pas destiné à être rendu public, il l'est maintenant.

CHARLES VIAL.

DÉFENSE

LA FRANCE ET SIX PAYS DE L'OTAN PARTICIPERONT A LA CONCEPTION D'UN NOUVEAU MISSILE ANTIAÉRIEN.

La France a conclu avec six pays membres de l'OTAN un accord de principe sur des études, en commun, relatives à la conception d'un nouveau système de défense antiaérienne par missiles.

Il s'agit du programme Patriot, un missile sol-air étudié par la société américaine Raytheon pour remplacer les missiles de défense antiaérienne Nike Hercules et Hawk en service. Les six pays de l'OTAN concernés sont les Etats-Unis, la Belgique, le Danemark, l'Allemagne fédérale, la Grèce et les Pays-Bas.

Aux termes de l'accord, il est prévu la création à Munich d'un bureau chargé de mener à bien les études avant octobre 1980. A cette date, les sept pays intéressés devront avoir mis sur pied la production de ce missile et évalué leurs besoins.

LA C.F.D.T. PROTESTE CONTRE LES SANCTIONS INFLIGÉES A UN APPELÉ

Le Syndicat des journalistes C.F.D.T., dans un communiqué, souhaite « *attirer l'attention* » sur la sanction infligée par l'autorité militaire à l'un de ses adhérents, M. Hervé Plenel, qui effectue son service militaire et qui a été journaliste à *Rouge*.

Selon le syndicat, M. Hervé Plenel, affecté à la base aérienne de Rocamadour (Lot), a été puni de soixante jours d'arrêts pour avoir signé et fait signer la pétition nationale réclamant la gratuité des transports et deux jours de repos hebdomadaires pour les appelés.

Ce journaliste avait déjà été puni une première fois de dix jours d'arrêts pour avoir fait paraître dans *le Matin* du 28 novembre 1978 un article sur la vie quotidienne des jeunes appelés. M. Plenel a été incorporé en août 1978. Après sa nouvelle sanction de soixante jours d'arrêts, il a été transféré dans une autre base aérienne, celle de Colmar.

LES VENTES D'ARMES A L'AMÉRIQUE LATINE

Israël entre en concurrence avec la France

Des industriels français de l'aéronautique, en particulier le groupe Dassault-Breguet, se plaignent des actions de prospection que mènent, depuis quelque temps déjà, leurs concurrents israéliens sur des marchés extérieurs, où, il y a peu encore, les ventes françaises étaient jugées profitables. C'est le cas, principalement, en Amérique latine, où l'Allemagne fédérale, la France et l'Union soviétique ont devancé leurs rivaux américains, les Etats-Unis n'obtenant aujourd'hui que 10 % des contrats sud-américains d'armements, alors qu'en moyenne ils avaient, entre 1973 et 1978, emporté 22 % de la valeur annuelle des marchés.

Selon les industriels français de l'aéronautique, les Israéliens tentent actuellement de prendre pied en Amérique latine et ils proposent leurs services à des pays qui, comme le Venezuela, la Colombie, l'Equateur, le Pérou, l'Argentine et le Brésil, ont acquis, par exemple, des avions de combat Mirage ou Jaguar. Les Israéliens ne se contentant pas d'offrir leurs matériels au cas où il faudrait remplacer et moderniser les fournitures anciennes ; ils proposent aussi de se substituer à l'assistance technique de la France, en prenant à leur charge la réparation et l'entretien des armements français exportés avec lesquels ils sont familiarisés.

Ainsi, les Israéliens viennent-ils de proposer à l'Argentine de s'occuper de l'entretien — jusqu'au « quatrième échelon » de réparation, c'est-à-dire la réfection importante généralement confiée au constructeur de l'armement en cause — des avions de pénétration Mirage-III que ce pays a achetés à la France. En outre, si l'on en croit des sources industrielles françaises, Israël vient de vendre à l'Argentine vingt-six avions de combat sur l'origine desquels on peut s'interroger.

Il pourrait s'agir, en effet, d'appareils Mirage-III d'occasion, prélevés sur l'arsenal israélien — Israël en avait commandé il y a une quinzaine d'années soixante-douze exemplaires — et remis au standard par l'industrie israélienne (Israël Aircraft Industries), dont le chiffre d'affaires pour 1978 a atteint 400 millions de dollars, la moitié à l'exportation.

250 millions à 300 millions de dollars

On ne fait aucun commentaire en Israël sur cette affaire, rappelant qu'il n'est pas coutume de confirmer ou de démentir les ventes d'armes israéliennes à l'étranger. A Paris, on observe simplement que, s'il s'agit bien de l'exportation en Argentine de Mirage dits de seconde main, le gouvernement israélien n'a pas demandé d'autorisation de réexportation à la France et que, du reste, cette clause de non-revente à un pays tiers cesse d'être exigible à l'issue d'une certaine période. On ajoute, à Paris, qu'il pourrait tout aussi bien s'agir de l'exportation d'avions Kfir conçus à partir d'une cellule de Mirage-III modifié et propulsé par un moteur américain.

De l'avis des industriels français, cette dernière hypothèse d'un avion Kfir vendu à l'Argentine doit être exclue. En effet, les Etats-Unis ont interdit à Israël la vente en Amérique latine de ces avions dotés d'un réacteur General Electric au point, par exemple, que l'Équateur, prospecté un temps par les sociétés israéliennes, a finalement conclu un contrat de dix-huit intercepteurs Mirage F-1 avec la France. C'est la raison pour laquelle on estime, dans les milieux industriels français, que l'Argentine a bien acquis des Mirage-III d'occasion.

Ce ne serait pas la première fois que l'Etat d'Israël vend à un tiers des armes lui ayant appartenu. Déjà, les observateurs ont remarqué la livraison par les Israéliens d'hélicoptères américains à la Rhodésie. De même, le marché d'avions avec l'Argentine n'est pas, en matière d'armements, la première opération commerciale d'Israël en Amérique latine. L'an dernier, on a noté que les forces restées fidèles au président du Nicaragua, le général Anastasio Somoza, étaient équipées d'armes individuelles d'origine israélienne.

Israël exporte, en moyenne, pour 250 à 300 millions de dollars d'armements chaque année : des avions de combat ou de transport, des missiles, des vedettes rapides, des armes individuelles, des équipements électroniques. Si l'on rapporte son chiffre d'affaires à l'exportation à la population d'Israël, l'industrie israélienne des armements n'est pas loin, avec la Suède, d'être l'un des fournisseurs les plus importants dans le monde par tête d'habitants. Les hésitations de la clientèle étrangère tiennent, souvent, au fait que l'Etat d'Israël, pratiquement sur le pied de guerre en permanence, pourrait du jour au lendemain décider de ne plus respecter les contrats signés, ni garantir le service après-vente pour ravitailler, de préférence, sa propre armée nationale.

JACQUES ISNARD.

RELIGION

TRADITION RÉPUBLICAINE

La Lettre de la Nation, organe du R.P.R., relève que M. Jean Lecanuet représentait le président de la République aux obsèques du cardinal Villot et ajoute : « *On veut croire qu'il s'agit d'une erreur, ou plus exactement d'un oubli, et que M. Lecanuet est allé représenter le chef de l'Etat en sa seule qualité de président de la commission des affaires étrangères du Sénat et non en tant que chef d'un parti politique, ce qui ne serait conforme ni à la tradition républicaine, ni à l'esprit des institutions.* »

[A l'Elysée, on indique que M. Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères du Sénat, représentait le chef de l'Etat.]

APRÈS L'ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS A SAINTE-ODILE

Les abbés Bernard Tschaen et Jean Dallet annoncent leur « départ »

Le conflit à la paroisse Sainte-Odile, dans le dix-septième arrondissement de Paris, qui oppose depuis huit mois deux des vicaires, les abbés Bernard Tschaen et Jean Dallet, au curé, François Fouquet (« le Monde » du 3 novembre 1978), a abouti à une impasse.

Une assemblée générale, organisée le 8 mars par le comité de soutien des deux prêtres (quatre cents membres) dans une salle paroissiale de Sainte-Odile — contre l'avis du curé — a permis aux cent cinquante participants d'apprendre comment les négociations ont finalement échoué, à deux doigts de la réussite ; d'écouter le témoignage des deux prêtres, qui ont décidé de « partir » ; et de débattre entre eux sur la signification d'un conflit qui n'aura finalement rien résolu.

Le refus du pluralisme

« *Tout a échoué bêtement, à cause du refus des autorités ecclésiastiques d'accepter un débat public !* » L'amertume est grande au cours d'un débat enfin public, mais unilatéral et même dénoncé par l'abbé Fouquet, curé de Sainte-Odile. Les longues et laborieuses négociations entre le vicaire général Michel Guittet, qui représentait le cardinal Marty, et l'abbé Fouquet, d'un côté, et les abbés Tschaen et Dallet, de l'autre, semblaient, grâce à la médiation de l'ancien curé de la paroisse Alain Poncas, ami des deux tiers, sur le point d'aboutir à un compromis.

Les autorités diocésaines étaient prêtes à « *rendre la parole* » à l'abbé Bernard Tschaen, progressivement éloigné de la prédication dominicale à cause de la liberté et de la vigueur de ses propos. C'est alors que l'abbé Fouquet refuse, hésite, puis accepte une dernière réunion concluante, entre tous les partis concernés, pour le 18 février. Le matin même, en apprenant qu'il s'agit d'une « assemblée générale » où tous seront invités et non une rencontre à huis clos, le curé de Sainte-Odile annule purement et simplement la réunion. L'impasse est totale.

Alors, le comité de soutien invite les paroissiens, par des tracts distribués à la messe, à l'assemblée générale du 8 mars, qui fut boycottée par le curé et ses supporters. La réunion, dans une salle comble, a été marquée par la dignité et l'émotion. Des larmes ont coulé quand les deux prêtres ont déclaré qu'ils partaient. L'abbé Jean Dallet, qui fait une « *grève de ministère* » depuis septembre dernier par solidarité avec son confrère, vient d'être engagé comme chauffeur de taxi. « *Je pars la tête haute, dit-il. Mais je suis un homme plutôt pieux, vous savez, et j'emmènerai le Christ avec moi dans mon taxi.* »

L'abbé Bernard Tschaen dit, de son côté : « *Je pars aussi — je ne sais pas où — mais je reste un prêtre heureux et mon départ est une forme de prédication, car je ne cesserai d'annoncer la bonne nouvelle.* »

Ces deux prêtres dénoncent, chacun à sa manière et selon son tempérament, la répression exercée par un appareil, en l'occurrence ecclésiastique, qui subordonne la liberté des hommes à l'ordre d'un système. Faisant le parallèle, qu'il a reconnu osé, avec *Holocauste*, l'abbé Jean Dallet a parlé de la répression qui « *a tué mon sacerdoce* » et dénoncé « *l'obéissance aveugle* » sous prétexte de « *sauver la civilisation chrétienne* ». Bernard Tschaen, lui, a stigmatisé « *la ségrégation entretenue par les clercs face aux laïcs. Le clergé n'est pas propriétaire d'un savoir ou d'un pouvoir sacré. Depuis Jésus-Christ, il n'y a plus rien de sacré, ou plutôt, tout est sacré* ».

Au-delà des hommes et des idées, toutefois, c'est la paroisse de Sainte-Odile qui se trouve coupée en deux, puisque 51 % des paroissiens soutenaient les deux prêtres. Le départ de ceux-ci, après l'échec des négociations, laisse une situation sans issue apparente. Certains, lors du débat, ont parlé de faire une « *grève de la messe* », mais les fidèles n'ont pas attendu pour manifester leur désapprobation, surtout les jeunes, et l'église est à moitié vide le dimanche matin.

D'autres ont proposé de « *suivre leurs prêtres* » en formant des petits groupes ou des « *communautés de base* ». Le danger, ici, pour les chrétiens qui sont tentés de se regrouper par affinité est de se couper de la vie de l'Eglise. L'affaire de Sainte-Odile est avant tout le résultat d'un refus du pluralisme dans l'Eglise.

ALAIN WOODROW.

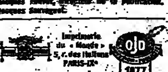
HISTORIENS et GÉOGRAPHES

N° 272

J. PEYROT : « L'école du citoyen, c'est l'histoire. »
G. NYENDOGO et C. COQUERY-VIDROVITCH : Hommage à Joseph Ambouroue, historien gabonais (1938-1978).
V. FRUIT : « Ils ne savent rien ! »
J.-N. LUC : Le service d'Histoire de l'Education.
J. BILLET : Le point sur la géographie de la population.
R. CHARTIER et J. REVEL : Lucien Febvre et les Sciences sociales.
F. LEBRUN : « France, ton Université fout le camp ! »
H. TISON : La recherche historique à Paris.
D.-J. JAY : Sur la presse.
Nouveaux programmes d'Histoire et de Géographie en 4e et 3e.
Rapport sur l'épreuve d'Histoire et de Géographie économiques à H.E.C. en 1978.

Prix : 22 F, chèque libellé « Association des Professeurs d'Histoire-Géographie » adressé à HISTORIENS - GÉOGRAPHES B.P. 31, 91001 EVRY CEDEX.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



هكذا من الاصل

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 332

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II		■			■	■			
III									
IV		■				■			■
V					■				
VI								■	
VII					■				
VIII		■		■			■		
IX				■					
X								■	
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Qui nnt borreur du cinéma. — II. Résidence pour des princes ; Peut valoir un point. — III. Un vif éclat. — IV. N'eut pas toujours une attitude très virile ; Terme musical. — V. Nom qu'on donne à une épreuve ; Pas étendu. — VI. Qui ne peut pas se tordre facilement. — VII. Fait son choix ; Equipa comme un bâtiment. — VIII. Mesure ; Est souvent connu sous un autre nnm. — IX. Vieille bête ; S'utilise brin par brin. — X. Qui ont fait l'objet d'un rassemblement. — XI. Appréciés par les amateurs de biscuits ; Sorte de dinde quand elle est blanche.

VERTICALEMENT

1. Sont bien refroidis quand ils sortent du four. — 2. Artère à l'envers ; Ne doit pas avoir la gorge fragile. — 3. Peut se dire de ceux qui ont du mal à cracher. — 4. Peut se laisser sur le tapis ; Au monde. — 5. Durée d'un exercice ; Certaines peuvent être assimilées aux canons. — 6. Nom qu'on donne parfois à l'oseille. — 7. Se comporter en patient ; Marque l'égalité. — 8. Un genre ; Echange de timbres. — 9. Adverbe ; Tous les enfants.

Solutinn du problème n° 2 331

Horizontalement

I. Ecervelés. — II. Labourage. — III. Abri ; An. — IV. Issoire. — V. Tue ; On. — VI. Intention. — VII. Ciel ; ONU. — VIII. Is ; Accusé. — IX. Uriel. — X. Et ; Gelés. — XI. Epileras.

Verticalement

1. Elasticité. — 2. Cab ; Unis ; Té. — 3. Ebriété. — 4. Rois ; Elargi. — 5. Vu ; Son ; Ciel. — 6. Ermont ; Celé. — 7. La ; Iouler. — 8. Egarions ; SA. — 9. Séné ; Nues.

GUY BROUTY.

Visites et conférences

JEUDI 15 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, devant l'église Saint-Etienne-du-Mont, Mme Allaz : « Le sommet de la montagne Sainte-Geneviève ».

14 h. 45, devant l'église, Mme Hulot : « La basilique de Saint-Denis ».

15 h., entrée, Mme Guillier : « La Sainte-Chapelle » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Ruelles, caves inconnues du Vieux Marais » (A travers Paris).

15 h., Grand Palais, Mme Vackier : « Avant les Scythes » (Mme Hager).

15 h., 186, avenue Daumesnil : « L'église du Saint-Esprit » (Histoire et Archéologie).

15 h., façade, portail central : « Notre-Dame de Paris » (M. de La Roche).

15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 15 h., palais de Chaillot, Mme Saint-Girons : « Léonard de Vinci, sommet de la Renaissance italienne ».

18 h., Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine, Mme M.-A. Bertrand, M. P. Robert : « Sociétés avancées et nouvelles formes de déviances ».

18 h. 30, lycée Jacques-Decour, 12, avenue Trudaine, Mme Férent de Létang, M. A. Méglin : « Décontraction. Nous sommes davantage que nous ne le croyons ».

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « La République sérénissime de Venise ».

20 h. 30, 107, rue de Rivoli : « Le mobilier en Allemagne au dix-huitième siècle ».

20 h. 30, 147, avenue de Malakoff, M.A. D. Grad : « Le Golem et la Kabbale » (Nouvelle Acropole).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 14 mars 1979 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 28 septembre 1974 relatif aux modalités de fixation des cotisations dues par les assurés obligatoires des assurances maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles institué par la loi du 12 juillet 1966 modifiée ;

● Fixant les modalités de la régulation de la taxe sur la valeur ajoutée pour les contribuables imposés selon le régime simplifié prévu par l'article 72 de la loi du 30 décembre 1977.

P.T.T.

● *Reprise des relations postales avec l'Iran.* — La reprise des liaisons aériennes avec l'Iran et la remise en route des services postaux iraniens permettent aux P.T.T. d'accepter à nouveau tous les envois à destination de l'Iran.

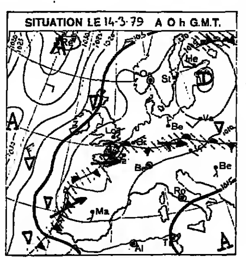
● *Suspension des relations postales avec le Tchad.* — L'interruption du trafic aérien régulier entre la France et N'Djamena a contraint les P.T.T. à suspendre le cheminement du courrier par avion à destination du Tchad. Le courrier acheminé par voie de surface continue d'être accepté aux risques et périls des expéditeurs.

● *Nouvelles tonalités téléphoniques.* — Afin d'appliquer les normes internationales, les P.T.T. procèdent au remplacement des tonalités du « 16 » et du « 19 ». Plus douce que les précédentes, la nouvelle tonalité, identique pour l'accès aux réseaux interurbain (16) et international (19), sera étendue à toute la France dans le courant du mois d'avril.

Stages

● *Des stages de formation* en cours d'emploi d'éducateurs techniques spécialisés auront lieu prochainement et à la fin de 1980. Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au centre ALEFPA, place Etienne-Dolet, 89100 Sens, M. Eric Vandenberghe (16-86-65-40-49).

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 15-3-79 DÉBUT DE MATINÉE

A
Li
Bo
To
995
1000
1005
1015
Brouillard
Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 14 mars à 0 heure et le jeudi 15 mars à 24 heures :

Le temps sera fréquemment perturbé sur la France, qui sera sous l'influence d'une zone de basses pressions en voie de creusement. L'air frais, qui commence à envahir nos régions du Nord-Ouest, s'étendra lentement à la moitié ouest de notre pays et à la Méditerranée occidentale, mais sa progression sera passagèrement interrompue par des retours d'air doux et humide. Cet air doux et humide affectera plus longtemps la moitié Est.

Jeudi 15 mars, sur la plupart des régions, le temps sera souvent très nuageux ou couvert, avec des pluies assez fréquentes et parfois fortes. Ces pluies auront un caractère d'averse dans les régions du Nord-Ouest, où elles alterneront avec d'assez belles éclaircies. Des orages seront à craindre dans les régions méridionales. Il neigera en montagne à des altitudes progressivement moins élevées.

Les vents seront irréguliers, souvent modérés ou assez forts, parfois forts, de secteur sud ou sud-ouest dominant dans la moitié sud-est de la France, de secteur nord-ouest ou nord ailleurs.

Les températures minimales et maximales baisseront un peu.

Mercredi 14 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 003,2 millibars, soit 752,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 mars ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Ajaccio, 16 et 5 degrés ; Biarritz, 14 et 11 ; Bordeaux, 13 et 9 ; Brest, 11 et 4 ; Caen, 12 et 7 ; Cherbourg, 12 et 6 ; Clermont-Ferrand, 17 et 2 ; Dijon, 13 et 8 ; Grenoble, 20 et 3 ; Lille, 9 et 6 ; Lyon, 15 et 8 ; Marseille, 20 et 11 ; Nancy, 12 et 5 ; Nantes, 13 et 8 ; Nice, 16 et 9 ; Paris-Le Bourget, 13 et 8 ; Pau, 19 et 10 ; Perpignan, 18 et 9 ; Rennes, 14 et 6 ; Strasbourg, 16 et 7 ; Tours, 12 et 7 ; Toulouse, 19 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 11 degrés ; Amsterdam, 6 et 2 ; Athènes, 17 et 12 ; Berlin, 8 et —1 ; Bonn, 7 et 4 ; Bruxelles, 7 et 4 ; Iles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 3 et —1 ; Genève, 15 et 5 ; Lisbonne, 15 et 8 ; Londres, 5 et 2 ; Madrid, 21 et 9 ; Moscou, —1 et 0 ; New-York, 8 et 6 ; Palma-de-Majorque, 18 et 2 ; Rome, 17 et 10 ; Stockholm, 0 et —2.

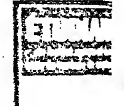
Jeunesse

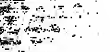
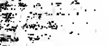
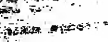
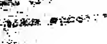
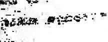
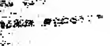
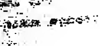
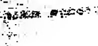
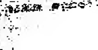
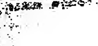
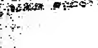
● *Vacances scientifiques pour les jeunes.* — L'Association nationale sciences techniques jeunesse, organise, en juillet et août, des séjours d'été pour les jeunes de 10 à 20 ans, centrés autour de thèmes scientifiques et techniques (astronomie, écologie, géologie, techniques aérospatiales, énergies solaires). Pour tous renseignements, s'adresser à l'A.N.S.T.J., 17, avenue Gambetta, 91 130 - Ris-Orangis. Tél. : 906-82-20.

Paris

● *Contre le gaspillage du papier à Paris.* — L'Union des consommateurs de Paris (U.D.C.P.) lance une première campagne de sensibilisation sur le gaspillage du papier à l'occasion du renouvellement des annuaires téléphoniques dans la capitale.

L'U.D.C.P., qui regroupe toutes les unions locales de Paris affiliées à l'Union fédérale des consommateurs, organise, à cet effet, dans le dix-neuvième arrondissement de Paris, le samedi 17 et le dimanche 18 mars, une opération-test de ramassage des annuaires téléphoniques périmés en vue de leur recyclage. Pendant ces deux jours, les Parisiens pourront déposer leurs vieux annuaires dans un conteneur installé sur la dalle de la place des Fêtes.



MÉDECINE

A L'ACADÉMIE

Le professeur Lortat-Jacob définit les pouvoirs et les devoirs du médecin face à l'euthanasie

C'est au problème de l'euthanasie que l'Académie de médecine a consacré sa séance du mardi 13 mars. Le professeur Jean-Louis Lortat-Jacob, président du conseil national de l'ordre des médecins, a rejeté une nouvelle fois et de façon formelle toute notion de légalisation de l'euthanasie, dont l'histoire récente a connu, a-t-il dit, « *un usage criminel et monstrueux* ». Notant qu'il « *appartient au médecin de discerner le légal du licite* », M. Lortat-Jacob a mentionné sur ce point divers exemples : « *Les hommes de bonne foi devront admettre que toute entorse, même législative, faite à l'éthique médicale, depuis les interruptions volontaires de grossesse jusqu'aux stérilisations préventives, sans motif médical, en passant par l'expérimentation sur le fœtus et sur l'homme — que je distingue des expérimentations thérapeutiques — prépare la ruine de notre éthique.* » Le président du conseil de l'ordre a ensuite cité trois articles du futur code de déontologie médicale — qui est en instance d'approbation par les pouvoirs publics — : l'article 2 rappelle que le médecin « *doit agir dans le respect de la vie* » ; l'article 20, qu'il doit « *s'efforcer d'apaiser les souffrances du malade et n'a pas le droit d'en provoquer délibérément la mort* » ; l'article 21 enfin, que la vie doit être respectée « *dès son commencement* », et que le médecin — « *toujours libre de s'y refuser* » — ne peut interrompre des grossesses que dans le cadre légal.

Le professeur Lortat-Jacob a ensuite évoqué plusieurs types de situation qui posent concrètement le problème de l'euthanasie.

● LES COMAS.

« *Arrêter une médecine entretenant une survie artificielle sans espoir de récupérer un cerveau mort n'est pas donner la mort de propos délibéré.* » La mort cérébrale, depuis 1966, est prouvée par « *la constatation d'un tracé électro-encéphalographique nul (...) pendant une période qui peut aller jusqu'à quarante-huit heures* ». En revanche, s'il s'agit d'un coma seulement « *prolongé* », alors que les activités cardiaques et respiratoires sont assumées spontanément, « *la poursuite des soins est justifiée par l'expérience* ».

● « L'OBSTINATION THÉRAPEUTIQUE ».

« *Ne pas prolonger des manœuvres pénibles de réanimation sur un malade manifestement irrécupérable n'est que refuser une obstination thérapeutique inutile et dérisoire* », a déclaré le professeur Lortat-Jacob.

● LA « THÉRAPEUTIQUE DE L'AGONIE ».

Le médecin peut être amené à manier des drogues à doses croissantes, sédatives mais toxiques, a indiqué le président du conseil de l'ordre : « *La marge est parfois étroite entre la dose apaisante et la dose toxique des médicaments, mais seules la compétence et la conscience du médecin peuvent permettre d'apprécier ce qui peut être fait.* »

● LA MALADIE « INCURABLE ».

On pourrait imaginer, a déclaré le professeur Lortat-Jacob, que le droit au choix de sa mort par l'homme semble imprescriptible : « *Aucun pouvoir temporel ne peut s'y opposer valablement. Aussi ne voit-on pas l'intérêt de l'inscrire par une législation dans le droit positif.* »

Cependant, cette affirmation doit être nuancée, car, « *en dépit de leur pouvoir dénoncé, combattu et contesté* », les médecins « *savent la difficulté de certains diagnostics et la fragilité des pronostics* ». Freud, a noté le professeur Lortat-Jacob, à qui son médecin annonçait qu'il était atteint d'un cancer, lui a répondu : « *De quel droit me dites-vous cela ?* » Aussi cette question doit-elle demeurer, pour reprendre l'expression du président Kornprobst, une « *zone de non-droit* ».

Au total, a conclu M. Lortat-Jacob, « *ce serait un grand risque que d'atténuer, d'audace en audace, l'illégalité du laisser-mourir, puis du faire-mourir* ». Aussi faut-il se garder de donner au médecin « *le pouvoir exorbitant* » de décider lui-même s'il doit mettre un terme à la vie ; de l'autoriser à agir sur demande de la famille, « *dont il est impossible de discerner les mobiles véritables* » ; d'exécuter ce geste à la demande du malade, « *qui peut n'avoir cédé qu'à un accès passager de désespoir* ». En bref, a enfin noté le président du conseil de l'ordre, « *la confiance du malade dans son médecin exige qu'il n'y ait pas d'ambiguïté à ce sujet dans les règles professionnelles* ». Car, si le pouvoir médical « *ne doit pas être abusif dans l'action de retarder la mort, il ne doit pas l'être non plus dans l'action de la hâter* ». Et le professeur Lortat-Jacob a conclu sur la prière de Maïmonide : « *Éloigne de moi, ô Dieu, l'idée que je peux tout !* »

Au cours du débat qui a suivi cet exposé, le pasteur André Dumas, le professeur René-S. Mach, président de l'Académie suisse des sciences médicales, et le professeur Jacques Bréhant, ont également exprimé leur point de vue. — C. B.

[La position du conseil de l'ordre des médecins à l'égard de l'euthanasie n'a pas varié. A maintes reprises déjà, en effet — et notamment dans le « Bulletin de l'ordre » daté de mai 1978 — les instances dirigeantes de l'ordre s'étaient opposées à toute notion de légalisation dans ce domaine et en particulier à la proposition de loi de M. Caillavet, sénateur du Lot-et-Garonne (Gauche démocratique). Mais le professeur Lortat-Jacob, mardi, a défini une doctrine d'éthique pour chacun des cas auxquels peut se heurter un médecin lorsqu'il se trouve confronté au stade terminal d'une maladie.

Restent deux points qui gagneraient sans doute à être élaborés davantage : la formation des médecins quant à leur attitude face aux mourants ; leur information relative à la douleur et aux thérapeutiques de l'agonie.]

PRESSE

PROCHAIN REGROUPEMENT TECHNIQUE A LA SIRLO DE « L'AURORE » ET DU « FIGARO »

Les services techniques (photocomposition) du quotidien *l'Aurore* seront prochainement transférés à la Sirlo, rue du Louvre, où siège *le Figaro*. Cette décision vient d'être annoncée à une délégation du syndicat du Livre, sans que la date du déménagement ait été précisée. Selon la direction de *l'Aurore*, cette mesure — qui remet en question l'installation déjà amorcée de la photocomposition dans les imprimeries Richelieu, avec tirage à La Plaine-Saint-Denis — répond à des « *considérations techniques* ».

En revanche, le journal hippique *Paris-Turf* ne serait pas concerné par ce déménagement.

Les informations selon lesquelles les services rédactionnels et administratifs de *l'Aurore* seraient également transférés à la Sirlo paraissent « *à tout le moins prématurées* », selon la direction du quotidien de la rue de Richelieu.

CARNET

Naissances

— Frédéric et Marie Bosebet, Luan et Pierre, sont heureux d'annoncer la naissance de

Charlotte,

Paris, le 7 mars 1979.
47, rue Blanche, 75009 Paris.

— Le docteur Hubert Delanne et Mme, née Marie-Madeleine Pinczon, sont heureux d'annoncer la naissance de

Cynthia, Marie,

le 28 février 1979.
63260 - Aigueperse.

— Le docteur Étienne Labeyrie, et Mme, née Hélène Hombert, et Sabine ont la joie d'annoncer la naissance de

Adrien.

Paris, le 6 mars 1979.

Fiançailles

— Le secrétariat particulier du président de la République a rendu public, mardi 13 mars, un faire-part par lequel M. et Mme Valéry GISCARD D'ESTAING annoncent les fiançailles de leur fille

Jacinte
avec
M. Philippe GUIBOUT,
architecte.

Décès

— Mme S. Benatia,
Ses enfants Nathalie, Marc, Claudine, Pierre, Maïté,
Ses petits-fils, belle-fille, gendre et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Simon BENATIA,

survenu le 10 mars 1979, dans sa soixante et onzième année.
Les obsèques ont eu lieu à Nantes, le 12 mars 1979.
Cet avis tient lieu de faire-part.
53, boulevard Gaston-Serpette,
44000 Nantes.

— Mme Jacques Duchamp,
M. et Mme Jean Jourdain et leurs filles,
M. et Mme Jean-Claude Duchamp et leurs filles,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques DUCHAMP,

survenu subitement, le 11 mars 1979, dans sa soixante-septième année.
Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingts (66, avenue Ledru-Rollin, 75012 Paris), le jeudi 15 mars à 16 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue Géo-Chavez, 75020 Paris.

— Le conseil d'administration,
La direction et le personnel de la Société industrielle de tôlerie et d'usinage mécanique,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques DUCHAMP,
président-directeur général honoraire,

survenu subitement, le 11 mars 1979, dans sa soixante-septième année.
Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingts (66, avenue Ledru-Rollin, 75012 Paris), le jeudi 15 mars, à 16 heures.

63, avenue Didier,
94210 La Varenne-Saint-Hilaire.
Rue Saint-Germain,
60800 Crépy-en-Valois.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Roger FOULT,
née Suzanne Cahu,

survenu dans sa quatre-vingt-quatrième année, à Abbeville (80), le 9 mars 1979.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Hodeng-au-Bosc (76).
De la part de :
M. et Mme Gérard Foult, ses enfants,
M. et Mme Louis Brun,
Thierry Foult,
Charles Foult,
Mlle Muriel Foult,
M. Frédéric Foult,
ses petits-enfants.
82 Le Guindal,
80100 Abbeville.

— Mme Philippe Gautier, née Anne Dallaporta,
M. et Mme Jean-Claude Gautier,
Agnès, Sylvie et Gilles Gautier,
Mme René Gautier,
Mme Gilles Herbant,
M. et Mme Francis Dallaporta,
M. et Mme Jérôme Dallaporta,
Cécile et Jean Dallaporta,
M. et Mme Jules Dallaporta,
M. et Mme Albert Fine,
Les familles Grandval, Bouralet, Gautier, Herbaut, Desfontis, Reboul, Margnat, Luton, Dallaporta, Mastraggi, Sauvaire, Martin-Chave, Fine, Minvielle,
Mlle Josette Coudert,
ont la douleur de faire part de la mort accidentelle, à vingt-cinq ans, en service commandé, de

Philippe GAUTIER,
commandant de bord,

à Nouméa, le 28 février 1979.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 12 mars 1979.

« Quand tu regarderas le ciel, la nuit, puisque j'habiterai dans l'une d'elles, puisque je rirai dans l'une d'elles, alors ce sera pour toi comme si riaient toutes les étoiles. Tu auras toi des étoiles qui savent rire. »
Antoine de Saint-Exupéry.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Hélène Helbronner, sa belle-sœur,
M. Guy Weisweiller,
M. Alec Weisweiller,
ses cousins,
M. Jacques Helbronner,
M. Eric Helbronner,
ses neveux,
Mme Maria Darcel,
sa fidèle gouvernante,
ont la tristesse d'annoncer le décès, survenu à Paris, le 11 mars 1979, à l'âge de soixante-quatorze ans, de

M. Raoul HELBRONNER,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
Air Medal et bronze Star Medal
(U.S.A.).

L'inhumation aura lieu le jeudi 15 mars 1979 au cimetière du Père-Lachaise, entrée principale, à 14 h. 30.

— Mme Philippe Laurant,
Son fils Bruno,
M. et Mme Pierre Laurant,
Le colonel et Mme P. Viotte,
Toute sa famille,
ont l'immense douleur d'annoncer le décès subit de

Philippe LAURANT.

L'inhumation aura lieu le 15 mars 1979, à 8 h. 30, en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise.
Cet avis tient lieu de faire-part.
18, avenue Aubert, 94300 Vincennes.

— Mme veuve Maurice Mazer,
MM. Patrick, Stéphane et Jean-Michel Mazer,
Mme veuve Sauveur Stora, ses enfants et petits-enfants,
Les familles Stora, David, Ben-Simon Morali,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert STORA,

leur père, grand-père, beau-frère, oncle et grand-oncle, décédé le 12 mars 1979 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, à Paris.
Regrets.
La levée du corps aura lieu vendredi 16 mars, à 10 h. 15, 18, rue de la Grange-aux-Belles et l'inhumation au cimetière de Pantin-Parisien.
Rendez-vous à la porte de l'entrée principale à 10 h. 45.

Mme veuve Mazer,
49, rue de Trévise, Paris-9e.

— Mme Pierre Vignal
a la douleur de faire part du décès de son mari,

Pierre VIGNAL.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 15 mars 1979, à 8 h. 30, en l'église Sainte-Elisabeth de Versailles.

12, avenue de Paris, Versailles.

Remerciements

— M. Marc Dreyfus, son époux,
M. et Mme Jean Lemenicier, ses enfants,
Mme Romaine Philippe, sa sœur,
M. Claude Piau, son beau-frère,
Isabelle et Frédéric Piau, sa nièce et son neveu,
M. et Mme Lambert Lemenicier,
remercient tous leurs amis des marques d'affection qu'ils leur ont témoignées à l'occasion de la perte cruelle qu'ils ont éprouvée en la personne de

Françoise DREYFUS,

décédée brutalement le mardi 6 mars 1979.

— Mme Jean Renoir et M. Alain Renoir, dans l'impossibilité de répondre aux multiples marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion de la mort de

Jean RENOIR,

prient tous leurs amis connus et inconnus de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus et de leur reconnaissance.

Anniversaires

— Pour le huitième anniversaire de la mort de

Mme Jean AURIBAULT,
née Henriette Nizon,

une pensée toute particulière est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée et gardent son souvenir.

— Pour le premier anniversaire de la mort de

André BOULLOCHE,

une cérémonie à sa mémoire aura lieu au cimetière de Montbéliard (Doubs), le samedi 17 mars 1979, à 11 h. 30.

— Pour le premier anniversaire du décès de

Charles LESCA,
ancien ambassadeur,

rappelé à Dieu le 14 mars 1978, une pensée amicale est demandée à ceux qui l'ont connu.

Bienfaisance

— L'association Cepromar-France lance un appel en faveur du tiers-monde. Les dons peuvent être adressés au C.C.P. Paris 344 Y ou B.P. 500, 53008 Laval Cédex.

— L'association nationale Les parents des tués organise, les mercredi 21 mars (de 14 heures à 23 heures) et jeudi 22 mars (de 10 h. 30 à 21 heures) leurs journées d'entraide à l'hôtel Lutetia (43, boulevard Raspail, 75007 Paris) sous le patronage de M. le secrétaire d'État aux anciens combattants et victimes de guerre.

Communications diverses

— C'est dans le cadre de l'American Legion Paris Post I, commander Roger Lantagne, et sous le haut patronage du comité culturel dont le chairman est M. Claude L. Porter, que s'est déroulée la cérémonie de remise de la croix de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur à M. Georges Charly Jacob, antiquaire-décorateur, vice-président du comité culturel.
Les insignes ont été remis au récipiendaire par M. le docteur Roger Pleteau, officier de la Légion d'honneur, médecin en chef des hôpitaux de l'Assistance publique de Paris.

— « Après « Holocauste » : pérennité du peuple juif. » Débat organisé par le cercle Michmar et le centre Rachi, avec Bernard-Henry Lévy, Patrick Girard, Henri Cohen-Solal, au centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, 75005 Paris, le mercredi 14 mars 1979, à 20 h. 30.







هكذا من الاصل

هكذا من الأمل

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Entretien avec le cinéaste Alain Tanner à propos de « Messidor »

Les signes de l'étouffement

« L'ORIGINE de *Messidor* ? dit Alain Tanner. Je me suis dit : je vais faire mon premier « film de vieux », les « films de jeune », c'est terminé. Je n'ai pas fait d'enquête auprès des jeunes. J'en rencontre, je les entends, je vois leur terreur, leur difficulté à se situer dans le monde des adultes. D'ailleurs, d'un côté ils veulent devenir indépendants, et de l'autre, ils ne désirent pas devenir adultes, jamais. Ils ouvrent les journaux et tous les jours ils n'en reviennent pas qu'on leur ait fait une mélasse pareille. Les producteurs m'ont dit : « Problème de jeunes ? Ça va marcher ». Je ne fais pas de marketing. Les problèmes des jeunes, je m'en fous un peu, *Messidor* parle d'autre chose.

» La genèse de tous mes films est cinématographique — travail sur le langage ; — elle contient aussi une année de ma vie, ce que j'écoute, ce qui me traverse, et les deux aspects sont indissociables. *Jonas, qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000*, était un discours incarné, divisé en huit personnages représentant huit morceaux du discours. C'est un film de texte, très écrit, très travaillé, l'inventaire de huit années après mai 68. Aujourd'hui, dix ans après, il y a un trou. Un trou, une série de désillusions. La Chine, il n'y a pas si longtemps, on y croyait. Le Vietnam (il donnait bonne conscience), on l'a sincèrement soutenu ; il entre dans le circuit des grandes puissances. Nous sommes dans le creux de la vague. Et puis il y a tellement de discours... J'ai eu envie d'un peu de silence, d'écouter, de me promener, d'aller dans la montagne. Mais ce silence n'est pas innocent non plus.

» Je n'avais jamais parlé directement de la Suisse, je ne l'avais jamais montrée. Elle est en petit ce que les multinationales essaient de créer chez les gens, le pays du monde où ça marche le mieux : l'intégration, l'intériorisation du système, l'idéologie du non-choix. Le rêve de l'Union soviétique : la Suisse (ne prenez pas ça au premier degré). Le chancelier allemand expliquait récemment que bientôt on vivra de nos brevets, on sera tous des tertiaires ; c'est ça, la Suisse. En France il y a des problèmes, des grèves, quand on taille dans le secteur secondaire. Chez nous, il y a autant de chômage qu'ailleurs, mais il est exporté ; les étrangers repartent chez eux, on ne renouvelle pas leur contrat. Il fallait y penser. On commence à démanteler l'économie, les traditions culturelles, l'horlogerie par exemple. Comme l'industrie est dispersée dans les forêts, dans la verdure, ça gueule et puis ça passe. Je ne parle plus du film, je situe le cadre.

La Suisse et la loi masculine

» Certains peuvent avoir un discours de l'altérité, de la marge, se « brancher » sur le nucléaire, mais, politiquement, ils sont morts, ils sont vaincus. Ce que je demande au public, c'est de ne pas se rassurer avec une idéologie qui est la sienne (ce qu'il y a de pire : la fiction commerciale de gauche), d'essayer de regarder tranquillement.

— *Messidor est un film triste, pessimiste.*

— Triste, non. A Berlin, une amie m'a dit, en sortant d'une projection du film, qu'elle s'était sentie bien dans son ventre.

» Pessimiste, oui. Je ne vois pas pourquoi on serait optimiste. Ça peut changer dans deux ans, si on retrouve une parole plus active, plus en mouvement. Maintenant on est dans un creux ; je n'avais pas envie de dire « on est dans un creux », mais « on a des petites idées ». On n'en a pas beaucoup.

— *Et les deux filles ?*

— L'histoire se passe en Suisse, et la Suisse est encore dominée par la loi masculine, elle se passe dans un paysage mâle, donc l'antithèse ne pouvait être que féminine. D'autre part, les personnages devaient m'inspirer moi, tous les jours, et il se trouve que je suis beaucoup plus inspiré par les femmes que par les hommes.

» Je n'avais pas envie d'en faire des révoltées, des militantes, des membres du M.L.F. ; elles ne sont pas porteuses d'un discours. Finalement, l'une a ses études, l'autre travaille dans un magasin ; elles sont plutôt intégrées, mais comme sont intégrés les jeunes aujourd'hui : il y a un point de résistance qui ne cédera plus, un acquis, qui vient bien de quelque part. A partir de sept ans, ils sont comme ça : on ne peut plus leur faire avaler n'importe quoi.

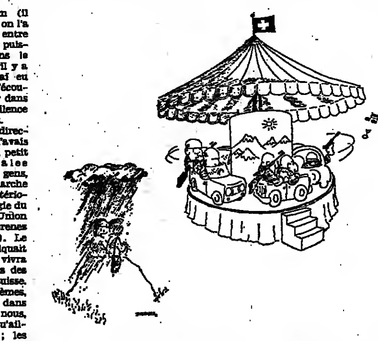
— *Pourquoi avoir fait intervenir un revolver, la mort, la violence, dans votre film ?*

— La violence est partout, diffuse. Mais lorsque l'arme intervient, le film a déjà dérapé depuis longtemps vers la parabole. Je pense que les armes jouent un rôle très particulier. Chez nous, tout le monde en a une, c'est un objet complètement familier, qu'on a dans un placard, et qui ne sert à rien, sauf de temps en temps aux meurtres, aux suicides. Nous avons aussi une présence militaire qui n'est pas truquée, des avions de chasse, qui mettent trois minutes pour faire le tour du pays.

» Le problème de l'arme, c'est qu'il faut bien qu'elle serve une fois à quelque chose. Chez vous, elle est de l'ordre du cinéma. En Suisse, elle représente le citoyen ; elle est devenue symbolique, comme l'armée, qui, même si on vous dit le contraire, ne sert à rien, sinon à être le ciment de la nation. Pour les gens, les périodes de service militaire, ce sont des vacances, pour être entre copains et aller pincer les fesses des serveuses. Mais ils ont une arme et des munitions.

» Il y a en Suisse la volonté farouche de créer la psychose du terrorisme, alors qu'il n'y en pas trace. On fait un battage formidable autour d'un détournement d'avion, on fait venir les tireurs d'élite, on profite de l'affaire Schleyer. Le gouvernement se sert de cette psychose ; il aimerait bien créer une police fédérale, pour protéger le nucléaire essentiellement.

» On m'a fait un reproche : l'officier de l'armée ne devrait pas avoir de chargeur dans son revolver. On m'a dit aussi que les deux filles ne seraient jamais passées dans l'émission XY (1), qu'on ne peut pas les considérer comme terroristes. Je crois que c'est possible, et en tout cas, dans dix ans, c'est elles que l'on verra à la télévision.



— *Comment avez-vous su ce qui se passerait au cours du voyage de deux auto-stoppeuses ?*

— J'ai fait 10 000 kilomètres de repérages, en voiture, sur plusieurs mois. Je me disais : là, ça veut dire quelque chose ; là, rien. Je n'ai pas fait ce voyage, mais j'ai essayé de voir, théoriquement, comment il pourrait se passer. J'ai demandé à deux filles de faire du stop. Elles avaient un peu d'argent ; il faisait froid, mais elles ne sont jamais allées à l'hôtel. Ce qu'elles m'ont raconté correspondait à ce que j'avais écrit : on peut dormir chez certains jeunes qu'on rencontre, dans tel café on ne peut pas demander des restes si on a faim.

» Au bout d'une semaine, ces jeunes filles n'en pouvaient plus d'aller n'importe où, de ne pas se changer. Trois semaines (le temps du voyage dans le film), c'est ce qu'il fallait pour arriver au stade du désarroi total, de la régression, de l'absurdité.

— *Comment la forme du film est-elle liée à la réalité que vous décrivez ? Par exemple, comment avez-vous pensé la scène du viol ?*

— Si un cinéaste veut changer le monde, qu'il change d'abord le cinéma. Tourner au premier degré un film de pur contenu, en passant par la narration classique, est pour moi l'horreur parfaite et ne m'intéresse pas. Je travaille sur très peu de plans, ils sont longs, et, dans chaque plan, l'enjeu de la totalité du film doit se retrouver. Tant de choses s'y investissent, qu'on n'a pas la possibilité de casser tout ça en petits morceaux, pour recoudre au montage. Pour moi, la vérité est au tournage, on ne peut rien rattraper après.

» Dans la scène de la tentative de viol, je ne voulais pas créer une réaction de haine contre les types. Je savais qu'il n'y aurait pas de gros plan, que tout serait vu à distance, et presque en continuité.

» Le cinéma, ce n'est pas la vie. Les techniques hollywoodiennes, on les connaît : on peut s'identifier aux acteurs, on emballe les gens dans un mouvement qui ressemble à la vie. Je connais quelqu'un qui ne va jamais au cinéma, et qui m'a dit : « *Quand je suis sorti dans la rue, après* Messidor, *j'ai eu la même impression que pendant le film.* » Le paradoxe est là : le cinéma n'est pas la vie, mais, pour moi, le bon test, c'est de ne pas être perdu dans la rue en sortant d'un film. Avec la technique N.R.I. (narrative-représentative-industrielle), on n'est pas de plain-pied avec la rue. Elle fait croire que la caméra est un œil humain, et elle empêche de regarder le monde.

» En fait, la caméra est un monstre maladroit, difficile à manier, aussi arbitraire que la scène de théâtre. D'où le sentiment de lenteur. Dans *Messidor*, j'accorde autant d'importance aux événements qui en ont qu'à ceux qui n'en ont pas. A partir du moment où les filles décident d'aller nulle part, une journée creuse est aussi forte qu'une journée pleine. Cela donne l'impression que le film est aplati dans sa narration.

» Je préfère un cinéma qui met les acteurs dans un décor. *Messidor* est un film de décors, qui ne valent que par les signes qu'on y lit : voitures, cafés, routes, têtes, hommes seuls.

— *Ce sont les signes d'une constante opposition : entre les classes, entre les hommes et les femmes, les jeunes et les vieux.*

— Tout est divisé, c'est la vérité. Tous ces signes se lisent mieux en Suisse qu'ailleurs, ils sont mieux situés. C'est plus fort aujourd'hui qu'il y a quelques années, car on a l'impression qu'il n'y a plus que ça. Le système repose sur la division, entre les classes, entre ville et campagne. La voiture, la télévision, aboutissent à l'isolement, à l'uniformisation, alors qu'on voudrait faire croire à la communication.

Il fait froid dans le soleil

» Cette réalité est reconstituée à travers les signes dans le cadre, mais les signes ne doivent pas être inventés : j'ai besoin d'une nourriture, de maisons vraies, de bistrots vrais, de ciels vrais, d'arbres vrais. Et le moteur de ma présence sur le plateau, c'est la tension qui passe entre les deux pôles, qui vient de la lutte entre ces contraires : d'abord la fiction totale, quelque chose de sûr, d'acquis (je ne vais jamais essayer de leur faire croire ça), et l'opposé exact : la nécessité d'une réalité physique. Si un cinéaste n'est pas un chercheur de formes, un inventeur, il n'est rien du tout. Mais le cinéma est un art difficile, parce que, de tous, c'est le plus proche du réel, qui résiste par tous les moyens à la manipulation.

» Je peux théoriser tout ça, mais, pour moi, compte le rapport de plaisir avec un objet fabriqué. A l'origine, je peux dire, pourquoi pas, que j'ai un rapport marxiste avec l'outil N.R.I. Mais en premier chef, il y a mon désir de fabriquer cet objet comme ça. Et une partie de mon plaisir est un dialogue avec le public, qui est un peu moi, d'abord, et un peu un autre, une personne d'intelligence que je souhaite, par respect pour elle, un peu éveillée. Je peux parler avec n'importe qui de politique, de mon chien, de mes enfants. J'apprends. Je peux parler *aussi* de mon objet artistique, mais pas à tout le monde, et ce n'est pas grave.

» L'objet fabriqué a pris ici une forme musicale. J'ai eu envie de faire une sonate, plutôt que de produire de l'idéologie. J'ai pu faire un film sur le non-discours, sur la fuite du sens. J'écoutais le *Voyage en hiver*, de Schubert, en me disant : il fait froid dans le soleil. J'ai entendu ces lieder décortiqués sur France-Musique, j'avais l'impression qu'ils parlaient du film tout le temps. »

Propos recueillis par
CLAIRE DEVARRIEUX.

(1) XY : jeu télévisé fondé sur la délation des criminels.

« KAFKA » AU THÉATRE NATIONAL DE STRASBOURG

Mise en scène du spectateur

ANDRÉ ENGEL a monté trois spectacles au Théâtre national de Strasbourg (T.N.S.), dans des endroits insolites : des haras pour *Baal*, un hangar en banlieue pour *Week-end à Yaïk*, l'ancienne annexe de la mairie pour le dernier : *Kafka, théâtre complet*. Hors du cadre passe-partout de la scène frontale, Engel cherche des bâtiments dont l'histoire personnelle, l'atmosphère, autant que la disposition, conviennent à son projet artistique. Une fois investis, transformés par les objets et les personnages de fiction, par la réalité des comédiens et des spectateurs, ces endroits deviennent le « contenant » indissociable du contenu, qui meurt pour le théâtre avec la dernière représentation, revient à sa destinée. Les haras portent l'idée de voyage, et nous suivions celui de Baal d'une stalle à l'autre en passant par la cour, d'un terrain vague de mégapole à une Afrique de film B en passant par une autoroute et les quais d'un port gris. *Week-end à Yaïk* nous emmenait en voyage organisé et commenté, dans ce hangar où était reconstruit un univers pavillonnaire.

C'est encore dans une forme de voyage organisé que nous entraîne *Kafka*. Rassemblés en file le long de murs aveugles, nous piétinons, comme les voyageurs de « Paris by night » à la porte des lieux de plaisir. Enfin s'ouvrent les grosses grilles, et on nous fait entrer, séparés par paquets, fermement mais avec une grande déférence. Nous traversons la cour harmonieuse et vaste de l'Hôtel Moderne sur le chemin de tapis rouge, entre deux groupes sculptés — anges, amours ou tombeaux d'enfants. Les quatre étoiles, l'enseigne de néon vert, sont suspendues, lugubres, dans la nuit. A la réception, on nous distribue les clés de nos chambres, puis on nous conduit dans le salon, triste comme un vieux beau fatigué. Onze grooms alignés nous attendent, dirigés par un maître d'hôtel étrange, elfe noir au visage aigu, Daniel Emilfork. Le pianiste enchaîné à son piano joue à la demande. Première attraction : un jeune homme en smoking un peu grand (Simon Zaleski) raconte les difficultés et les beautés du yiddish. Un petit rond de lumière jaune s'accroche à l'endroit de son cœur. Parlant toujours, il tente de l'effacer, de le cacher dans sa poche où il s'agite, de l'écraser. Toujours le signe jaune revient au cœur, et le jeune homme, avec un sourire doux, un entêtement de timide, des gestes furtifs et adroits, lutte et va jusqu'au bout de son histoire. Il nous fait écouter un disque yiddish, une voix d'homme déchirée, un cri millénaire mis en musique.

Dans cet hôtel anachronique et élimé, le rituel d'accueil du cliché suit son cours, et, par-derrière, par en dessous, grince une mécanique qui ne s'adapte pas. Une boule de larmes, un froid de l'âme, des milliers d'aiguilles dans la mémoire, s'interposent. Quelque chose d'autre se passe que ce qui se passe, une lourdeur fait craquer la dérision. Les grooms obligent Milena (Christiane Cohendy) à chanter. Ses jambes tremblent sous son fourreau lamé, elle a oublié de mettre ses pendants d'oreilles brillants. Elle pleure, montre au pianiste une lettre, le lit, c'est celle d'un homme que des enfants ont voulu jeter à l'eau et qui se demande pourquoi il est inutile. L'elfe noir virevolte, les grooms font un numéro musical, avant de nous emmener dans nos chambres respectives, des cellules plutôt, avec un lit d'hôpital et ces petites lampes en verre gaufré, faibles, qui portent toute la misère du monde.

Engel intègre d'une manière de plus en plus précise le public à ses mises en scène. Il ne s'agit plus, comme dans *Week-end à Yaïk*, de faire semblant d'être en visite chez une famille soviétique. Ici, chaque spectateur, seul dans sa chambre, essaie de deviner ce que le spectacle attend de lui. Dehors, des gens vont et viennent. Un groom entre, s'enquiert, toujours déférent, du petit déjeuner, ferme la fenêtre, s'approche de vous, montre une photo, dit à quoi sert le lit, instrument de torture raffiné, capable de dessiner des écritures en arabesque sur des corps nus. Il chuchote à votre oreille, mêle le « tu » et le « vous », impose une complicité louche... Comment jouer la situation, comment y croire surtout, si on a déjà vu le comédien ailleurs...

Le spectacle est dehors, des actions, des récits fragmentaires, qui, au centre d'un monde affairé et indifférent, rapprochent des paumés cherchant un peu de chaleur humaine dans le froid de la nuit. D'une benne d'éboueurs sort Charlot. Il mime une scène d'amour avec une jeune clocharde transfigurée en Colombine (Evelyne Didi), avant qu'un malfrat se jette sur lui et le tue. Le pathos sarcastique de la première partie a tourné à une sorte d'essai sur le pathétique. Aux « clients » penchés à leur fenêtre, la jeune fille clame l'histoire du jeûneur, ici nommé prolo. « *L'accoutumance*, dit-elle, *est une sentence de mort.* »

Nous ne sommes pas, c'est vrai, accoutumés à cette position. La mort du théâtre viendra-t-elle de l'accoutumance du spectateur à sa position face à la scène ? Engel pousse le dépaysement et en désigne les limites. Nous restons spectateurs, et rien d'autre. Disponibles ou indifférents à ce qui nous est dit et montré, dans la cour ou sur scène, peu importe. L'important est comment se déclenche notre sensibilité, notre intelligence, notre imagination. « *Dans la vie*, dit Engel, *nous sommes spectateurs. Ainsi, l'accoutumance aux formules de la lutte des classes nous empêche de lutter.* » Peut-être. Seulement, ici, la situation est artificielle, obligée. Notre marge de manœuvre est minime puisque nous n'avons aucune envie de troubler un spectacle qui n'est pas un happening et que nous sentons très articulé. Engel veut nous tendre un miroir dans lequel nous nous verrions jouer notre propre comportement. Mais nous restons spectateurs, oui, de ce qui nous est dit et montré. Y réagissant chacun selon notre expérience personnelle. Comme devant une scène.

L'important est que Engel a édifié un superbe bâtiment de sons, d'images, de frôlements, de courants impalpables. Pas assez meublé, pourtant. Un bric-à-brac avec des trous. On en sort avec l'impression d'avoir assisté à un travail coincé dans une impasse. Et, en même temps, le fantôme d'un jeune homme au sourire timide, accroché au cœur par un rond de lumière jaune, nous poursuit.

COLETTE GODARD.

LES TOILES RÉCENTES DE CREMONINI

L'ENFANT, LES TENAILLES ET LA MORT

LA peinture de Cremonini a ses terrains, ses moments, ses lieux privilégiés. C'est une chambre tendue de rouge, un rouge de fresque pompéienne, tout contre la nuit noire, pour un corps à corps de l'homme et de la femme éperdus de désirs, dont les chairs mêlées, vibrantes, rongées à l'acide se perdent dans le reflet d'un miroir ovale. C'est une salle de bains d'un bleu transpirant d'érotisme cruel, froidement taillée, qui par un jeu de glaces ne livre du corps aimé que des fragments. C'est sous un soleil insolent, dans la parenthèse des vacances, une plage encombrée de parasols, de pliants, de piquets de tente et de toutes les installations d'un haut lieu de loisirs programmés, imposant son décor géométrique dur en contrepoint des corps effilés, ramollis, qui commencent à se liquéfier dans le sable brûlant. Aux corps figés incandescents pétris de désirs inassouvis des adultes y répondent les corps en fusion incandescents des enfants qui passent comme des fusées, et par leurs gestes pourtant codés — jeux de rondes et de saute-mouton — seuls menacent un peu l'ordre menaçant des choses.

Depuis que Leonardo Cremonini, il y a de cela plus de quinze ans, a arraché le corps de l'homme à son rocher, à sa vie organique unitaire, sans histoire, il n'a cessé de la mettre « en abîme », en situation de mort dans le cadre de vie que l'homme s'est lui-même fabriqué, et qui partout lui impose en retour ses limites, resserre les territoires des libertés, encercle les désirs, multiplie les interdits et finalement le ronge et le perd.

Cette thématique complexe, dont la quête de l'humain est l'enjeu, Cremonini l'a creusée, élucidée, enrichie au fil des années, la faisant coïncider de plus en plus magnifiquement avec sa mise en forme de tableau, qui se pose comme un circuit difficile d'échanges et de relations conflictuelles ; comme un lieu de tensions extrêmes, d'équilibre toujours prêt à se rompre, qui est le résultat d'une douloureuse approche de la surface à peindre, pour un artiste habité par la nécessité de peindre, mais pour qui peindre implique tout autre chose qu'un face à face du peintre avec lui-même, où ses propres fantasmes sont transgressés, dans un désir de communiquer.

Les toiles de Cremonini ne racontent pas, ne décrivent pas. Elles sont abstraction rigoureuse et prennent appui sur le visible pour nous renvoyer des images reconnaissables, et parlent aux sens et à l'intelligence, dans le silence accepté de la peinture. Un silence strident de la couleur-lumière, mise en forme. Une peinture agressive dans sa clarté trouble et son évidence obscure, qui est source multiple de multiples sensations et d'interprétations contradictoires. Elle prend le regard aux pièges délicieux d'un jeu de réflexions optiques et mentales, le fait glisser le long de surfaces suintantes de sensualité et de plages lisses de froideurs caressantes, buter avec délice sur toutes les arêtes vives, les angles et les barrières mortelles tirées à l'équerre dans la trame de la vie.

Les étapes de la connaissance

Dans la toile, c'est l'enfant qui part en reconnaissance des territoires ainsi délimités. Il est spontanéité encore, instabilité, en devenir. Il n'est pas tout à fait l'animal domestique par excellence, le chien, qui assiste souvent à ces ébats, mais il est un petit animal domesticable, à domestiquer, celui qui ne sait pas encore, qui cherche à savoir, regarde, apprend la vie en prenant. C'est « un voleur de libertés », « le signe privilégié de l'humain », dit Cremonini, l'image du vécu, la violence du désir qui ne se plie pas encore à la règle sociale. Une pulsion de mort.

La poupée est cassée sur la commode. L'enfant brandit un lance-pierres dans le couloir étouffant du train rouge et bleu, ou bien il cherche à s'emparer de tenailles posées sur la table trop haute pour lui, il se mesure à l'espace qui le dévorera. On le voit aussi réduit à l'immobilité, coincé dans l'auto, un dimanche de promenade, ou assis dans une aire étroitement limitée par un grillage. On ne défie pas sans risques le monde organisé de l'adulte.

L'enfant chez Cremonini est un « surstaire » qui se situe toujours, littéralement, entre deux chaises, entre deux portes, entre deux wagons allant à sens contraire, ou juste à la limite de deux milieux ; qui se propulse, la main tendue, les doigts écartés, contre. Au balcon, il se penche au-dessus de l'étendue bleue de la mer, ou noire de la nuit, au-dessus du gouffre qui engloutit la forme humaine. Il est la vie, le désir et la mort.

Et son image, de plus en plus, se perd dans la traversée des différents stades du visible ; il parcourt les espaces intérieurs ouverts de toutes parts à la lumière, les pièces à multiples points de fuite contrariés, à plusieurs « vedute », remplies de cadres : cadres de portes, de fenêtres, de tableaux, de miroirs, articulent la toile comme un labyrinthe avec ses couloirs, ses impasses, ses passages et ses ruptures. Toute une machinerie-machination, d'ouvertures et d'écrans opaques ou plus ou moins transparents, où s'évanouit l'apparence.

L'image du corps mise en abîme a appelé la mise en abîme de l'image dans le jeu du miroir et de ses reflets qui prennent de plus en plus pour objet la lumière. Une lumière qui respire, étincelle, goutte, à la surface des bleus envahis par les roses, frémit dans les jaunes débordés par les rouges : cette peinture ne connaît pas la mort de l'« aplat ».

Dans ce monde d'incertitude, dans cet univers de vertige, une seule certitude : la peinture, avec son corps profond mis à nu.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Galerie Claude-Bernard, jusqu'au 25 mars.

BILANS

Oscar Niemeyer ou l'effet de surprise

TANDIS qu'on expose l'œuvre de Brunelleschi à l'École des beaux-arts, que la S.A.D.G. présente les résultats du concours d'immeubles de ville pour Cergy, et qu'à Marseille s'achève un colloque sur la recherche en ce domaine, le Centre Georges-Pompidou propose une rétrospective Oscar Niemeyer, sans doute l'un des derniers monstres sacrés de l'architecture.

Le moins qu'on puisse dire est qu'il se présente à contre-courant. L'architecture de style international, qui a, depuis trente ans, défini le paysage urbain des pays industrialisés, n'est pas à la mode. Son expansion irrésistible a produit un effet de saturation et suscité un phénomène de rejet.

Mais Oscar Niemeyer est justement le contraire d'un architecte de style international, le contraire d'un fabricant de machines urbaines pour caser des activités économiques. Il est brésilien et il a gardé de son pays l'exubérance baroque, la spontanéité d'expression qui n'a pas gâté une discipline rationaliste de l'architecture. Il est précisément de ceux qui ont réussi à faire passer un élan interne vital là où d'autres, voulant l'enrichir, n'ont fait que tomber dans un formalisme desséché. L'invention d'Oscar Niemeyer est luxuriante, comme un foisonnement de jungle. Chez lui, les formes ondulent, vrillent, chantent dans une liberté poétique introuvable ailleurs. Et leur monumentalité n'est jamais écrasante.

Le souffle poétique en architecture n'est guère monnayable dans l'univers pragmatique industriel. A moins que le talent d'un architecte artiste ne finisse par s'imposer et que des maîtres d'ouvrages décident de le laisser aller à ses fantaisies, du moment que la rigueur fonctionnelle est respectée. Ainsi, tel édifice qui aurait pu n'être qu'une certaine quantité de surfaces utiles, devient un phénomène culturel, qu'on y adhère ou pas. Et depuis Brasilia c'est presque toujours le cas avec Oscar Niemeyer, dont l'art « parle » aux gens qui passent dans la rue et leur tient ce qu'il appelle un « langage de beauté ».

Au moment où l'architecture cherche à renouveler son langage, il est peut-être, à soixante-douze ans, l'un des seuls de sa génération dont la créativité continue de sourdre intarissablement avec ses réussites, ses éclairs de génie et aussi avec ses limites, il faut le dire. L'exposition du Centre Beaubourg a été conçue par l'architecte même. Il se présente à nous à travers de grands panneaux photographiques qu'il accompagne de commentaires imprimés de caractères assez grands pour être lisibles de loin, contrairement aux minuscules cartouches des musées qui provoquent bousculades et lassitudes des visiteurs. La photo, de très grand format, nous montre de loin tel monument et les mots nous disent ce qu'il est. C'est bien. C'est simple. L'œuf de Colomb, que les présentateurs d'architecture ne trouvent pas nécessairement, conditionnés qu'ils sont par les traditions.

Oscar Niemeyer, lui, n'en a cure. Sa loi est l'état d'innocence au moment où monte l'idée exprimée par un dessin fugitif, qui va définir tel bâtiment et son intégration au site. Son génie est, de temps à autre, de tomber pile sur la solution, avec naturel, quitte à dérouter les habitués des sentiers battus. Lorsqu'il avait commencé sa vie professionnelle autour de 1936, animé par un besoin de contestation des idées en cours, la théorie de l'architecture fonctionnelle était au plus haut. Pour lui, au contraire, comptaient la beauté, la fantaisie, l'effet de surprise, d'apparition presque d'une forme inédite dans le paysage.

L'architecture, pour Oscar Niemeyer, est une sorte de sculpture urbaine, de formes solitaires dominant les espaces, idée qu'illustre Brasilia. Mais c'est à Pampulha qu'il affirme son esthétique. Il y construit l'église avec un toit en montagnes russes et une façade couverte de fresques. Et d'un bâtiment circulaire de la salle des fêtes il fait surgir un auvent aérien qui court à travers l'espace et se répand comme une goutte d'eau dont il suit la logique serpentine. Invention onirique, comme une forme de Miro, en ces années-là, mais

Richard Estes ou l'égalité des choses

« SI je dois choisir entre la fidélité à la réalité et faire un bon tableau, eh bien ! je choisis le bon tableau... » *Richard Estes est le contraire d'un dogmatique, et les vingt-trois toiles actuellement présentées au musée Hirshhorn de Washington — l'exposition a été organisée par le musée des beaux-arts de Boston — illustrent les soucis techniques du peintre plutôt que l'affiliation à une « école ». Le réalisme, l'hyperréalisme, autant de regroupements spectaculaires dont la signification est plus publicitaire qu'artistique.*

Richard Estes, qui est né en 1936, dans l'Illinois, a eu la chance de faire des études de peintre à l'Art Institute de Chicago, et, donc, de pouvoir profiter de la magnifique collection qui s'y trouve, de pouvoir non pas imiter, mais comparer. Il y a vu la Grande Jatte, *de Seurat, les très beaux Degas ; il semble avoir aimé chez le premier le goût de la précision, de cette lumière égale, indiscrète, qui ne laisse dans l'ombre aucune forme. Il a du second cette espèce de sérieux « petit-bourgeois » : sa devise pourrait être : le « métier » d'abord.*

Depuis 1966, il se consacre donc complètement à son métier. Habitant principalement à New-York, il peint d'après les milliers de photos qu'il rapporte de ses promenades dans la ville, photos de places, de rues, de devantures, prises le plus souvent un dimanche, de printemps ou d'été, quand il n'y a personne sur les trottoirs, et qu'une forte lumière traverse l'air transparent.

Depuis 1968, très régulièrement, des expositions individuelles chez Allan Stone à New-York, une participation à l'exposition Aspects du nouveau réalisme en 1969, et quelques incursions en Europe rythment le travail du peintre. L'exposition du Hirshhorn a pour titre « Le paysage urbain » : des images de New-York et une rue de Paris, vide. Est-ce un choix du peintre ? Estes, dans un excellent entretien reproduit au catalogue, dit le contraire : « J'habite la ville, et je peins ce qui m'entoure. On regarde autour de soi, et on peint ce qu'on voit. C'est ce que la plupart des peintres ont toujours fait. » *Oui, bien sûr ; on sent dans ces réponses neutres l'horreur de la littérature à propos de la peinture, et encore plus l'horreur de la littérature dans la peinture.*

Estes a été influencé par un autre peintre américain des villes, Hopper, mais il s'en écarte par le refus de tout romantisme sentimental. Dans les tableaux de Hopper, il y a presque toujours quelque personnage perdu dans un coin qui nous dit sa solitude ; Estes ne veut pas que ses tableaux racontent une histoire. Donc peu de figures, mais aucun vide oppressant non plus, seulement le spectacle égal des choses. Il s'agit ici d'apprendre à regarder, exactement comme Canaletto nous apprend à regarder ; Estes pense, à l'inverse des abstraits, que la photo est une des grandes chances de la peinture. L'œil qui parcourt un paysage ne cesse d'« accommoder » aux lumières et aux ombres, à la distance, l'œil ne cesse de choisir, d'éliminer, d'appauvrir. Le cadeau que nous font les peintres est de limiter cet appauvrissement, d'enrichir notre regard trop utilitaire, de nous ouvrir les yeux. Et voilà que la photographie donne au peintre une mémoire supplémentaire : d'un même lieu, il peut fixer cinquante images diverses, avec des points de fuite, des « mises au point » différentes. D'une même photo, il peut multiplier les tirages, surexposés pour révéler les valeurs de couleur des zones d'ombre, sous-exposés pour les plages de lumières.

C'est ce que fait Richard Estes, et chacun de ses tableaux emprunte à des dizaines de photographies pour rendre aux choses leur égalité. Tout doit avoir la même importance, la même netteté, et l'idéal de cette peinture est d'abord l'équilibre. Mettre tout sur le même plan, comme dans un miroir, mais éviter de choisir entre le miroir et le reflet : l'œil, redevenu patient et objectif, redécouvre les collisions étranges des formes, les pastilles de lumière jaune accrochées à la vitrine d'une devanture, ou un morceau de ciel dans la carrosserie rutilante d'un autobus ; l'abstraction du réel : « ... Le problème de beaucoup de peintures abstraites, c'est d'être, d'un point de vue esthétique, ennuyeuses. La qualité abstraite de la réalité est beaucoup plus excitante que beaucoup de peintures abstraites que j'ai vues », *dit Richard Estes.*

Comment transmettre cette excitation ? Estes a sur la création les mêmes idées que le Diderot du Paradoxe sur le comédien : « On n'est pas toujours enthousiaste mais il faut terminer ce que l'on a commencé : on n'y arrive pas avec ses émotions mais avec sa tête. » *Alors après avoir peint — jamais dessiné — la structure générale du tableau, Estes passe trois ou quatre mois à préciser, à mettre au point, sans jamais achever une partie avant l'autre, car tout doit être, ici, fini en même temps, pour « garder le contrôle ».*

Le grand intérêt de l'exposition est justement de montrer cette maîtrise croissante du peintre. En 1966, la technique n'est pas sûre, et on peut reprocher à Automat d'être une toile « à effet » ; pour nous intéresser aux formes de quatre personnages occupés à prendre un petit déjeuner — pour nous contraindre à oublier la scène qui se joue — Estes a recours à une vue plongeante inhabituelle qui nous prive des visages et nous montre seulement le sommet de quatre crânes, les ronds des soucoupes : astuce de peintre. Au début des années 70, il y a encore un reste de procédé dans l'utilisation systématique des reflets et des glaces à demi transparentes. La seule toile d'Estes exposée à Beaubourg — Broadway *— illustre cette étape. Mais les derniers tableaux vont plus loin, comme dans les compositions de Poussin, comme dans Vermeer aussi, il n'y a jamais un point de fuite unique : la perspective s'agrandit, le ciel se montre directement, quelques figures réapparaissent, comme si, devenu plus maître de sa technique, le peintre osait des équilibres plus savants, se sentant désormais capable de captiver avec le jeu pur des formes, sans avoir besoin de recourir à quelque artifice dans le choix de ses sujets. On souhaite qu'une exposition parisienne permette bientôt au public français de découvrir cette évolution exemplaire.*

JEAN-MARIE GUILHAUME.







هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ET PROMESSES DE L'ARCHITECTURE

l'effet de surprise

inscrite dans l'espace. C'est avec ces constructions de Pampulha que se manifeste sa veine créatrice d'une architecture baroque de grands porte-à-faux qui se lance dans l'espace avec un minimum de points d'appui. Cette liberté d'expression plastique, ce béton sans peur qui ose s'écarter des schémas mécaniciens pour laisser libre cours à l'imagination poétique, au milieu de contraintes techniques de toutes sortes qu'on avance toujours pour justifier la non-invention, ne plaît guère aux fonctionnalistes.

Quelle fonction remplit l'effet poétique d'un bâtiment ? Oscar Niemeyer a un principe de modernité qui marque toute son architecture de Brasilia : utiliser les possibilités qu'offrent les techniques contemporaines et leur trouver des formes appropriées. Superficiellement, on y voit d'abstraites formes gratuites. Or il s'agit d'une architecture de structures qui s'exprime par ses systèmes constructifs. « *Il y a de l'invention ici* », disait Le Corbusier, devant cette fleur du désert qu'est Brasilia.

Pour imaginer ces palais gouvernementaux, ces églises, ces théâtres et ces lieux de rassemblement populaire, seule la création symbolique est vraiment « fonctionnelle ». « *Faire de l'architecture, c'est créer de la beauté* », dit Niemeyer. Une beauté urbaine conçue pour être vue de loin, et surprendre par son originalité même. La grand-place de Brasilia est un musée d'architecture-sculpture à ciel ouvert à travers lequel on se promène, au milieu d'un langage urbain dénué de ces rappels culturels du passé qui séparent ceux qui savent de ceux qui ne savent pas. Cette architecture incarne une autre culture, neuve comme la capitale que les mentalités simples peuvent appréhender sans détours.

Lorsqu'il avait perdu Kubitschek, son président-mécène, Oscar Niemeyer ne pouvait plus construire au Brésil. Il ne pouvait même plus y vivre. Le nouveau pouvoir croit le briser, mais c'est en fait pour lui l'occasion d'un renouveau. Il prend son bâton de pèlerin et parcourt le monde. Les amateurs ne manquent pas. Le siège des éditions Mondadori à Milan est une merveille d'architecture contemporaine avec d'élégantes arcades qui lient l'expression de Brasilia à la tradition de la renaissance italienne de Brunelleschi. L'immeuble de la firme Fata à Zurich, bâtiment en pont suspendu, est une perfection structurale dans le droit fil de la création niemeyerienne. Il faut y lier la rigueur de la récente bourse du travail à Bobigny en France et le siège du P.C.F., dont le programme n'est pas entièrement réalisé.

Reste l'expérience d'Oscar Niemeyer en Algérie, où il a construit une université à Constantine, de formes pures, comme un Palais des doges, sans ses colonnes, mais reposant sur deux points, qui sont l'affirmation des prouesses techniques contemporaines. Architecturalement, l'invention est irréprochable, mais on peut se demander si cette transplantation d'un système architectural moderne peut être parachuté au beau milieu du désert, même si Oscar Niemeyer y montre un pouvoir, très rare chez les architectes, de créer *ex nihilo* un ensemble urbain cohérent. On s'étonnera aussi que la présentation à Beaubourg ne fasse pas la différence entre ce qui a été construit et ce qui ne l'est pas encore. Que la mosquée d'Alger ne soit pour l'instant qu'un projet, que la splendide tour de la Défense, au corps coupé de jardins suspendus, ne soit, hélas ! qu'une maquette, de même la Maison de la culture du Havre, les ZUP de la Côte d'Azur et le centre des affaires pour Miami. Chez Oscar Niemeyer, le songe qui a fait naître les formes reste vibrant une fois le projet réalisé. La grâce ne l'a jamais abandonné. C'est le miracle Niemeyer, aussi particulier soit-il et, dans une certaine mesure, urbainement obsolète.

JACQUES MICHEL.

★ Rétrospective. Oscar Niemeyer, photos et maquettes d'architecture au Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 16 avril.

★ *L'œuvre construite d'Oscar Niemeyer*. Ed. Alphabet, Lausanne, traduit de l'édition originale chez Mondadori, 507 p., illustré.

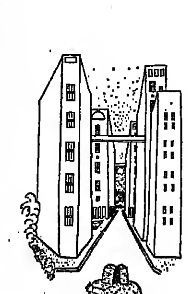
★ *La Forme en architecture*, recueil de textes d'Oscar Niemeyer, chez Métropolis, éditeur, 62 p., 25 F.

RUE PORTZEMPARC

La ville a repris courage et s'est mise à lutter. On reparle de rues. On parle de vie citadine avec moins de certitudes. Un peu moins. On échafaude différemment, chez les architectes comme ailleurs, les théories d'un bonheur absolu et valable pour tous. Depuis une dizaine d'années, lentement, très lentement, la « barre » a fait place à l'opprobre. A tel point qu'y faisant référence nombre de vétérans de la barre condamnent la médiocrité de l'architecture française : est-ce de là que vient l'expression factice de « crise de l'architecture », quand il n'y a guère qu'une crise de son économie et de sa bonne conscience ?

Il y a eu, il y a, de grands architectes en France. Les premiers ont cru en des voies qui paraissent moins crédibles ; les seconds entrevoient à peine aujourd'hui l'issue de leurs recherches. Aussi n'allons plus chercher les grands noms de l'avenir chez les futuristes du passé. Ceux-là ont donné leur grandeur, leur génie, à une cause ni perdue ni trahie — celle de Le Corbusier, celle des CIAM, — à une cause en laquelle chacun a cru parce qu'elle parut un jour un « mieux ». Les données ont changé. La réflexion, dans ce domaine lourd de responsabilité, est passée de la théorie généreuse à une critique qui se veut également généreuse. Mais la générosité est difficile à orienter pour l'architecte, pris entre son art et la destination de son art.

L'exposition des projets de Cergy-Pontoise (le Monde du 8 mars) le montrait bien qui hésitait, à propos d'une idée de rue, entre une conception monolithique de l'architecte (une rue, des ensembles aux marques identiques : une signature) et celle d'un architecte démiurge (une rue-pot-pourri d'éléments conçus par une pensée unique et simulant la diversité : une signature).



L'ensemble de Georgia Benamo et de Christian Portzemparc, entre les rues de Tolbiac, Baudricourt et Nationale, est de la même manière exemplaire. Non par son hésitation, mais par sa manière de dominer, de circonvenir sa propre hésitation. Par bien des aspects, et notamment par le bruit qui l'entoure dans la presse spécialisée, il peut être considéré comme un tournant dans l'architecture d'après-guerre, un premier tournant. Il porte le nom-programme de « rue des Hautes-Formes ».

Cet ensemble s'inscrit dans la partie du treizième arrondissement soumise à rénovation. Situation dont il n'a pas abusé, s'il en a profité. Immédiatement près de lui : la faculté de Tolbiac signée par Andrault et Parat, qui peut paraître le contraire de l'îlot Portzemparc. Cette faculté participe, en effet, de l'architecture du « briquet » ; c'est une construction parfaitement indépendante de tout ce qui l'entoure souverainement méprisante de l'histoire de la ville.

Elle a quelques années, elle est plus belle que Jussieu, moins belle que la plupart des lubies newyorkaises. Elle est une forme posée sur la ville au nom de la fonction, comme si la ville n'avait pas à dire son mot. De l'autre côté de la rue de Tolbiac : de la barre, de la dalle, de l'excellente technologie sans le moindre parcelle d'humanité, et moins encore de sens esthétique : ce sont les « olympiades ». Soudain, l'ensemble Portzemparc fait ici figure de vainqueur. Il est plus bas, moins étendu, simplement blanc, et, qu'on le veuille ou non, c'est lui que l'on voit désormais.

Il paraît appartenir à la ville ; il se souvient de sa diversité, de ses heurts, de ses surprises ; il se rappelle la vieille typologie des îlots avec leurs rues intérieures, leurs cours, leurs entrées multiples. Et il propose d'autre part des « signaux » dont la discrétion est peut-être discutable mais qui relèvent bien des signaux traditionnels de la ville. Leur caractère modérément onirique ne doit pas masquer leur respectabilité.

Une cour entourée d'immeubles, qui se veulent à la fois semblables et différents, et parcourue par un embryon de ruelle ; une modénature qui, à première et à seconde vue, semble faire l'impasse des cinquante dernières années pour retrouver dans toute sa fraîcheur le « départ » avorté des années 20 : le froid du ciment et du verre s'y inventent à petits pas, la liberté des formes — souvent de très belles formes. Il y aurait au fond, dans cet ensemble, beaucoup de ce qui pourrait faire une architecture quotidienne : un respect de ce qui est et de ce qui a été (est-ce seulement un sacrifice à l'habitude ?) Une recherche qui ne cherche plus à dépasser ce qui est, ce qui a été, pour suivre de manière consciente sa propre direction. Sur l'un et l'autre plan, le travail de Portzemparc est une immense réussite tout en participant de l'échec, ce qui est le propre de toute exploration.

Une image de la ville a été réinventée ici, pas la ville. C'est en fait une barre découpée qui exclut, serait-ce avec goût, tact, humour ou tendresse, ce qui l'entoure — y compris le centre Tolbiac. C'est un bloc qui interdit finalement, avec un peu de perfidie, à tout autre bloc de s'accrocher à lui. Il propose une rue intérieure, fait un clin d'œil à la rue, mais ne permet pas la survie de la rue, de la vraie rue. Quant aux signaux que cette construction émet, tous reportés dans les hauteurs du bâtiment selon les normes de la « nouvelle architecture », s'ils permettent une reconnaissance générale de l'ensemble et sa localisation, ils pourront apparaître cependant bien ténus : larges baies en demi-cercles qui souriront à l'historien avant l'homme de la rue, quarts de rond, arcs décoratifs désignant nettement leur absence de fonction à 10 ou 20 mètres de haut au-dessus des passages, etc. Tous ces éléments apparaissent à la fois comme un remords et un regret du décor plaqué. Ce sont des décors taillés dans la forme même du bâtiment, comme si cette fourmente contenue appliquée à la structure ou simulant la structure était toujours la seule liberté tolérable à l'heure du reniement du cube.

Et pourtant... il n'y a pas d'autre bâtiment contemporain dans Paris qui permette de telles remarques ; pas d'autre construction aussi riche de sens, de travail, d'humanité enfin. Pas d'architecture qui laisse présager autant que celle-ci un renouveau possible. Nous ne sommes peut-être pas encore à une heure nouvelle du génie. Sans doute aux premiers pas d'une génération consciente.

FREDERIC EDELMANN.





une sélection



« Vive el Presidente ! » vu par Bonaffé.

cinéma

VIVA EL PRESIDENTE, DE MIGUEL LITTIN.

D'après le roman d'Alojo Carpentier, *la Recours de la méthode*, une fresque picaresque, une épopée baroque, un exubérant tableau de mœurs, dont le héros est un dictateur sud-américain plus soucieux de ses plaisirs parleiens que des malheurs de son peuple. Un film tolaonnent dont la gravité profonde se dissimule sous une ironie constante et qu'illustre une mise en scène fastueuse.

MESSIDOR, D'ALAIN TANNER.

Lire notre article page 17.

Les Chiens, d'Alain Jessua : l'autodéfense mise en question, un sujet superbe qui fait regretter une mise en scène parfois trop démonstrative ; **Un balcon en forêt**, de Michel Mitrani : exacte et belle transposition du roman de Julien Gracq ; **le Couteau dans la tête**, de Reinhard Hauff : pour l'interprétation de Bruno Ganz à la recherche d'une identité occultée ; **Utopia**, d'Iradj Azimi : des images surprenantes et glacées pour la quête d'un étrange pèlerin.

théâtre

L'OPERA DE QUAT'SOUS AUX BOUFFES DU NORD.

Qui de l'honorable Peachum, roi des mendiants, ou de Mackie le surineur, roi des truands, gardera Polly la blonde, qui gagnera l'alliance du chef de la police ? L'histoire est connue. Menés par Martin Sperr et Tommi Piper, les comédiens allemands du Skarabaus en transmettent la violence, la beauté et l'érotisme. Sombre est la nuit... Superbe est le spectacle.

L'Etoile du Nord au Montparnasse : un éblouissement et mieux encore, à partir d'un rêve policier ; **Hamlet-Machine** à Saint-Denis — Jusqu'au 18 mars les deux pièces de Heiner Muller, avec Gérard Desarthe ; **Dominique Lavanant** à la Cour des Miracle : elle est drôle, intelligente, aiguë.

musique

MUNIR BACHIR A NANTERRE.

Il faut aller écouter à Nanterre, à la Maison de la culture, un très grand artiste irakien, Munir Bachir, et son oud, l'ancêtre du luth européen. Mélopées coupées de silences, ombres de rythmes, frises aux variations infinies, jamais le fil ne se rompt une heure et plus durant (7, avenue Picasso, Nanterre, le 16 mars, à 20 h. 30).

REPRISE DES VEPRES SICILIENNES.

L'Opéra reprend un des plus beaux spectacles de l'ère Liebermann, *les Vêpres siciliennes*, dont le livret pâteux est merveilleusement stylisé par la mise en scène de John Dexter et les grands escaliers abstraits de Svoboda. Il y manquera l'admirable Domingo, mais Martina Arroyo et Ruggiero Raimondi seront là (Opéra de Paris, les 15 et 19, à 19 h. 30).

ŒUVRES A DECOUVRIR.

Pour les curieux, signalons quelques concerts d'œuvres souvent peu connues. P.-L. Aimard, prix Messiaen, consacre son récital aux *Stimmungsbilder* (tableaux d'atmosphère) et à la *Sonate*, op. 5, de Strauss, ainsi qu'à une *Sonate d'album* de Wagner, avant de conclure par les *Haendel-Variations* de Brahms (Gaveau, 15 mars). Tout un récital Chostakovitch sera offert aux Amis de la musique de chambre par la basse Jaromir Vavruska (Gaveau, le 17, à 17 h. 15). Pierre Boulez présentera lui-même *le Journal d'un disparu*, un bouleversant monodrame lyrique de Janacek, et *la Suite lyrique*, chef-d'œuvre de Berg, qui est un brasier d'amour, avec le Quatuor Berg et Robert Tear (Th. d'Orsay, le 19). Le groupe de recherche musicale consacre son concert à des créations de R. Smalley et François Bayle (Radio-France, le 19), tandis que Salvatore Accardo et des musiciens amis joueront les deux *Quintettes à cordes*, deux œuvres d'une admirable efflorescence intérieure bien rarement jouées (Champs-Elysées, le 21).

Haydn, Mozart, Schubert, par l'Orchestre de Paris, dir R Barshaï, avec M. Debost (Champs-Elysées, les 15, à 20 h. 30 ; 16, à 19 h. 30 ; 17, à 10 h.) ; **Orchestre des Pays de la Loire**, dir M Soustrot, avec Y. Boukoff : Brahms-Stravinsky (Angers, les 15 et 18 ; Nantes, les 16 et 17) ; **Orchestre de Bordeaux**, dir N Marriner, avec Cl. Helffer (Bordeaux, le 15) ; **Musique pour piano et vents de Poulenc** (Amiens, les 15 et 18) ; **Beethoven**, par W Kempff et P Fournier (Pleyel, le 16) ; **Rodrigo et Rimsky-Korsakov**, par l'Orchestre de l'Ile-de-France, dir P. Derveaux, avec A. Lagoya (Velizy, le 16 ; Saint-Michel-sur-Orge, le 17 ; Les Pavillons-sous-Bois, le 18 ; Coulommiers, le 20, etc.) ; **Weber, Strauss et Mahler**, par l'Orchestre national, dir. L Maazel (Champs-Elysées, le 16, à 17 h. 30) ; **Bach**, par K. Gilbert et A. Merion (Th d'Orsay, le 18, à 11 h.) ; **M. Caballe et J. Carreras**, Orchestre Philharmonique (Pleyel, le 16) ; **B. Fassbaender** (Athénée, le 19) ; **Schubert**, par le Trio Tortelier (Gaveau, le 20) ; **Solistes de Zagreb** (Pleyel, le 21) ; **C. Ivaldi et N. Lee** (Bordeaux, le 21 mars).

expositions

L'ENLEVEMENT DES SABINES AU MUSEE DU LOUVRE.

Un cardinal commanditaire : Aluigi Omodei ; un peintre du dix-septième siècle : Nicolas Poussin ; un tableau : *l'Enlèvement des Sabines*, et encore un autre peintre, d'aujourd'hui celui-là : Avigdor Arikha, pour en proposer la lecture, dans un nouveau dossier du département des peintures.

CREMONINI A LA GALERIE BERNARD.

Lire notre article page 16.

Dessins français du dix-neuvième siècle, au Musée du Louvre : une part de ce qu'un peintre des plus conformistes du dix-neuvième siècle, mais collectionneur de grande envergure, Léon Bonnat, a légué à Bayonne. **Brunelleschi**, à la chapelle de la Sorbonne et à l'Ecole des beaux-arts : suivre de monument en monument, rue par rue, le cheminement du premier grand architecte de Florence. **Gravures de Zao Wou-ki**, à la Bibliothèque nationale : un des premiers maîtres de l'abstraction lyrique. **Chardin**, au Grand Palais : femmes au regard distrait, natures mortes proches de la vie, perfection du métier et ton grave. **Kandinsky** : peintures inédites des musées soviétiques. **Magritte** : rétrospective pour un prince du surréalisme. **Oscar Niemeyer** : l'architecte de Brasilia, au Centre Georges-Pompidou.

danse

Garden, création de Shusaku, par le Japanese Modern Dance Theatre, au Centre culturel du Marais ; **Alarmel Valli** et ses musiciens au musée Guimet ; style Bharata Natyam (15 mars) ; **l'Atelier contact-improvisation** à La Forge, avec Lisa Nelson (21 mars) ; **Créations chorégraphiques sur des musiques des compositeurs bordelais** : H. Sauguet, M. Fuste-Lambezat, J. Courtion, par la compagnie du Grand Théâtre (17, 18 mars).

variétés

FRANÇOIS BERANGER EN TOURNEE.

De nouvelles chansons, de nouveaux musiciens. Béranger sait parler d'un monde qui bouge, du monde qui éclate, et son regard est lucide, sain, amusé, acide. (Orsay-les-Ulis, le 19 ; Orléans, le 20 ; Le Mans, le 21 ; Poitiers, le 22 ; Limoges, le 23.)

Jules Beaucarne, à la Gaîté-Montparnasse : chansons-murmures, chansons intimistes ou en forme de mots dans un spectacle fait de fraternité et de complicité intérieure.

SUITE ALLEMANDE - MUSIQUE

L'événement Lulu n'a pas seulement secoué les mélomanes et musicologues, n'a pas seulement nourri les conversations érudites ou cuistres. L'événement Lulu s'est fait un passage dans la tête des profanes, a fait jouer des éclats de miroir disparates, les a réunis pour composer un paysage sonore, râpeux, qui représente un pays. Même si Alban Berg est autrichien, sa Lulu reste celle de Wedekind et raconte une Allemagne.

Il ne s'agit pas de musique mais de ce que portent les musiques, quelque chose de vaste et de très physique, comme l'odeur du ciel à un moment donné, à un endroit précis. Lulu, au-delà des représentations et du public de l'Opéra, a pris sa place dans l'inconscient collectif, il couronne une architecture hétéroclite, édifiée par vagues.

Marie-Paule Belle chante Berlin des années 20, la chanson reflète toujours l'air du temps, du temps d'aujourd'hui. Le retour à l'avant-guerre casse les afféteries rétro, révèle un manque et un besoin, le besoin de comprendre ce qui est arrivé là-bas à cette époque-là, de saisir ce qui en résulte maintenant. Les musiques, toutes les musiques, des plus simples aux plus savantes, des plus naturelles aux plus sophistiquées, livrent des vérités qui échappent aux historiens. Elles s'adressent aux facultés d'apprendre qui restent de l'enfance et passent par les sensations, les émotions, le plaisir.

Ce n'est pas un hasard si Marlène reste l'Ange bleu mythique pour l'éternité, si Ingrid Caven fait flamber les cœurs, si la Maison de la culture de Nanterre s'apprête à accueillir l'Othello de Zadek puis un Tour du monde en quatre-vingts jours réalisé par Jérôme Savary à Hambourg, et le Théâtre de la Ville les Sept Péchés capitaux revus par Pina Bausch, revisités par son rire cinglant, par sa violence désespérée. Ce n'est pas un hasard si la Complainte de Mackie ou la Fiancée du pirate et son Navire de haut bord se fredonnent sans savoir d'où ils viennent, si deux Opéras de quat' sous se jouent simultanément à Paris et se chantent en allemand. Le rythme des paroles et leur musique originale sont irremplaçables pour comprendre.

C. G.

A PROPOS DU « PIERROT LUNAIRE »

L'expression mise en péril

L'EXPRESSIONNISME ? Pour s'en faire une idée il suffit d'écouter le *Pierrot Lunaire* de Schoenberg. Et c'est là que tout se complique. D'abord parce que les poèmes, écrits en 1884, étaient en français à l'origine, même si personne ne sait plus très bien qui était Albert Giraud, membre du « Parnasse de la jeune Belgique », ensuite parce que Schoenberg était viennois... Mais comme il en faudrait davantage pour décourager les donneurs d'étiquettes et qu'il est devenu commode d'opposer l'impressionnisme français de Debussy à l'expressionnisme germanique de Schoenberg, convenons sans pousser plus loin qu'il n'y a pas de fumée sans feu — ce qui ne dispense pas de chercher une meilleure définition.

La traduction allemande d'Otto Erich Hartleben, par rapport à l'original, c'est presque celle d'un critique qui taillerait les herbes folles du symbolisme, resserrerait les vers et simplifierait l'expression pour en augmenter la force percussive. Fortement allitérée, la langue d'Hartleben confère au poème une violence verbale qu'Albert Giraud avait seulement suggérée par la juxtaposition de métaphores plus ou moins originales. De ce point de vue on pourrait déjà parler d'une mise en musique et, dans une certaine mesure, d'expressionnisme, en cela que l'intensité de l'expression semble avoir été la préoccupation essentielle du traducteur. Or c'est précisément cette force du verbe qui a pu inciter Schoenberg en avril 1912 à porter son choix sur ce cycle de poèmes pour répondre à l'invitation d'Albertine Zehme (qui disait des poèmes dans un cabaret littéraire berlinois) d'écrire pour elle des mélodrames.

Le mélodrame — récitation parlée sur fond musical — était alors très en vogue, et pas seulement en Allemagne ; mais pour que Schoenberg accepte d'abdiquer au poète ses droits à l'invention mélodique, il fallait qu'il trouve dans la langue d'Hartleben une correspondance avec son propre style. Le trait commun entre les deux, c'était précisément la tendance à l'expressionnisme. L'introduction de la voix parlée dans un contexte polyphonique très précis, c'était l'avènement de la distorsion au rang de principe unificateur, puisque la *fonction instrumentale* change pour chaque numéro tandis que la récitation chantée (*Sprechgesang*) reste identique dans son principe (1).

Le contraste entre la voix parlée (dont les inflexions et les rythmes sont cependant indiqués très précisément sur une portée de cinq lignes) et l'accompagnement se trouve d'autant plus accentué que c'est aux instruments que Schoenberg confie toute la partie mélodique, avec une générosité et une invention qui rompent avec le principe même du genre : d'ordinaire, dans le mélodrame, l'accompagnement se réduit à une ambiance discrète qui donne au texte une sorte de profondeur supplémentaire. Ici, au contraire, à cause de la densité du tissu polyphonique, de la rapidité des développements, la *voix se trouve dans une position* de concurrence extrêmement inconfortable. Pour se faire comprendre elle doit maintenir d'un bout à l'autre une intensité dans l'expression sans cesse mise en péril, et, dans l'effort pour y parvenir, s'introduit un phénomène supplémentaire de distorsion.

Cette tension vocale, on la retrouve comme par contagion dans les parties instrumentales. Il s'agit principalement de l'emploi des tessitures extrêmes (au grave ou à l'aigu), et qui demande un effort particulier, dans les nuances forcées, dans les traits virtuoses ou dans certains procédés de dénaturation du timbre : *tremolo* sur le chevalet pour les cordes, *Flatterzunge* pour les bois. Dans certains passages aussi la rapidité est telle qu'une mise en place rigoureuse devient illusoire. Il se produit alors des glissements involontaires que les musiciens essaient désespérément de juguler. Dans cette lutte entre l'écriture et les possibilités humaines — entre la contrainte et l'effort pour la vaincre, — on retrouve une nouvelle situation conflictuelle bien propre à produire cette « qualité » expressionniste qui existait déjà entre la voix et les instruments.

La tendresse du souvenir

Là où les choses se compliquent c'est lorsqu'on observe les procédés avec lesquels Schoenberg suscite ce climat expressionniste. La page la plus « bousculée », c'est peut-être *la Tache de lune*; or c'est précisément celle dont la technique d'écriture est la plus stricte : un double canon (dont un par augmentation) avec, au centre de la pièce, quand Pierrot se retourne, une volte-face de la musique, qui revient alors vers son point de départ.

Cela n'a bien sûr aucune espèce d'importance pour l'auditeur, qui n'a pas le temps d'en prendre conscience, mais cela permet de mieux comprendre dans quel état d'esprit Schoenberg se ralliait au courant expressionniste. On pourrait relever dans la partition plusieurs exemples de cette délicatesse avec laquelle il évite les tentations de la trivialité ; on y trouverait aussi de l'humour, et surtout le désir de conserver une distance : le texte dit « *ein pizzicato* », mais il n'y en a pas dans la partie de violoncelle. Pourquoi le violoncelle ? Parce que Pierrot, selon le poème, joue de l'alto et qu'il n'y a que le violoncelle maintenu dans l'aigu qui puisse rendre l'idée d'un alto maladroit...

Si l'humour ne participe pas à première vue de l'expressionnisme, la dérision en est l'un des aspects extrêmes. Seulement, dans le cas de Schoenberg tout du moins, le regard ne saurait jamais être complètement détaché : ce romantisme dont il trace la caricature, c'est aussi ce qui l'a mené où il est, ce qui l'a poussé à outrepasser les bornes du système tonal, c'est à lui aussi qu'il rend un hommage mélancolique dans le dernier morceau, « *O vieux parfum de l'ancien temps* », avec les enchaînements de tierces et les accords parfaits utilisés hors du paysage de la tonalité.

Faut-il, ici encore, lorsque reparaît la tendresse du souvenir, parler d'expressionnisme ? Sans doute, si dans cette déchirure d'où il est issu, on admet qu'il peut y avoir une place pour la nostalgie. Peut-être, même, c'est elle qui fait crier si fort. — G. C.

(1) S'il fallait en une phrase justifier le rapport privilégié qui existe entre expression et distorsion, on pourrait dire que celle-ci apparaît clairement comme un point de non-retour, la limite extrême sur laquelle vient se briser la volonté d'expression poussée jusqu'à son paroxysme.

Kurt Weill au-delà du rétro

POUR la première fois, une troupe de comédiens a obtenu des héritiers de Brecht l'autorisation d'utiliser une bande enregistrée et de chanter en play-back. Pourtant, ce que perdait le spectacle en « présence » musicale, on pouvait peut-être le retrouver à travers la recherche d'une autre forme d'authenticité : fidélité à l'esprit plutôt qu'à la lettre. D'autre part, puisque le parti était pris d'un enregistrement, pourquoi renoncer à tout ce que permettent les moyens électroniques : réverbération, déformation, effets de « présence », voix « off », synthétiseur ?

Ces transformations, de la part d'un jeune musicien allemand Jurgen Tamchina, qui ne se défend pas d'aimer la version originale de l'Opéra de quat'sous, au contraire, ont seulement pour but de rendre plus clair pour le jeune public le caractère contestataire de la musique de Weill, une musique qui, pour les oreilles formées par la musique pop, a perdu sa verdeur et sonne plutôt comme au café-concert.

« En 1928, dit-il, les gens ont trouvé dégoûtant ce travestissement de la musique baroque ; dans la section centrale de l'ouverture, notamment, la satire du grand opéra était évidente. Aujourd'hui, le public non averti ne distinguera plus ce qui est pastiche de ce qui ne l'est pas, et le fugato confié aux saxophones semble aussi nostalgique que le reste... Ici j'ai fait enregistrer cette fugue par un quatuor avec cette sonorité sourde spécifique des vieux disques, et ainsi le propos de Weill redevient parfaitement clair. En ce qui concerne l'air de Peachum, au début, j'ai procédé autrement : j'ai confié l'accompagnement à un orgue véritable, un orgue historique même ! — ce qui semblait impossible, j'y ai superposé des cloches électroniques ; enfin, pour accentuer le côté « prédication » de cet air, j'ai entouré la voix d'un halo, exactement comme dans une église. Cela introduit tout à coup un espace sonore imaginaire qui abolit les murs du théâtre. Là encore, j'ai cherché à rendre les intentions avec le plus de clarté possible.

» Le second point sur lequel a porté ma « révision » concerne l'instrumentation : je n'ai changé aucune des notes de la partition, mais quand on l'examine soigneusement on s'aperçoit que Kurt Weill a tenu compte très précisément des possibilités de chacun des instrumentistes qui devaient assurer la création de l'œuvre. Ainsi, il savait que le musicien pour lequel il a écrit une partie de saxophone très virtuose pourrait aussi jouer très bien de la clarinette et quelques notes seulement sur le violoncelle ; à présent il n'y a plus de raison pour maintenir le violoncelle dans un rôle aussi limité. Le troisième aspect de mon travail consistait en une remise en question des fausses traditions qui ont figé l'interprétation.

» En effet, depuis longtemps on se réfère exclusivement, pour le style, aux enregistrements d'époque ; on fait les mêmes ralentis, les mêmes effets de voix, les points d'orgue au même endroit, alors qu'il n'y a rien de tout cela dans la partition. Ce sont les techniques d'interprétation des chanteurs de la création qui ont été transformées en dogmes. Nous n'avons plus les mêmes critères aujourd'hui et cela a terriblement vieilli. Il fallait reprendre la partition en essayant d'oublier ce qu'on a dans l'oreille pour retrouver la façon dont nous voudrions le chanter, avec le seul souci que le texte porte, aujourd'hui, avec la même force qu'hier. Ce n'est pas la tentation de « faire moderne » qui m'a guidé, mais, encore une fois, celui de rendre directement compréhensible ce qui aurait pu être masqué par la mode actuelle du rétro. Si j'ai employé dans le duo d'amour au clair de lune entre Mackie et Polly un orgue électronique et un synthétiseur, ce n'est pas pour céder au goût du jour, il me semble au contraire qu'utilisés de cette façon, c'est-à-dire comme dans la musique commerciale, ces instruments devenaient particulièrement hideux.

» Enfin, une de mes préoccupations dans ce travail d'arrangeur a été d'éviter au maximum l'exemple américain, car ce n'est pas notre pays, il fallait rester allemand, avec cette difficulté que depuis Hitler nous avons perdu toutes nos traditions en matière de musique politique. »

Propos recueillis par
GÉRARD CONDÉ.







Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.
Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

KANDINSKY. Trente peintures des musées soviétiques (4e étage). Entrée : 10 F. Jusqu'au 25 mars.

RENE MAGRITTE. Rétrospective. — Entrée : 10 F. Jusqu'au 9 avril.

JOHANNES ITTEN ET SON ENSEIGNEMENT. — Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 2 avril.

ŒUVRES CONTEMPORAINES DES COLLECTIONS NATIONALES. Accrochage II. — Jusqu'au 2 avril.

JEAN-PIERRE RAYNAUD. — Jusqu'au 9 avril.

WILFREDO LAM. La jungle. — Jusqu'au 2 avril.

SARKIS. — Jusqu'au 2 avril.

OSCAR NIEMEYER. — Jusqu'au 18 avril.

ATELIER AUJOURD'HUI 13 : A. GOVERNATORI ET J. ECHEVARRIA. — Jusqu'au 26 mars.

LA BATELLERIE A PARIS, du dix-septième au vingtième siècle. Jusqu'au 28 mai. B.P.I.

Centre de création industrielle

LE TEMPS DES GARES (5e étage). Entrée : 10 F. Jusqu'au 9 avril.

MUSEES

CHARDIN (1699-1779). — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F, le samedi : 6 F (gratuite le 28 mars). Jusqu'au 30 avril.

AVANT LES SCYTHES, préhistoire de l'art en U.R.S.S. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée libre le 8 avril. Jusqu'au 30 avril.

RICHESSES ARTISTIQUES DU CANTON DE BELLE-ILE-EN-MER. — Grand Palais, porte D. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 20 mars.

SALON DES ARTISTES FRANÇAIS Grand Palais, porte H, tous les jours, de 10 h. à 19 h. (359-52-49). Entrée : 12 F. Jusqu'au 10 avril.

DESSINS FRANÇAIS DU XIXe SIECLE, DU MUSEE BONNAT A BAYONNE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 8 F ; dimanche : 4 F. Jusqu'au 30 avril.

L'ENLEVEMENT DES SABINES, de Poussin. — Musée du Louvre (voir ci-dessus). Entrée : 8 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 21 mai.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE : tissages et vêtements de l'Egypte ancienne ; Un royaume aux confins du désert : Petra et la Nabatène ; Sculptures françaises de la Renaissance ; François Rude ; Théorie et pratique du paysage de Corot à Bonnard. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. A partir du 17 mars.

JOSE-CLEMENTE OROZCO (1883-1949). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuité le dimanche. Jusqu'au 13 mai.

MAURICE SAVIN (1894-1973). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 mars.

SALON LA LETTRE ET LE SIGNE. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-00). Sauf mardi, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 25 mars.

L'AFFICHE ET LE FUMEUR. — Musée du SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h. à 18 h. Jusqu'à fin mars.

LA RUCHE ET MONTPARNASSE, 1902-1930. — Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (227-39-49). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 1er avril.

ZAO WOU-KI. Œuvre gravé. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 12 h. à 18 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 22 mars.

VOLTAIRE. Un homme, un siècle. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 22 avril.

PIERRE CORDIER. Chimigrammes. — Bibliothèque nationale. Galerie de photographie, 4, rue de Louvois. Sauf dim., de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 31 mars.

SECRETS D'ELEGANCE : 1750-1950. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F. Jusqu'au 20 avril.

REGARDS SUR LE QUARTIER DU MARAIS 1979 : l'artisanat, la pierre, le quotidien. — Centre d'information, 68, rue François-Miron (887-74-31). Sauf dim. et lundi, de 14 h. à 18 h.

TROIS MILLIONS D'ANNEES D'AVENTURE HUMAINE, le C.N.R.S. ET LA PREHISTOIRE. — Muséum national d'histoire naturelle, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 31 mai.

A LA DECOUVERTE DU CORPS HUMAIN. Photographies. — Musée de l'homme, Palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 13 h. à 17 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 15 mai.

TANGATA. LA VISION MAORIE DE L'HOMME. — Musée de l'homme, hall d'entrée (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 18 avril.

CENTRES CULTURELS

BRUNELLESCHI. Œuvres et hypothèses. — Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne. Jusqu'au 28 mars.

FLORENCE AU TEMPS DE BRUNELLESCHI. — Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 13, quai Malaquais. Sauf mardi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 28 mars.

GOYA. Peintures, dessins, gravures. — Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Sauf mardi, de 10 h. à 22 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 10 juin.

CELEBRAZIONI. Œuvres de Cabutti, Davide, Di Croia, Mecarelli, Montesano, Soimi. — Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (222-12-78).

ART ET REGARD DES FEMMES Peintures et sculptures. — Mairie annexe du troisième arrondissement, 2, rue Eugène-Spuller. Sauf dim., de 9 h. à 18 h. Jusqu'au 23 mars.

LES ETAINS. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf dim. et lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 avril.

SIXTEEN HAAGE. Gravures. **UNE SOCIETE OUVERTE A TOUS :** les handicapés en Suède. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-72-70). De 13 h. à 18 h., sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 31 mars.

TENDANCES ACTUELLES : Ancel, Cadiou, Gelzer, Gorse, Poumeyrol, etc. — Hôtel de Ville de Paris (salle Saint-Jean), entrée rue Lobau. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 25 mars.

CHRISTIAAN HUYGENS (1629-1695). — **LE MONDE DE GRIETJE KOTS :** masques, marionnettes, dessins. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Tous les jours (sauf le 24 mars), de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 27 mars.

LA PEINTURE SOUS VERRE. — Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 12 avril.

JEAN BATAIL, REGIS DEPARIS, QDEFFURUS, VITO TONDIANI. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (433-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 8 avril.

ADOLPHE APPIA (1862-1928). Acteur, espace, lumière. — Porte de la Suisse, 11 bis, rue Scribe (265-00-29). Jusqu'au 7 avril.

LANGAGE SYMBOLIQUE ET APPROCHE DU SACRE. — Crypte de Saint-Merri, 76, rue de la Verrerie et 78, rue Saint-Merri. Jusqu'au 30 avril.

VARLIK. Peintures « techniques mixtes ». — Cité internationale des arts (salles Sandoz), 18, rue de l'Hôtel-de-Ville. De 13 h. à 19 h. Jusqu'au 22 mars.

XAVIER VALLS. Peintures, aquarelles, dessins. — Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (277-65-69). De 10 h. à 20 h. Jusqu'au 5 avril.

TAPISSERIES. Structure, matière, couleur. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées (359-02-02). De 12 h. à 19 h. ; dim., de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 1er avril.

L'AUTRE REALITE. Le legs du surréalisme à l'art canadien. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 19 avril.

IBERE CAMARGO. Galerie Debret, 28, rue La Boétie (359-00-03). Jusqu'au 30 mars.

GALERIES

VILLE MATRICE/VILLE MATRICULE : Dessins de Bigo, Birga, Glaf-Miniet, Pages, Picart, etc. — Galerie P. Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 20 mars.

ATTERSEE, GIROJCOLE, FICHLER, PIERRE WEISS. Dessins. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 31 mars.

MARIELLE RABOURDIN - DOMINIQUE LENFANT. — Art et culture, 90, rue de Rennes (548-12-31). Jusqu'au 9 avril.

IL Y A, de J. Berne, sérigraphies de J. Dubuffet. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'à fin mars.

LE DIX-SEPTIEME SIECLE, à travers les écoles flamande, hollandaise, italienne et espagnole. — Galerie Capangela, 356, rue Saint-Honoré (260-68-62). Jusqu'au 31 mai.

ART TAOISTE DE LA CHINE MILLENAIRE : Tchen gi vane. — Union des banques, 22, boulevard Haussmann (280-33-21). Jusqu'au 23 mars.

J. RISPAL, sculptures - **V. TCHERNYCHEV,** peintures. — Espace Ecureuil, 33, boulevard de Sébastopol (296-15-00, poste 3800). Jusqu'au 8 avril.

D'ACHER, peintures et gouaches. — L'Œil de bœuf, 58, rue Quincampoix (272-24-72). Jusqu'au 8 avril.

YAEL AMBASH. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 24 mars.

AVATI. Manières noires en couleur (1969-1979). — Galerie Sagot-le-Garrec, 24, rue du Four (326-43-38). Jusqu'au 31 mars.

ALBERT AYME, jalons d'un itinéraire, 1962-1978. — Galerie Artalect, 11, rue Monsieur-le-Prince (326-45-83). Jusqu'au 7 avril.

ANDRE BRASILIER. — Galerie Matignon, 18, avenue Matignon (266-60-32). Jusqu'à fin avril.

DANIEL BUREN. A l'endroit, à l'envers (deuxième partie). — Galerie Y. Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33). Jusqu'au 20 mars.

ATELIER CARDOT, sculptures. — Galerie des Beaux-Arts, 11, rue des Beaux-Arts (033-10-99). Jusqu'au 20 mars.

ANDRE CHABOT. Espace cryptique. — Galerie J.-P. Lavigne, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 31 mars.

AUREL COJAN. — Galerie C.-Chevallier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 31 mars.

COPI : dix ans de dessins. — Galerie P. Belfond, 8 bis, passage de la Petite-Boucherie (325-27-80). Jusqu'au 6 avril.

CREMONINI. Peintures récentes. — Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (326-23-81). Jusqu'au 25 mars.

DERBRE. Sculptures récentes. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-20). Jusqu'au 14 avril.

CECILE OEUX. L'Atelier du graveur. — Galerie Obliques, 58, quai de l'Hôtel-de-Ville (274-19-60). Jusqu'en mai.

DUBRUNEAUT, tapisseries et dessins. — Galerie R. Four, 28, rue Bonaparte (329-30-60). Jusqu'au 24 mars.

HUGO DUCHATEAU. — Galerie I. Brachot, 35, rue Guénégaud (033-22-40). Jusqu'au 12 mai.

DUNOYER DE SEGONZAC. Chefs-d'œuvre gravés. — Le Nouvel Essor, 40, rue des Saints-Pères (548-94-02). Jusqu'au 28 avril.

ERRO. Les Chinois à Venise. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 24 mars.

FILLIOU. Dessin sans dessein. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 14 avril.

FOLON. Aquarelles. — Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (222-32-23). Mars-avril.

DARGALLO. — Galerie C. Martinez, 12, rue du Roi-de-Sicile (278-30-11). Jusqu'au 30 mars.

GIROD DE L'AIN. — Galerie C. Dubois, 352, rue Saint-Honoré (260-54-83). Jusqu'au 21 mars.

ANNIE GRAMAIN. — Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 14 avril.

JACQUES HARTMANN, peintures et dessins (1972-1979). — Galerie J. Leroy, 37, rue Quincampoix (277-51-24). Jusqu'au 31 mars.

EMILE HECQ. Vingt ans de peinture. — Le Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). Jusque fin mai.

PAUL KLEE. Trente marionnettes. — Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 31 mars.

JIRI KOLAR. — Galerie C., 10, rue des Beaux-Arts (325-10-72). Jusqu'au 31 mars.

ANNE LAURE. Tapisseries de basse lisse. — Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-81-82). Jusqu'au 30 mars.

CLAUDE LAZAR. Peintures. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02). Jusqu'au 31 mars.

LUBAROW. Huiles et gravures. — Galerie Lear, 54, faubourg Saint-Honoré (073-77-94). Jusqu'au 7 avril.

ANNE MADDEN. — Galerie D. Speyer, 8, rue J.-Callot (033-78-41). Jusqu'au 20 avril.

CHARLES MARQ. Peintures récentes. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 30 avril.

LOUIS MAZOT. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (334-47-80). Jusqu'au 24 mars.

MERKLEN. Pièges à humains, sculptures. — Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 18 avril.

NEIMAN. — Closerie des Lilas, 171, boulevard du Montparnasse (326-70-50). Jusqu'au 18 mars.

J.-J. OSTIER : aux portes de la nuit, aux portes de la loi. — Galerie S. Baran, 16, place des Vosges (887-38-81). Jusqu'au 31 mars.

HOMMAGE A IMRE PAN. — Galerie de l'Ermitage, 33, rue Henri-Barbusse (033-71-44). Jusqu'au 31 mars.

PIERRE RESTANY. Un critique, une collection. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 8 avril.

SIMONE SALMON. Peintures. — Hôtel Sheraton (771-70-06). Jusqu'au 31 mars.

SAURA. Peintures récentes. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 31 mars.

BRUNO SCHMELTZ. — Galerie du Luxembourg, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67).

ANTONIO SEGUI. « Personnes ». Peintures, pastels, dessins. — Galerie Nina Dausset, 16, rue de Lille (297-41-07). Jusqu'au 21 mars.

SILVERA. — Galerie, 92, rue La Boétie (359-66-15). Jusqu'au 7 avril.

YVON TAILLANDIER. Indian news, peintures sur papier journal 1978-1979. — Galerie de Varenne, 61, rue de Varenne (705-55-04). Jusqu'au 31 mars.

TELEMAQUE. Haut lieu selle (collages 1977-1978). — Galerie Maeght, 14, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 22 mars.

NICOLAS VALABREGUE. L'Œil, sculptures. — Galerie C. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 30 mars.

LAURENT WOLF. Peintures et dessins. — Galerie l'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 7 avril.

REGION PARISIENNE

BRETIGNY. Buffoli, Cussinet, Martinez, Peclerd, Vanarsky, Wiame. — Centre culturel communal, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf lundi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. ; dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 1er avril.

CHELLES. Alain Leterrier : peintures/rituels. — Foyer des expositions, Centre culturel, place des Martyrs-de-Châteaubriand. Mars.

CLAMART. L'art en l'enfant. — Centre culturel Jean-Arp, 22, rue Paul-Vaillant-Couturier (645-11-87). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Du 17 au 25 mars.

GARCHES. La ville fantastique, de Piranèse à nos jours. — Centre culturel municipal, 86, Grande-Rue (970-39-32). Sauf dim. et lundi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 20 h. Jusqu'au 30 avril.

LE VESINET. Ex-voto, peintures du dix-septième au vingtième siècle. — Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot.

MARLY-LE-ROI. Formes et matières. — Institut national d'éducation populaire, 11, rue W.-Blumenthal. De 10 h. à 19 h. Jusqu'au 26 avril.

MONTREUIL. L'enfant au dix-neuvième siècle. — Salle F.-Léger, bibliothèque R.-Desnos, 14, boulevard Rouget-de-l'Isle (854-85-86). Jusqu'au 1er mai.

NEUILLY-SUR-SEINE. « Buchenwald » : Dessins et aquarelles exécutés au camp, de janvier 1944 à avril 1945, par J. Lamy. — Centre culturel A.-Lopez, 12, rue du Centre. Sauf dim., de 14 h. 30 à 17 h. 30. Jusqu'au 24 mars.

PONTOISE. Eloge du petit format (collection P. Bourut). — Jusqu'au 18 avril. Musée, place de l'Hôtel-de-Ville (031-93-00).

ST-QUENTIN-EN-YVELINES. Féraud, sculptures. — Centre culturel de La Villedieu à Elancourt (050-51-70). Sauf lundi, de 13 h. à 18 h. Jusqu'au 1er avril.

VILLEPARISIS. Gaïtis. — Centre culturel J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Jusqu'au 22 avril.

VITRY-SUR-SEINE. Novembre à Vitry 1969-1978. — Galerie municipale (680-85-20). Sauf mercredi, de 14 h. à 20 h. Jusqu'au 25 mars.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

هكذا من الاصل





Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 14 MARS

18 h. : Peppinn et Violetta, de M. Cloche ; 18 h. : le Petit Noir tranquille, de S. Meyers ; 20 h. : la Cité foudroyée, de L. Morat ; 22 h. : le Souffle au cœur, de L. Malle.

JEUDI 15 MARS

15 h. : Groeland, de M. Ichac et J.-J. Languepin ; 28 h. : les Fils de l'eau, de J. Rouch ; 20 h. : Black Moon, de L. Malle ; 22 h. : Courts métrages, d'I. Sipos.

VENDREDI 16 MARS

10 h. : le Train mongol, de L. Trauberg ; 18 h. : Dimanche d'août, de L. Emmer ; 20 h. : Humain, trop humain, de L. Malle ; 22 h. : la Vie future, de W. Cameron.

SAMEDI 17 MARS

15 h. : Goupi mains rouges, de J. Becker ; 18 h. : le Village oublié, de J. Steinbeck et H. Kline ; 20 h. : Liliom, de F. Lang ; 22 h. : les Histoires extraordinaires, de F. Fellini, L. Malle et R. Vadim.

DIMANCHE 18 MARS

18 h. : Calcutta, de L. Malle ; 18 h. les Révoltés d'Alvaredo, de F. Zinnemann, P. Strand et E. Gomez ; 20 h. : Vie privée, de L. Malle ; 22 h. : Return of the fly, d'E. Berna.

LUNDI 18 MARS

Relâche.

MARDI 20 MARS

15 h. : Enamorada, d'E. Fernandez ; 18 h. : Farrebique, de G. Rouquier ; 20 h. : Place de la République, de L. Malle ; 22 h. : la Mouche noire, de K. Neumann.

BEAUBOURG (704-24-24)

MERCREDI 14 MARS

15 h. : Elephant Boy, de R. Flaherty et Z. Korda ; 17 h. : la Chasse au lion à l'arc, de J. Rouch ; 19 h. : la Légende du grand judo, de A. Kurosawa ; 21 h. : cinéma cubain, Baie des Cochons, de M. Herrera.

JEUDI 15 MARS

15 h. : la Quatrième Alliance de dame Marguerite, de C. Th. Dreyer ; 17 h. : Haxan, de B. Christensen ; 10 h. : la Bataille de Morgarten, de R. Langjahr et B. Muller ; 21 h. : cinéma cubain, l'Homme de Maisinicu, de M. Perez.

VENDREDI 16 MARS

15 h. : White Witch Doctor la sorcière blanche, de H. Hathaway ; 17 h. : Histoire de Wahari, de J. Monod et V. Blanchet ; 10 h. et 21 h. : cinéma cubain, Lucia, de H. Solas.

SAMEDI 17 MARS

15 h. : la Terre, de Y. Chahine ; 17 h. : le Charbonnier, de M. Bouamari ; 18 h. : cinéma cubain, courts métrages ; 21 h. : D'une certaine manière, de S. Gomes.

DIMANCHE 10 MARS

15 h. : l'Homme à la caméra, de D. Vertov ; 17 h. : Lettre de Sibérie et Dimanche à Pékin, de C. Marker ; 19 h. : cinéma cubain, Mourir pour la patrie, c'est vivre, de S. Alvarez ; les Mains, de J. Padron ; Manuela, de H. Solas ; 21 h. : la Cantate du Chili, de H. Solas.

LUNDI 18 MARS

15 h. : le Chant des fleuves, de J. Ivens ; 17 h. : la Terre, de R. Flaherty ; 19 h. : cinéma cubain, courts métrages ; 21 h. : Cinquante-cinq frères, de J. Diaz.

MARDI 19 MARS

Relâche.

Les exclusivités

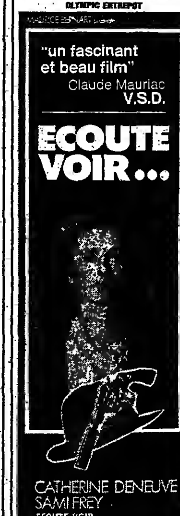
L'ADOLESCENTE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
L'ARBRE AUX SABOTS (It.) (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
L'ARGENT DE LA BANQUE (A., v.o.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
AU NOM DU FUHRER (Bel.) : La Clef, 5e (337-90-90).
BELFAGOR, LE MAGNIFIQUE (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LE BLEU DES ORIGINES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LES BURLESQUES DE MELIES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Antil.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Espace Gaîté, 14e (326-99-34).
LE CAVALEUR (Fr.) : Bretagne, 8e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-15) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LES CHAINES DE SANG (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-13-45) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LES CHIENS (Fr., X) : Montparnasse 83, 5e (544-14-27) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-77) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CHRONIQUE ALBANAISE (F.-alb.), Olympic, 14e (542-67-42), H. sp.
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90).
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
LE CONTINENT DES HOMMES POISSONS (It., X, v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
COUP DE TETE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : Cocteau, 5e (033-47-62) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
DAGUERREOTYPES (Fr.), Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
DROLE D'EMBROUILLE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
ECOUTE VOIR... (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ESPRIT DE FAMILLE (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse 83, 5e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA FILLE (It., v.o.) (*) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Parnassien, 14e (329-83-11).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
LA FUREUR DU DANGER (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES HEROINES DU MAL (voir page suivante).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : les Templiers, 3e (272-94-56).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; — (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
L'INVASION DES PROFANATEURS (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
JE VOUS FERAI AIMER LA VIE (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Ternes, 17e (380-10-41).
MAIS OU EST DONC ORNICAR (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
MARTIN ET LEA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-45).
MOLIERE (Fr.) (Deux époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
PARLONS-EN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-55-78) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic, 14e (542-67-42).
PRISONNIER DE MAO (Fr.), Quintette, 5e (033-35-40), Parnassien, 14e (329-83-11).
QUAND JOSEPH REVIENT (Hong., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE ROI DES GITANS (A., *, v.f.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88).
SERGENT PEPPERS (A., v.o.) : Elysée-Point Show, 8e (225-67-29).
SLOW DANCING (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE SUCRE (Fr.), Calypso, 17e (380-10-68).
SUPERMAN (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.), Paris, 8e (359-53-99), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LA TERRE AU VENTRE (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90)
UN ACCIDENT DE CHASSE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
UN BALCON EN FORET (Fr.), La Pagode, 7e (705-12-15).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.), Impérial, 2e (742-72-52), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
UN SI JOLI VILLAGE (Fr.), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Bretagne, 8e (222-57-97), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Maxéville, 9e (770-72-86), Paramount-Montmartre, 18e (607-34-25), Mistral, 14e (539-52-43).
UTOPIA (Fr.), Lucernaire, 6e (544-57-34), Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Miramar, 14e (320-89-52).

Les films nouveaux

MESSIDOR, film suisse d'Alain Tanner : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40), Pagode, 7e (705-12-15), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42).
PLURIELLES, film français de Jean-Patrick Lebel : La Clef, 5e (337-90-90).
LA NUIT CLAIRE, film français de Marcel Hanoun : La Clef, 5e (337-90-90) ; du mer. au dim.
ROBERTE, film français de Pierre Zucca : Le Seine, 5e (325-95-99), Olympic, 14e (542-67-42).
ILS SONT GRANDS CES PETITS, film français de Joël Santoni : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Mercury, 8e (225-75-90), Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'HOMME EN COLERE, film français de Claude Pinoteau : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Marignan, 8e (359-92-82), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Wepler, 18e (387-50-70).
LES EGOUTS DU PARADIS, film français de José Giovanni : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Caméo, 9e (246-66-44), Normandie, 8e (359-41-15), Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-18), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Secrétan, 19e (206-71-33), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43).
ALLEGRO NON TROPPO, film italien de Bruno Bozzetto : v.o. : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11).
HOORAY FOR HOLLYWOOD, film américain d'Edward Show : v.o. : Action Ecoles, 5e (325-72-07), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), Eldorado, 10e (208-18-76).
LA NUIT DES MASQUES, film américain de John Carpenter (**) : v.o. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Convention St-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
CHATEAU DE REVES, film américain de Donald Wyre : v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MAGIC, film américain de Richard Attenborough : v.o. : St-Germain Village, 5e (633-87-59), Ambassade, 8e (359-19-08), F.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42), Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les grandes reprises

ABATTOIR 5 (A., v.o.) : Maillot-Palace, 17e (380-10-40).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi).
L'ANGE EXTERMINATEUR (Mex., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
CENDRILLON (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES DAMNES (It.-All., v.o.) (*) : les Templiers, 3e (272-94-56).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
DROLES DE ZEBRES (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03), Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
FRANÇOIS ET LES CHEMINS DU SOLEIL (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; v.o. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. Sp.
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
HIROSHIMA, MON AMOUR (Fr.) : Champollion, 5e (033-51-60).
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LENNY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LA MACHINE A EXPLORER LE TEMPS (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
MARIE POUR MEMOIRE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.-v.f.), 70 mm : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
NOSFERATU (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22). H. Sp.
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LES ORPHELINS (Sov., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
PINK NARCISSUS (Ang., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Maillot-Palace, 17e (380-10-40).
RASHOMON (Jap., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Action République, 11e (805-51-33).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).



هكذا من الاصل

Cinéma

Les festivals

SUR LES FEMMES (v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; mer, dim. : le Petite ; jeudi, mar. : Une femme sous influence ; ven. : Trois femmes ; sam. : A la recherche de M. Goodbar ; lundi : Julia.
HOMMAGE A LA DANSE (v.o.), Vendôme, 2e (742-97-52) : mer. : la Belle au bois dormant ; jeudi : Anna Karenine ; ven. : Roméo et Juliette ; sam. : le Lac des Cygnes ; Dim. : Spartacus ; lundi : Ivan le Terrible ; mar. : Poème de la danse.
A. RESNAIS, Olympic, 14e (542-67-42), mer., dim., mar. : Providence ; jeudi, lundi : Hiroshima, mon amour ; sam. : Muriel ; ven. : Je t'aime, je t'aime.
HUITIEME FESTIVAL DU FILM FANTASTIQUE ET DE SCIENCE-FICTION (v.o.), le soir : Rex, 2e (236-83-93). mar. : Lac Five ; Alien Zone ; Terror ; jeudi : Sibylle ; Alpha Incident ; The Vampire Lovers ; ven. : le Blanc des yeux ; The Incredible Melting Man ; The Texas chainsaw Massacre ; sam. : Déjeuner du matin ; Zombie ; Nocturna ; dim. : Star Crash ; Captain Kronos.
A. HITCHCOCK (v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40), mer., jeudi : Une femme disparaît ; ven., sam. : les Trente-Neuf Marches ; dim. : Psychose ; la Mort aux trousses.
MARX BROTHERS (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : mer., dim. : la Soupe au canard ; jeudi, mar. : Plumes de cheval ; ven. : Chercheurs d'or ; sam. : Monkey Business.
GRANDS FILMS AMERICAINS (v.o.), Mac-Mahon, 17e (754-97-88), 15 h. 30 : Une étoile est née ; 18 h. : Missouri Breaks ; 18 h. : Portier de nuit ; 20 h. : New-York, New-York ; 22 h. 15 (+ ve., sam., 24 h.) : Rocky Horror Picture Show.

Les séances spéciales

A CHEVAL SUR LE TIGRE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
CHARLES MORT OD VIF (Suisse), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**), v.o. : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd.), v.o. : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h.
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).
DE L'INFLUENCE DES RAYONS GAMMA... (A.), v.o. : Daumesnil, 12e (343-52-97), mardi soir.
HAROLDE ET MAUDE (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20.
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
MARATHON MAN (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 heures.
MASCULIN-FEMININ (Fr.), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex.), v.o. : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
MODESTY BLAISE (A.), v.o. : Daumesnil, 12e (343-52-97), mardi soir.
LE PETIT CHEVAL BOSSU (Sov.), v.f. : Cosmos, 6e (548-62-25), H. Sp.
PHANTOM OF THE PARADISE (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
PORTRAIT D'UNE ENFANT DECHUE (A.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LE PRIVE (A.), v.o. : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap.) (**), v.o. : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.
LES YEUX BANDES (Esp.), v.f. : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam., 17 h.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : Mighty Mouse et ses amis ; Coup de tête. Mar., 21 h. : le Locataire.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-98) : le Gendarme et les Extra-Terrestres ; l'Homme en colère ; les Héroïnes du mal (**).
LE CHESNAY, Parly II (954-54-60) : l'Homme en colère ; Château de rêves ; Magic (*) ; la Nuit des masques (**) ; les Chiens (*).
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-65) : le Temps des vacances ; Ils sont grands, ces petits.
ELANCOURT, Centre des 7 Mares (062-81-84) : Galactica, la bataille de l'espace ; Il était une fois Hollywood ; l'Adolescente.
LES MUREAUX, Club AB (474-38-90) : Ils sont grands, ces petits ; Magic (*). Mar., 20 h. : L'important, c'est d'aimer (**). — Club YZ : les Chiens (*) ; Un si joli village.
LE VESINET, Médicis (966-18-15) : Molière. — Cinécal (976-36-17) : Trocadéro bleu citron ; Nosferatu, fantôme de la nuit ; Monty Python, sacré Graal. — CAL (976-32-75) : Jeu., 15 h. : le Voyage fantastique de Sinbad.
MANTES, Domino (092-04-05) : les Egouts du paradis ; l'Homme en colère ; les Héroïnes du mal (**). — Normandie (477-02-35) : Et la tendresse, bordel. Dim., 21 h. : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe... (**).
MAULE, Etoiles (478-85-74) : le Jeu de la mort (*).
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : l'Homme en colère ; les Chiens (*) ; le Jeu de la mort (*) ; les Héroïnes du mal (**). Mar., 21 h. : l'Antre
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : la Clé sur la porte.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (963-04-08) : les Egouts du paradis ; le Gendarme et les Extra-Terrestres.
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : l'Homme en colère ; le Gendarme et les Extra-Terrestres ; Et la tendresse, bordel ; les Chiens (*).
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : le Gendarme et les Extra-Terrestres ; Un si joli village ; l'Esprit de famille ; les Héroïnes du mal (**) ; Ils sont grands, ces petits. — C2L (950-55-55) : Et la tendresse, bordel. — Club (950-17-96) : le Cerveau ; Hitler, un film d'Allemagne ; Ferdinand le radical ; American Graffiti ; l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty.

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50) : la Machine ; Nous nous sommes tant aimés.
BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Ils sont grands ces petits ; Coup de tête ; Le chat qui vient de l'espace, les Egouts du paradis.
BURES-ORSAY, Les Ulis (907-54-14) : les Egouts du paradis ; Ils sont grands ces petits ; les Héroïnes du mal (**) ; Un si joli village.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : les Egouts du paradis ; Une poignée de salopards ; Le chat qui vient de l'espace.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Magic (*) ; l'Homme en colère ; les Chiens (*) ; Et la tendresse, bordel ; le Gendarme et les Extra-Terrestres.
GIF, Central Ciné (907-61-85) : Cendrillon ; Trois femmes. — Val Courcelles (907-44-18) : l'Amour en fuite ; Une histoire simple ; Mer., Sam. : le Joueur de flûte de Hamelin ; la Passion de Jeanne d'Arc ; Invasion des profanateurs.
GRIGNY, France (906-49-96) : le Cavaleur ; Superman. — Paris (905-79-60) : la Fièvre américaine.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Alertez les bébés ; l'Arbre aux sabots ; Painters painting ; Abigersplash ; Edvard Munch la danse de la vie ; Pirosmani.
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : Le chat qui vient de l'espace ; Superman ; Coup de tête ; Et la tendresse, bordel.
VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : Le chat qui vient de l'espace ; Coup de tête.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : l'Homme en colère ; Et la tendresse, bordel ; les Chiens (*).
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : Coup de tête.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Nosferatu ; le Temps des vacances.
CHAVILLE (926-51-86) : Superman ; Mer., 21 h. : Rêve de singe.
COLOMBES, M.J.C. (782-42-70) : Sonate d'automne.
COURBEVOIE, M.J.C. (788-97-83) : l'Homme de marbre ; Phantom of the Paradise.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Superman.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-63) : Alambrista ; Un mariage.
LEVALLOIS, G.-Sadoul (270-83-84) : FIST. Molière.
MALAKOFF, Palace (253-12-69) : l'Amour en fuite ; Bako, l'autre rive ; King-Kong s'est échappé.
NEUILLY, Village (722-83-05) : Ils sont grands, ces petits.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Et la tendresse, bordel ; l'Homme en colère ; Studio (749-18-47) : le Chat qui vient de l'espace ; la Fureur du danger.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Cendrillon ; Une histoire simple ; Gémeaux (660-05-64), Mer., 14 h. 30, 19 h. : Jerry chez les cinoques ; Mer., 21 h. : la Jungle plate ; ven., 21 h. : le Nouvel Age glaciaire ; Sam., 21 h. : Printemps.
VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : Superman ; Molière.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-18-16) : Elvis Show ; Last Waltz ; Jimy Plays Berkeley ; Feast of Friends ; Alice Cooper Show.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Ils sont grands, ces petits ; les Héroïnes du mal (**) ; le Gendarme et les extra-terrestres ; Et la tendresse, bordel. — Prado : Superman ; le Passé simple.
BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : Kounak, le Lynx fidèle ; La femme qui pleure ; Sans famille.
BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : Une poignée de salopards ; Le chat qui vient de l'espace ; la Fureur du danger.
BONDY, salle André-Malraux (847-18-27) : le Sucre. — Salle Ginno (847-18-27) : Olympia 1936 ; Kuhle Wampe ; Berlin, symphonie d'une ville.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : les Chiens (*) ; le Gendarme et les extra-terrestres ; l'Homme en colère.
MONTREUIL, Méliès (858-28-02) : les Egouts du paradis ; le Gendarme et les Extra-Terrestres ; Un si joli village.
LE RAINCY, Casino (302-32-32) : le Gendarme et les extra-terrestres.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : les Egouts du paradis ; les Héroïnes du mal (**) ; le Continent des hommes-poissons ; la Nuit des masques (**) ; Ils sont grands, ces petits ; la Fille.
ROSNY, Artel (528-80-00) : le Gendarme et les extra-terrestres ; la Fureur du danger ; Un si joli village ; Le chat qui vient de l'espace ; les Héroïnes du mal (**) ; Superman.
VINCENNES, Palace : le Temps des vacances.

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, Centre Jean-Vilar (657-11-24) : les Vacances de M. Hulot.
CACHAN, Pléiades (665-13-58) : Superman. Ma. : l'Eté de mes quinze ans.
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : Magic (*) ; l'Homme en colère ; les Chiens (*) ; Et la tendresse, bordel ; le Gendarme et les extra-terrestres.
CHOISY - LE - ROI, C.M.A.C. (890-89-79) : Molière.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : les Héroïnes du mal (**) ; la Nuit des masques (**) ; Château de rêves ; Le chat qui vient de l'espace ; Un si joli village ; Superman. — La Lucarne : le Grand Frisson ; le Cycle.
LE PERREUX, Palais du parc (324-17-04) : Ils sont grands, ces petits.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Ils sont grands ces petits ; la Statuette de jade ; la Nuit des masques (**).
MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : Coup de tête ; la Fille ; Pair et impair.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : la Nuit des masques (**) ; Château de rêves ; les Egouts du paradis ; le Gendarme et les extra-terrestres. — Port : les Héroïnes du mal (**).
FONTENAY - SOUS - BOIS, Kosmos (876-41-70) : Nosferatu ; Le shériff est en prison.
ORLY, Paramount (726-21-69) : Ils sont grands, ces petits ; la Nuit des masques (**).
THIAIS, Belle Epine (686-37-90) : les Chiens (*) ; Et la tendresse, bordel ; Coup de tête ; le Gendarme et les extra-terrestres ; Magic (*) ; l'Homme en colère.
VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02) : Un mariage.
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-08-54) : les Egouts du paradis ; le Gendarme et les extra-terrestres ; Ils sont grands, ces petits.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Ils sont grands, ces petits ; Et la tendresse, bordel ; le Gendarme et les extra-terrestres ; Château de rêves ; Magic (*) ; Une poignée de salopards. — Gamma (981-00-03) : les Egouts du paradis ; la Nuit des masques (**) ; Le chat qui vient de l'espace ; Coup de tête.
CERGY - PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : les Egouts du paradis ; Et la tendresse, bordel ; les Chiens (*) ; Ils sont grands, ces petits.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : les Chiens (*) ; Un si joli village ; Coup de tête ; les Héroïnes du mal (**) ; Magic (*) ; le Gendarme et les extra-terrestres. — Marly : l'Homme en colère.
GARGES-LES-GONESSE, salle Rencontre (986-06-31) : la Convoi de la peur.
GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92) : les Dents de la mer (2e partie).
SAINT-GRATIEN, Toiles (989-21-89) : Cendrillon ; les Cheyennes ; l'Esclave de l'amour.
SARCELLES, Flanades (990-14-32) : Le chat qui vient de l'espace ; les égouts du paradis ; la Nuit des masques (**) ; l'Homme en colère ; Magic (*).

Variétés

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat., dim. 17 h. : P. Perret.
CENTRE RACCHI, le 15, 20 h. 30 : Lionel Rocheman.
FORUM DES HALLES (296-28-36), à partir du 20, 20 h. 30 : Les Garçons de la rue.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D., L.), 21 h. 20 : Julos Beaucarne.
GYMNASE (770-18-15) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. : Coluche.
MUTUALITE, le 17, 20 h. 30 : Jairo.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h., mat. dim. 14 h. 30 : Gérard Lenorman.
PALAIS DES CONGRES (758-22-56), les 14, 15, 16, 17, 19, 21 h. ; le 18, 17 h. : Serge Lama.
PALAIS DES SPORTS (532-41-29) (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. et dim. 14 h. 15 et 17 h. 30, mat. mercredi 15 h. : Holiday on Ice.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Sylvie Joly.
THEATRE OBLIQUE (805-78-51), jusqu'au 19, 20 h. 30 : Lamine Konte.
THEATRE DES NOUVEAUTES (770-52-76) (D. soir, Mar.), 21 h., mat. dim. 17 h. : P. Clay.
THEATRE CAMPAGNE-PREMIERE (322-75-93) (D.), 22 h. : A. Valence, jusqu'au 15, 20 h. ; à partir du 16, 19 h. 30 : R. Siffer.

Les comédies musicales

THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D.), 20 h. 30, mat. sam., 15 h. : la Fugue.
THEATRE DE PARIS (280-09-30) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Gospel Caravan.
RENAISSANCE (208-18-50) (mer., D. soir), 20 h. 45, mat. sam., 15 h. 30, dim. 14 h. 30 et 18 h. 30 : la Perle des Antilles.
THEATRE SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Attention fragile.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : P.-J. Vaillard, Garcimore.
DEUX-ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : A.-M. Carrière, M. Horgues.

La danse

CENTRE CULTUREL DU MARAIS, à partir du 16, 20 h. 30 (D., L.) : Japanese Modern Dance Theater.
THEATRE OBLIQUE (805-78-51), à partir du 20, 20 h. 30 : Elsa Wolliaston.
MUSEE GUIMET, le 18, 20 h. 30 : Alarmel Valli.

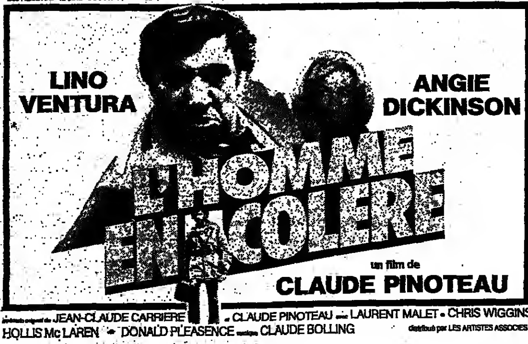
Jazz, pop', rock, folk

LA PUCE A L'OREILLE (278-11-83), 18 h. 30 : Texture Sextet.
CENTRE CULTUREL DU XVIIe, le 16, 21 h. : Groupe Aqua.
MAISON BELGE DE LA CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, le 18, 21 h. : Atmosphère. Le 19, 21 h. : Dullemajik.
MAISON D'ALLEMAGNE, le 17, 21 h. : Atmosphère.
RIVERBOP, jusqu'au 17, 22 h. : Philippe Catherine Trio ; à partir du 20 : Jasper Van T'Hoff.
PETIT OPPORTUN, à partir du 18, 22 h. 30 : G. Arvanitas, P. Michelot, M. Roques.
THEATRE CAMPAGNE - PREMIERE (322-75-93), à partir du 18, 20 h. : Mama Bea Tekielski.
COLLECTIF 28, rue Dunois, 13e (584-72-00), le 10, 21 h. : Chance Evans ; J., V., S., D., 21 h. : Groupe Lo ; les 16, 17, 18 h. 30 : F. Tusques.
MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, le 15, 20 h. 30 : Dharma.
STADIUM (583-11-00), le 19, 20 h. : Journey ; le 16, 20 h. : Paul Motian Trio, Billy Harper Quintet, Sam Rivers Quartet.
PAVILLON DE PARIS, le 17, 20 h. : Earth Wind and Fire.
GIBUS, 22 h., jusqu'au 17 : Quomodo ; à partir du 20 : 12.50
LA VIEILLE HERBE, le 20, 21 h. : F. Gionatazio.
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.), 20 h. 20 : C. Austin et J. Gallivan ; 22 h. : Clarence Peters, H. Singer, R. Garret.
EGLISE AMERICAINE, le 17, 20 h. 30 : R. Berman, J. Gardner.
FIAP, le 17, 21 h. : Johnmeni Wate.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 : D. Doriz Orchestra (jusqu'au 17) ; à partir du 18 : Bill Coleman.









Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), les 14, 17, et 20, à 15 h. 30 : G.R.T.O.P. ; les 15 et 19, à 19 h. 30 : les Vêpres siciliennes ; les 16 et 21, à 10 h. 30 : Lulu ; la 1à, à 1à h. 20 : Concert de musique de chambre.

SALLE FAVART (742-50-09), les 14, 15 et 1à, à 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain ; les 17 et 21, à 10 h. 30 : Tom Jones.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 14, 17 et 21, à 14 h. 30 ; les 15, 16, 17, 1à, 10, 20 et 21, à 20 h. 30 : Roy Blas ; le 1à, à 14 h. 30 : la Puce à l'oreille ; le 14, à 20 h. 30 : la Jalousie du barbouillé ; les Fourberies de Scapin.

CHAILLOT (727-81-15), Gémier (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Boesman et Lena.

ODEON (325-70-32) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : les Trois Sœurs.

PETIT ODEON (325-70-32) (L.), 1à h. 30 : le Jour et la Nuit ; 21 h. 30 : Tohu-bohu.

T.E.P. (797-96-06) les 14, 1à et 20, à 20 h. 30 ; les 17 et 21, à 14 h. 30 ; le 10 à 15 h. : Maître Puntila et son valet Matti ; les 15 et 17, à 20 h. : films.

PETIT T.E.P. (797-96-06) (J., D. soir, L.), 20 h. 20, mat. dim., 15 h. : Inculpation pour violation de la loi sur l'immoralité.

CENTRE GEORGES - POMPIDOU (277-11-12) (mardi) : Débats ; le 14, à 1à h. : les Comptines et la poésie ; le 15, à 1à h. : l'Action culturelle et la jeunesse.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 14 h. 20 : Rose de Noël.

THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 14, 15 et 10, à 1à h. 30 : Renaud ; le 20, à 1à h. 30 : F. Dushable ; le 21, à 16 h. 30 : D. Lively ; les 15, 20 et 21, à 20 h. 30 : les Chemins de fer ; les 14, 16 et 17, à 20 h. 30 ; le 18, à 14 h. 30 : les Trois Sœurs.

CARRE SILVIA MONFORT (745-31-43), Jardin d'acclimatation, les 14, 17, 1à et 21, à 15 h. : Cirque Gruss à l'ancienne. — Théâtre du Jardin, les 14, 15, 16 à 14 h. 30 ; les 17 et 10, à 1à h. : Compagnie de danse M. Blaise ; les 20 et 21, à 14 h. 30 : Films sur la danse des baladins lyriques.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-53) (D., L.), 20 h. 18 : Quand ?

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 45 : Délire à deux ; 22 h., mat. sam., 10 h. 30 : Madame le Rabbin.

AMERICAN CHURCH (551-38-90) J., V., S., 20 h. 30 : En attendant Godot (en anglais).

ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : le Pont japonais.

ARTS - HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Mon père avait raison.

ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h. ; mat. dim., 15 h. : la Culotte.

ATELIER 7 (18e), J., V., S., 17 h. : le Drame des constructeurs.

ATHENEE (742-67-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Les papas naissent dans les armoires.

BIOTHEATRE (261-44-10) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 10 h. : Citrouille.

BOUFFES - DU - NORD (239-34-50) (D.), 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous.

BOUFFES - PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Charlatan.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de la Tempête (328-36-36) 20 h. 30 : Têtes mortes (dern. le 17). — Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 10 h. : Pépé (à partir du 15).

CENTRE CULTUREL SUEDOIS (271-82-30), les 14, 10, 17, 20 h. 30 ; le 18, 1à h. : Un tas de sable.

C.I.S.P. (343-19-01) le 16, 20 h. 45 ; le 17, 15 h. et 20 h. 45 : les Justes.

CITE INTERNATIONALE (589-67-57) Galerie (D., L.), 20 h. 30 : le Roi Lear. — Grand-Théâtre (D., L., Mar.), 20 h. 50 : Beau Seng. — Resserre, mime Parade (jusqu'au 17, 20 h. 30 : Nomo ; 21 h. 45 : M. Valdez ; le 20, 20 h. 30 : Finok et Matho ; 21 h. 45 : Cotillard).

COMEDIE - CAUMARTIN (742-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim., 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam., 16 h., dim., 15 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours.

ESSAION (278-46-42). — I. (D.), 18 h. 30 : le Contre-Pitre ; 22 h. : le Silence épuisé. — II. (D., L.), 10 h. 30 : Contre la peine de mort ; 20 h. 30 : le Rachat ; 22 h. 15 : Un certain plume.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Je te dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit.

LA FORGE (371-71-89), les 17, 18, 15 h. 30 : Le pupille qui veut être tuteur.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D., L.), 20 h. 15, mat. dim., 17 h. : Toutes les mêmes, sauf maman.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

IL TEATRINO (322-28-02) (D., L.), 20 h. 30 : la Vénitienne ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 10 h. 30 : les Folles du samedi soir.

LUCERNAIRE (544-57-34) (L.), 12 h. 30 : Une saison en enfer. — I. (D.), 1à h. 30 : Bonsoir Rrose Sélavy ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 30 : A la recherche du temps perdu. — II. (D.), 20 h. 30 : la Baignoire ; 18 h. 20 : Une heure avec F.G. Lorca ; 22 h. 15 : l'Homme de cuir.

MADELEINE (265-07-09) (Dim. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. et 1à h. 30 : le Préféré.

MARIGNY (256-04-41) (J., Dim. soir), 21 h., mat. Dim., 15 h. : le Cauchemar de Bella Mannigham (dern. le 18).

MATHURINS (265-90-00) (Dim. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. 30 : Danse toujours, tu m'intéresses.

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. Dim., 15 h. 1à : Duos sur canapé.

MODERNE (874-94-28) (L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. : Comme tu me veux.

MOGADOR (285-28-80) les 14, 15, 16, 17, 20, 20 h. 30 ; mat. le 14, 17 et 18, 14 h. 30 : l'Opéra de quat'sous.

MONTPARNASSE (320-89-90) (Dim. soir, L.), 21 h., mat. sam. 17 h., dim., 15 h. : l'Etoile du nord (le 14, D., L.), 14 h. 20 : le Roman de Renart.

ŒUVRE (874-42-52) (Dim. soir, L.), 21 h., mat. Dim., 15 h. : les Aiguilleurs.

ORSAY (548-38-53) I. : (Dim. soir, L.), 20 h. 20 ; Dim., 15 h. et 16 h. 30 : Diderot à corps perdu. A partir du 21, 10 h. : le Miroir. — II. : les 14, 15, 20, 20 h. 20 : Harold et Maude ; les 16, 17, 20 h. 30 ; le 18, 15 h. et 16 h. 30 : Zadig.

PALAIS - ROYAL (297-59-81) (L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. : le Tout pour le tout.

PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 20 : Laurence ; V., S., D., 16 h. 30 : Epourkouepa.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h., sam., 20 h. 30 et 22 h. 30 : le Premier.

PRESENT (203-02-55) (Dim. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 17 h. : Spectacle « Labiche ».

RANELAGH (288-64-64) (D., L.), 22 h. : Chopelia ; les 15, 17, 20, 20 h. 18 ; le 18, 18 h. : Amphitryon.

RENAISSANCE (209-89-78) (S., D.), 14 h. 20 : les Femmes savantes.

STUDIO DES CHAMPS - ELYSEES (723-35-10) (Dim. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim., 1à h. et 18 h. 30 : Grand'peur et misère du IIIe Reich.

STUDIO THEATRE 14 (539-88-11) Jusqu'en 1à, 20 h. 45 : les Plaideurs. A partir du 20 : Bertrand, en pleine mer.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : le Fer à cheval irlandais.

THEATRE 18 (233-60-42) (Dim. soir, Mar.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. 30 : « Labiche ».

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 1à : Arlequin superstar ; 22 h. 1à : le Pompier de mes rêves.

THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 1à : la Foraine.

THEATRE DE MENILMONTANT (366-60-60), le 17, 20 h. 30 ; le 18, 15 h. : la Passion à Ménilmontant.

THEATROSPHERE-ODEON (329-70-53) (D.), 20 h. 45 : la Mouette échouée dans le d'Ampezzo.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. et 1à h. 30 : Changement à vue.

TROGLODYTE (326-02-87) (D., L.), 20 h. : J'aurais tant voulu parler d'amour ; Mer., 14 h. 30, Dim., 15 h. 30 : Gugozone.

VALHUBERT (584-30-60), V., S., Mar., 21 h., Dim., 15 h. : les Petits Oiseaux (à partir du 16).

VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. Dim., 18 h. : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.

LES BLANCS - MANTEAUX (887-97-58) (D.), I. 20 h. 20 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : Isabelle Mayereau. — II. 22 h. 30 : A. Valardy.

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : G. Bertil ; 22 h. : le Tour du monde en 30 jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime ; Mar., Mer., 10 h. 30 : Marcelle Ranson-Hervé.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I. 20 h. 30 : J. Bourdon ; 22 h. : Tempo Riou Pouchain ; (J., V., S.), 23 h. 15 : Les Jumelles ; II. 22 h. 30 : Le roi de Sodome.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. 20 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. 15 : la Dame au slip rouge.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h., les 14, 15 : Dominique Lavanant ; les 16, 17 : Lionel Rocheman ; (D., L.), 21 h. : Gilbert Lapaille ; 22 h. : Tu brodes ?... Ouais.

DIX-HEURES (606-07-48), (D., L.), 20 h. 30 : David Mac Neil ; 22 h. : Pierre Péchin ; 23 h. : Bruant Super Star.

LE FANAL (233-91-17) (D., L.), 10 h. 30 : Annette Lugand ; (D.), 21 h. 15 : le Président.

LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h. 30 : Une heure avec Louis Ferdinand Céline.

NOUVEAU CHIC PARISIEN (627-28-09) (D.), 21 h. : l'Objet de mes hommages.

LES PETITS PAVES (607-30-15) (Mar.), 21 h. : F. Charles ; 21 h. 30 : V. Gillet ; 22 h. : Alain Ricard (jusqu'au 16) ; le 17 : J.-P. Réginal.

LE PLATEAU (271-71-00) (D.), 22 h. : Chorus Débile ; Mer., 18 h. 30 : A la recherche de Marcel Proust ; J., V., S., 18 h. 30 : le Grand écart.

LE POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 21 h. 30 : Magnifique... Magnifique ; 22 h. 30 : Alors, heureuse ?

THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : Bye bye Baby ; 22 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba.

SELENITE (033-53-14) (Mar.). I. : 22 h. : Au bordel amer. — II. : 21 h. : Conte à rebours ; 22 h. 30 : Salut Paname.

LA SORBETIERE (272-68-49), Mer., V., S., 21 h. 20 : Quel cirque.

LA SODPAF (278-27-54) (D., L., Mar.), 20 h. : Chansons de femmes, Ch. Costa et O. Forest ; 21 h. : Bonjour, ça va ? J. Isterne et A. Denis.

LA TANIERE (337-74-38), les 14, 15, 10, 17, 20 h. 45 : F. Solleville ; les 15, 16, 17, 22 h. 30 : Jo Schnelzer ; le 14, 22 h. 30 : G. Méchin ; le 18, 10 h. 30 : Ph. Garnier.

Les théâtres de banlieue

ANTONY, Théâtre F.-Gémier, le 17, 21 h. : Gotcha.

ARGENTEUIL, salle J.-Vilar, le 18, 30 h. 45 : Workshop de Lyon.

ASNIERES - SUR - SEINE, Temple protestant, le 15, 20 h. 20 : Quatuor de flûtes Arcadie.

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune, 20 h. 15, mat. dim., 16 h. (dernière) : Platonov.

BONDOUFLE, M.J.C., le 17, 21 h. : Bal Folk.

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (D. soir, L.), 20 h. 20, mat. dim., 16 h. 30 : le Philanthrope.

BOURG-LA-REINE, C.A.E.L., le 18, 21 h. : Chantal Grimm.

BRETIGNY, C.C.C., le 17, 20 h. 20 : la Che magnifique.

BURES-SUR-YVETTE, M.J.C., le 15, 21 h. : Tempête plurielle.

CHAMPIGNY, le Soleil dans la tête, le 15, 21 h. : Du rififi dans l'utopie ; Salle G.-Philipe, le 16, 22 h. : Marcel Tanguay ; Salle J.-Vilar, le 17, 20 h. : Sitting Bull, rock.

CHARENTON, Théâtre municipal, le 15, 21 h. : Peau de vache ; le 18, 15 h. : Orchestre Pro Arte, dir. : R.-P. Chouteau (Wagner).

CHEVILLY-LARUE, C.C. A.-Malraux, le 15, 20 h. 30 : Michel Buhler.

CHELLES, C.C., le 15, 21 h. : Magma.

CHOISY-LE-ROI, Théâtre P.-Eluard, le 17, 21 h. : Fransisco Montaner.

CLAMART, C.C. J.-Arp, le 17, 20 h. 20 : Danses nationales d'Espagne.

CLICHY, A.R.C., le 17, 20 h. 30 : Tablarthure, folk.

COLOMBES, M.J.C., le 17, 20 h. 30 : Ensemble Orchidée, jazz-rock.

CORBEIL-ESSONNES, C.-P. Neruda, le 15, 20 h. 20 : Renate Pook, Compagnie Watercress, danse.

COULOMMIERS, Théâtre, le 20, 20 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France ; dir. : P. Dervaux, sol. : A. Lagoya (Rodrigo, Rimski-Korsakov).

COURBEVOIE, M.J.C., le 16, 20 h. 30 : Ned Jms ; le 15, 20 h. 30 : M. Seguin, rock ; le 17, 15 h. : Sylvie Davidson ; 20 h. 30 : Nicole Rivière, Branko Sanberka (Mozart, Schumann, Auric, Milhaud).

CRETEIL, Maison A.-Malraux, le 16, 20 h. 30 : Cl. Kahn (Chopin, Schumann, Liszt) ; le 17, 20 h. 20 : Magma, rock ; le 20, 20 h. 30 : Live Music Now.

DAMMARIE-LES-LYS, le 15, 10 h. : J.-M. Trassard, P. Giammartini, J.-P. Dupont.

ELANCOURT, APASC, le 16, 21 h. : Saint-Germain Transit.

ETRECHY, Salle des Fêtes, le 17, 21 h. : France Clidat (Liszt, Scriabine, Ravel, Granados).

EVRY, Agora, le 17, 21 h. : Trio Arvanitas.

FONTENAY-LE-FLEURY, C.-P. Neruda, le 17, 16 h. : Concert-Animation.

GENNEVILLIERS, Théâtre, J.V.S., 20 h. 30, Dim., 17 h. : l'Echange.

GIF-SUR-YVETTE, Supélec, le 20, 20 h. 45 : The Balladeers, folk ; Théâtre du Moulon, le 20, 21 h. : la Belle au bois dormant.

IGNY, M.J.C., le 17, 17 h. 30 : Los Gringuitos.

ISSY-LES-MOULINEAUX, Théâtre municipal, le 16, 21 h. : Musique de la police nationale.

LEVALLOIS, C.C., le 18, 30 h. 20 : Pablo Milanes et Sylvio Rodriguez.

MALAKOFF, Théâtre 71 (S. soir, D., L.), 21 h., mat. sam., 17 h. : le Revizor.

MANTES-LA-JOLIE, C.C., le 18, 15 h. : Orchestre de chambre de France, dir. A. Boulfroy, sol. M. Larrieu, L. Urbain ; Normandie, le 18, 15 h. : Cora Vaucaire.

MARLY-LE-ROI, Maison J.-Vilar, le 17, 21 h. : Duo Fosset-Caratini ; A. Jean-Marie, Ch. Escoudé, G. Nemmeth, Ch. Lolo.

MEUDON, C.C., le 17, 21 h. : Orchestre d'accordéons de Paris.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers, le 16, 20 h. 30 : Munir Bachir.

NOGENT-SUR-MARNE, Pavillon Baltard, le 1à, 17 h. : Nicanor Zabaleta (Bochsa, Beethoven, Tournier, Albeniz, Salzedo).

PALAISEAU, Ecole polytechnique, le 15, 20 h. 45 : France Clidat (Liszt, Scriabine, Ravel, Granados).

PAVILLONS-SOUS-BOIS, C.E.A.S., le 18, 15 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. P. Dervaux, sol. A. Lagoya (Rodrigo, Rimski-Korsakov).

RIS-ORANGIS, M.J.C., le 15, 21 h. : M. Legoube et Regef ; salle R.-Desnos, le 17, 20 h. 20 : Compagnie Lubat.

SAINT-CLOUD, M.J.C., le 14, 21 h. : le Préau des fous.

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe, grande salle, les 15, 18, 17, 20 h. 30 ; le 1à, 15 h. : Hamlet-Machine et Mauser ; le 16, 18 h. : J.-J.-Rousseau, salle Serreau, les 14, 15, 16, 17, 20 h. 30 ; le 18 17 h. : Giovanna Marini.

SAINT-GRATIEN, forum, le 18, 21 h. : Joe Martin, E. Wallon (Mozart, Liszt, Chopin, Fauré, Debussy).

SAINT-MICHEL-SUR-ORGE, basilique de Longpont, le 17, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. P. Dervaux, sol. A. Lagoya (Rodrigo, Rimsky-Korsakov).

SARTROUVILLE, Théâtre, les 15, 16, 17, 21 h. : Ça respire encore.

SCEAUX, les Gémeaux, le 15, 21 h. : la Belle au bois dormant.

SURESNES, Centre de loisirs, le 16, 20 h. 30 : G. Dole et Bayou Sauvage.

VELIZY, église Saint-Jean-Baptiste, le 15, 20 h. 45 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. P. Dervaux, sol. A. Lagoya (Rodrigo, Rimsky-Korsakov).

VERRIERES-LE-BUISSON, salle des fêtes, le 15, 20 h. 30 : The Balladeers, folk.

VERSAILLES, château, salon d'Hercule, le 15, 21 h. : Y. Le Gaillard (Couperin, Forqueray, Rameau, Buxtehude, Muffat, Bach) ; Théâtre Montansier, le 15, 21 h. : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl (Bach) ; le 17, 21 h. ; le 18, 15 h. : les Mouches.

LE VESINET, C.A.L., le 15, 21 h. : les Loups.

VILLE - D'AVRAY, M.J.C., le 14, 21 h. : O. Le Dentu, Ph. Valois (Schubert, Roussel, Petit).

VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally, le 17, 21 h. : les Soliloques du pauvre.

VILLERS-SAINT-PAUL, M.J.C., le 17, 21 h. : Groupe Ysengrin (musique ancienne).

VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano (Mar., Sam., Dim. soir), 21 h. ; mat. dim., 18 h. : l'An 2000, c'est merveilleux.

YERRES C.E.C., le 16, 21 h. : Gotcha.

Concerts

MERCREDI 14

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : J. Colom, piano (Bartok, Chopin, Schoenberg, Beethoven).

CENTRE MANDAPA, 21 h. : S. R. Majumbar, sitar, A. Kumar, tabla, musique de l'Inde du Nord.

SALLE CORTOT, 20 h. 20 : le Japon, sa musique, ses musiciens (Hirose, Makino, Haydn, Ravel, Telemann).

CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : American Baroque Ensemble.

SALLE GAVEAU, 18 h. 45 : E. Magnan, violoncelle, Robin, piano (Bach, Brahms, Bartok) ; 21 h. : Joachim Achucarro, piano (Schumann, Brahms).

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : V. Bellas, piano (Beethoven).

LUCERNAIRE, 19 h. : Quatuor Orphidia.

JEUDI 15

EGLISE DE LA MADELEINE, 20 h. 45 : Ensemble national de France, Maîtrise Notre-Dame de Paris, Maîtrise Résurrection (Fauré).

SORBONNE, 20 h. 30 : Orchestre de l'université Paris-Sorbonne ; dir. : J. Grimbert (Mozart).

EGLISE NOTRE-DAME DES BLANCS - MANTEAUX, 20 h. 45 : J.-C. Jorand, R. Tambyeff, orgue (Albinoni, Gervaise, Telemann, Viviani, Haendel).

EGLISE SAINT-ROCH, 19 h. 30 : C. Chanel, guitare (de la Renaissance à nos jours).

EGLISE SAINT-LOUIS D'ANTIN, 12 h. : J.-M. Louchart, orgue (Buxtehude, Bach, Langlais).

FACULTE DE DROIT, 21 h. : J.-M. Fournier (Beethoven, Chopin, Liszt).

CITE DES ARTS, 21 h. : E. S. Nökleberg, piano (Werner, Tongaard, Bull, Grieg).

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : L. Ishkanian, piano (Scarlatti, Mozart, Beethoven, Chopin, Gershwin, Katchaturian).

HOTEL DES MONNAIES, 21 h. : Monseigneur S.A.S. le prince de Conti Ensemble (de Boismortier, Martin, Haendel).

SALLE GAVEAU, 21 h. : P.-L. Aimard (Strauss, Wagner, Brahms).

EGLISE SAINT-LOUIS EN L'ISLE, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France ; dir. : Gilbert Amy (Scarlatti, J.-S. Bach, K.P.E. Bach, Mozart).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris ; dir. : R. Barshai ; sol. : M. Debost, flûte (Haydn, Mozart, Schubert).

VENDREDI 16

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 19 h. 20, voir le 15.

SALPETRIERE, 12 h. 30 : F. Fortier et Brook (musique et danse).

EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : Ensemble « A Sei Voci » (C. de Morales).

EGLISE ST-LOUIS-EN-L'ISLE, 21 h. : M. Larrieu, L. Urbain, flûtes. Orchestre de chambre de France. Dir. : A. Boulfroy (Vivaldi, Cimarosa).

CITE UNIVERSITAIRE INTERNATIONALE, 21 h. : Pepino Marotto (chœur sarde).

SALLE GAVEAU, 21 h. : Chauveau, piano (Haydn, Ravel, Schumann, Beethoven).

SALLE PLEYEL, 21 h. : W. Kempf, Fournier (Beethoven).

RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Trio de Munich, avec J. Menuhin (Beethoven, Schubert, Brahms).

SAMEDI 17

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 10 h., voir le 15.

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : Bonaldi, violon, L. Sgrizzi, clavecin (Haendel, Bach, Albinoni, Tartini).

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Trio Stalemath (musique baroque allemande).

HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, 17 h. 45 : Tchie Weda, mezzo-soprano ; Cebro, piano, M. Piquemal, baryton (Albeniz, de Falla, Turina, Obradors).

RANELAGH, 10 h. 30 : G. Moutier, piano (Schumann, Liszt, Scriabine, Berg).

SALLE GAVEAU, 17 h. 15 : J. Vavruska, basse ; J. Pokorny, piano (Chostakovitch) ; 21 h. : Lympany, piano (Bach, Beethoven, Rachmaninov, Debussy, Mendelssohn).

DIMANCHE 18

CONCIERGERIE, voir le 17.

ORSAY, 10 h. 45 : K. Gilbert, clavecin, A. Marion, flûte (Bach).

SALLE PLEYEL, 17 h. 45 : Orchestre Lamoureux, dir. G. Albrecht, sol. Uta Winzing (Wagner).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 30 : Orchestre National de France, dir. L. Maazel (Weber, Strauss, Mahler).

EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : G. Frémy, piano (Bach).

LUCERNAIRE, 17 h. : Ensemble de Cuivres Da Camera (Senfl, Pezel, Walton) ; 21 h. : Trio d'anches de Montmartre (Lemeland, Sciortino).

ART DEPOT, 17 h. et 20 h. 30 : J. Herbillon, baryton (Fauré, Debussy, Ibert, Poulenc).

EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 16 h. : Quatuor à cordes, sol. R. des Graviers, violon (Schubert, Debussy).

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : Spectacle Pablo Neruda, avec P.-J. Ibanez, guitare.

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 30 : R. Micconi, orgue (Marchand, Franck, Bossi, Langlais, Micconi).

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : D. Boisin, orgue (Bruges, Grigny, Buxtehude, Bach).

TROGLODYTE, 1à h. 30 : S. Dubois et C. Mège, flûtes (Haydn, Stamitz).

LUNDI 16

LUCERNAIRE, 10 h. 20 : voir le 15 ; 21 h. : voir le 18.

CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h. 45 : Ensemble Gaillard de Toronto, avec R. Landry, soprano (Lazaroff, Jolas, Mozetich).

PALAIS DES ARTS, 30 h. 20 : Orchestre des Elèves du Conservatoire de Lyon, dir. S. Cambreling, sol. R. Oleg, P. Dumay (Debussy, Brahms, Franck, Ravel).

ATHENEE, 21 h. : B. Fassbaender, alto, I. Gage, piano (Mahler, Milhaud, Liszt).

SALLE GAVEAU, 21 h. : Ensemble instrumental de Paris, dir. J.-P. Wallez, sol. L. Laskine (Ibert, Boieldieu, Bon, Debussy, Ravel).

RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : Cycle acousmatique INA-GRM (Smalley, Bayle).

ORSAY, 30 h. 80 : Quatuor Berg, sol. A. Planes, piano Robert Tear, ténor (Berg, Janacek).

SALLE PLEYEL, 21 h. : Nouvel Orchestre philharmonique, de R.-F., dir. G. Masini (Rossini, Bellini, Donizetti, Puccini, Giordano).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 20 : les solistes de l'Orchestre de Paris (Mozart).

ESSAION, 21 h. : Perchat, F. Verba (Diabelli, Beethoven, Schubert, Schumann).

MARDI 20

LUCERNAIRE, 15 h. 30, voir le 18 ; 21 h., voir le 18.

SALLE GAVEAU, 21 h. : D. N'Kaoua, piano, G. Poulet, violon, Orchestre de la garde républicaine, dir. R. Boutry (Mozart).

CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, 21 h. : Orchestre et Chorale de la Cité, dir. G. Pernoo, Chœurs de la Pléiade (Bach, Mozart, Berlioz, Cellac).

SALLE CORTOT, 12 h. 30, J. P. Wallez, violon ; 20 h. 30 : M.-C. Girod, piano (Schubert, Liszt, Scriabine, Dutilleux).

SALLE PLEYEL, 21 h. : N. Zabaleta, Orchestre de chambre P. Kuentz (Bach, Haendel).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Trio Tortelier (Schubert).

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

Le travail reprend à la S.F.P.

Le personnel de la Société française de production, réuni mardi 13 mars, a décidé de suspendre la grève pour une durée d'une semaine. Un nouvel arrêt de travail est prévu dans toutes les société issues de l'O.R.T.F., le mardi 20 mars.

L'assemblée générale de mardi, aussi houleuse que celle de la veille (*le Monde* du 14 mars), a confirmé l'existence d'un « noyau dur » favorable à la poursuite de l'action. « *Le rapport des forces que nous avons été capables de mettre en œuvre* », ont expliqué les syndicats, « *ne nous permet pas, pour le moment, de faire reculer la direction de la S.F.P. et le gouvernement sur leur plan* ».

M. Antoine de Clermont-Tonnerre, président-directeur général de la Société française de production, avait souligné mardi, au micro d'Europe 1, « *les efforts accomplis* » dans la négociation avec les syndicats. Il avait indiqué que « *près des deux tiers des personnes touchées par le plan de redressement ont actuellement l'assurance de retrouver un emploi* » et, pour le tiers restant, il s'était dit « *convaincu que dans un délai de quatre mois on pourra trouver des solutions au maximum de cas individuels* ».

⁂

Mme Simone Rozès, présidente du tribunal de Paris, a débouté, le 13 mars, les syndicats C.F.D.T. et C.G.T. de la Société française de production et le comité d'entreprise qui avaient engagé une instance en référé pour lui demander d'interdire à M. de Clermont-Tonnerre de déposer toute demande d'autorisation de licenciement à l'inspection du travail avant l'expiration d'un délai à fixer (évalué à trois mois par les requérants).

Constatant que M. de Clermont-Tonnerre en fait a saisi l'inspection du travail le 9 mars à 8 heures du matin, alors que l'affaire a été plaidée l'après-midi du même jour, Mme Rozès s'est déclarée incompétente en raison des termes de l'article 321-9 du code du travail énonçant que « ... *l'autorité administrative compétente dispose d'un délai de trente jours à compter de la date d'envoi de la demande de licenciement pour vérifier les conditions d'application de la procédure de concertation, la réalité des motifs invoqués pour justifier les licenciements ainsi que la portée des mesures de reclassement et d'indemnisation envisagées et pour faire connaître à l'employeur, soit son accord, soit son refus d'autorisation* ».

MERCREDI 14 MARS

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour ; 19 h. 55, Loto ; 20 h., Journal.



20 h. 35, Téléfilm : La troisième couteau, de R. Valey, musique L. Bessières. Avec : V. Cortèse, P. Crauchet, Y. Clech, B. Le Coq, P. Calas.

Dans la France de l'après-guerre — celle de 14-18, — le théâtre ambulant commence d'être menacé par le cinématographe. Rivalités, bagarres et amours.

22 h. 5, Euro 9 : Quatre femmes d'Europe.

Elles élèvent des enfants, elles sont mariées à des routiers, quatre femmes, Lucia, Italienne, Caroline, Anglaise, Ina, Hollandaise, Grenda, Irlandaise.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Gérard Lenorman) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : VACANCES A VENISE, de D. Lean (1955), avec K. Hepburn, R. Brazzi, I. Miranda et M. Aldon.

Une secrétaire américaine célibataire d'âge mûr rencontre, à Venise, pendant ses vacances, un antiquaire italien avec lequel elle vit un coup de foudre romantique.

Par le cinéaste de Brève Rencontre, une brève idylle dans les très beaux décors naturels de Venise, avec une éblouissante interprétation de Katherine Hepburn.

22 h. 15, Sports : Patinage artistique (championnats du monde, à Vienne).

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels : Travail manuel ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Scènes de la vie de province : Vivre au féminin (La dame de Vix et sa drôle de tisannière), de S. Leroy, réal. : C. Him) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : SERAFINO OU L'AMOUR AUX CHAMPS, de P. Germi (1968), avec A. Celentano, O. Piccolo, S. Urzi, F. Romana Coluzzi.

Un berger, qui veut vivre au gré de sa fantaisie, est pris dans les intrigues de sa famille après avoir reçu un héritage.

Comédie villageoise assez truculente, qui voudrait être aussi une fable philosophique, mais n'y parvient pas.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 18 h. 25, La science en marche : Vivre plus longtemps.

20 h., La musique et les hommes : Edgar Poe et ses musiciens ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : scènes de la vie carcérale.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h. 30, VIe Festival des arts traditionnels, en direct de Rennes : « Sextuor en la majeur, op. 48 » (Dvorak) par le Sextuor à cordes de l'Orchestre national de France ; « Quintette à vent » (Nielsen) ; « Indeed pour sextuor à cordes, quintette à vent, quatuor de claviers » (Gagneux), par le Quintette à vent de l'Orchestre national de France ; 23 h., Ouvert la nuit : mosaïque pour un ballet imaginé ; 1 h., La fantaisie du voyageur : l'Italie.

JEUDI 15 MARS

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 35, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Le roi qui vient du Sud (6 — La course à la mort — 1602-1610), de Cl. Brulé, réal. H. Schirk. Avec H. Virlojeux, H. Crémieux.

Pour dompter la noblesse qui s'acharne à lutter contre lui, Henri IV fait décapiter le maréchal. Signal d'une vaste série de complots qui ne cesseront plus.

21 h. 30, Magazine : L'événement.

22 h. 35, Ciné-première (avec Alphonse Boudard).

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ; 12 h. 15, Série : S.O.S. Helico ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : Les rues de San-Francisco ; 16 h., L'invité du jeudi ; 17 h. 25, Fenêtre sur... le bégaiement ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Gérard Lenorman) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Il était un musicien... Albeniz.

Ce film ne prétend pas faire l'analyse de l'œuvre d'Albeniz. Plus que sa musique, c'est l'homme lui-même que Christine Gouze-Renal et Roger Hanin veulent faire découvrir. Un portrait-contraste parfois en forme de farce.

21 h. 5, FILM : NE VOUS RETOURNEZ PAS, de N. Roeg (1973), avec J. Christie, D. Sutherland, H. Mason, M. Serato, C. Mantania, R. Scarpa.

Un architecte anglais et sa femme, traumatisés par la mort de leur fillette, rencontrent à Venise une vieille femme aveugle qui a la perception du surnaturel.

D'après une nouvelle de Daphné du Maurier, une étrange et angoissante histoire admirablement mise en scène.

22 h. 50, Sports : Patinage artistique (championnat du monde, à Vienne).

23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Scènes de la vie de province : Vivre au féminin (F comme Ferréol, de J. Diverres, réal. : P. Martin) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les Jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : RAPHAEL OU LE DEBAUCHE, de M. Deville (1970), avec M. Ronet, F. Fabian, J. Vilar, B. Fossey, A. Wiazemski, J.-F. Poron. (Rediffusion.)

En 1830, en province, une jeune veuve vertueuse glisse à la débauche, pour se faire aimer d'un dandy cynique et désespéré.

Un admirable conte romantique dans le goût de Musset. Raffinement de la mise en scène, pour la peinture d'une passion inassouvie, grande interprétation.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : P. Rottenberg (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... le pouvoir au village : dans le Nord ; à 8 h. 32, L'angoisse et la promesse : les puritains ; 8 h. 50, Les enfants des nuages ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag : « On ne joue pas les arrêts de jeu », de J. de Coquet ; 11 h. 2, L'Opéra de Vienne : les grands chanteurs (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Fragments d'un paradis. Faust au village », de J. Giono ; 14 h. 47, Départementales : J. Gabriel à Rennes ; 16 h. 50, Libre appel ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 18 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'Année internationale de l'enfant ;

20 h., Nouveau répertoire : « C'était comment déjà ? », de J. Bouchaud, avec M. Renaud, C. Arditi, D. Girard, réal. : G. Peyrou ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : scènes de la vie carcérale.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 2, Le matin des musiciens : Boccherini et son temps ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : les origines du blues ; 13 h., Anniversaire du jour : Cherubini ;

14 h. 15, Musique en plume ; 14 h. 25, « le Retour de Tobie » (Haydn) ; 16 h. 30, Musiques rares : G. Sgambati ; 17 h., La fantaisie du voyageur : l'Italie ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, Musiques sacrées, en direct de l'église Saint-Louis-en-l'Isle : « Liebster Gott, wann werd' ich sterben » (J.-S. Bach) ; « Magnificat » (K.-P.-E. Bach) ; « Vêpres des confesseurs » (Mozart), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy et la Chorale Vittoria d'Argenteuil, dir. M. Piquemal ; 23 h., Ouvert la nuit : mosaïque pour un ballet imaginé ; 1 h., Douces musiques.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69



emplois internationaux   emplois internationaux   emplois internationaux

LE DÉPARTEMENT BATIMENT INTERNATIONAL
d'une SOCIÉTÉ de BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS

Ayant d'importantes activités à l'étranger
recherche pour TRÈS GRANDS CHANTIERS dans divers pays du

MOYEN-ORIENT

DIRECTEURS D'AGENCE

DIRECTEURS DE TRAVAUX

Cette offre intéresse des spécialistes du Bâtiment de haut niveau, ayant une solide expérience de direction d'agence ou de travaux, si possible à l'étranger.

Ils devront parler obligatoirement l'anglais.
Age minimum : 35 ans.
Déplacements possibles en famille.
Formation Grande Ecole souhaitée.
Responsabilité des travaux jusqu'à la réalisation complète T.C.E. d'opération clés en main.

Les Chefs d'agence devront posséder une réelle compétence de gestionnaire.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions en spécifiant le poste envisagé sous le n° 2.191 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE — RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique recrute pour l'année 1979-1980 et en vue de leur affectation dans les Universités d'Alger, d'Oran, de Constantine et d'Annaba et les Centres Universitaires de Tlemcen, Batna, Tizi-Ouzou, Sétif, Sidi-Bel-Abbès et Mostaganem, des Professeurs, Maîtres de Conférence, des Maîtres Assistants et des Assistants dans les disciplines suivantes :

— Mathématiques
— Physique
— Chimie
— Géologie
— Géographie
— Électronique
— Électrotechnique
— Mécanique
— Génie civil
— Hydraulique
— Architecture et Urbanisme
— Chirurgie dentaire
— Biologie
— Sciences politiques
— Journalisme
— Psychologie appliquée
— Sociologie
— Bibliothéconomie
— Droit
— Sc. commerciales
— Sciences économiques
— Démographie

Les personnes intéressées peuvent s'adresser au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique - Sous-Direction du Personnel - 1, rue Bachir-Attar, Alger, ALGERIE.

Les demandes de candidature doivent être accompagnées d'un bref curriculum vitae.

ESO

L'ORGANISATION EUROPEENNE POUR DES RECHERCHES ASTRONOMIQUES DANS L'HEMISPHERE AUSTRAL (ESO)
cherche des candidatures pour le poste de

ANALYSTE de SYSTEMES/ PROGRAMMEUR

Dans le groupe de soutien technique à la recherche à LA SILLA AU CHILI.

FORMATION : titre universitaire en science des ordinateurs ou niveau équivalent.

EXPERIENCE ET CONNAISSANCES : au moins 3 ans d'expérience de la programmation de systèmes pour mini ordinateurs avec systèmes d'opération en temps réel. Une certaine expérience de la programmation pour des applications scientifiques et/ou de commandes. Une bonne connaissance de l'anglais ou du français, la connaissance de l'autre langue et une certaine connaissance de l'espagnol serait un avantage.

FONCTIONS :
- mettre au point le logiciel pour les commandes de télescopes et de l'instrumentation astronomique.
- procurer un soutien en logiciel pour les astronomes dans le domaine de la réduction des données.
- parmi les autres taches génération de systèmes, formation des opérateurs, préparation de routine pour la bibliothèque, etc.

LIEU DE TRAVAIL : Observatoire Astronomique de LA SILLA (600 km au nord de Santiago au Chili).

REMUNERATION : la rémunération dépendra de l'expérience et la situation de famille. A titre d'example, pour un membre du personnel expatrié ayant deux enfants à charge, la rémunération ne sera pas inférieure à FF 12.000,- par mois.

Les candidatures doivent être reçues avant le 15 avril 1979 au :

Service du Personnel - EUROPEAN SOUTHERN OBSERVATORY
Schleissheimer Strasse 17 - D-8046 Garching B. Muenchen (R.F.A.)
Tél. : 089/320.40.41

Bien qu'une préférence soit accordée aux ressortissants des Etats Membres de l'ESO : Belgique, Danemark, France, Pays-Bas, République Fédérale d'Allemagne et Suède, aucune nationalité cependant n'est à priori exclue.

COMPAGNIE AMERICAINE AVEC POSTES INTERNATIONAUX
recherche

EXPERT SYSTÈMES IBM

(expérience minimum 10 ans) capable d'installer 370 et former programmeurs pour son fonctionnement et entretien.
POSTE VACANT EN AFRIQUE OU NORD
Excellents salaires et bénéfices
Adresser C.V., avec contact téléphonique à Digital Resources Corporation, 2411 Fountainview, suite 110 - Houston, Texas 77057.

Société bâtiments et T.P. EN AFRIQUE NOIRE
recherche

CHEF COMPTABLE

ayant connaissance en informatique avec au moins 5 ans d'expérience dans le poste.
Ecr. n° 7.220 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

WANTED

PRODUCT MANAGER CONSUMER GOODS

American owned affiliate Casablanca, Maroco

Qualifications :
Experience in product management must speak arabic, french, english.

Send or deliver C.V., photograph and salary required to M. G.E. DE WAN, 22-24, rue du Château, 92200 NEUILLY.

ANNONCES CLASSEES TÉLÉPHONEES

296-15-01

---

emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE
recherche

son responsable des achats généraux

ayant une pratique d'au moins 5 ans de la négociation de contrats importants à caractère varié (travaux, services, matériels, etc...), de l'émission d'appel d'offre, d'analyse de devis.

Ce poste de responsabilité conviendrait à un Ingénieur (E.C.P., E.N.S.AM. ...) âgé d'au moins 35 ans, apte à animer une équipe et ayant des connaissances en électronique.

L'anglais est souhaitable.

Lieu de travail : ORLEANS.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous No 2199 à CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Nous sommes un groupe d'assurances privé solidement implanté sur le marché.
Nous recherchons un

INSPECTEUR REGIONAL

pour la région EST

Que demandons-nous ?
- un élément jeune
- originaire de Meurthe et Moselle
- domicilié de préférence à Nancy

possédant
- un diplôme d'études supérieures
- le sens des contacts
- si possible une première expérience dans le domaine commercial.

Son activité s'étendra sur plusieurs départements d'où de nombreux déplacements.

Qu'offrons-nous ?
- un poste Cadre après une formation (théorique et pratique) d'un an environ
- un régime de remboursement pour les frais de déplacements
- une voiture de fonction.

La connaissance de l'assurance n'est pas indispensable.

Adresser c.v. manuscrit et photo s/réf. 2263 à Axial Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

SOCIETE TRAITEMENT PRODUITS PETROLIERS
recherche pour son service fabrication usine région du HAVRE

INGÉNIEUR

Débutant ou 1 à 2 ans expérience industrielle libéré O.M. Formation chimiste ou E.N.S.P.M.

Envoyer curriculum vitae manuscrit + photo sous le n° 2.333 à : CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

KLÖCKNER & CO

VOTRE PARTENAIRE SUR LES MARCHÉS MONDIAUX

Important groupe financier et de commerce multinational, chiffre d'affaires DM 7,5 milliards.
Siège social à DUISBURG / R.F.A.
Filiales et agences dans plus de 80 pays du monde.
recherche de suite

pour son département FINANCES à DUISBURG/R.F.A. en :

EXPERT

EN FINANCEMENTS INTERNATIONAUX

FONCTIONS
- Montage et gestion de financements multinationaux de grands ensembles industriels
- Coordination du financement des projets des filiales KLOCKNER dans le monde.
- Relations avec les banques et organismes d'assurance de crédits export dans le monde entier.

PROFIL DU CANDIDAT
- Formation supérieure HEC. ESSEC. IEP.
- Expérience bancaire ou industrielle dans fonction similaire.
- Bonne connaissance de la langue française et allemande indispensable, anglais souhaité.

Formation spécialisée du candidat assurée.

Adresser C.V. avec photo récente et prétent., à :

KLOCKNER & CO
Personalabteilung
Postfach 10 01 15
D 4100 DUISBURG 1

SOCIÉTÉ DE COMMERCE INTERNATIONAL

MATÉRIEL
TUYAUTERIE - ROBINETTERIE

Implantée sur plusieurs continents
recherche pour son siège
SUD FRANCE

Responsable Ventes Proche et Moyen-Orient

Une expérience de plusieurs années dans ce secteur ou autres pays Arabes s'impose pour l'homme que nous recrutons et qui aura la responsabilité de notre politique commerciale, des négociations et du suivi des agents locaux.

Un tempérament agressif, une bonne disponibilité sont nécessaires.

Adresser C.V., prétent. et photo rec. s/ n° 792709 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

Laboratoires ABBOTT SFLA

Filiale Française d'un important groupe International
recherche

RESPONSABLE DE CONDITIONNEMENT

Pharmacien ou Ingénieur

ayant une expérience industrielle de 2 A 3 ans, de préférence en fabrication ou en conditionnement. Un diplôme IPI et de bonnes notions d'anglais seraient des atouts supplémentaires.
Nous lui confierons la responsabilité de notre service conditionnement, qui comprend environ cinquante personnes.

De réelles aptitudes à l'animation d'un groupe et à la résolution de problèmes industriels (planning —mécanique) sont indispensables.

Ce poste se situe au sein d'une équipe jeune, dans un laboratoire en pleine expansion.

Lieu de travail : 100 km OUEST de PARIS.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. détaillé et photo récente, sous référence MO 143, à :

PHARMACIE INDUSTRIE
Conseil B. DUMANS
20 ter, boul. du Général-Leclerc - 92200 NEUILLY

SOCIETE FRANÇAISE D'ELECTROMENAGER PREMIER FABRICANT D'EUROPE EN LAVE-VAISSELLE

recherche

pour ses unités de production (100 à 500 personnes)

JEUNES INGÉNIEURS

- débutants ou 1 à 2 ans d'expérience ;
- audacieux, innovateurs, autonomes et efficaces, ayant la volonté de réussir, le goût des relations humaines ;
- accès rapide à des postes de responsabilité.

Adresser curriculum vitae complet + photo à :
PSYCHO 85 Conseil en Recrutement
3, rue Poincaré. — 85000 LA ROCHE-SUR-YON.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche URGENT
pour création de son Département Génie Civil Afrique Anglophone du Moyen-Orient plus particulièrement pour préfabrication lourde

INGÉNIEURS BÉTON ARMÉ CONFIRMÉS
DIRECTEURS DE TRAVAUX
CONDUCTEURS DE TRAVAUX
MÉTREURS
COORDINATEURS T.C.E.

Ces postes exigent une grande expérience de la profession. Anglais exigé.

Ecrire sous numéro T 011 818 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

Centre Régional d'Informatique Hospitalière
recherche pour MONTPELLIER

UN ANALYSTE

- Formation Supérieure (Ingénieur, Maîtrise).
- Expérience souhaitée en Paye et Gestion du Personnel, ainsi qu'en Télé-Informatique et Bases de Données.
- Matériel : I.B.M. 370/148 sous DOS/VS.

Adresser curriculum vitae et prétentions à :

Service Informatique Régional
Hôpital de la Colombière,
avenue Charles-Flahault,
34059 MONTPELLIER CEDEX.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,08
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi


LogAbax Informatique

PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX ET MINI-ORDINATEURS DE GESTION

recrute pour son département
RECHERCHE et DÉVELOPPEMENT
situé à ÉVRY (91)

UN JEUNE INGÉNIEUR LOGICIEL

pour étude et développement logiciels de base
Diplômé Grande Ecole - Anglais courant souhaité.

Adresser C.V. et prétentions à Direction du Personnel Recrutement, 77, avenue Aristide-Briand, 94110 ARCUEIL, sous référence 299.

---

mettre l'informatique au service des études financières

Les dimensions et la technologie particulière de nos réalisations industrielles impliquent une gestion financière rigoureuse, fondée sur des analyses et des études prévisionnelles précises et variées.
L'informatique a donc un rôle important dans les activités du *Service Études et Opérations Financières* qui recrute un

correspondant informatique

dont les fonctions principales sont de :
- suivre, en liaison avec le service d'informatique de gestion, le développement, la maintenance et l'exploitation des systèmes informatiques intéressant le Service Études et Opérations Financières ;
- représenter son service dans tous les groupes de travail, actions, réunions... liés à ces activités.

Ce poste conviendrait à un cadre ayant une bonne connaissance de la gestion des contrats, parfaitement formé à l'informatique de gestion. Il a acquis son expérience professionnelle en milieu industriel, si possible dans une entreprise gérant des contrats de longue durée.
Ce poste est situé à Paris.
Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé, sont à adresser, *sous la réf. 76388, à HAVAS CONTACT, 156 boulevard Haussmann,* 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

JOUVEINAL LABORATOIRES, à Fresnes (94)
cherche, pour faire face à son développement,

un médecin adjoint au directeur international — 200.000 F — Réf. 113 LM

C'est auprès du directeur international, l'homme du développement scientifique des produits à l'étranger. Il assure les relations médicales avec les licenciés. Il connaît l'anglais ; la connaissance de l'espagnol ou de l'allemand serait *un* atout supplémentaire. Il se déplace environ un tiers de son temps.

un pharmacien adjoint au directeur médical — 150.000 F — Réf. 114 LM

C'est un pharmacien, homme ou femme, ayant par exemple l'expérience des visas (A.M.M.).
Il coordonne sur le plan administratif, les expérimentations cliniques, définit les priorités et s'assure de la cohérence des protocoles.

Veuillez adresser, s'il vous plaît, votre curriculum vitae avec une lettre manuscrite, *sous la réf. correspondante, à notre conseil,* Jacques TIXIER.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris


Emplois et Carrières

Charles of the Ritz
Parfums
YVES SAINT LAURENT

recherche pour renforcer les structures de sa Direction des services
MARKETING FRANCE

JEUNE CADRE

pour mettre en place et développer son service

Recherches Marchés et Statistiques

Il sera chargé de :
- rechercher
- traiter
- *communiquer*

toutes informations demandées par les services marketing et autres de la Société.

Ce poste conviendrait à un jeune DIPLOME ECOLE SUPERIEURE COMMERCIALE ou équivalent, ayant déjà une première expérience en entreprise acquise de préférence au contact *de la vente dans le domaine des produits de* consommation.

Adresser C.V., photo et prétentions ss réf. 2754, au Service Recrutement, 28/34 boulevard du Parc — 92521 NEUILLY-SUR-SEINE.

SOURIAU
DIVISION CONNECTEURS
pour CIRCUITS IMPRIMÉS
recherche

COLLABORATEUR EXPORT RESPONSABLE DE ZONE

TRILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS-ALLEMAND

Formation technique solide + EXPERIENCE TECHNICO-COMMERCIALE A L'EXPORTATION. Capable de définir des plans d'action et de les *appliquer* avec l'aide du réseau d'agents. 35 % de son temps à l'étranger.

Ecrire avec C.V. et prétentions à SOURIAU, 11, rue Gallieni, 92100 BOULOGNE.

IMPORT. CONSTRUCTEUR D'ORDINATEURS
proche BANLIEUE SUD, recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

débutant, de formation grande école (SUP. ELEC, INSA, ENSI, ESIEE...) *pour son service* CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR. (Anglais exigé).

AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN

pour son SERVICE QUALITE, ayant 2 à 3 ans d'expérience dans les domaines suivants :
- électronique numérique ;
- circuits intégrés ;
- fiabilité électronique.

Anglais souhaité.

Envoyer curriculum vitae manuscrit à n° 2.822, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

---

cadre juriste
direction du personnel

Importante Société Immobilière recherche pour sa Direction du Personnel à PARIS un *cadre juriste, titulaire d'une maîtrise de Droit privé (option Droit* Social), âgé de 25 ans minimum et disposant d'une expérience antérieure dans la fonction, même brève, ou sous forme de stages. Il sera en particulier, chargé : — de rédiger des notes de service et d'effectuer des études touchant les *différents aspects de la fonction personnel,* — *de participer à l'élaboration* et à l'analyse des documents statistiques afférant au tableau de bord (turn-over, mobilité, absentéisme. . .) et aux études de gestion prévisionnelle (plan de recrutement), — de collaborer à la réalisation des fiches de poste et à l'évaluation des fonctions.
Ce poste nécessite : — du goût pour les *travaux chiffrés,* — une disponibilité pour des déplacements occasionels en Province.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 9789 à :

organisation et publicité

CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche

un technicien

Le candidat (homme ou femme) titulaire d'un B.T.S. sera intégré dans une équipe chargée de la mise en œuvre du réseau télétraitement de la Société.
Connaissance indispensable des transmissions de données. Pratique exigée des circuits logiques analogiques.
Lieu de travail : **Saclay.**
Déplacements éventuels à prévoir.

Adresser C.V. et prétentions à :
CISI, Direction du Personnel, 35, bd Brune, 75014 Paris.

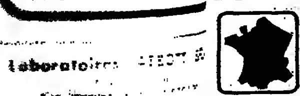
Emplois et Carrières

Ingénieur d'affaires — 110.000 F +

TECHNOTEST à LEVALLOIS, filiale d'un groupe industriel allemand très important, commercialise des machines d'essais pour le contrôle des métaux.
Nous cherchons, pour développer les ventes de ces machines en France et à l'étranger, un ingénieur d'affaires.
C'est *un homme de 28 ans minimum,* ICAM, ESME, ESIEE ou équivalent, ayant de bonnes connaissances en résistance des matériaux. Il a, par exemple, deux ans d'expérience dans un laboratoire ou sur le terrain. Il voyage environ 50 % de son temps (voiture de fonction fournie). La connaissance de l'anglais est indispensable ; l'allemand est un atout supplémentaire.
Cette situation est susceptible d'un bon développement dans un groupe dynamique.
Veuillez adresser, s'il vous plaît, votre curriculum vitae avec une lettre manuscrite à notre conseil, Jacques TIXIER, sous la réf. 112 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach 75017 paris


Emplois et Carrières



CHEF DE FABRICATION

Importante usine région EST, Mécaniques grandes séries pour l'Automobile, recherche ne

Chef de fabrication

ENP - BTS ou similaire, il devra disposer de 5 à 10 ans d'expérience de commandement d'ateliers de grande série et bien connaître : découpe, emboutissage, montage, traitements, peinture.
Sa mission : diriger les ateliers de production, le planning (350 personnes).

Adr. C.V. dét. sous réf. 853 à
SELETEC,
Conseil en Recrutement,
67009 STRASBOURG CEDEX.

Importante Industrie Mécanique en expansion (375 personnes), région Est, recherche

RESPONSABLE DES RELATIONS HUMAINES

Mission :
- Relations avec représentants du personnel.
- Mise au point de la politique des salaires et avant. soc., gestion des carrières.
- Amélioration conditions de travail et de sécurité.
- Affaires administratives et juridiques relatives au personnel (supervision service paye).

5 à 10 ans d'expér. relations industrielles, problèmes du droit du travail, analyse et évaluation de fonctions à tous niveaux, sont nécessaires.

Adr. C.V. dét. sous réf. 6.559 à
P. LICHAU S.A., BP 220,
75063 Paris Cedex 02, qui tr.

INGÉNIEUR ASSURANCE QUALITÉ ET CONTROLE

Une importante usine de Constructions Mécaniques à Strasbourg (équipem. pour Centrales nucléaires, industries pétrochimiques, etc...), rech. pour ce poste un ingénieur ENSI-INSA-ENI ou similaire, ou un autodidacte de valeur, disposant obligatoirement d'une expérience approfondie (contrôle, méthodes ou fabrication) dans le domaine de l'usinage par enlèvement de copeaux.
Il devra gérer un service « Assurance-qualité », et promouvoir la qualité en collaboration avec les B.E., serv. « Achats », « Fabrication » et les fournisseurs.

Adr. C.V. dét. sous réf. 831 à
SELETEC,
Conseil en Recrutement,
67009 STRASBOURG CEDEX.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

Le Département Recherche
d'un important Groupe Pharmaceutique demande pour ses Laboratoires de Pharmacotechnie situés dans la proche banlieue sud de Paris, un

analyste-pharmacotechnicien

Le candidat retenu devra créer puis diriger une Unité de préformulation composée de pharmaciens et d'analystes. Cette Unité aura pour mission de *procéder à des études physico-chimiques et bio*-pharmaceutiques sur les composés nouveaux, de réaliser des études exploratoires de formulation, d'étudier l'intérêt de ces formulations par les méthodes analytiques appropriées.

Cette offre s'adresse à un Pharmacien ou à un Chimiste possédant un Doctorat ou une formation de *recherche* et ayant une *expérience* de plusieurs années de la préformulation et des techniques analytiques.

L'anglais parlé courant est très souhaitable.

Envoyer CV détaillé *et* prétentions à
MEDIA SYSTEM, sous référence 2976
104 rue Réaumur-75002 PARIS
qui transmettra.

Vous êtes DOCUMENTALISTE

Vous avez une formation scientifique

Vous connaissez les bases de données documentaires informatiques

Vous souhaitez être **RESPONSABLE** d'un service de recherche et de fourniture de documents *dans une société de service spécialisée.*

Anglais lu et parlé.

Envoyez C.V. au **CBI**, *7, rue Buffon, 75005 Paris.*

Banque étrangère en pleine croissance et développement sur le marché français recherche pour son Siège quartier Opéra

CHEF DE SERVICE DE LA COMPTABILITÉ

- Il lui sera confié la responsabilité d'un service comptable.
- Ce poste s'adresse à un candidat de formation DECS ou équivalent ayant une expérience bancaire si possible en comptabilité.
- Ce poste requiert des qualités d'organisation, de commandement et de contact humain.

Répondre avec C.V., photo et prétentions à : M.B. — 17, rue du Louvre, 75001 PARIS

VERKAUFSINGENIEUR — PARIS
WERKZEUGMASCHINEN — 130-150.000 FF

Wir sind ein bekannter deutscher Hersteller von Spezialwerkzeugmaschinen. Seit Jahrzehnten ! sind wir mit einer Tochtergesellschaft in Frankreich erfolgreich taetig. Dei franzoesische Vertriebsfirma vertritt dabei nicht nur die deutsche Muttergesellschaft, sondern darueber hinaus noch eine reihe bekannter meist deutscher Unternehmen.

Fuer die verantwortliche Betreuung der breiten Produktpalette der deutschen Muttergesellschat — es handelt sich eben Werkzeugmaschinen um Pruefund Messgeraete sowie auch Werkzeuge — im franzoesischen Markt, suchen wir einen erfahrenen *Verkaufsingenieur. Der fuer diese Aufgabe* geeignete Kandidat, etwa im Alter zwischen 30 und 45 Jahren, sollte ueber gute Marktkenntnisse verfuegen und moeglichst schon Maschinen oder andere Investitionsgueter an die franzoesische Automobilindustrie verkauft haben. Gute Kenntnisse der franzoesischen und deutschen Sprache sind erforderlich.

Wir bitten Sie, bei Interesse mit unserem Berater kontakt aufzunehmen. Sie erreichen ihn ueber :

Anvis Anzeigenwerbung GmbH
Friedrichstrasse 15
D - 6000 Frankfurt (Main)
Allemagne.

SPECIALISEE DANS LE DOMAINE DES SEMENCES, DE DIMENSION INTERNATIONALE, NOTRE SOCIÉTÉ OFFRE A DES

HOMMES DE VENTE

des postes évolutifs basés en Région parisienne, Région Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon.
Axés sur le développement et la vente de nos produits (semences grandes cultures, potagères, florales), ces *emplois offrent une opportunité de carrière* à des hommes de terrain, ayant acquis une expérience de la vente de 3 ans environ en milieu agricole.
La rémunération, prévue, dans une fourchette de 58.000 à 78.000 F annuels, peut être négociée selon l'expérience.
Les dossiers de candidature doivent être adressés *sous référence* 102 M à PUBLIPANEL 20, rue Richer 75441 Paris Cédex 09. Ils seront traités de manière confidentielle.

ETABLISSEMENT PUBLIC DE L'ETAT recherche

adjoint au chef du service du personnel et du matériel

age mini. 35 ans, nationalité française exigée.
Expérience d'un service du personnel souhaitée.
Ecrire avec CV, prét. et photo sous réf. 2260 à INTER PA, BP 508, 75066 *Paris cédex 02 qui transmettra.*

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi

INTERTECHNIQUE INFORMATIQUE

AUGMENTATION MINIMUM ANNUELLE DU CHIFFRE D'AFFAIRES : 30 %
INTERTECHNIQUE QUI EST BÉNÉFICIAIRE DU PLAN DE CROISSANCE DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

recherche

pour la Direction des Etudes, pour le développement de logiciel de base sur ses mini-ordinateurs :

INGÉNIEURS INFORMATICIENS (Réf. 737)

(Grandes écoles avec option informatique) ayant au moins deux ans d'expérience en conception et réalisation de logiciels systèmes.

ANALYSTES PROGRAMMEURS (Réf. 738)

(Institut Programmation Paris, Grenoble, I.U.T.) ayant au moins une expérience de trois ans en programmation assembleur sur système temps réel.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année. Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant référence annonce, à Direction du Personnel,

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche pour les services de son Siège Social à Paris et dans ses Agences de la proche banlieue

DES TITULAIRES du C.A.P. ou du BREVET PROFESSIONNEL DE BANQUE

ayant une expérience professionnelle.

- Le niveau de la rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 52.000 Francs + primes.

Les candidatures accompagnées d'un C.V. et des pièces justificatives seront reçues jusqu'au 26 MARS 1979 sous No 2480 CONTESSE Publicité 20, avenue Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

POUR LA RÉGION PARISIENNE

recherchons

CADRE

formation supérieure

27 ans minimum, ayant quelques années d'expérience dans la fonction « Budget » pour seconder le contrôleur de gestion dans l'élaboration des budgets Transports et Prix de Revient d'un groupe industriel d'importance internationale (approvisionnements, inter-usines).

- disponibilité rapide,
- emploi stable, avantages sociaux,
- situation pouvant évoluer.

Adresser C.V. et prét. sous réf. 778, à Créations Dauphine, 41, av. Friedland, 75008 Paris, qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PRIVÉE
Banlieue SUD-OUEST, recherche

INGÉNIEUR ANALYSTE SYSTÈME

2 à 3 ans d'expérience sur le système IBM 370 OS/VS2 (JCL-MENUS, SPF)

— Anglais parlé
— Nationalité française exigée

Ecrire, avec C.V. et prétentions à n° 2.835, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra - 75040 - PARIS Cedex 01.

---

directeur financier

120.000 +

Banlieue Nord P.M.E. - Transports internationaux faisant partie d'un groupe de Sociétés situé en Europe en expansion constante.
Jeune, dynamique, ambitieux, sens des affaires aigu et connaissance anglais.
Adr. candidat. ss réf. 7 134 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transm.

FITCH AND COMPANY

Recherche

UN CONTROLEUR DE GESTION

susceptible évoluer vers direction administrative et financière, dans sté de conseil en forte expansion.

Il aura la responsabilité de l'établissem. de prévision budgétaire et de leur suivi.
Il assurera le contrôle de la trésorerie, les relations avec les banques, l'établissem. des tableaux de bord mens. et le suivi des problèmes de caractère administratif ou juridique.

Formation super. exigée, type DECS ou Ecole de Cce, section financière + droit.
Il devra avoir l'esprit ouvert, enthousiaste, travail. disponible pour s'intégrer à équipe jeune.

Expérience exigée
Anglais impératif

Env. C.V. + photo + lettre de candidat. manuscrite Fitch and Company, 191, r. St-Honoré, 75001 Paris

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FABRICATION PIÈCES GRANDE SÉRIE POUR L'AUTOMOBILE

recherche pour son Service Commercial situé à l'OUEST DE PARIS

INGÉNIEUR (ou équivalent) TECHNICO-COMMERCIAL

Spécialisé dans injection et si possible extrusion plastique - langue anglaise appréciée.

Adr. C.V. et prétentions à n° 2.325 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, q. tr.

BANQUE PRIVÉE

recherche

CADRES COMMERCIAUX

Crédits Promoteurs
Pour REGION PARISIENNE
Niveau études supérieures
Connaissance droit immobilier
Connaissance du milieu professionnel
Expérience bancaire souhaitée.

Adr. C.V., photo, sous le numéro T 011.815 M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

GROUPE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL

recherche

DIRECTEUR MÉDICAL

5/6 ANS EXPERIENCE GENERALISTE
— Goût prononcé pour DERMATOLOGIE.
— Anglais essentiel, espagnol souhaité.
— Poste de niveau international basé PARIS.
— Voyages fréquents.
— Libre rapidement.
— Rémunération élevée.

Envoyer curric. vitae à : CHEF DU PERSONNEL, Laboratoire LACHARTRE, 18, rue Jean-Giraudoux, 75116 PARIS.

FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT DE DIMENSION NATIONALE

GENERIM

Un des leaders de la distribution de composants électroniques et instrumentation systèmes recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-CCIAUX

Formation ingénieur en électronique ou B.T.S.

Expér. de la vente souhaitable, mais non exigée. Formation commerciale et technique assurée.

SALAIRE ATTRATIF POUR CAND. DE VALEUR.

Envoyer C.V., photo et rémunération actuelle, sous pli confidential (discrétion assurée) à GENERIM, Z.A. de COURTABEUF, B.P. 88, 91403 ORSAY Cedex.

INGENIEURS ELECTRONICIENS
ESE - ENI - INSA - ENSEA
Débutants
ou 2 à 5 ans d'expérience pr :
1) Programm. tests composants sur petits calculateurs.
2) Expertise composants actifs.
3) Service qualité.
4) Fiabilité systèmes.
Ecr. s/n° 2.419 à P. LICHAU SA BP 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Fonds d'Assurance Formation recrute chargé (e) de gestion, temps complet ou partiel, candidatures : F.A.F. - C.R.F., 17, r. Quentin-Bauchart, 75008 PARIS. Il ne sera donné aucun renseignement par téléphone.

Centre hospitalier de Courbevoie 92401
30, rue Kilford
recrute
UNE INFIRMIERE
de bloc opératoire
INFIRMIERE D.E.
TEL. : 788-02-55.

COLLABORATEUR très grand standing pour contacts haut niveau. T. 233-46-73/74. h. b.

GROUPE DE PRESSE
IMPORTANT
recherche pour
REVUE JURIDIQUE PRATIQUE
Rédacteur en chef adjoint
indispensable : solide formation juridique, esprit méthodique, pratique et aptitude à vulgarisation des textes ; sens responsab. ; minimum 5 ans de références travail similaire, sinon s'abstenir.
— Situation intéressante — et d'avenir
Pour premier contact adr. C.V. détaillé et photo Gener, 159, bd Bineau, Neuilly qui transm., discrétion assurée.

Importante société Paris rech. pour pré-embauche immédiate
UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR
Le candidat doit avoir nécessairement la connaissance de MARK IV.
Ce recrutement a été confié à TELSINTER, 60, bd Malesherbes Paris-8e. Tél. pr r-vs. 292-04-77, Melle RONDET.

IMPORTANT GROUPE PUTEAUX, recherche
PROGRAMMEUR
COBOL ANS
sur 370/138 DOS
2 ans minimum d'expérience
Horaire mobile
Envoyer C.V. et prétentions, à n° 3.028, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris 1er.

Maison des Jeunes et de la Culture d'Issy-les-Moulineaux recherche UNE
HOTESSE D'ACCUEIL
de préférence expér. souhaitée en milieu SOCIO-CULTUREL.
Tél. pr prendre R.-V. : 554-67-28.

Société de Conseils financiers recherche
JEUNES COMMERCIAUX
Pour contacts clientèle et suivi des affaires
Formation assurée
Rémunération importante pour éléments de valeur.
Situation de premier plan.
Tél. 723-78-47, M. GARCZAREK

ASSOCIATION TOURISME SOCIAL recherche
ANIMATEURS adultes 2e âge
Expér. - Age minimum 24 ans
Ne pas tél., écrire avec C.V. à OCCAJ, 9, rue de Vienne, 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE LUBRIFIANTS et produits de coupe des métaux, rech.
INGÉNIEUR MÉCANICIEN
Pour assistance technique en clientèle industrielle.
Résidence : région parisienne.
Envoyer C.V. et photo, à n° 792.795 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e, qui transmettra.

Cie INTERNATIONALE DE SYSTÈMES
pour renforcer son potentiel technique dans les départements logiciels de base-systèmes temps réel (Process Control Systèmes d'armes...)
INGÉNIEURS LOGICIELS
MITRA - SOLAR - IRIS 50
INGÉNIEURS MICROS
INTEL 80-85 - ZILOG 80
INGÉNIEURS SYSTÈMES
maîtrisant le langage LTR
Réelles possibilités de promotion pour éléments de valeur.
Nous assurons une formation technique à nos collaborateurs.
26, rue Daubenton (5e). 337-99-22

Nous sommes une société française de première importance.
Nous recherchons quelques
PERSONNES DE CARACTÈRE
capables, après un STAGE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 4.000 à 6.000 F MENSUELS
Nous leur offrons :
— Une formation complète ;
— Une activité prenante ;
— Un plan de carrière précis.
Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »
Env. C.V. et photo à n° 4.784, PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.
La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
— SOIT de bonnes études,
— SOIT la preuve de leur personnalité.

Sté de Conseil en Informatique et en organisation recherche
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
— Expérience mini-ordinateur
— Pratique COBOL et BASIC
DEPOSER C.V. + photo + prétentions
G.C.G. 8 bis, rue Lemoine 92100 BOULOGNE

IMPORTANTE SOCIETE recherche :
7 FORTES PERSONNALITÉS
Nous vous proposons, après une formation intensive, un poste de :
DÉLÉGUÉ CONSEIL
auprès des dirigeants des P.M.E.
Il faut :
— avoir une excellente culture générale,
— être apte à négocier au plus haut niveau.
Ceux-ci devront être capables de devenir nos
FUTURS RESPONSABLES
Si cette fonction vous intéresse, téléphonez les 14, 15 et 16 mars à M. Barthet au 966-11-24 pour rendez-vous, ou envoyez C.V. sous référ. 7.143 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Sté PRODUITS CHIMIQUES recherche pour VENTE bactéricides, fongicides et adjuvants pour peinture, colle, etc.,
AGENT COMMERCIAL
ayant expér. de ces produits. Déplacements France entière. Résidence : région parisienne. Ecr. Régie-Presse n° 792.793 M, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transmettra.

Sté d'expertise comptable recherche
1) ASSISTANT (E) PRINCIPAL (E)
D.E.C.S. + en C.S.
Collaborateur haut niveau
Minimum 4 ans cabinet direction portefeuille : dossiers comptables P.M.E., commissariat, encadrement du personnel.
2) 1er (re) ASSISTANT (E)
D.E.C.S. ou niveau, avec expér. cabinet indépens., responsabilité et suivi dossiers comptables.
Ecrire avec C.V. à : SETECY 9 bis, rue Gambetta, 78800 Houilles

secrétaires

Importante société machines-outils rech. pour son service EXPORT
SECRÉTAIRE-DACTYLO TRILINGUE
Anglais, allemand, français.
Lieu trav. : MONTREUIL. Me Robespierre-Croix-de-Chavaux.
Tél. pr rendez-vous G. DUFOUR [illegible].

Société Presse - Edition - Publicité recherche
SECRÉTAIRE DIRECTION
— Responsabilités administratives.
— Assistanat de direction.
— Connaissance secteur : Edition - Presse.
— Grande disponibilité.
— Capable initiatives, organisation. Rédaction.
Lieu de travail : Levallois.
Adr. C.V. détaillé + photo + prétentions à Publi-Inter, 75, r. Voltaire, 92300 Levallois. Sous référence : 24.970.

demandes d'emploi

J. H., 29 ans, dégagé O.M. Disponible de suite.

Licence de russe,

B.T.S. Traducteur Commercial russe
Diplôme supérieur de russe des affaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.
Allemand courant - Anglais
CHERCHE POSTE TRADUCTEUR RUSSE dans commerce, exportation, compagnies de transp. Jeux Olympiques, industries, banques, tourisme, douanes.

Ecrire n° 7.321, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

CADRE FÉMININ 34 ans

FORMATION UNIVERSITAIRE GESTION

Expérience attachée de direction marketing
Parfaite connaissance anglais/espagnol.

recherche

poste comportant responsabilités réelles dans entreprise internationale.

Tél. 936-47-82 ou écrire n° 789 « Le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

INGÉNIEUR M.B.A.

36 ans, expérience gestion générale au niveau internat. (projets de construction, biens d'équipe.) cherche poste

DIRECTEUR DIVISION ou SIMILAIRE
dans région Paris. Bilingue anglais-français

Ecrire n° T 011808 M. REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

DIRECTEUR COMMERCIAL

— 36 ans, formation supérieure

SPÉCIALISTE EXPORT

— gestion, animation succursales
— organisation expositions
cherche à rencontrer son P.-D.G.
(Paris ou banlieue ouest et nord)

Merci d'écrire sous le n° T 11452 M
Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 75002.

CHEF SERVICE JURIDIQUE
18 a. expér. ht niv. (assurance, banque, avocat, stés), DES droit privé, anglais, not. esp., allem., grande faculté d'adaptation, ch. poste simil., secrétariat général ou chef du personnel.
Ecr. n° 775 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. cherche place cuisinière - Expér. cuis. franç. et internat. accept. en plus bric. décoration contre bns gag. et logem. cple. Ecr. n° 791 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LICENCIÉ EN DROIT
31 ans homologué maîtrise diplôme école notariat, expér. droit privé notarial ; contentieux administ., ch. poste stable Paris ou proche banlieue. Ecrire n° 72.185 PUBLICITE ROGER BLEY 101, r. Réaumur 75004 PARIS qui transmettra.

EXPÉRIENCE BRÉSIL DIRECTEUR
filiale à Paris de Sté étrangère 49 a., dyn., 20 a. expér. comce inter. MATIERES PREMIERES ayant résidé 13 ans BRESIL + angl., portugais, espagnol, recherche
SITUATION A PARIS
dans Sté impte désirant dévelop. ses cont. avec Amérique latine. Ecr. n° T 11.684 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SPECIALISTE Import-Export ayt exercé activité acheteur ts textil.+maille ts pays, rech. missions tempor. ou perman. achats, recherches produits ou surveillance product. adm. non textile. Ecr. n° 795 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CADRE RESPONSABLE
Marketing, Etudes de marché, développement des ventes, statistiques publicité, étudie toutes propositions PMI-PME Paris-8e, 9e, 16e, 17e ou RER Ouest. Ecr. n° 4.780 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire-11e.

J.H. 29 a. titul. bac et BP banq. souh. resp. clas. IV rech. empl. sect. banc. serv. change, départ. étranger ou exploitation. Ecr. n° 792 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 30 a., 7 a. expér. taxi Paris cherche place stable.
CHAUFFEUR V.L.
libre de suite. T. : 822-34-30.

J.H. 4 ans enseign. comptab., organisat., droit, math. inform. 2 ans 1/2 contrôl. de gestion multinationale allemande, 2 ans chef comptabilité informatique., person. administration. Actuell. directeur administ. et financ. multinationale allemande. Recherche direction PME ou poste responsabil.. (privé ou public.) avec possibilité carrière. Ecrire SIVRE, 2, rue des Bourguignons 95100 ARGENTEUIL.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE COMMERCIAL. — 44 ans (formation B.T.S. + commercial). Anglais courant. Rompu à la mise en place des réseaux commerciaux, animation, gestion, contacts à tous les niveaux. Expérience réussie sur le terrain (très bonne connaiss. de circuits).

RECHERCHE : Fonction à responsabilité dans industries coopératives ou para-agricoles, agro-alimentaire se développant en France ou Etranger (grande mobilité géographique) (Section BCO/JCB).

CADRE FEMININ import-export. — 32 ans. E.S.C.P., anglais, espagnol courants, 8 ans expérience export (négociation de marchés, relations avec agents, marketing international, animation des ventes, prospection et législation internationales).

RECHERCHE : Situation dans société commerciale avec filiale à l'étranger ou société désirant développer ses activités en Espagne. Déplacements fréquents acceptés (rémunération 6.500 F/mois×13) (Section BCO/JCB).

CADRE SUPERIEUR Polytechnicien, Stage Chambre de Commerce de Paris. — 49 ans, ayant exercé des responsabilités importantes en direction, développement réseaux distribution, marketing, product planning de systèmes électroniques informatique, télégest.

RECHERCHE : Responsabilités opérationnelles et/ou fonctionnelles équivalentes pour direction commercialisation produits et/ou systèmes nouveaux et/ou haute technologie. Excellentes réf. prouvées (Section BCO/JV).

INGENIEUR COMMERCIAL. — 57 ans. Formation supérieure anglais courant, bonnes connaissances espagnol, très grande expér. commerciale administrative (produits métallurgiques et connexes). Très bonne connaissance du marché français.

RECHERCHE : Poste à responsabilité dans sociétés françaises ou étrangères (tous déplacements acceptés (Section BCO/JCB).

s'adresser à: **ANPE**
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

Journaliste homme, 30 ans expérience, anglais, allemand, spécialisé étranger et économie recherche emploi temps partiel. Libre rapidement si poste à responsabilités. Ecrire : M. Georges, 31, rue de Passy, 75016 PARIS qui transmettra.

F. 24 a. dynam. sport. format. + expér. accueil récept. animat. secteur social. Dactylo + angl. cour. ch. poste av. cont. hum. Ecr. n° 88 268 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.H. 27 a. ING. MECANICIEN (E.C.L.) ing. ECONOM. ENS pétrole et moteur) exp. enseig. universitaire Venezuela anglais et esp. courr. Lieu indifférent, étudierait ttes propositions. Ecr. n° T 11.494 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.H. 28 a. angl., espag., lib. de suite, étudie toutes proposit. Ecr. n° T 11 801 M Rég-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Relation publique indispensable, secrét. allemande, 30 ans, tril. anglais, français, expér. médias, presse, théâtre, galerie, cherche travail en rapport. Ecr. n° 783 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

proposit. com. capitaux

Spécialiste, 31 a., vous propose la création ou le développement d'un département vente par correspondance. Salaire fixe + %. Ecr. n° 792.774 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e q. t.

OCCASION D'ACQUISITION SOCIETE DE MICRO-ORDINATEURS

LA SOCIETE

Une firme multinationale de premier plan, totalement intégrée (Recherche et développement, fabrication, ventes, etc.) de micro-ordinateurs, qui fut constamment la première sur le marché au cours des trois dernières années dans le domaine des systèmes d'ordinateurs basés sur les microprocesseurs.
Société américaine privée, avec filiale internationale (contrôlée à 100 %) en Europe.

Chiffre d'affaires de l'exercice 1978 : plus de 7 millions de dollars (dont 6 millions aux Etats-Unis et plus de un million dans le reste du monde). Clientèle de base : plus de 10.000 systèmes vendus au cours des trois dernières années.

RESEAU INTERNATIONAL DE DISTRIBUTION DE PRODUITS

Les produits sont commercialisés par l'intermédiaire de plus de 200 distributeurs aux Etats-Unis et 30 distributeurs à l'étranger. Ces distributeurs sont non exclusifs et vont des magasins de détail aux entreprises installant des systèmes. Pour les distributeurs, l'accent est mis sur les applications dans les petites entreprises, le logiciel et les services aux utilisateurs finaux apportant une valeur ajoutée.

L'OCCASION OFFERTE

L'actionnaire principal souhaite céder une part de 51 % de capital, [illegible] des actions de sociétés.

L'ACHETEUR POSSIBLE

Une société nationale ou multinationale qui :

1. Soit présente sur le marché des systèmes pour petites entreprises basés sur les micro-processeurs.
2. Ne possède pas un produit représentant « le dernier cri » de la technique pour pénétrer ce marché.
3. Dispose d'une organisation de vente et de service capable de traiter une telle catégorie de produits.
4. Et possède la détermination et les capitaux nécessaires pour devenir une force majeure sur le marché des systèmes informatiques pour petites entreprises à l'échelle mondiale.

Ecr. n° 5.013 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

travail à domicile

Frappe de vos mémoires, thèses, manuscrits [illegible]. Rapide. Tél. : [illegible]

représent. demande

Rech. portefeuille ou carte représent. rég. parisienne. Ecr. n° T 11904 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur 75002 Paris.

information divers

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoire hebdomadaire. Ecr. [illegible]
Pour mieux choisir votre métier : FRANCE-CARRIÈRES en vente à votre kiosque.

automobiles vente

8 à 11 C.V.

Peugeot 504 T.I. [illegible]

+ de 16 C.V.

A vendre [illegible]
4 OLDSMOBIL DIESEL
Delta Royal [illegible] 4 portes [illegible]
T. (30) [illegible]

Part. vd Rover 3.500 [illegible]

box parking

PARKINGS A VENDRE
114, rue Cardinet, Paris (17e) mardi, jeudi, de 14 h. à 19 h.

هكذا من الأصل

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

E.-MARCEL. Immeuble P.D.T. 3 P., cuis., bs. TEL., possibilité chbre serv. 360.000 F. 563-84-65.

3e arrdt.

Marais/Thorigny. Imm. ravalé, studio 38 m2 + terrasse 2e étage, 214.000 F ORPI, 278-07-84.

4e arrdt.

26, RUE DES TOURNELLES
Près PLACE DES VOSGES
LUXUEUSE RESTAURATION FINITION AU CHOIX DU STUDIO AU 4 PIECES DUPLEX AVEC JARDIN.
S/pl. ts l. jrs 14-18 h., 274-87-69.

5e arrdt.

BAC BEAUX 3 PIECES à aménager, imm. XVIIIe rénové. - 293-62-16.

ARAGO VUE MAGNIFIQUE 4 PIECES 100 M2, soleil, calme. Prix 860.000 F. 707-85-74.

RUE MOUFFETARD Propriétaire très grand studio, refait neuf, soleil, 230.000 F. - 331-37-32.

128, RUE MOUFFETARD DU 2 PCES AU 5 PCES S/pl. les mardis et jeudis, de 14 à 18 h. 30. Tél. 755-98-57.

PORT-ROYAL. Beau studio, cuisine, bains, impeccable, 33 m2 - 567-22-88.

PRES JARDIN DES PLANTES IMMEUBLE NEUF
Jamais habité, 2 pièces, 54 et 45 m2, Cuis. équipée. Possibilité parking. S/pl. tous les jours sf mardi, mercredi, de 10 h. 30 à 13 h. et de 14 h. 30 à 19 h., 33, RUE POLIVEAU.
Tél. : 336-26-86 ou 266-36-36.

6e arrdt.

MONTPARNASSE. Duplex 125 m2, 6e-7e étg., séjour, 4 chambres - 567-22-88.

Mo VAVIN Bon immeuble 3e étage
PETIT STUDIO, sur rue, cuis., salle de bains, w.-c. PRIX INTERESSANT. Soleil. 99, rue N.-DAME-DES-CHAMPS Mercredi, jeudi, 14 à 17 h.

19, RUE DE SEINE
Le 15 mars 14 h./17 h., duplex imm. XVIIe rénové 70 m2 caract. LE VIEUX PARIS : 296-28-24.

BD RASPAIL Bel appart. prestige, 8 p., somptueuse récept., bur., 3 chbres, 2 s. de bains, 2 wc, luxueuse cuisine. - 622-17-66.

7e arrdt.

UNIVERSITE (BAC)
140 m2 - 5 PIECES.
A refaire 2e étage, terrasse, 1 M. 2. Parking - 742-02-44.

8e arrdt.

SALON, SALLE à MANGER, 5 chambres.
Livré état neuf - 325-32-77.

Pl. des Ternes. Bel imm. ravalé 4 P., cuisine, bains, 86 m2, ch. central, balc., très bon état, 590.000 F - 366-45-29.

9e arrdt.

RUE FONTAINE
3 pièces, 60 m2 confort, occupé 1 personne 64 ans, 200.000 F crédit possible.
RUE DE CLICHY
3 pièces, 69 m2, tout confort, occupé 2 personnes âgées. 305.000 F - Crédit possible.
RUE PIGALLE
4 P., 85 m2, confort, occupé 1 personne 73 ans, 240.000 F - Crédit possible. 261-56-52, postes 243 et 280.

10e arrdt.

Résidence Lafayette. Appt de standing, 130 m2, 5 p. en duplex, 1.200.000 F - 278-09-40.

11e arrdt.

GRAND STUDIO
superbe, tt confort. T. 574-35-31.

12e arrdt.

REUILLY SUR JARDIN Imm. rénové
2 étages + combles 200 m2.
Vendu en totalité ou par niveaux
Travaux intérieurs à faire
Prix intéressant. — T. 293-62-16.

DAUMESNIL T. b. ancien 5 P. Cuis. Cft S/RUE. 395.000 F. - 346-11-76.

ALIGRE - GARE DE LYON
à vendre dans imm. récent, tt cft, superbe appt de 85 m2, séj. + 2 chbres + entrée + cuisine équipée, bains, w.-c., débarras + terrasse balcon de 13 m2. Prix très compétitif. 24, RUE BECCARIA, 12e, jeudi après-midi ou T. au 344-08-67.

12e. Dans immeuble ancien, CHARMANT APPT 80 m2 env., double séjour; 1 s. à manger, 1 chambre, vue sur canal, soleil - 420.000 F. Exclusivité SEFIGESTION, 622-35-05, poste 246.

13e arrdt.

Mo GLACIERE Ravissant 4/5 P. au SOLEIL Parking. 570.000 F. — 320-73-87.

MAISON-BLANCHE, réc., calme petit 5 p., 2e étg., asc., ch. cent. impeccable, 220.000 F - 535-56-92.

14e arrdt.

14e arr. Alésia/rue des Plantes. Part. vend imm. P. de T. appt 2 p., cuis., s. de bs, chff. cent. individuel, ref. neuf, balc., cave, 55 m2, cuis. équipée. Tél. le soir de 19 à 21 h. - 542-79-51.

15e arrdt.

VOUILLE - IMM. 72 - Balcon LIV. 30 m2 + chbre **S/JARDIN** 544-51-93

15e - VOLONTAIRES
Imm. 77, 4-5 pièces 97 m2 + 27m2 terras., 7e ét., cave, parkg dble, 880.000 F T. : 742-20-70.

15e ARRDT
52, RUE MADEMOISELLE
STUDIOS et 2 P. DUPLEX avec jardins privatifs.
Renseignements sur place ts les jours de 11 h. à 15 h. 30, sauf mercredi et dimanche.
SEPRI - CIME : 538-52-52.

16e arrdt.

TROCADÉRO
Imm. standing vue imprenable, triple réception + chambre + 3 chambres service travaux. TEL. : 766-02-74.

AUTEUIL SUR VERDURE GD SEJOUR + 2 CHBRES, 4e étage, imm. récent, SOLEIL, très bon état. 508-03-18.

17e arrdt.

PART. VD TR. BEAU DUPLEX
200 m2 Pr. pte Champerret-17e Possib. profession libérale Tél. pr rendez-vous : 754-81-84.

BATIGNOLLES-ROME
LUX. RÉNOVATION
duplex 110 m2, asc. T. 033-42-70.

Part. vend très beau DUPLEX
200 M2 pr. Pte-Champerret, 17e Possib. prof. libérale. Tél. pr rendez-vous : 754-81-84.

VILLIERS Immeuble standing
PROF. LIB. à P. TT CFT, Asc. Chbre de service. 2 caves. TEL. 900.000 F - 280-41-26.

SQUARE LOUIS-FILLION
2 P. tt confort, immeub. récent. Tél. 325-32-77

ETOILE à 5 minutes
Dans petit hôtel, particulier, appartement 120 m2 en rez-de-ch., donnant sur cour/jardin, 1 livg. 1 chbre, 1 salle de bains, 1 cuis. équipée. Parfait état. Calme. Soleil. 630.000 F. Après 19 h. : 926-21-45.

18e arrdt.

RUE DU MONT-CENIS
IMM. NEUF. 2 PCES. PX TRES COMPETITIF. — T. : 280-23-25.

CŒUR MONTMARTRE
adorable maison particulière : 7 p. principales + dépend. + jardin. Prix : 1.700.000 F. Visite jeudi de 15 h. à 18 h. 24, RUE DES SAULES, 18e.

Métro MARX-DORMOY studio état neuf, immeuble 77. Bon investissement ou pied-à-terre, 135.000 F. BOURDAIS, 766-51-32 DRPI.

VUE SUR MONTMARTRE
Ravissant TRIPLEX 180 m2, RECEPTION + 5 CHAMBRES, avec 2 terrasses, appartem. à coup de foudre - 266-92-15.

19e arrdt.

IMM. NEUF. 2 pces, 50 m2, BALC., VUE DEG. S/jdin, sol., cuis., dressg équip., cave, park. 290.000 F - Tél. : 201-02-43.

78 - Yvelines

CELLE-SAINT-CLOUD/ELYSEE Séjour dble, 3 chbres, 2 bains, parking, 360.000 F - 969-62-00.

LE CHESNAY
Ds splend. pet. imm., Part. vd appt 110 m2, 4 P. princ., 2 S. de B., 2 cuis., 2 entr., 3 gds balc. : 630.000 F + dble park. en ss-sol : 30.000 F. Téléphone : 870-17-54, P. 340 (heur. bureau).

91 - Essonne

GRIGNY 2. Vds F5, tt cft, s. de bains, cab. toil., rang., tél., 90 m2, dble exposit., 6 étg., asc., cave, plein centre comm., 50 m. gare. 215.000 F compren. C.F. Téléph. matin : 589-28-75.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE Immeuble neuf, standing
Charmant 3 p., 70 m2, beau séj., 2 chambres, balcons, splendide cuis. équipée avec coin dînoir, salle de bains éclairée par lumière de jour.
Renseignements et visites sur rendez-vous : 622-35-05, p. 246.

BOULOGNE DANS LUXUEUSE RESIDENCE
petit STUDIO cft. Vis. jeudi 15, de 13 à 17 h : 14, rue Darcel.

COURBEVOIE. Près transports. Belle affaire, 2 pièces, entrée, cuisine équipée, s. de bains, wc, moquette - ETAT NEUF, 118.000 F - Tél. 755-82-30.

BOULOGNE. Vue panoramique, belle résidence, appt standing, 5-6 p., 115 m2 avec balcon, dernier étage - 603-53-79.

NEUILLY - Exceptionnel, rue du Centre, 90 m2, living double + chambre, box, cave. TEL. : 272-90-24.

FONTENAY-aux-ROSES, 4 P., cuis., balc., tt cft, cave, parkg. Prix 330.000 F - 666-00-27.

94 Val-de-Marne

CHARENTON Part. vend 4 p. tt confort, 70 m2 tt confort, 70 m2,ouEar 3e ét. 325.000 F + gar. 25.000 F. Tél. 378-15-99 (heures repas)

Province

A SISTERON, porte des Alpes et de la Provence, bel appt ancien, 3 pièces avec vue imprenable sur le lac et la citadelle. Très agréable.
Idéal vacances. 85.000 F.
F. CATRY, téléphoner jeudi (91) 54-92-93, jours suivants (91) 65-15-87.

Vendée, St-Hilaire-de-Riez, Particulier vend à 100 m. de la plage studio tr. ensoleillé, plain-pied, avec jardinet. Téléph. : 820-92-76.

appartem. achat

URGENT - RECHERCHE
5-7 pièces, tt conft, 8e, 16e, 17e, Rive gauche, Neuilly.
MICHEL & REYL - 265-90-88.

Rech. appts 3 à 5 pièces Paris, préfère rive gauche, avec ou sans travx. Urgt. Paiem. cpt chez notaire - Tél. 873-20-67.

POUR CADRE, SOCIETE rech. 2-3 pces, marais rive gauche, 500.000 F. 742-62-65

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e) - 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

locations non meublées Offre

Paris

SUR JARDIN DU LUXEMBOURG
IMM. STANDING, 5 p., 2 bains, cuisine équipée, parkg, possib. profess. libérale, 7.500 F + ch. Visites JEUDI de 14 à 17 h., 6, rue GUYNEMER Paris-6e Serge KAYSER 329-60-60.

URGT. Studio, 4e étg., asc., balcon, standing, tél., 1.000 F. Société propriétaire : 723-61-25.

SEVRES-LECOURBE. (Immeuble standing, magnifique appartem., DBLE LIVING + 2 CHBRES, cuisine, bains - BOX, tout confort - 261-88-16.

3 P. Près MOUFFETARD Particulier gd luxe, plein SUD, jamais habité, park., tél. 3.000 F. - 336-32-71.

Région parisienne

ABBAYE DE ROYAUMONT (près) 95 - Dans parc boisé de 11 hectares avec pièce d'eau : maisons neuves de 5 à 7 pièces, terrain de 50 à 1.000 m2. IMM. Tour Montparnasse, 45 étage. Téléphone : 538-52-52.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour sociétés européennes, ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

gérances appointées

DANCING
Genève
400 places, bien agencé, cherche :
GÉRANT
dynamique, très bonne connaissance de métier : 100.000 F - 350.000 F - fermage-loyer. Ecrire sous chiffre G. 18-118.259 à : Publicitas CH 1211 GENEVE 3.

immeubles

Loue pr Adm. pet. résid. de 4 appt. 65m2 à Palaiseau (RER) Ecr. no 796 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

locations meublées Offre

Paris

MARAIS Exceptionnel Duplex, séjour, 2 ch., cheminée, 2 terrasses, parking. Tél., 5.900 F. - 325-48-82.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE recherche du STUDIO au 6 P. pour cadres étrangers garantis par BANQUE ou AMBASSADE. 555-84-22.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standg, 4 p. et plus - 285-11-08.

constructions neuves

ASNIÈRES (92)
18-20, av. Henri-Barbusse
150 M. GARE ASNIERES
5 et 4 PCES, LOGGIAS
Très ensoleillé. Vue très étendue. Entièrement terminés. Prêt nouveau PIC. Tous les jours, 14 h. à 19 h. sauf mardi, mercredi. Renseign. 359-63-63
LIVRAISON EN COURS.

BOULOGNE (92)
57, RUE DES TILLEULS
4 P., 5 P., Studio, chbres. S/pl. mardi, jeudi, de 14 h. à 19 h. 359-63-63 - 604-52-97
LIVRAISON EN COURS

5e ARRONDISSEMENT
Dans petit programme neuf en cours de construction (achèvem. prévu dans 12 mois) INVESTISSEURS PRIVES cèdent au prix préférentiel SURFACE à définir. Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs.
Tél. : 707-02-31

COURBEVOIE
3 et 5, rue Saint-Guillaume
GARE ASNIÈRES SAINT-LAZARE
Chambres - Studios - 2, 3, 4 P. Nouveau Prêt PIC. S./pl. Jeudi - Vendredi - Sam. - Dim. - Lundi, 14 h. - 19 h. - 359-63-63 - 788-41-45
LIVRAISON EN COURS

viagers

8e 2 pces, imm. ancien, 3e ét. 75.000 + 950 F. Occupé 72 a.
F. CRUZ 8, rue La Boétie (8e) 266-19-00

9e, résid. occupé, bel appt angle B. de t. 200 m2, 1er ét. asc. 3 p. + 2 ch. serv., 2 caves, profes. 250.000 cpt + rente s/1 tête 75 a. Ecr. no 7246 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

A vend. appart. 2 pces tt conft, viager s/ une tête 80 ans, visite sur place, jeudi 15 et vend. 16 mars, de 9 h. à 12 h. 9, rue Charles-Godon, Paris-9e, 1er étage, porte droite.

PARTICULIER ACHETE VIAGER 3 PIECES CONFORT. Bon quartier. - 534-58-03

bureaux

A VENDRE
5e ARRONDISSEMENT
PANTHEON, 5 bureaux, 120 m2 à aménager + sous-sol, éclairé, 200 m2, grande hauteur sous plafond, 4 parkings.
PRIX : 950.000 FRANCS.
Tél. : 707-02-31

IMMEUBLE INDEPENDANT PRET A OCCUPER
Paris-13e, Imm de bureaux de 4.800 m2 divisibles à partir de 500 m2. Cloisons standard, tél. et postes posés. Restaurant et local informatique aménagés. Parkings.
GIM : 766-35-60

1 à 20 BUREAUX ts quartiers Locations sans pas-de-porte MAILLOT ST-LAZARE **293-45-55**

Boutiques

ACHETERAIS MURS
MAGASIN bien placé
200 m2 environ et appartement PARIS 8e, 9e, 10e, 17e, 18e, 19e, 20e arrondissement.
Tél. : 707 33-45

VERSAILLES, le Meilleur Emplacement ds résid. haut standg BOUTIQUE av. murs, amén. pr Commerces de Luxe. Px 380.000. MAT IMMOBILIER. - 953-22-27

QUARTIER LATIN, librairie Galerie caves du 13e. Cadre exceptionnel pour expositions ou promotions de vente. Tél. de 12 à 14 h. - 551-98-27

locaux commerciaux

CONCORDE
ds imm. gd standg, bail à céder local 400 m2, 1er ét. tt en faç. et en vitre. Possib. nombreux commerces. Loyer très intéress. Tél. de 13 h. à 19 h. 260-71-82

maisons individuelles

(91) LONGJUMEAU Vend MAISON
150 M2 plain-pied av. combles aménageab. al ss-sol, gar., terr. 950 m2. T. 448-93-41.

pavillons

VIEDFLAY RD, résident. à Fces tt cft, gar., jard. 700.000 F av. 200.000 cpt. 027-57-40

villas

CROISSY-SUR-SEINE
12' R.E.R. - VILLA ANCIENNE, récept. s/jardin, 4 ch., bureau + logt indépendant 3 p., bains, tout confort, mazout. Jardin boisé 760 M2. Prix : 630.000 F. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90.

PARC DE SCEAUX
TRES BELLE PROPRIETE
Prix à débattre - Tél. 702-04-86.

TROUVILLE
Somptueuse villa normande récente. 420 m2 habitable. Sur la colline, plein Sud Vue fantastique - Vaste terrain. 985.000 F justifié.
PROMOTIC - Tél. : 222-42-43.

2e SORTIE AUTOROUTE **OUEST**
BAILLY Construction pierre de taille. 140 m2 habitabl. 5 chambres. Grand séj. 500 m2 Jardin - Sans vis-à-vis - 750.000 F 954-68-00

PRESQU'ILE DE ST-TROPEZ
VILLA nve, 180 m2, av. piscine. Domin. la mer + 2.500 m2 terr. Px. 2.000.000. T. (94) 79-23-40. M. AKOUN, heures de bureaux.

ST-NOM-LA-BRETECHE
Situation privilégiée sur magnifique terrain planté 3000 m2, villa contemporaine, comprenant : rez-de-chaussée surélevé : vaste séjour avec cheminée, bureau, chbre, cuis., bains. Rez-de-jardin : une chbre, cabinet toil., salle de jeux, gar. + cave. Possibilité d'agrandissement,
Prix : 850.000 F.

ST-NOM-LA-BRETECHE
Villa entièrement sur sous-sol, séjour, 3 chbres, bains + salle d'eau, terrain clos 550 m2.
Prix : 790.000 F,

C.P.H. IMMOBILIER
Agence de Parly 2.
Tél. : 954-54-54

terrains

LOIRET
Part. vend 15 km sud de Montargis, Terrain à bâtir. 1.833 m2, Façade 24 m. Prix 26 F le m2. Tél. 946-52-77, après 18 h.

20' AUTOROUTE DU SUD
VAUCLUSE
Magnifique terrain boisé de 10.000 m2 pour construire villa de 200 m2.
Prix 200.000 F. Crédit poss. jusqu'à 90 %.
CATRY tél. jeudi (91) 54-92-93 jours suivants (90) 57-47-95

TERRAIN INDUSTRIEL
à louer, 600 M2
Z.I. de Noisy-le-Grand
BADIÉ - Téléphone 303-61-11.

GROUPE NEGOFIA
rech. terrains toutes régions, ttes superficies pour création de LOTISSEMENTS. Paiement comptant au meilleur prix. 39, rue des Mathurins, Paris-8e. Tél. : 266-57-22.

LE VÉSINET
EXCEPTIONN., SUR PELOUSE 1.250 m2 boisés, pde façade. Offre exceptionn. 976-85-37.

maisons de campagne

ILE DE RE, part. vend maison bord de mer (salle séjour, 3 chambres, dont une pour enfant, cuis., salle d'eau extérieure, douches, eau chaude) avec petit parc arboré. 225.000 F Pr visite, s'adresser Mme Salé, 6, rue de Phare, 17140 Rivedoux-Plage, de préf. le sam. et le dim. Tél. (16-46) 09-84-73

Couple retraités ch. à louer à l'année petite maison confortable, soit Eure, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher ou Sarthe. Ecr. no 6011 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

HTE ARDECHE, alt. 1.000 m. ski, pêche, chasse, lacs, gdes forêts.
1) Ferme belles pierres à aménager, indépendante ds hameau, eau, élect., jardin 500 m2, vue dominante sur vallée de l'Allier, 53.500 F.
2) Gde ferme de hameau, 7 pces rapidement habitables, grandes dépendances, eau, élect., jardin. 68.000 F. Crédit possible. CATRY, tél. jeudi (91) 54-92-93. Jrs suiv. se présenter pour visiter Hôtel Enjolras (07) Coucouron, dem. M. ou Mme Blanc. 16 (66) 46-10-04.

GORDES
5' ABBAYE DE SENANQUES, pied-à-terre, 51 m2, 2 pièces, kitch, salle d'eau, w.-c., chauffage, 1.000 m2 terrain. Prix 200.000 F av. 10.000 F cpt + crédit poss. CATRY, tél. jeudi (91) 54-92-93 jours suivants (90) 57-47-95

20' AUTOROUTE, 5' GORDES
VAUCLUSE
Coquet petit pied-à-terre avec jardin individuel.
1 grande pièce + w.-c. + salle de bains, cuisinette possible. Soleil, calme, site pittoresque. Parking. Prix total : 90.000 F possible acheter 2 pour 170.000 F. Crédit possible. Visites même week-end. Tél. CATRY jeudi (91) 54-92-93 jours suivants (90) 57-47-95

LUBERON
2 H. 30 LYON
Ferme en pierres, 5 pièces + dépendances sur terrain 3.700 m2, eau, électr., fosse septique, 260.000 F avec 10.000 F cpt + crédit possible. CATRY, tél. jeudi (91) 54-92-93 jours suivants (90) 57-47-95

CEVENNES. Maison 100 m2, 3 km St-Pons, rénovée indépend., mezzanine, cheminée, jardin, 185.000 F. 16 (67) 57-83-48 soir.

35' PARIS. Sud, idéal, calme, verdure, part. vend charmante maison campag., part. état, 7 p. 200 m2, terrain 4.000 m2, px exc., 560.000 F - Tél. : 527-90-06.

châteaux

TOURAINE - 5/80 ha - Château 16e s. à tours. 30 P. Restauré. Douves - Dépendances - Ecuries FEIX : 3.500.000 F
MAT IMMOBILIER - 953-22-27 35, r. d'Anjou, Versailles.

propriétés propriétés

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SÉLECTION PAR ORDINATEUR
Téléphonez ou écrivez
FNAIM Cimi
CIMI Tél. 227.44.44
Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

MAULE MAISON RURALE 7/8 PIECES tout confort, jardin clos 550 m2, 2 garages. 680.000 F. 975-76-14.

Etude de Me Jean-François LEGRIS, not. à Patay (Loiret), Téléphone : (38) 80-80-33, à vendre, à 120 km. de PARIS, 25 km. Ouest d'ORLEANS :
BELLE PROPRIÉTÉ
dans parc d'agrément, clôturé, de 5.800 m2, comprenant : au rez-de-ch. : 1 entrée, bureau, mars lambrissés, salon, grand séjour, toilettes, penderie, cuisine, et arrière-cuisine ; au 1er : 5 chambres dont 4 avec salle de bains, penderie, lingerie, wc ; au 2e : pallier, 2 chambres, wc, 2 greniers, vestiaire ; au sous-sol : 2 Pièces de rangement, salle de jeux, cellier, cave, garage.
Le tout en très bon état.

VENTE AUX ENCHERES
GARCHES
— Propriété 1.816 m2, maison 5 Pièces + pavillon gardien 5 Pièces, garage ;
— 2 terrains à bâtir 1.000 m2 chacun.
Téléphone : 602-70-10, poste 14.

LISIERE FORET DE
MONTMORENCY
propriété MANSART, 5 PIECES, cuisine équipée, 2 bains, 2 garages, sous-sol, maison gardien, PARC 4.800 M2. Impeccable : 1.900.000 francs.
PLACOR : 989-60-60.

CEVENNES - SUD EXCEPTIONNEL
PROPRIETE 5 P. (140 m2) dont séj. 50 m2 + s. de bns + 4 caves + 3 greniers + terrasse + 5.500 m2 jard. arborisé. Valeur vénale 500.000 F. Vente occupé 300.000 ou viager 100.000 cpt + 20.000 rente (1 tête 68 ans). HEES « Berbies », 30270 ST-JEAN-DU-GARD Tél. (66) 85-30-81

SOLOGNE à vendre TERRAINS ET TERRITOIRES
de 1 à 100 ha avec ou sans étang et bord rivière dont certains sont constructibles ou comportent des bâtiments à restaurer. Tél. matin 9 h. 30 à 11 h. au 16 (38) 35-00-58.

Près ETAMPES très belle ppté de caract., séjour 52 M2 avec
CHEMINÉE 12e S.
Poutres, 4 chbres, 2 sanitaires, décoration raffinée.
3.000 m2
Terrain bordé par rivière.
PRIX 900.000 F. Tél. 206-98-27.

LISIERE FORET **RAMBOUILLET**
FERME AMENAGEE, CARACTERE
Cuis., séjour, salon, 5 chbres, bains, gd cft, belles dépendances Ensemble s/2.200 m2 clos mars. 650.000 F - Facilités
Cabinet MAZIERES - 483-51-55

90 KM PARIS
Fermette restaurée parfait état, pierres, tuiles plates, séjour, cuisine, 2 chbres, w.-c., douche, poutres appar., cheminée, grenier aménag., cave, gar. 1 ha terrain. 280.000 F avec 28.000 F.
AVIS 2, rue du Gl-de-Gaulle, SENS (16) 86-65-09-03 ou 274-24-45

35 km OUEST
PAR R.N. 10, 2 KM GARE
20' Montparnasse, lisière forêt
MAGNIFIQUE CHAUMIÈRE
RUSTIQUE sur parc 5.000 m2, clos haies vives. Bâtiment en L comprenant cuisine installée, séjour 65 m2 avec poutres et cheminée, 5 chambres, 2 bains. Gd confort. 2 garages. 750.000 F
GROS CREDIT POSSIBLE
Cabinet MAZIERES : 483-51-55.

A vendre AUX ENVIRONS DE
PONT-AUDEMER (EURE)
BELLE MAISON construction récente. Sur ss-sol complet av. gar., cuis., gd séj., bureau, 4 chbres, 2 s. bns. Tout conft. Terrain 5.500 m2 env. S'adr. Office Notarial, BP. 77, 27500 Pont-Audemer. T. (32) 41-15-08.

LAGNY pr joli pavillon gd SEJOUR, 2 chbres, cuis., sal. d'eau, chauff. électr., garage 2 voitures, beau jardin. CLOS - 220.000 F. - 808-25-52

VALLEE EURE, 80 km Paris. PROPRIETE longue et basse : sal. 50 m2, s. à m. 50 m2 av. chem. et pout. app., cuis.-repas 30 m2, 5 ch., tr. gd cft. Piscine. parc 3.200 m2 décorat. tr. raffinée. LA VENDEENNE, 26, rue Noël-Ballay. 18 CHARTRES. TEL. : (37) 21-26-02.

Vendons Bourgogne CHATEAU 18e
2 h. Paris par A-6 s/h. 1.500 m2 + dép., sur 42 ha, pré. bois, étang. Ecrire Bouiller, 10, place des Cordeliers, Dijon.

FONTENAY-AUX-ROSES
pptaire 350 m2 construit terrasse, ss-sol av. salle de jeux, gar., jdin aménagé de 792 m2. Px : 1.490.000 F. T. : 577-96-85.

l'agenda du Monde

Ameublement

TISSUS D'AMEUBLEMENT COUSSINS, PAPIERS PEINTS (TRAVAUX DE TAPISSERIE). Anne de la Ribeyre, 27, rue Bosquet (Métro Ecole-Militaire). Téléphone : 705-48-86.

Agencement

BOISERIES ANCIENNES
Je recherche pour restaurations immeubles boiseries anciennes, escaliers et dallages. — Faire offres à M. Moreau, 3 bis, quai aux Fleurs - PARIS (IVe). Téléphone : 325-85-44.

Animaux

A vendre 700 F setter irlandais, femelle, pure race, dix mois. Téléphone : 905-82-12.

Artisans

Entreprise de Chauffage mazout, gaz, sérieuses références, effectue rapidement installations, assure montage, dépannage, entretien, région parisienne (spécialiste Oil-o-matic) et brûleurs toutes marques, devis gratuits. Traccani, 5, avenue Louise-Eugénie, 95120 Ermont. 989-28-50.

ENTREPRISE sérieuses références, effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordination tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84, 893-30-82.

Arts

Peintre « Fantastique » d'avenir ch. mécène, contrat. Ecr. Herselin, 33, r. Rousseau, 94-IVRY.

Instruments de musique

La meilleure sélection à Paris de pianos droit et à queue se trouve chez :
DANIEL MAGNE
auteur de « Guide pratique du piano » et expert conseil qui pourra guider votre choix
BOSENDORFER-GROTRIAN-STEINWEG-BACH-EUTERPE-PLEYEL SEILER-RAMEAU
avec garantie 10 ans, pièces et main-d'œuvre, livraisons, entretien et service après-vente dans toute la France. Crédit personnalisé, courte et longue durée.
DANIEL MAGNE-PIANOS, 50, rue de Rome, Paris-8e.
Téléphone : 522-30-90, 522-21-74.

Bateaux

Vds pneumat. BOMBARD 2 S, mot. 9,9 EVINRUDE, remorq., accessoires, le tout 1976. Prix : 9.000 F. - Téléphone : 257-41-83.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Chasse - Pêche

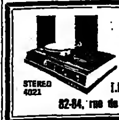
100 km. Paris, près Soissons, à vdre et à louer parcelles pêche DANS ETANG DE 5 HA. Tél. : (23) 53-35-82 - 52-20-84.

Cours

J. H., ETUDIANT INFORMAT., DONNE COURS MATH, 6e à second. - 209-95-27, après 19 h.

Cours toutes matières par diplômés grandes écoles. Prix étudiés. — IEPC. — T. : 224-17-96.

PIANO Méthode accélérée spéc. adult. déb. 500-88-23 Etoile.



Préparation aux Examens d'État de l'EXPERTISE COMPTABLE
PROBATOIRE
DECS intensif
CES intensif

Philatélie

ACHAT TIMBRES-POSTE Collection. Ecrire PAGNANINI, 35, Champs-Elysées. 359-76-98.

Fourrures

FOURRURES OCCASION DÉPOT - VENTE
EXCLUSIV. DE FOURRURE
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT. 31, rue du Théâtre, PARIS-XVe.
Tél. : 575-10-77

Moquette

DISCOUNT 30 à 60 %
sur 30.000 mètres carrés moquette synthétique et laine. Téléphone : 737-19-19.

MOQUETTE 100 % LAINE
T4 **98 F LE m2**
VELOURS ET BOUCLEE
324, rue de Vaugirard, Paris-15e. Téléphone : 842-42-62.

Pour les jeunes

ETUDES - SPORTS - LOISIRS Angleterre, Ecosse, Irlande et tous pays. Club A. : 354-01-73.

LONDRES SEJOUR LINGUISTIQUE DU 5 AU 21 AVRIL : pens., voy., cours, 950 F. Tél. : 655-77-09 (en soirée), jusq. 21 h.

Psychologie

Entretiens psychologiques, psychothérapie, adultes et adolescents. — Téléphone : 627-95-85.

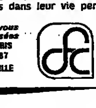
Psychologue Conseil Diplômée entretiens individuels de conseils et de soutien psychologique. Téléphone : 707-95-58.

Photos

ETAT NEUF
CANON AE-1
viseur d'angle Vari-Focal 3,5-39/80 : 2.500 F (V.N. : 3.700 F). 644-30-61 (après 19 heures).

Rencontres

faire se rencontrer
aider à se connaître - laisser se choisir
Entre gens du monde, on se cotoie, on se parle... et l'on s'ignore.
A. RUCKEBUSCH
Expert en Sociologie
a l'art de provoquer la croisée des chemins de ces hommes et de ces femmes brillants dans leur profession et isolés dans leur vie personnelle.
Sur rendez-vous
Présentations personnalisées
5, rue du Cirque - 75008 PARIS
Tél. : 720.52.78 / 720.82.87
4 et 6, rue Jean-Bart 59000 LILLE
Tél. : 54.88.71/54.77.42



Télé-Hi-Fi

TELE CHAINE HI-FI dès 1.498 F
REMISES 5 à 20 %
Crédit-garantie de 2 à 5 ans.
RÉPARATIONS RAPIDES
STEREO 4021
T.I.S. - 766-57-56
82-84, rue de Saussure, 75017 PARIS

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

CORSE Villas - Apparts Voyages charters Téléphone : 636-51-80.

ITALIE (Toscane), 600 m. altitude, loue été/hiver, belles résidences, grand confort. 504-29-73.

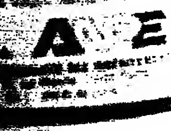
VACANCES PAQUES (VAR) Sablettes, 8 kilomètres Toulon, grande plage, confortables appartements meublés pour 4 personnes, maximum, dans propriété 2 hectares. Prix 1.300 F par semaine. - Tél. : 272-11-77.

MEDITERRANEE ORIENTALE vous rêvez de vraies vacances sur un vrai yacht ketch 17 m., suréquipé, très grand confort, ski nautique, planche à voile, repas, boisson et superflu compris, F. Desrignes, 2, allée des Cèdres - 92410 Ville - d'Avray. H.I.M.A.,
Sté de crois. rég. loi du 1-7-1901.

PARIS-LONDRES (centre)
Aller et retour avion + autocar, 295 F tarif visite. T. 203-46-00 ou aérop. Beauvais (16-4) 445-01-06.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.



équipement

URBANISME

A Marseille

Onze immeubles où habitent quatre cent dix-huit familles doivent être démolis « dans les plus brefs délais »

De notre correspondant

Marseille. — C'est par des affiches placardées mardi 13 mars sur les portes d'entrée des immeubles que les quatre cent dix-huit familles de l'ensemble immobilier H.L.M. La Citadelle, situé au nord de Marseille et livré en 1964 par la société Provence-Logis, ont appris que, par décision judiciaire, les onze immeubles que compte l'ensemble devaient être démolis *« dans les plus brefs délais »*.

Cette surprenante décision vise un ensemble immobilier en parfait état composé de onze immeubles, dont dix comportant quatre ou cinq étages, et qui abritent plus de mille quatre cents personnes. Elle est consécutive à un très long procès qui a opposé depuis quinze ans, devant les différentes juridictions administratives et judiciaires, le propriétaire d'une villa riveraine.

Le motif du contentieux ? Un vice de forme dans l'établissement du dossier de permis de construire, en 1961, à une époque où l'afflux des rapatriés rendait urgentes certaines réalisations. Le préfet de l'époque avait avalisé l'opération, ce qui avait conduit la ville de Marseille à garantir l'emprunt contracté par Provence-Logis.

Le tribunal de grande instance de Marseille ainsi que la cour d'appel d'Aix-en-Provence avaient par deux fois rejeté la demande de démolition, les 13 janvier et 18 avril 1972, considérant celle-ci *« impossible pour des raisons matérielles, morales, sociales et économiques »*. Mais la cour de cassation, le 28 mars 1974, rendait un arrêt qui renvoyait l'affaire devant la cour d'appel de Montpellier. Celle-ci, le 6 décembre 1976, condamnait la société Provence-Logis au motif que la vente des terrains s'était faite, non à la suite d'une assemblée générale des propriétaires, mais par un simple émargement recueilli chez le vendeur. Depuis le 27 novembre 1978, la décision de démolir est devenue définitive, mais elle n'a été connue des familles visées qu'au début de cette semaine.

La société Provence-Logis, qui ne se considère pas comme responsable, a engagé une procédure en expulsion, d'autant plus que le jugement qui la frappe oblige à démolir sous astreinte à partir de la fin de ce mois.

JEAN CONTRUCCI.

● *Un nouveau Vél d'Hiv à Paris ?* — Le parti socialiste unifié se déclare opposé au projet de construction d'un nouveau Vél d'Hiv à Paris, à l'emplacement des anciens entrepôts de Bercy. Il déclare notamment, dans un communiqué : *« La construction d'un vélodrome et d'installations destinées au spectacle d'élite, ne peut que servir à développer le show-business dans le sport et sa suite de violences, de corruptions, de manigances, de dopage et de scandales. »*

TRANSPORTS

LE 91 EN MUSIQUE

La R.A.T.P. a équipé la ligne d'autobus 91 (Bastille-Gare Montparnasse) d'une sonorisation d'un nouveau style : précédée de trois notes de musique, une voix féminine indique aux voyageurs les points de départ et de terminus de la ligne tout d'abord, puis, au fil du parcours, le nom de chaque arrêt.

L'appareil s'enclenche automatiquement à la fermeture des portes, lors des arrêts, afin de préparer l'annonce suivante. Cette expérience, si elle est concluante, devrait être étendue à d'autres lignes du réseau d'autobus de la Régie.

ENVIRONNEMENT

Un an après la catastrophe de l'« Amoco-Cadiz »

Le gouvernement annonce plusieurs mesures pour prévenir les pollutions maritimes

Saisissant l'occasion du premier anniversaire du naufrage de l'« Amoco-Cadiz » (dans la nuit du 16 au 17 mars 1978, ce pétrolier libérien s'échouait sur les roches de Portsall, dans le Finistère, répandant ses 230 000 tonnes d'hydrocarbures sur des centaines de kilomètres de côtes), M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a fait, ce mercredi 14 mars, une communication au conseil des ministres sur la prévention et la lutte contre les pollutions marines. La salubrité des eaux le long du littoral est établie grâce à 80 000 analyses faites chaque année en dix-sept endr/ts appelés des « points d'appui ». Ces mesures sont destinées, notamment, à évaluer les quantités de métaux lourds et de détergents en suspension.

Ce réseau d'analyses est complété par un autre système qui détermine l'état bactériologique des plages et des côtes. Moins de 10 % des plages françaises peuvent être considérées, de ce point de vue, de mauvaise qualité. Il s'agit de grèves au voisinage desquelles les systèmes de désinfection des stations d'épuration ne fonctionnent pas toujours de façon satisfaisante. Des mesures seront prises pour mieux surveiller le fonctionnement de ces stations.

On estime que 75 % environ des lieux de baignades sont « couverts » par des systèmes d'épuration, mais des insuffisances manifestes demeurent, notamment en Méditerranée, puisque des grandes villes comme Marseille, Nice, Toulon et Ajaccio ne sont pas encore dotées de ce genre d'équipements modernes. Une nouvelle procédure pour la programmation des travaux des grosses opérations d'assainissement va être mise au point.

Quant aux pollutions telluriques causées notamment par les zones industrielles et portuaires, les déversements d'huiles usées, les rejets des raffineries ou des stations de déballastage, le gouvernement estime que des résultats satisfaisants ont été enregistrés ces dernières années, notamment à Fos. A propos de la surveillance en mer des pétroliers qui dégazent, l'administration des douanes prendrait prochainement la décision d'acquérir deux nouveaux avions équipés de matériels de télédétection et affectés spécialement au secteur méditerranéen.

M. d'Ornano a aussi exposé au gouvernement les dispositions du plan de prévention des pollutions maritimes en Méditerranée et indiqué quelles étaient les conclusions du rapport du Centre national pour l'exploitation des océans (C.N.E.X.O.) sur l'état du littoral du Nord-Finistère un an après la marée noire.

Au large d'Ouessant avec les gendarmes de la mer

De notre envoyé spécial

A bord du *Fringant*. — Le vocabulaire maritime a de délicats euphémismes ! Si la météo annonce une « *mer agitée et forte* », il faut comprendre qu'il s'agit d'un temps de cochon et d'une bonne tempête. Quand elle parle de « *grand frais* » et de vents 7 ou 8 à l'échelle de Beaufort, « *avec des rafales force 9 sous les grains* », là, c'est franchement la bourrasque, des creux de 10 mètres et l'aiguille de l'anémomètre à plus de 40 nœuds. Mais les marins, que ce soit le capitaine de vaisseau ou le patron du caseyeur, parlent aussi un langage cru, c'est bien connu, mais tellement juste et si près des choses ! C'est leur code, leur signe. C'est plus qu'un moyen de s'exprimer, c'est, en une phrase, toute une description. Que les Français qui vibrent si peu aux choses de la mer sachent qu'on ne dit pas « *des flots déchaînés* » mais « *une mer du diable* », non pas le « *calme plat* » mais « *un temps de curé* », non pas « *qu'on sombre* » mais qu'on « *va faire son trou* ».

Mais, quand on sort en mer sur un bâtiment de la marine nationale, ce n'est, en général, pas pour parfaire ses notions de sémantique. Les 6 et 7 mars, c'était au tour du *Fringant*, un escorteur côtier de 50 mètres, de patrouiller pour la surveillance des rails maritimes au large d'Ouessant. Chaque jour et chaque nuit, depuis le 27 mars, un bâtiment de la « Royale » assure le guet dans ces parages inhospitaliers où la surface de la mer, changeant au gré des marées, fait penser à un lit de fakir. Il chasse les navires qui enfreignent les règles de circulation édictées par la France après le naufrage de l'*Amoco-Cadiz* sur les roches de Portsall. Les missions sont limitées à un jour et demi, quarante-huit heures au plus tant les équipages au retour sont sur les genoux.

La rapidité : telle doit être — devrait être — la qualité première des navires chargés de la police d'un des plus grands boulevards maritimes du monde. Hélas ! la plupart des bâtiments affectés à ces tâches sont anciens. Le *Fringant* a vingt ans — on parle de l'envoyer à la ferraille — et il ne peut guère dépasser les 14 nœuds. En pratique, quand la houle se forme contre le vent debout, il n'est pas possible de dépasser 12 nœuds sans courir de dangers. La poursuite des navires fautifs se révèle alors une entreprise vaine, époumonnante pour les machines, poussées pourtant à 300 tours. Et on laisse filer, la rage au cœur, les chauffards.

Il a fallu près de deux heures au capitaine de corvette Comby à la passerelle du *Fringant* pour s'approcher du *Duke-Albatros* et l'identifier : un gros minéralier immatriculé à Monrovia qui redescendait vers le golfe de Gascogne, roulant sur les déferlantes, comme un pachyderme ventru. C'est la vigie du phare du Stiff, au nord-ouest d'Ouessant, qui l'avait repéré.

« *Ouessant trafic à Yankee Papa* » (c'est le nom de code du *Fringant*) : « *Je vous signale un navire qui se prépare à entrer dans la zone interdite de séparation du trafic. A 16 nautiques du phare du Creac'h.* »

L'officier de quart localise le bateau sur la carte en quelques secondes. L'infraction est nette.

La course-poursuite a commencé, mais il faudra bien vingt minutes avant de distinguer sur l'horizon la silhouette du navire. On évalue sa vitesse à 10 bons nœuds, tandis que le *Fringant* a du mal à dépasser 12 ou 13 nœuds. L'escorteur se cabre, tangue et cogne ; le passage de chaque vague constitue une épreuve de bras-de-fer. Deux matelots sont de guet de chaque côté de la passerelle, à l'extérieur, bien sûr.

Les radios crépitent. Un cliquetis ponctue chaque manœuvre des moteurs, le gyro-hublot bourdonne. Un officier appuyé sur le radar comme sur un énorme inhalateur lance : « *Il est à 3 nautiques, commandant.* » Et un peu plus tard : « *1,50 nautique.* » « *Si dans dix minutes on n'a pas pu lire son nom, on le lâche* », s'impatiente le commandant. Alors avec les jumelles commence l'épreuve de déchiffrage. « *Allaros... ou Altaros... Non, Duke Albatros, Monrovia, c'est bien ça.* » ...

Le message qui lui est lancé en anglais, par radio, qui interroge l'équipage du cargo sur la nature de sa cargaison, sur sa route et qui lui signale son infraction, restera sans réponse.

Tirer un coup de semonce ? Cela s'est fait parfois. Mais, s'agissant d'un navire étranger, le déroutement n'est possible hors des eaux territoriales que lorsque le navire pollue ou lorsqu'il présente les caractéristiques de la piraterie. Cette procédure constitue, en outre, une sanction grave qui n'est pas prise sans de multiples appréciations préalables, car le navire sera immobilisé plusieurs jours dans un port français et le capitaine devra verser une caution avant de reprendre la mer. L'approche d'un navire marchand par un petit patrouilleur n'est pas non plus une opération sans risques, surtout la nuit, dans ces mers démontées.

On se contentera donc cette fois encore du procès-verbal que seul un commandant de navire de guerre est habilité à dresser, car il a la qualité d'officier de police judiciaire pour ce genre de mission. Le procès-verbal suivra son cours administratif (ministère des transports), puis diplomatique. Ce qui revient à dire que quatre fois sur cinq il « *s'évaporera* » entre Ouessant, le Pirée ou Limassol. Sauf, bien sûr, si le chenapan est français ou si le navire étranger verbalisé va relâcher dans un port français. On pourra alors faire passer le capitaine devant le tribunal maritime commercial.

On comprend que les officiers de la marine nationale, de plus en plus sollicités par des tâches de simple police (ce n'est tout de même pas pour cela qu'ils ont fait l'École navale !), nourrissent quelque rancœur lorsqu'ils voient avec quelle mansuétude sont traités ceux des armateurs et des capitaines qui prennent la mer pour une poubelle et qui défient jour après jour les droits de ses riverains.

Le cas du *Duke-Albatros* n'est malheureusement pas exceptionnel. Le *Fringant* a « épinglé » une demi-douzaine de caboteurs : le *Germa-Garcia*, de Jersey, par exemple, qui allait de Suède en Algérie, le *Reefer-Trader*, chypriote, déjà impliqué dans une trouble affaire de transport d'armes, et la veille le *Worty*, chypriote encore. « *Une poubelle flottante que j'ai déjà vue*, tonnait le commandant Comby, *et qui devrait être interdit de séjour sur toutes les mers.* » Un récidiviste par-dessus lequel les vagues passaient comme sur une épave hallante, et qui continuait sans vergogne sa route incorrecte.

Mission ingrate, lassante, éreintante, dans des parages où le gros temps constitue le lot commun, la police du rail n'emballe pas les équipages. L'« action », au sens où l'entendent les militaires, arrive trop rarement à son terme. Il règne dans les carrés comme un sentiment de perte de temps, de détournement de vocation.

Il faudra tout de même trois heures pour rallier Brest. Sur un fond de ciel tourmenté et lavé à grandes eaux, Ouessant puis Molène et Béniguet s'éloignent dans la courbe d'un arc-en-ciel surgi juste derrière le phare de la Jument, au sortir du passage du Fromveur. « *Qui voit Molène voit sa peine, qui voit Ouessant voit son sang* », dit un dicton. Mais, dans quelques heures, les phares de Lochrist, de Saint-Mathieu, de Creac'h, de Kéréon, reprendront leur balayage embrouillé mais salutaire. Là où le chenal du Four rejoint celui de la Helle, passée la bouée de la Grande-Vinotière, qui marque l'entrée du Conquet, et avant de prendre l'alignement des Vieux Moines, le *Fringant* distance un petit chalutier du Guilvinec, le *Kerocan* — bien assis sur l'eau grâce à son tape-cul et dont la pêche sera demain dans les criées bigoudènes. Ni les chalutiers ni les plaisanciers ne sont tenus d'obéir aux règles de séparation de trafic et ils peuvent donc suivre les côtes au plus près zigzagant entre les brisants. Le *Trézien*, lui, un gros pêche-arrière de Concarneau, propriété de l'armement coopératif finistérien, part pour une marée de quinze jours dans la Nord-Écosse escorté par des couples de fous de Bassan. Et, pour ne parcourir aucun mille inutile, il frôle la basse Saint-Paul et les Plâtresses, dont les cailloux sont aussi redoutables que les roches de Portsall.

Voici le goulet, la pointe du Petit-Minou, Roscanvel et l'Ile-Longue, ses sous-marins insaisissables et son mimosa légendaire, les quais de l'arsenal. Rex, le chien du bord, débarquera le premier du *Fringant*, sitôt l'aussière avant passée à la bitte d'amarrage.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Les pétroliers : les plus dociles

Selon l'amiral Jacques Coulondres, préfet maritime de la deuxième région à Brest, le nombre moyen, chaque jour, de navires contrevenants (c'est-à-dire circulant soit dans les zones de séparation du trafic entre deux rails, soit à contresens) oscillait de juillet 1977 au 16 mars 1978, jour du naufrage de l'Amoco Cadiz, entre 21 et 24. Ce chiffre est tombé à 5 entre avril et décembre 1978, grâce aux nouvelles mesures prises pour renforcer la surveillance et éloigner très au large d'Ouessant les routes obligatoires, celle des pétroliers en charge entrant dans la Manche, celle des tankers vides redescendant vers l'Atlantique sud.

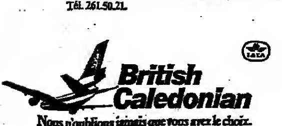
Actuellement, la marine nationale « épingle » très peu de pétroliers qui semblent pour leur grande majorité respecter de bonne grâce la réglementation. Il n'en va pas de même pour les cargos et surtout les petits caboteurs qui cherchent à gagner du temps en serrant la côte au plus près (les navires de moins de 90 mètres ont le droit de naviguer dans les chenaux côtiers s'ils viennent d'un port français ou s'ils s'y rendent.

Les bâtiments qui sont le plus souvent pris en faute sont grecs, chypriotes, ouest-allemands, panaméens. 2 % seulement des contrevenants (32 navires) battent pavillon français. D'avril à décembre 1978, 1 771 navires contrevenants ont été identifiés, et 1 504 procès-verbaux ont été établis. Sur ce total, 15 % seulement des capitaines ont pu être sanctionnés par les autorités françaises. En revanche, il est très rare que les autorités du pavillon du navire fautif prononcent des condamnations (ce fut toutefois le cas en quelques circonstances, de la part des gouvernements grecs, polonais, norvégiens ou de Singapour).

Dans la même période, 93 navires ont été déroutés sur Brest dont 22 grecs, 11 allemands de l'Ouest, 7 chypriotes, 1 soviétique. Deux navires contrevenants grecs (plus un autre, grec encore, le 24 février 1979) ont refusé d'obtempérer aux injonctions de déroutement.

Les bâtiments de la marine (le Monde du 7 mars) ont consacré 7 408 heures de mer à la surveillance du rail, dont 1 000 pour les remorqueurs, 920 pour les escorteurs côtiers, 1 905 pour les avisos type A 69, et même 216 pour les frégates (1). Les autorités de la marine à Brest souhaiteraient que, pour ces tâches de service public (la zone à surveiller s'étend au moins sur 1 000 kilomètres carrés), la décision soit prise de construire trois à cinq bâtiments spécialement adaptés, de 1 500 tonnes au moins, filant 25 nœuds et pouvant embarquer un hélicoptère. — F. Gr.

(1) Boutade d'un amiral : « Envoyer des frégates à la chasse aux caboteurs, c'est comme si on faisait le ramassage du lait avec une formule 1 ! »



هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

... de l'Amoco-Cadiz

... plusieurs mesures ... tions maritimes

gendarmes de la me...

Les pétroliers : ...

Aujourd'hui, pour La Défense, les choses sont claires.

Le Figaro du 12 décembre 1978
"La revanche de la Défense"

Le Matin du 25 janvier 1979
"La Défense prend son second départ"

Le Nouveau Journal du 25 janvier 1979
"La Défense a le vent en poupe"

Les Echos du 17 octobre 1978
"Le quartier de la Défense sera poursuivi et terminé, décide le Gouvernement"

Le Monde du 18 octobre 1978
"La relance de l'opération de la Défense"

Le Nouvel Economiste du 23 octobre 1978
"La Défense a gagné"

Aujourd'hui une chose est certaine : La Défense sera menée à son terme.

Les difficultés auxquelles ont eu à faire face et l'Epad et le Centre de Commerces et de Loisirs des Quatre-Temps n'auroit pas été vaines. Les Pouvoirs Publics et l'opinion ont pris conscience du caractère irréversible de cette opération d'urbanisme exceptionnelle, de son poids, de son importance.

Les décisions prises, celles de son achèvement sont dues à un fait évident : La Défense vit déjà. 15.000 résidents et 40.000 emplois, c'est déjà une petite ville.

La croissance organisée de Paris, la création d'un pôle commercial pour une zone urbaine de 1.100.000 habitants, voilà ce qu'est La Défense. Personne ne peut désormais le nier.

Rendre cette opération plus chaleureuse, se donner du mal pour que non seulement elle vive, mais qu'on y vive bien, c'est une tâche qu'il importe de poursuivre. C'est la responsabilité de tous.

Mais les atouts de la réussite sont là. Rappelons-les.

Le Comité Interministériel du 16 octobre 1978 a pris des décisions importantes et précises sur la relance du programme de bureaux, sur l'amélioration des accès, sur l'achèvement de l'environnement du quartier, et sur la réalisation de Centre Commercial.

Ces orientations ont déjà été suivies d'effets. En effet, la S.E.E.R.I. a commencé, en décembre 1978, la construction d'un immeuble de bureaux comprenant 12.000 m² qui doit être achevé mi 80. Les négociations actuelles, très avancées, touchent 200.000 m² de bureaux, parmi lesquels la "Citibank", abandonnant les Champs-Elysées, s'installera sur 21.000 m² dans un immeuble situé sur la terrasse du Centre Commercial.

Le programme des travaux engagés par l'Epad dès 1979 porte notamment sur la finition de l'esplanade, la réalisation du tunnel Paris-Province de l'autoroute A 14, la réalisation d'une liaison directe Courbevoie-Puteaux, le prolongement de l'autoroute A 86 en direction de Chatou, l'achèvement de la gare d'autobus de La Défense, l'amélioration de la signalisation routière.
Il s'agit bien d'une "relance" et le budget 1979 que l'Epad engage dans ces travaux est le double de celui de 1978.

La Société Serete / Aménagement a la charge de commercialiser le Centre de Commerces et de Loisirs des Quatre-Temps qui ouvrira ses portes en mars 1981.

La Samaritaine a confirmé sa décision de réaliser un grand magasin de 22.000 m²; le Printemps s'est retiré de l'opération, mais Auchan implante un hypermarché de 20.000 m² sur la place laissée libre. D'autres enseignes suivent déjà, apportant la preuve que cette formule nouvelle, dynamique, correspond bien à une nécessité.

La vocation du Centre reste la même, car il correspond aux besoins réels d'une population de très grande densité, qui attend depuis des années la création d'un pôle d'attraction varié et performant où se côtoient pour la plus grande facilité de la vie quotidienne, grand magasin, hypermarché, grandes unités spécialisées dynamiques et compétitives, boutiques très diverses et activités de loisirs; c'est ce que leur proposera les Quatre-Temps, dont le gros-œuvre est aujourd'hui achevé – chacun peut le voir le long de l'esplanade face au CNIT – et dont la commercialisation reprend.

Le programme de La Défense :
arrêté par les pouvoirs publics tel qu'il a été présenté par M. D'ORNANO, Ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie. (16/10/78).

"L'aménagement du quartier de La Défense sera poursuivi au rythme le plus rapide, compte tenu des priorités reconnues pour les villes nouvelles, en s'efforçant d'atteindre au cours des cinq prochaines années le niveau de 1.200.000 m² de bureaux engagés au moins".

Les moyens sont notamment :
- l'amélioration de la desserte par transports en commun dans le prolongement du Pont de Neuilly.
- l'amélioration de la desserte routière.
  - 1980 : Voie latérale de l'A 86 entre le Pont de Chatou et le Pont de Rouen.
  - 1982 : A14 sous La Défense (sens Paris-Province)
  - 1982 : Voie rive gauche de la Seine, entre les ponts de Puteaux et de Neuilly.
- l'amélioration de l'environnement.

Le Centre de Commerces et de Loisirs

Le Centre de Commerces et de Loisirs des Quatre-Temps a une surface de 105.000 m².
La Samaritaine : 22.000 m²
Auchan : 20.000 m²
Grandes unités spécialisées / Boutiques - restaurants / Cinémas - patinoire : 63.000 m² réparties en 160 magasins

6300 places de parking
15 lignes d'autobus
RER - S.N.C.F.

Architecte : ATEA
Décoration intérieure – couleurs : ATEA – LENCLOS – CONRAN Associés.
Ouverture prévue : mars 1981.

Les Quatre Temps



SERETE AMENAGEMENT
63, rue La Boétie
75008 Paris
Tél. : 256.34.60
et 359.86.38

Le Monde

économie

LA FIN DE LA RÉUNION DE PARIS

Les Neuf invitent la Commission de Bruxelles à étudier les effets d'un « aménagement concerté du temps de travail »

Personne n'attendait d'initiatives spectaculaires du conseil européen qui s'est achevé mardi 13 mars à Paris. Il est vrai qu'on ne peut trouver, chaque quatre mois, des thèmes aussi attractifs que la définition du nouveau système monétaire européen. Mais vu les circonstances — aggravation du chômage, changement de régime en Iran, menaces pétrolières, prochaine fixation des prix agricoles, — on pouvait espérer l'affirmation par les Neuf de quelques lignes de force. Or sur les trois principaux points abordés, à savoir l'énergie, l'emploi et l'agriculture, les orientations données par les chefs d'État ou de gouvernement sont tellement succinctes ou imprécises qu'il est douteux qu'elles suffisent à infléchir le débat européen.

L'appui à l'idée d'un dialogue entre pays producteurs et pays importateurs de pétrole n'est pas inintéressant, mais rien n'est dit sur la manière et le moment de l'organiser. Peut-être plus immédiatement fructueuse sera l'invitation faite aux ministres de l'énergie et à la Commission d'aller regarder de près comment se forment les prix à Rotterdam et ailleurs, bref de s'immiscer avec moins de timidité dans la vie des grandes compagnies.

A la dernière minute, presque furtivement, le conseil européen a complété le passage des « conclusions de la présidence » ayant trait à l'emploi par trois lignes, invitant la Commission à « *présenter une communication sur les implications sociales et économiques d'un aménagement concerté du temps du travail* ». Même si l'on ne peut pas complètement exclure qu'il donne naissance à un processus créatif, l'effort est insignifiant ; d'autant plus que le travail de base a déjà été fait : la Commission, avant la précédente *conférence* tripartite, a soumis aux pouvoirs publics et aux partenaires sociaux un premier rapport qui évoquait déjà longuement le problème de la répartition du temps de travail (c'est-à-dire de la réduction de la durée du travail pour créer des emplois)... et qui avait été accueilli comme une contribution plutôt positive par les syndicats. Pour justifier tant de prudence, on explique, du côté français, que « *les Allemands sont contre* » et que l'échec de la récente grève de la sidérurgie — déclenchée pour obtenir la semaine de trente-cinq heures — témoigne de leur détermination.

C'est oublier qu'il ne s'agirait pour l'instant que d'engager un débat, à l'échelle de la Communauté (qui, pour des raisons évidentes de compétitivité des entreprises, est celle nécessaire pour traiter le problème), qu'améliorer la répartition du temps de travail ce n'est pas forcément faire, d'entrée de jeu, le saut vers la semaine de trente-cinq heures (pourquoi ne pas se concentrer pour commencer sur l'amélioration du travail posté, c'est-à-dire du travail continu, en envisageant la création de la fameuse cinquième équipe supplémentaire ?). C'est oublier aussi qu'il n'est pas impensable d'amener le gouvernement allemand à revoir son attitude, comme sa position à l'égard de la coopération monétaire l'a montré.

Ce manque d'audace est d'autant plus contestable que, à la veille des élections du Parlement européen au suffrage universel, les partis se déclarent les uns après les autres favorables à une action sur ce terrain. L'Union des partis socialistes de la C.E.E., à laquelle adhère pourtant le S.P.D. allemand, s'est prononcée voici quelques semaines en faveur de la semaine de trente-cinq heures. Plus récemment, le parti populaire européen, qui rassemble les partis démocrates-chrétiens, a appelé de ses vœux une meilleure répartition du travail disponible.

La réforme agricole en marche

Le passage sur la politique agricole commune reflète fidèlement l'évolution des mentalités chez les Neuf, et notamment en France. Le conseil, c'est un son nouveau, met en relief pour le déplorer la formation accrue d'excédents et l'augmentation des dépenses de soutien qui en résulte. Pour corriger ces déséquilibres, les Neuf prônent une « *politique de prix appropriée* ». L'adjectif est volontairement ambigu. Mais parler de « *gel* », voire de « *dégel durable* », comme le demandait M. Callaghan, aurait fait figure de provocation à l'égard des agriculteurs et aurait d'autant plus heurté les Français que, compte tenu du compromis récemment conclu à ce sujet, des ajustements des prix communs fixés en unités de compte sont nécessaires pour éliminer progressivement les montants compensatoires monétaires, source de distorsion de concurrence, ou, du moins empêcher qu'ils augmentent de façon durable.

Il reste que, vu le contexte, « *politique de prix appropriée* » veut dire politique de prix prudente, voire très prudente. Les Neuf ne changent pas radicalement de politique (ils réaffirment leur fidélité à l'« acquis », c'est-à-dire à l'actuelle politique de marché fondée sur les prix, alors que dans la perspective de l'élargissement, les partis socialistes, il est vrai au niveau d'un groupe de travail, se sont récemment prononcés en faveur d'une organisation de la production reposant sur le quantième), mais ils sont disposés à la corriger, à l'amender. La politique agricole commune n'est plus un tabou. Sa réforme, en fait, est en marche.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le franc représente environ le cinquième de l'ECU et le deutschemark un peu moins du tiers

L'ECU (European Currency Unit), est défini comme un « cocktail » ou un « panier » de devises. Toutes les monnaies de la C.E.E., y compris celle de la Grande-Bretagne, y sont représentées avec une certaine pondération.

Les coefficients (identiques à ceux de l'ancienne unité de compte européenne, désormais appelée ECU) sont les suivants : 0,828 deutschemark ; 1,15 franc français ; 0,286 florin néerlandais ; 0,14 franc luxembourgeois ; 0,00759 livre irlandaise ; 0,0885 livre sterling (Grande-Bretagne) ; 109 lires italiennes ; 3,66 francs belges ; 0,217 couronne danoise. Le franc luxembourgeois, on le sait, a le même cours légal que le franc belge.

Pour calculer la valeur journalière de l'ECU en francs, on multiplie la cotation en franc de chacune des neuf monnaies (le franc étant évidemment égal à l'unité) par son coefficient et on fait l'addition des neuf chiffres ainsi obtenus : 2,3030 F (cours du DM) × 0,828 + 1,15 F + 2,135 F (cours du florin) × 0,286, etc. = 5,78997 F (cours de l'ECU). En réalité, les experts de Bruxelles usent d'une méthode un peu plus compliquée pour obtenir ce dernier chiffre (ils partent de l'écart journalier entre chaque monnaie et son « taux-pivot » en ECU).

Sur la base des cours du mardi 13 décembre, le franc représentait un peu moins d'un cinquième (19,86 %) de la valeur de l'ECU (1,15 divisé par 5,78997) et le deutschemark, un peu moins d'un tiers (32 %), pourcentage obtenu en divisant 2,303 par 5,78997 F.

Un incident révélateur

Le « gouvernement » de la Communauté est bicéphale. Selon l'usage, M. Giscard d'Estaing, président pendant le semestre en cours du conseil européen, s'était donc fait accompagner, mardi 13 mars, de M. Jenkins, président de la Commission de Bruxelles, pour la conférence de presse finale. Après avoir analysé les conclusions de la réunion, le président de la République lui donna la parole. M. Jenkins, qui est Britannique, ancien et sans doute futur député travailliste, en profita pour donner son avis sur la politique agricole.

« *La Commission*, dit-il, *estime que la politique agricole est menacée si nous ne résorbons pas les excédents. Nous gaspillons trop en productions non rentables. Nous devons adopter une politique des prix rigoureuse.* »

M. Giscard d'Estaing reprend la parole : « *M. Jenkins a exprimé le point de vue de la Commission. Les points de vue que j'ai évoqués sont ceux du conseil européen.* »

Question : « *Quelles sont les réactions du conseil aux exigences britanniques et aux propositions de la commission pour un « gel » des prix agricoles ?* »

M. Giscard d'Estaing : « *Précisément, le conseil n'était pas qualifié pour fixer les prix de la campagne, mais il n'a pas retenu les propositions de la Commission ou les propositions britanniques visant à un « gel » des prix. Il a retenu une rédaction différente. Il estime qu'une politique des prix appropriée à la situation et à la recherche de mesures adaptées à chaque production est de nature à corriger les déséquilibres.* »

Nouvelle question à M. Jenkins : « *A la lumière des conclusions du conseil européen et des déclarations de son président, la Commission a-t-elle l'intention de renoncer à sa proposition de « gel » des prix agricoles ?* »

M. Jenkins : « *Non, pas du tout. Les propositions de la Commission sont très fermes pour un « gel » des prix cette année. J'ai d'ailleurs été encouragé par ce que j'ai entendu au cours de la discussion.* »

M. Giscard d'Estaing n'a pas relevé la réponse, mais il est certain qu'il n'a pas apprécié que la Commission s'élève publiquement contre une décision du conseil.

Moralité : il n'est pas facile de parler d'une seule voix à deux quand on est neuf.

M. Giscard d'Estaing : la lutte contre l'inflation doit demeurer un objectif prioritaire

Au cours de la conférence de presse qu'il a tenue mardi en tant que président du conseil européen et au cours de laquelle a eu lieu l'incident relaté ci-contre sur les prix agricoles, M. Valéry Giscard d'Estaing a notamment évoqué plusieurs sujets économiques. La lutte contre l'inflation, a-t-il dit, doit demeurer un objectif prioritaire des Neuf. Il apparaît, selon le président de la République, que la croissance est la plus forte dans les pays qui connaissent le taux d'inflation le plus faible, ce qui apporte la preuve qu'il n'y a aucune contradiction entre la stabilité monétaire et le développement économique.

Si la situation économique de la Communauté montre des aspects positifs, ces derniers, a poursuivi le président, sont assombris par la situation de l'emploi, qui ne devrait que très légèrement s'améliorer en 1979, et cela sans tenir compte des conséquences négatives que pourraient avoir sur l'économie les événements pesant sur le marché du pétrole. Enfin, M. Giscard d'Estaing a précisé que la France avait l'ambition d'obtenir un taux de croissance un peu supérieur à celui que prévoit pour elle la Commission européenne, soit un taux égal à la moyenne des Neuf.

Interrogé sur les propositions françaises relatives à l'EURATOM, le président de la République a répondu : il ne s'agit pas d'une renégociation, mais d'une adaptation qui est d'ailleurs prévue au chapitre 6 du traité. Ce sujet, a-t-il ajouté, sera étudié par les ministres des affaires étrangères. Le président de la République a indiqué qu'en revanche il avait soulevé la question des conséquences de la politique de non-prolifération nucléaire sur certains aspects du traité. Nous ne devons pas, a-t-il souligné, vendre du matériel qui risquerait de favoriser la prolifération nucléaire. Nous devons d'autre part assurer à l'intérieur de la Communauté une large circulation des technologies. Il faut donc avoir, a poursuivi en substance le président de la République, ces deux idées à l'esprit et nous accorder sur de nouvelles règles.

« *Nous souhaitons*, a-t-il conclu, *qu'un échange de vues ait lieu entre les ministres des affaires étrangères à ce sujet dans le cadre de la coopération politique.* » Au sujet de la proposition, faite dans sa conférence de presse du 15 février, de contacts entre l'Europe, les pays arabes et l'Afrique, le président de la République a déclaré qu'il avait « *noté l'atmosphère positive des réactions* ». « *J'ai indiqué*, a-t-il dit, *que je rencontrerai l'actuel président nigérian de l'O.U.A., M. Nemeiry, ainsi que des responsables de la Ligue arabe. Je rendrai compte des résultats de ces entretiens au conseil européen de juin.* »

● *M. Colombo* (démocrate-chrétien italien) a été réélu mardi 13 mars, à Strasbourg, président de l'Assemblée européenne. M. G. Spenale (socialiste français) a obtenu la première vice-présidence, et M. G. Bordu (communiste français) la quatrième (au lieu de la douzième dans le précédent bureau).

LES CONCLUSIONS : CORRIGER LES DÉSÉQUILIBRES APPARUS SUR CERTAINS MARCHÉS AGRICOLES

Voici quelques extraits des conclusions de la présidence du conseil européen. Le dernier paragraphe du passage sur l'emploi et la politique sociale dit que « *le conseil européen a demandé à la Commission de présenter une communication sur les implications sociales et économiques d'un aménagement concerté du temps de travail* ».

A propos de l'énergie, et plus particulièrement des relations entre pays producteurs et pays consommateurs de pétrole, il est dit : « *La Communauté souligne la nécessité du dialogue avec les pays producteurs. Elle appuie la déclaration dans laquelle le gouvernement d'Arabie Saoudite appelle à une concertation rapide entre les pays consommateurs et les pays producteurs. Elle appuie également les propositions faites récemment par le président du Mexique, M. Lopez Portillo, en ce qui concerne une consultation globale sur les problèmes énergétiques mondiaux.* »

Voici enfin les paragraphes les plus significatifs du passage sur la politique agricole commune, dont la formulation a fait l'objet d'un assez long débat mardi matin : « *Le conseil européen a procédé à un échange de vues approfondi sur la politique agricole commune. Il confirme son attachement aux objectifs fondamentaux de cette politique, qui est l'un des acquis de la construction européenne. Il a constaté que les déséquilibres croissants sur les marchés agricoles ont entraîné un accroissement des dépenses de soutien agricole. Il estime qu'une politique des prix, appropriée à la situation et à la recherche de mesures adaptées à chaque production, est de nature à corriger les déséquilibres apparus sur certains marchés et à éviter la formation de surplus.* »

Accueil en général favorable

La mise en route du Système monétaire européen (S.M.E.) constitue « *le début de la reconstruction du système monétaire international* », a déclaré, mardi soir 13 mars, à Paris, M. Giscard d'Estaing, dans une interview télévisée. Le président de la République estime que les taux de change flottants ne sont « *pas favorables à l'économie mondiale* ».

M. Robert Delorozoy, président de l'assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie, déclare dans un communiqué qu'« *avec le S.M.E., la France disposera d'un moyen technique et politique pour rejoindre le peloton des économies compétitives* ».

La mise en route du S.M.E. a, par ailleurs, suscité un certain nombre de réactions dans les pays qui y participent et dans le reste du monde.

● EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE, les milieux politiques expriment leur satisfaction. Le gouvernement fédéral s'attend que le S.M.E. « *ait des effets positifs sur le commerce extérieur des pays participants* », a déclaré M. Armin Gruenewald, porte-parole du gouvernement de Bonn dans une interview radiodiffusée.

Les chefs d'entreprise « *remarqueront très bientôt* » qu'ils peuvent compter sur des cours de changes stables en Europe, a-t-il ajouté. M. Gruenewald s'est, par ailleurs, déclaré convaincu que la Grande-Bretagne ne resterait pas longtemps à l'écart du système.

● EN GRANDE-BRETAGNE, l'ancien premier ministre conservateur, M. Edward Heath, a vivement regretté le refus de la Grande-Bretagne d'adhérer. L'influence du Royaume-Uni au sein de la C.E.E. en sera diminuée d'autant, tandis qu'il lui deviendra de plus en plus difficile d'entrer dans un dispositif qui pourra contribuer à la reconstruction d'un nouveau système monétaire « *dont le besoin se fait sentir* ».

● LA SUISSE a accueilli « *avec satisfaction* » l'entrée en vigueur du S.M.E., déclare-t-on au département fédéral (ministère des finances). On indique qu'une association formelle de la Confédération helvétique n'est pas envisageable, mais qu'une formule de coopération souple entre les banques centrales européennes et la Banque nationale suisse est souhaitable.

● AU JAPON, le vice-ministre des finances pour les affaires internationales, M. Takehiko Sagami, a estimé que le S.M.E. était « *un système de stabilisation de la monnaie mondiale qui compléterait les fonctions du Fonds monétaire international* ».

● Selon l'agence Tass, de Moscou, la « zone de stabilité monétaire », créée par l'introduction du système monétaire européen, sera le théâtre « d'une âpre rivalité » entre la France et la R.F.A.

هكذا من الأصل

étudier les effe[ts]
de travail »

incident révélateur

ueil en général favorabl[e]

Vingt ans de réussite allemande

III. — Un « miracle » industriel qui s'explique

par PHILIPPE LABARDE

L'économie allemande progresse plus vite que celle de la France, tout en ayant un taux d'inflation inférieur. Pourquoi ? La clairvoyance des autorités et le réalisme des syndicalistes y sont assurément pour beaucoup (« le Monde » des 13 et 14 mars). L'importance et l'essor de l'industrie expliquent aussi le phénomène.

« *Comment expliquer la puissance de l'industrie allemande et ses succès à l'exportation ?* » Que de Français ont posé la question à cet industriel de Francfort !

« *Les Français sont curieux*, remarque-t-il. *Ils s'effraient des succès remportés par les autres et oublient de prendre en considération leurs propres performances. Savez-vous que la progression remarquable de l'industrie française des biens d'équipement, par exemple, est pour nous source d'étonnement ?* »

Quelle est la part de l'amabilité et celle de la prudence « politique » dans cette remarque préliminaire ? Difficile à mesurer, car il est vrai que certains industriels français ne sont pas restés les deux pieds dans les mêmes sabots ces vingt dernières années (1) et que la puissance de l'industrie allemande ne l'a pas empêché d'être également touchée par la crise. Ici, comme en France, le nombre des faillites a augmenté, comme progressait le nombre des chômeurs, qui reste supérieur à neuf cent mille personnes.

Seulement voilà : quatre ans après le quadruplement du prix du pétrole, l'Allemagne donne l'impression d'avoir digéré le choc. Le nombre des chômeurs va décroissant. Il en est de même du nombre des faillites, qui a fléchi en 1978. Plus généralement cette période difficile semble avoir été traversée plus aisément ici que de l'autre côté du Rhin.

L'industrie pèse dans l'économie allemande un poids exceptionel, qui n'a d'équivalent dans aucun autre grand pays développé. Selon l'O.C.D.E., en 1976, l'industrie manufacturière (moins l'énergie, les mines et le bâtiment) représentait 37,2 % de la production intérieure brute contre 34,3 % au Japon, 27,5 % en France, 23,9 % aux Etats-Unis. Globalement elle employait 45,1 % de la population active, contre 38,1 % en France et 35,8 % au Japon. Comment en est-on arrivé là ?

« *La R.F.A. a hérité du fascisme les conditions très favorables à une croissance rapide tenant, pour l'essentiel, de l'existence d'un stock de capital abondant et d'une main-d'œuvre largement disponible. De plus la sous-évaluation du deutschemark durant plus de quinze années a permis de dégager des excédents commerciaux tout en favorisant les entrées de capitaux* », écrit M. Bernard Kreizer dans une étude publiée dans *Revue d'Allemagne* (2). En ce qui concerne l'outil industriel, les experts sont également d'accord : la puissante machine développée par le IIIe Reich était certes endommagée, mais loin d'être détruite.

Relancée et rénovée grâce à l'aide américaine, elle s'est vite révélée adaptée à l'évolution de la demande mondiale. Examinant trois expériences de spécialisation industrielle en France, au Japon et en R.F.A., le Groupes d'études prospectives internationales (G.E.P.I.) constatait ceci : « *Si l'on compare les exportations allemandes et françaises en 1955, on remarque que, pour l'ensemble des produits manufacturés, les exportations allemandes étaient de 45 % supérieures aux exportations françaises. Mais dans les catégories de produits les plus progressives (celles dont la demande évoluait le plus favorablement), les exportations allemandes étaient de trois à six fois supérieures à celles de la France. Par contre dans les catégories les plus régressives, l'Allemagne exportait de 50 à 80 % de moins que la France.* »

Contrairement à des pays comme le *Japon* ou la *France*, la R.F.A. n'avait donc pas à consentir d'importants efforts pour adapter son outil industriel à l'évolution du marché mondial : elle était au départ bien placée. Le peuple allemand, vaincu, traumatisé, avide d'effacer la défaite et de prouver qu'il savait faire autre chose que la guerre, prenait possession d'un héritage non négligeable. Qu'en a-t-il fait ? Les avis sont partagés.

L'institut de Kiel, contestant l'idée de « *miracle économique* », n'hésite pas à *parler de contre-performance* compte tenu des capacités de la R.F.A. dès 1950. Le jugement paraît pour le moins sévère. S'il est vrai que les industriels d'*outre-Rhin* ont profité d'avantages acquis, il n'est pas moins contestable qu'ils ont su les conserver.

Un examen de l'évolution de l'industrie allemande permet, en effet, de constater qu'elle a consolidé sa position dans le domaine des produits intermédiaires fondamentaux (appareillage, fourniture électrique, moteurs, pompes, gros matériel électrique, mécanique générale) et qu'elle l'a renforcée dans les biens d'équipement (appareils de manutention, machines spéciales, machines-outils, instruments de mesure, *matériel agricole, matériel* de bureau, etc.). La performance est loin d'être négligeable. Bien des exemples prouvent en effet qu'il n'est pas facile de se maintenir à la première place. A cet égard, la triste aventure de l'industrie photographique allemande balayée par la concurrence japonaise est révélatrice.

Parallèlement, les industriels allemands ont su, dans certains secteurs moins performants, amorcer en période de croissance les mutations qu'exigeait l'évolution prévisible du phénomène général d'industrialisation. C'est le cas du textile, où furent progressivement abandonnées les fabrications les moins « nobles » au profit des activités incorporant une plus grande part de valeur ajoutée — ce qui, par parenthèse, explique la position « libérale » adoptée par les Allemands dans les négociations avec les pays du tiers-monde.

C'est aussi le cas de la sidérurgie. Dans ce secteur, voilà plus de vingt ans que fut amorcée la diminution des effectifs, plus de quinze ans que fut mise en œuvre une politique de diversification (qui permit à Thyssen de réaliser 50 % de son chiffre d'affaires en dehors de l'acier), plus de sept enfin, que les trois grands groupes allemands ont passé des accords de rationalisation ! Bref, les Allemands ont géré *sans génie mais sérieusement* leur héritage, évitant de disperser leurs forces, et acceptant sagement d'être absents de certains secteurs. Pour ne citer qu'un seul exemple, l'industrie du verre en R.F.A. est tout entière contrôlée par des filiales de groupes français. Le réalisme allemand, tant de fois vanté, c'est aussi d'accepter cette situation.

La crise

Comme ailleurs, la crise a agi ici à la manière d'un révélateur. Puissante, l'industrie allemande recelait en son sein des entreprises fragiles et non compétitives. Le « ménage » a été fait immédiatement et sans douceur excessive... avec la bénédiction des pouvoirs publics.
excessive.

Nul doute que des conditions *spécifiques* à la R.F.A. aient facilité la tâche des chefs d'entreprise. En premier lieu, le tissu industriel allemand très concentré. Fermer une usine ou licencier des travailleurs dans une région où sont implantées des centaines d'autres entreprises est une chose. Le faire dans des « déserts » géographiques, comme en connaît trop la France, en est une autre. Le rôle des Länders (les régions), qui disposent d'importants moyens financiers, a également été déterminant tant du point de vue social (protection des travailleurs) que du point de vue industriel (financement d'activités de reconversion ou d'activités nouvelles). Comment enfin ne pas mentionner, parmi ces *conditions spéciales*, l'attitude des syndicats d'outre-Rhin.

« *C'était en 1975*, raconte un des patrons de la filiale allemande de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson. *J'ai réuni mon comité d'entreprise et je lui ai dit : nous perdons de l'argent, il nous faut licencier 18 % du personnel. Réponse des syndicats : vous avez raison, on ne peut continuer à perdre de l'argent.* » Bel exemple de ce « consensus » dont on rêve tant en France, en oubliant parfois que depuis 1951 des représentants des travailleurs siègent au conseil d'administration des firmes allemandes. Cette longue pratique de la concertation peut paraître artificielle à beaucoup. Du moins semble-t-elle avoir permis de trouver un langage commun, que les patrons d'outre-Rhin, peut-être parce qu'ils ne sortent pas des « grandes écoles », sont peut-être mieux à même de pratiquer...

Les grands espaces

Parallèlement au nettoyage de *leur outil industriel, les Allemands* ont procédé au redéploiement de leur exportations. Avec succès. La balance commerciale allemande a ainsi été en 1976 excédentaire vis-à-vis des pays de l'OPEP... Excusez du peu... A la vérité, cette réussite n'a guère surpris, tant il est vrai que les performances allemandes à l'exportation n'étonnent plus. Faut-il, là encore, parler de « miracle » ? Non, bien sûr.

« *On a longtemps qualifié l'Allemagne de nain politique et de géant économique. Il est bien certain que cette réalité nous a servis. Personne ne se méfie d'un nain. Dès lors, tous les pays du monde étaient des clients potentiels. Le fait même que nous ne soyons pas en mesure d'exporter d'armes a été bénéfique. Nous ne nous sommes pas fait d'ennemis* », explique un industriel allemand, avant de poursuivre : « *L'Allemagne n'a pas toujours été capable de nourrir ses enfants, beaucoup d'entre eux se sont expatriés. A la vérité, l'ouverture sur les autres pays a toujours été une nécessité, et, comme nous n'avions pas d'empire colonial, il nous a bien fallu inventer autre chose.* »

La tradition cependant n'explique pas tout. Une première constatation : l'industrie allemande exporte à partir d'un marché intérieur solidement « tenu ». Affaire de puissance ? Sans doute. Mais aussi affaire d'organisation, par le biais des *normes établies* par les puissantes fédérations professionnelles. Ces normes sont au nombre de seize mille et jouent tout à la fois comme un frein aux importations — Maison Phénix, par exemple, n'a jamais pu importer de maisons individuelles en R.F.A., au dire des dirigeants de Saint-Gobain - Pont - à - Mousson, qui contrôlait la firme il y a quelques mois encore — et comme un accélérateur aux exportations.

En effet, tel pays équipé en produits allemands aura tendance à adopter ces normes. Par ailleurs, en Allemagne, le « réflexe naturel » joue à plein. Tout industriel désireux de s'équiper consultera d'abrd un constructeur national. « *Avec un prix inférieur de 15 % à celui de mon concurrent allemand, je ne passe pas* », constate, méditatif, un industriel français.

Il serait absurde cependant d'attribuer à cette seule maîtrise d'un marché intérieur, au demeurant plus « ouvert » que celui du Japon, la réussite des exportateurs allemands, qui sont confrontés depuis plusieurs années à la hausse constante de leur devise. Pour faire face à ce handicap, il fallait s'appuyer sur une « machine à exporter » valable que les Allemands ont su construire.

Pour vendre à *l'étranger*, il faut d'abord être bien informé ; les industriels d'outre-Rhin le sont. Dans une étude du MOCI (*Moniteur officiel du commerce et de l'industrie*), on pouvait lire à ce propos. « *Les exportateurs allemands disposent d'un système d'informations commerciales et financières à la fois efficace et rapide (...) le rôle déterminant est joué outre-Rhin par des organisations de droit privé dépendant des associations patronales, des chambres de commerce, des sociétés de conseil, des instituts de recherche ou des sociétés de commerce international* (3).

Le rôle des sociétés de commerce international (S.C.I.) ne s'arrête pas là. Elles assurent 20 à 30 % des échanges extérieurs de la R.F.A. et interviennent surtout dans les échanges outre-mer (hors Europe).

Achetant à prix ferme au producteur, elles se chargent ensuite de l'essentiel des opérations : financement, formalités douanières, transport, vente, et permettent ainsi à de nombreuses petites et moyennes entreprises allemandes de vendre dans des pays lointains sans avoir à assumer les risques inhérents à de telles opérations. Ces S.C.I. complètent les réseaux commerciaux des grandes firmes, et ceux limités généralement à l'Europe des P.M.E. Cette puissance des réseaux commerciaux, qui permet de respecter les délais de livraison et d'assurer un service après-vente de qualité, explique sans doute au-delà du savoir faire *(how know)*, l'« aura » dont bénéficie le label « *made in Germany* ». Spécialisés dans les biens d'équipement, les industriels allemands ont parfaitement compris qu'un chef d'entreprise hésitait à changer de fabricant, même si ses prix sont élevés, dès lors qu'on lui assure une « maintenance » de qualité.

Incertitudes

Cela dit, la réévaluation du deutschemark, si elle n'a guère eu d'effet sur le volume des exportations des firmes allemandes, a, en revanche, contribué à détériorer leurs comptes. Sous la pression de la concurrence internationale, notamment japonaise, les entreprises d'outre-Rhin ont été contraintes, pour vendre à l'extérieur, de réduire leurs marges. Ainsi n'est-il pas surprenant qu'à leur tour elles aient décidé, ces dernières années, d'investir à l'étranger.

Est-ce l'annonce d'une « délocalisation » massive ? Verra-t-on dans les années à venir la R.F.A. exporter de plus en plus de capitaux et de brevets ? On ne peut jurer de rien. Constatons que pour l'heure l'industrie allemande possède encore d'assez jolis atouts. Sa puissance dans le domaine des biens d'équipement, même battue en brèche, reste considérable, et l'industrialisation des pays en voie de développement tout comme l'ouverture des pays de l'Est lui offrent sans aucun doute un champ d'action considérable. Et ce d'autant plus que l'industrie de l'ingénierie a su s'adapter aux nouvelles exigences du marché mondial.

Pourtant, *certains* en R.F.A. s'interrogent. Qu'adviendra-t-il du consensus social s'il s'avère que l'on ne peut poursuivre la politique salariale et sociale qui l'a payé ? *Quelles seront les conséquences* à terme de la baisse de la démographie ? Sur l'évolution du marché intérieur d'abord, sur l'outil industriel ensuite. La main-d'œuvre immigrée pourra-t-elle se substituer aux travailleurs allemands, dès lors que l'on s'orientera vers une production de plus en plus sophistiquée ? La nouvelle génération sera-t-elle aussi motivée que la précédente ? Faux débats ?

Certains Allemands ne le pensent pas, qui posent ces questions et s'interrogent sur la valeur des cartes que détient l'industrie allemande dans la grande bataille technologique qui s'amorce. Il est vrai *que*, dans l'électronique par exemple, de *made in Japon* tend à supplanter le *made in Germany*, vrai aussi que dans les secteurs dits d'avenir, la télématique, l'espace, l'exploitation des océans, les énergies nouvelles, la R.F.A. *ne* semble guère mieux placée que la France, même si elle dispose d'un potentiel incomparablement plus puissant. Faut-il en conclure que l'industrie allemande *est déjà « passée de l'autre côté de la colline » ?*

« *La meilleure chose qui pourrait nous arriver serait que nos concitoyens en soient convaincus*, murmure un industriel d'outre-Rhin, *car, alors, vous verriez.* »

Prochain article :

LE CERCLE VERTUEUX DE LA FINANCE

(1) De 1960 à 1974, le taux annuel de croissance de la valeur ajoutée dans le secteur des biens d'équipement et des biens de consommation durable a été, en France, supérieur de 2,3 points à celui de la moyenne de toutes les branches, alors qu'il ne l'a été que de 1,6 en R.F.A.

(2) « Le modèle allemand » et « La division internationale du travail », par Bernard Kreizer, *Revue d'Allemagne*, avril-juin 1978.

(3) « France-R.F.A. : les exportateurs face à face », par Sabine Urban, *Le MOCI*, septembre 1978.

La nécessité agricole : produire autant que la France sur une surface inférieure de moitié

« Les mordus » : c'est une émission de radio dans laquelle des candidats expriment leurs souhaits les plus fous : fabriquer une fusée, explorer un gouffre ou une mine romaine. Il y a quelques jours, un groupe de jeunes paysans bretons concourait pour... un voyage d'étude sur l'agriculture allemande.

C'est qu'elle étonne cette agriculture, qui tend vers l'autosuffisance et devient même exportatrice, alors qu'on avait admis une fois pour toute que l'Allemagne fédérale, puissance industrielle, n'était pas une puissance agricole (1). C'était aller un peu vite en besogne. Si les avantages monétaires sont venus lui donner le coup de pouce décisif, elle avait déjà de sérieux atouts.

D'abord par son volume et son intégration dans le pays : *huit cent soixante* mille exploitations, soit trois cent mille de moins qu'en France seulement pour une superficie inférieure à la moitié de celle de l'Hexagone. L'importance du marché intérieure, soixante-deux millions de *bouches à nourrir*, a été un facteur d'intensification de la production, tandis que la pluriactivité apportait la souplesse nécessaire (2). Plus d'un paysan sur deux exerce un autre métier.

Outre l'intégration dans le tissu social, ce système a l'avantage de moduler les effets de la crise. L'activité industrielle se ralentit-elle ? Le nombre des travailleurs familiaux et le temps de travail absorbé sur l'exploitation augmentent. Le revenu *agricole connaît-il* une passe difficile ? Les exploitants à temps partiel maintiennent leur revenu total par un accroissement du revenu extérieur à l'exploitation.

Les pouvoirs publics ont dirigé cette évolution en adoptant, dès 1969, des mesures de soutien pour les agriculteurs à temps partiel, tandis qu'en France, pendant ce temps, on cherchait plutôt à éliminer ces « boiteux », trop petits pour l'agriculture de compétition et accusés de désorganiser les marchés. Le nouveau projet de loi d'orientation agricole prend, avec prudence, le contrepied de cette politique, dix ans après l'Allemagne ! Le même projet, avec plus de prudence encore, envisage de régionaliser la politique agricole. C'est chose faite en R.F.A. depuis la fin de la guerre.

Ce qui avait le plus frappé un groupe d'administrateurs de l'Institut technique de l'élevage bovin français, au cours d'un voyage en R.F.A., c'était l'impression de « suivi » dans les choix des politiques agricoles, « alors qu'en France, on nous dit tous les deux ou trois ans, faites des céréales, puis du taurillon, puis du poulet, puis du porc... » La remarque vaut pour l'aménagement rural, le remembrement, la vulgarisation et la recherche, bref l'ensemble des investissements collectifs directement productifs ou non qui concourent à l'amélioration de la production.

Les avantages financiers et commerciaux sont nés avec le *premier dérapage monétaire* de l'Europe des Six en 1969 : crédit de T.V.A. de 8 % (ramené depuis à 7,5 %) pour les trésoreries, meilleure maîtrise de l'inflation pour les coûts de production, pouvoir d'achat élevé du deutschemark pour les importations de protéines ou de produits de substitution des céréales, des prix d'intervention ou prix garantis élevés qui favorisent le développement de la production et, enfin, les montants compensatoires monétaires qui subventionnent les exportations vers les pays à monnaie plus faible, comme la France.

Tous ces éléments conjugués font qu'aujourd'hui la production agricole de l'Allemagne est, en valeur, comparable à celle de la France, et que la R.F.A., qui reste le premier importateur mondial de produits alimentaires, réduit ses achats à l'étranger, notamment à la France, première nation agricole de la C.E.E., et développe ses exportations de blé, de produits laitiers, de viande de porc et de bœuf, de sucre, et même de fruits et légumes.

Reste un élément d'appréciation difficilement calculable : dans un pays qui n'est pas une puissance agricole, on fait peut-être moins de discours qu'en France sur le « pétrole vert », mais on y a sans doute, dans la classe dirigeante, industrielle et administrative, une plus grande considération sociale pour les paysans, mieux intégrés dans un tissu où la coupure entre l'urbain et le rural semble moins prononcée qu'en France.

(1) Lire « La montée en puissance de l'agriculture allemande » dans « le Monde de l'économie » du 27 février 1979.

(2) Lire, à cet égard, le livre d'Henri de Farcy (p. 87 et suivantes). Editions le Centurion, 1972.

SOCIAL

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE

Le P.-D. G. d'Usinor confirme la fermeture de l'aciérie de Denain

Un ‹ plan social › permettra d'éviter toute mise au chômage

« Consternation et colère », ce bref commentaire d'un syndicaliste d'Usinor-Denain résume bien les réactions des salariés de la sidérurgie.

L' « entêtement » de M. Claude Etchegaray à fermer l'usine de Denain risque, a déclaré la C.F.D.T., d'être « lourd de conséquences ». « Ainsi, écrit-elle, les cris de colère, les actes de désespoir de plusieurs milliers de travailleurs, ainsi que la vie de toute une région passent après la rentabilité immédiate de la sidérurgie. »

« Il nous faut maintenant faire le point, a ajouté un des responsables cédétistes. Appuyer à fond sur les négociations pour que les gars d'ici puissent retrouver ce qu'ils avaient en salaire et en classification ou alors continuer à se battre et attaquer à nouveau le commissariat, comme beaucoup le demandent déjà, c'est la question qui se pose. » Consterné, lui aussi, le maire communiste, M. Henri Fiévez, a déclaré : « On n'a pas le droit de commettre un tel crime contre les travailleurs. »

L'union locale C.G.T. estime que « la lutte doit continuer et réaffirme que la violence est du côté du pouvoir et du patronat, car la direction d'Usinor, fidèle exécutant des choix politiques et industriels décidés à Bruxelles avec l'accord du gouvernement, décide de livrer à la casse une usine encore parfaitement viable ».

De son côté, la C.G.T. a confirmé la marche sur Paris du 23 mars et étendu son appel à la grève ce jour-là « de deux heures à vingt-quatre heures » à l'ensemble des métallurgistes.

La marge de manœuvre des syndicats est étroite

De notre correspondant

Lille. — A vrai dire, les nouvelles de Paris n'ont pas créé une réelle surprise à Denain, puisque M. Raymond Barre avait clairement expliqué samedi dernier que le gouvernement appliquerait son plan. Mais on s'interroge sur la suite des événements après une semaine très agitée.

Le moment est venu d'une réflexion des états-majors syndicaux pour examiner les possibilités de l'action future. Réflexion d'autant plus nécessaire que l'union si souvent proclamée est loin d'être effective au sein de l'intersyndicale. La C.F.D.T., la C.G.C. et Force ouvrière ont vivement réagi sur la manière dont s'est déroulé le cortège de samedi et surtout le meeting au parc Bayard à Denain. Dans une déclaration rendue publique mardi, ils affirment qu'il s'agissait « *d'une démonstration proprement insupportable du parti communiste* ». Le maire de Denain, souligne-t-on, a longuement rendu hommage aux députés communistes présents et aux seuls dirigeants de la C.G.T., ignorant totalement les autres organisations, et surtout les délégations venues de Longwy, de Sedan et de Dunkerque, à l'initiative de la C.F.D.T. De plus, après l'allocution du représentant de la C.G.T., M. François Dumez, les cégétistes ont quitté ostensiblement les lieux au moment où M. Jacques Chérèque, secrétaire national de la C.F.D.T.-Métallurgie, prenait la parole ; la FEN a dû s'exprimer très brièvement, et F.O. et la C.G.C. ont dû y renoncer. C'est la mainmise du P.C. sur le mouvement qui est dénoncée. L'intersyndicale a reçu des lettres de protestation : « *La manifestation devait rester intersyndicale*, peut-on y lire, *nous ne voulons pas être récupérés...* ».

A Denain, les dirigeants C.F.D.T., qui devaient se réunir mercredi matin, prennent de plus en plus leurs distances à l'égard de la marche sur Paris du 23 mars, que M. Edmond Maire a qualifiée de « *marche des cantonales...* ». Ils participeront ce jour-là au mouvement de grève et organiseront des manifestations dans le Valenciennois.

Pourtant les sidérurgistes auront besoin dans les jours qui viennent d'affirmer leur cohésion avec une grande maturité s'ils veulent que leur position soit bien comprise. Leur marge de manœuvre sur le terrain est assez étroite. La politisation du mouvement par le P.C. provoque déjà quelques fissures dans l'intersyndicale alors que l'union est indispensable. On se demande si l'amertume et la déception qui dominent maintenant à Denain ne risquent pas de provoquer une nouvelle explosion. Le climat à vrai dire ne s'est pas détendu depuis une dizaine de jours. Mardi quelques centaines de lycéens défilaient en ville en brandissant des pancartes : « *Nous ne voulons pas être des chômeurs...* »

La session extraordinaire à l'Assemblée nationale, au cours de laquelle interviendront MM. Pierre Mauroy (P.S.), président du conseil régional, et Gustave Ansart (P.C.), tous deux députés du Nord, retiendra aussi l'attention. Lundi, un télégramme a été adressé par l'intersyndicale aux présidents des groupes parlementaires afin de leur demander de défendre fermement le maintien de l'usine à Denain.

De son côté, M. Maurice Schumann, R.P.R., sénateur du Nord, a annoncé qu'il reprendrait au cours de ce débat les interrogations de M. Paul Marchelli, responsable de la fédération de la métallurgie C.G.C. (*le Monde* du 20 février), « *questions auxquelles*, dit-il, *il n'a jamais été répondu* ». Est-il exact que la production de l'acier prévue en augmentation vers les années 1980-1982 justifierait le maintien d'une unité à Denain qui viendrait épauler Dunkerque et Fos sans qu'il soit nécessaire d'engager de très gros investissements pour mettre en route la deuxième tranche de Fos ? Est-il exact que la modernisation de Denain serait moins coûteuse que le plan social qu'entraîne sa liquidation ? « *Ces deux seules questions*, affirme M. Schumann, *justifient la création d'une commission d'enquête...* »

GEORGES SUEUR.

« UNE FERMETURE INÉLUCTABLE »

Pour justifier la fermeture de l'aciérie de Denain, la direction d'Usinor, dans un communiqué, précise : « *La fermeture des unités de production d'acier liquide apparaît inéluctable. La poursuite du fonctionnement de ces unités entraînerait en effet une perte annuelle de l'ordre de 330 millions de francs, incompatible avec le maintien et le redressement de la société Usinor.* » La production de l'aciérie de Denain sera reportée sur Dunkerque.

Répondant aux questions des syndicalistes, la direction d'Usinor a également précisé que l'activité du train à bandes de Denain serait maintenue, et son avenir assuré par des investissements de modernisation qui seront entrepris dès cette année, permettant le maintien de mille cinq cents emplois.

La fermeture progressive de l'aciérie entraînant la suppression de cinq mille emplois, M. Claude Etchegaray, P.-D.G. d'Usinor, a présenté ce même mardi un plan social qui devrait permettre d'éviter toute mise au chômage des travailleurs touchés par cette mesure. Ce plan social se décompose ainsi :

● 600 mutations internes : 320 à Dunkerque, 190 à Montataire, 60 à Blache, 30 à la Solmer.

● 1 540 personnes, dont 120 formateurs, seront employés dans une division de formation qui sera constituée au sein d'Usinor à l'automne 1979. En 1980, un tiers des travailleurs en formation se verront offrir un poste dans une autre usine d'Usinor ou une filiale sidérurgique. Les autres salariés poursuivront une formation qui devrait leur permettre de trouver d'autres emplois locaux hors sidérurgie.

● 960 emplois seront créés dès octobre 1979 par une filiale de reconversion, la société Usinor-Services.

● 1 900 personnes bénéficieront des dispositions exceptionnelles adoptées par le gouvernement, se répartissant ainsi :

a) 340 départs volontaires à cinquante-cinq ans en 1979 ;

b) 460 départs à cinquante ans (travailleurs postés, handicapés, travaux pénibles) ;

c) 120 départs d'immigrés, qui bénéficieront d'une prime exceptionnelle de 50 000 F à laquelle s'ajoutera l'aide au retour (10 000 F) ;

d) 980 départs volontaires de travailleurs qui recevront une prime exceptionnelle de 50 000 F. Rappelons que cette prime s'ajoutera aux indemnités de licenciement.

Dans son communiqué, la direction générale précise que « *en réponse aux préoccupations exprimées par les organisations syndicales, le calendrier des unités serait établi de telle sorte qu'il coïncide avec la mise en place de ces dispositions et que les salariés concernés passent directement de leur activité actuelle à leur nouvelle affectation* ».

Renault espère stabiliser ses effectifs à Douai : sept mille cent quatre-vingts personnes

De notre correspondant

Lille. — Renault s'est installé à Douai pour pallier les effets de la récession charbonnière. La création de l'usine a été annoncée en 1968, les bulldozers ont ouvert le chantier en mars 1971, et ce n'est qu'à la fin de 1974 que la production en série de la R 5 a pu commencer.

Aujourd'hui, Renault-Douai occupe 7 180 personnes (dont 1 900 sur les chaînes), fabrique la R 5, la R 14 (depuis 1976) et maintenant la R 5 automatique... En 1978, 143 378 véhicules sont sortis des ateliers, soit en moyenne 619 chaque jour. Les objectifs n'ont cependant pas été atteints : à l'origine, on avait prévu 8 000 postes de travail pour 1975.

Aujourd'hui, le directeur de l'usine conçue selon une technique très moderne, M. José Dedeurwaerder, souligne que Renault-Douai a « *un programme moyen de 840 véhicules/jour* », mais il se montre très réservé sur les développements possibles. Ce n'est pas « *le nouveau Flins* » annoncé naguère par M. Pierre Dreyfus, quand il était encore P.-D.G. de la Régie, mais c'est tout de même une réussite : 80 % du personnel a été recruté dans un rayon de 15 kilomètres. On a bien répondu à un problème d'emploi dans un secteur donné en faisant face à toutes les difficultés, la formation des hommes notamment.

Cette implantation fait figure d'exemple à un moment où l'on annonce la création d'une usine Peugeot dans le Valenciennois pour répondre à une autre crise, celle de la sidérurgie. La nouvelle unité, dont le lieu d'implantation n'est pas encore exactement fixé, créera, dit-on, 2 500 emplois. Or, ce qui s'est fait à Douai et dans les autres usines d'automobiles du Nord montre que l'objectif de départ n'est pas atteint et que l'échéancier s'étire plus que prévu.

« *Entre la conception du dossier technique et la première embauche significative, il s'écoule au minimum deux ans et demi* », constate M. Dedeurwaerder. A Douai, l'embauche n'a vraiment été très forte que trois ans et demi après l'ouverture du chantier : cinq mille personnes ont été embauchées entre le 1er janvier 1975 et le 31 décembre 1976.

La comparaison est automatique avec l'éventuelle venue de Ford en Lorraine. L'usine de Douai a bénéficié *grosso modo* de quelque 120 millions de francs 1978 d'aides publiques de toute sorte (soit environ 20 000 francs par emploi créé). S'agissant du dossier Ford, on est aujourd'hui fort loin de ces chiffres, et les dirigeants de Renault-Douai s'étonnent de propositions dont on parle pour la firme américaine : si elles sont vérifiées, elles auraient pu couvrir la totalité du coût de la construction de l'usine de Douai (1 milliard 700 millions d'investissements).

A travers ces remarques pointe la crainte d'une concurrence future, alors que les conditions générales ne semblent guère favorables pour l'automobile. Il est évident qu'une marque qui s'installe dans une région bénéficie naturellement d'une vente plus forte dans cette région (c'est le cas de Ford à Bordeaux, par exemple). Les perspectives d'embauche restent au demeurant limitées. Le problème de la Régie semble bien être moins d'accroître ses effectifs que d'assurer leur stabilité. Elle y est parvenue jusqu'ici par des mouvements inter-usines assez complexes pour certaines fabrications. Les espoirs d'emploi dans l'automobile pour les sidérurgistes seront de toute façon très limités. — G. S.

AGRICULTURE

CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL DU 12 AU 20 JUILLET A ROME

La conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural se tiendra à Rome, du 13 au 20 juillet prochain. Depuis la dernière rencontre du genre, en 1966, la F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) estime que les disparités entre ruraux et citadins, ainsi qu'entre riches et pauvres d'une même zone rurales, n'ont fait que s'aggraver.

Au cours d'une réunion préparatoire qui s'est ouverte lundi 12 mars à Rome, M. Edouard Saouma, directeur général de la F.A.O., a déclaré : « *La pauvreté non seulement persiste dans tous les pays en voie de développement, mais gagne du terrain dans la plupart d'entre eux* ». Le paupérisme en milieu rural s'accroît, alors même que, depuis 1966, la production finale de biens et de services a augmenté de plus de 5 % par an et que, dans la plupart des régions, la production alimentaire a progressé plus rapidement que la population.

Le rapport préparatoire recense les causes de cette aggravation : distribution inéquitable de la terre et de l'eau, inapplication des lois sur le fermage, faiblesse des investissements publics en milieu rural, influence excessive des groupes privilégiés sur les structures politiques, barrières tarifaires pour les produits d'exportation, investissements privés étrangers ne tenant pas compte de l'approvisionnement alimentaire ni des niveaux d'emploi sur le plan local. L'objectif principal de la conférence de Rome sera de trouver les moyens d'intégrer les populations rurales au processus de développement.

P.T.T.

F.O. NE S'ASSOCIERA PAS AUX DÉBRAYAGES ORGANISÉS PAR LA C.G.T. ET LA C.F.D.T.

La fédération Force ouvrière des P.T.T. ne participera pas aux débrayages tournants par catégories de personnel que comptent organiser la C.G.T. et la C.F.D.T. du 19 au 30 mars, car, déclare F.O., « *elle ne saurait s'associer à une nouvelle désorganisation du service public* ».

M. Claude Pitous, secrétaire général de la fédération, qualifie de « *criminelles* » les grèves qui viennent d'affecter les centres de tri de la région parisienne : « *Grèves minoritaires*, dit-il, *de division, elles ne pouvaient apporter la moindre solution aux revendications. Elles ont de plus gravement nui à l'image de marque déjà très altérée des P.T.T.* »

● *Amélioration des conditions de travail.* — Dix heures par an seront payées pour permettre aux travailleurs d'émettre des suggestions en matière de conditions de travail. Il s'agit d'une des principales dispositions du projet de loi-cadre que le gouvernement va présenter pour favoriser la libre expression des travailleurs dans les ateliers, a indiqué, mardi 13 mars, lors de l'ouverture des journées de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail, M. Lionel Stoleru, secrétaire d'Etat au travail manuel. Celui-ci a également souligné que les femmes étaient souvent moins prêtes que les hommes à l'enrichissement des tâches qu'elles jugeaient difficilement compatibles avec le travail domestique.

● *A la R.A.T.P., les salaires sont augmentés de 1,9 %* à compter du 1er mars. Cette mesure a été décidée en application de l'accord signé en 1977 par F.O., les autonomes et la C.F.T.C.

AFFAIRES

EN SIX ANS

L'industrie française de la chaussure a perdu 13 700 salariés soit le sixième de ses effectifs

L'industrie française de la chaussure s'inquiète de la forte pression des importations. La Fédération nationale de l'industrie de la chaussure de France, qui tenait, mardi 13 mars, une conférence de presse, demande notamment un allégement des charges sociales pour les industries à fort taux de main-d'œuvre.

En 1977, les quatre cent quatre-vingt-dix-huit entreprises françaises, occupant près de 64 300 salariés, ont produit 216 millions de paires d'« articles chaussants » dont le quart environ a été exporté. Elles ont réalisé un chiffre d'affaires égal à 7,3 milliards de francs dont 1,7 milliard pour les exportations.

Six ans plus tôt, avec cent entreprises supplémentaires, la branche employait 13 700 salariés de plus. La baisse des effectifs a donc été de près de 18 % en six ans. En nombre de paires produites et exportées, le score réalisé fut également supérieur jusqu'en 1975. Les importations, elles, ont plus que doublé en nombre entre 1973 et 1977 et presque quadruplé en valeur pour atteindre 97 millions de paires pour un montant de 2,16 milliards.

Selon la Fédération, cette situation s'explique par le renforcement, depuis 1973 des protections tarifaires et non tarifaires dans tous les pays industrialisés et des ventes à prix « dumping économique et social » par des pays comme la Corée du Sud, Taiwan, Hongkong, le Brésil ou l'Espagne, où le coût salarial est de deux à six fois inférieur au coût salarial européen, et par les pays de l'Est. Les Etats-Unis, qui passent des accords d'auto-limitation pour leur marché intérieur avec les pays exportateurs du Proche et de l'Extrême-Orient et continuant, par leurs investissements, à accroître les capacités de production de ces mêmes pays, ont été qualifiés par les professionnels français de « *traîtres au libéralisme* ».

La concurrence italienne est, pour sa part, condamnée parce que ses prix, inférieurs de 15 à 20 % aux prix français, sont le résultat du développement du « travail noir » dans la péninsule. Celui-ci assurerait environ 15 % de la production industrielle brute des petites et moyennes entreprises. Aussi la Fédération de la chaussure demande-t-elle que la Communauté européenne prenne l'initiative de négocier un accord international calqué sur l'accord multifibre, pour canaliser les courants d'importations et mettre en place une commission d'enquête sur le « travail noir » en Italie. En attendant, des accords d'auto-limitation devraient être passés avec les pays concurrents.

La Fédération estime aussi que la sauvegarde de cette branche industrielle, pour laquelle les charges salariales représentent 80 % de la valeur ajoutée, passe par un allégement des charges sociales des industries de main-d'œuvre. Une diminution de 10 % de ces charges coûterait 0,72 % du budget social de la nation, mais éviterait que les branches de la chaussure et de l'habillement ne fournissent quelque 150 000 demandeurs d'emploi supplémentaires.

La profession a défini pour elle-même un programme d'action qui consiste à promouvoir les articles de qualité et le « style français », à rechercher l'abaissement des coûts de revient et à développer les exportations. Elle entend également mener une réflexion sur les problèmes de sous-traitance et d'implantation à l'étranger, certaines importations se justifiant pour maintenir le tonus des entreprises et, partant, leur compétitivité internationale.

UNE FILIALE DU C.E.A. PREND LE CONTROLE D'UNE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE

La Compagnie internationale de services en informatique (CISI), filiale du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), vient de prendre le contrôle d'une société de services en informatique américaine, Proprietary Computing Systems (P.C.S.), dont le siège est à Los Angeles. Tout comme la CISI, cette société, dont le chiffre d'affaires en 1978-1979 est estimé à 7,6 millions de dollars, a particulièrement développé son activité dans le traitement à distance (« télétraitement interactif »). La CISI, qui dispose actuellement du premier réseau européen de téléinformatique, espère, grâce à cette acquisition, pouvoir étendre sa couverture géographique. P.C.S. possède des agences dans une dizaine de villes américaines, et a actuellement entre cinq et six cents clients, particulièrement dans les secteurs des banques et des établissements financiers.

Le groupe CISI a réalisé en 1978 un chiffre d'affaires consolidé de 444 millions de francs (dont 41 % avec le Commissariat à l'énergie atomique, contre 45 % en 1977 et 55 % en 1976), soit 17 % de plus qu'en 1977. « Hors C.E.A. », ce chiffre d'affaires est en progression de 26 %. La compagnie compte développer particulièrement son activité dans les domaines des banques et de données et de la conception assistée par ordinateur.

ÉNERGIE

L'usine d'enrichissement du Tricastin est entrée en service

La société Eurodif, qui construit au Tricastin (Drôme), entre *Pierrelatte et* Bollène, un vaste complexe d'enrichissement de l'uranium par diffusion gazeuse, vient d'annoncer la mise en service industrielle d'une partie de l'usine. A la fin de l'année, elle pourra produire 2,6 millions d'U.T.S. par an (unités de travail de séparation isotopique, qui mesure le coût des opérations d'enrichissement). L'usine sera complète en 1982 ; elle aura alors une capacité de production de 10,8 millions d'U.T.S. par an.

L'implantation de l'usine au Tricastin fut décidée en février 1974 par la société Eurodif, formellement constituée quelques mois plus tôt à partir d'un groupement d'intérêt économique entre des sociétés ou organismes belges, espagnols, français, italiens et suédois. Par la suite, la Suède s'est retirée, mais l'Iran a pris une participation et la répartition actuelle du capital d'Eurodif est la suivante : Société belge pour l'enrichissement de l'uranium (SOBEN) : 111 % ; *Empresa Nacional del Uranio* (ENUSA, Espagne) : 111 % ; AGIP Nucleare (Italie) : 12,5 % ; Comitato nazionale per l'energia nucleaire (C.N.E.N., Italie) : 12,5 % ; Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA) : 27,778 % ; Société franco-iranienne pour l'enrichissement de l'uranium par diffusion gazeuse (*SOFIDIF*) : 25 %. La COGEMA est filiale à 100 % du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), la SOFIDIF appartient pour 60 % au C.E.A. et pour 40 % à l'organisation iranienne de l'énergie atomique.

L'usine du Tricastin se compose de quatre unités. La première comporte deux cent quatre-vingts étages de *séparation* ; elle est déjà en service. La seconde, de quatre cents étages, entre en service. Deux autres unités plus vastes seront opérationnelles d'ici à 1982. Chaque unité peut produire indépendamment de l'uranium enrichi à 3 ou 4 % d'uranium-235 à partir de l'uranium naturel (qui contient 0,7 % d'uranium-235). Mais après la mise en service complète de l'usine, il y aura une répartition des tâches, les grandes unités faisant un premier enrichissement et les unités plus petites achevant l'enrichissement ou recyclant l'uranium partiellement appauvri.

Le coût total de l'usine devrait atteindre 15,3 milliards de francs à *terminaison. En fait il faut lui* ajouter 7 milliards pour la construction de la centrale nucléaire qu'E.D.F. construit à proximité immédiate, et qui comportera quatre réacteurs de 900 mégawatts. L'usine du Tricastin appellera en effet une puissance de 3 000 mégawatts pour alimenter les compresseurs qui envoient le gaz *(hexafluorure d'uranium)* dans les étages de séparation. Ce gaz diffuse à travers une membrane perméable, et comme les molécules qui contiennent de l'uranium 235 ont une vitesse de diffusion un tout petit peu plus grande, la partie du gaz qui traverse la membrane s'enrichit très légèrement en uranium 235. *Répétée des milliers de fois, cette* opération *conduit* finalement à un uranium *suffisamment* enrichi pour alimenter les réacteurs nucléaires. — M. A.

POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ

L'administration américaine ordonne l'arrêt immédiat de cinq réacteurs nucléaires

La commission américaine de réglementation de l'énergie nucléaire (Nuclear Regulatory Commission) a ordonné le 13 mars l'arrêt immédiat de cinq réacteurs nucléaires. Selon la N.R.C., le *système de refroidissement de ces* réacteurs pourrait être inopérant en cas de tremblement de terre.

Selon la commission, une erreur dans la programmation utilisé pour dessiner les centrales — il y a plus de sept ans — a eu pour conséquence une insuffisance des supports pour les tuyaux de refroidissement. Or si ces tuyaux lâchaient, deux des trois principales lignes de défense contre des accidents majeurs du réacteur feraient défaut.

Les réacteurs dont la N.R.C. a réclamé la fermeture « *sous quarante-huit heures* » sont ceux de Beaver-Valley (Pennsylvanie), Surry I et II *(Virginie)*, James Fitzpatrick (New-York) et Maine-Yankee (Maine). Surry II était déjà à l'arrêt et Beaver-Valley a été stoppé dès qu'a été découvert le défaut, le 9 mars.

Ces réacteurs, qui représentent plus de 4 000 mégawatts, devront être arrêtés pendant plusieurs mois. *Ils fournissaient l'équivalent* de 60 000 barils de pétrole par jour. — *(U.P.I.)*

⁂

Quatre des réacteurs arrêtés à la demande de la N.R.C. sont du type *P.W.R. (Pressurised Water Reactor)* construit en France par Framatome. La centrale de Beaver-Valley, sur *laquelle a été découvert ce vice* dans la sécurité, a aussi servi de référence pour la construction des réacteurs de 900 mégawatts en France. Fessenheim a été copiée sur Beaver-Valley et la construction de vingt-deux réacteurs du type de Fessenheim est programmée.

Le dessin initial a, certes, été modifié sous l'influence des normes particulières établies par E.D.F. — qui sont différentes de celles des Etats-Unis — et à la demande des services français de sûreté. De plus, les dangers de séisme ne sont pas identiques en France et aux Etats-Unis, et E.D.F. affirme que ses calculs sur la résistance aux séismes ne tiennent pas compte de la formule américaine. Il faudra attendre *cependant* le rapport de la N.R.C. pour affirmer que ces erreurs de calcul n'affecteront pas le *programme nucléaire français*. — B. D.

Exxon va cesser ses livraisons de pétrole aux sociétés extérieures au groupe

New-York *(A.F.P., Agefi)*. — La compagnie Exxon va progressivement ralentir, puis arrêter totalement, ses *livraisons* de brut aux sociétés non affiliées à ce groupe pétrolier. Cette mesure concerne diverses firmes au Japon, aux Etats-Unis, en Allemagne fédérale, en Espagne, au Canada, à Taïwan et en Inde, entre lesquelles la compagnie américaine répartit actuellement le dixième de ses livraisons.

Un porte-parole d'Exxon a précisé que, lorsque les contrats d'approvisionnement conclus avec ces sociétés arriveront à expiration, ils ne seront pas renouvelés. Toutefois, afin de leur laisser un délai *suffisant pour* trouver de nouveaux fournisseurs, la compagnie poursuivra, pendant six mois, ses livraisons, en les réduisant toutefois de 50 % environ. En 1977 les livraisons d'Exxon à des non affiliés avaient atteint plus de *500 000 barils par jour*.

Ce sont les Japonais qui seront les premiers touchés, la plupart des contrats arrivant à échéance.

Exxon avait livré 340 millions de barils de pétrole au Japon en 1977, représentant environ 14 % des *approvisionnements* du pays. Sur ce total les distributeurs autres que les filiales d'Exxon en avaient reçu environ le tiers. Les sociétés qui seront le plus directement touchées par cet arrêt de livraisons sont les deux grandes sociétés commerciales Mitsui et Mitsubishi.

Un avertissement de M. Benn

Cette décision est lié à l'insuffisance des approvisionnements. Exxon avait déjà annoncé une réduction de 10 % de ses livraisons à l'ensemble de sa clientèle. Même après la fin de ses livraisons aux clients tiers la compagnie ne disposera pas de quantités suffisantes pour satisfaire intégralement la demande des sociétés du groupe.

Cependant en Grande-Bretagne, le ministre de l'énergie, M. Tony Benn, a demandé aux compagnies pétrolières de s'abstenir de vendre le pétrole de la mer du Nord au « *marché noir* », où des prix supérieurs de cinq à six dollars par barils peuvent actuellement être obtenus. Si elles ne se conforment pas à cette requête, les sociétés *s'exposeront* à diverses sanctions.

Cette *démarche* était liée à des *représentations de certains* membres de l'OPEP, notamment du cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, auprès de M. Benn. Les représentants l'ont averti que si les compagnies profitaient de la situation actuelle pour « *s'enrichir au marché noir* », la pression en faveur d'un relèvement supplémentaire des prix de l'OPEP deviendrait irrésistible à l'occasion de la prochaine réunion de l'organisation.

Épargne

● *Le plafond des prêts d'épargne-logement des caisses d'épargne* (prêt principal et prêt complémentaire) passe de 300 000 F à 600 000 F, indiquent les ministères de l'économie et de l'environnement et du cadre de vie dans un communiqué. Désormais les titulaires d'un plan d'épargne-logement auront la possibilité d'emprunter, pour le prêt principal, 150 000 F (comme précédemment) au taux de 5,50 %, et *450 000 F (au lieu de 150 000 F)* pour le prêt complémentaire au taux inchangé de 10,75 %.

LES MARCHÉS FINANCIERS

Bourse de Paris : la chambre syndicale est toujours occupée

Les locaux de la Chambre syndicale des agents de change étaient toujours occupés mercredi 14 mars près de la Bourse de Paris. Une nouvelle assemblée générale devait se tenir ce même mercredi, à 12 heures, au Palais Brongniart, pour décider de la suite à donner au mouvement. Certains syndicats souhaiteraient que le personnel soit reconsulté avant de franchir un nouveau pas. D'autres estimaient que le dernier mot d'ordre valait jusqu'à vendredi 15 heures.

« *A patrons de combat, personnel de combat !* » Le ton s'est singulièrement durci depuis mardi à la Bourse de Paris où, pour la première fois dans l'histoire de cette institution, les syndicats et le personnel en grève ont décidé d'occuper les locaux dépendant du palais Brongniart (la chambre syndicale des agents de change et les services mécanographiques). Même au plus fort du conflit « historique » de 1974 (six semaines de grève) cette nouvelle forme de combat syndical n'avait pas été employée.

Il est vrai que n'existait pas non plus la fameuse procédure spéciale de cotations mise au point en février 1976 par M. Flornoy, syndic de la compagnie des agents de change. Ce « *service minimum* » qui permet aux officiers ministériels que sont les agents de change de coter, entre eux, toutes les valeurs françaises inscrites à terme, a toujours été considéré par le personnel comme une arme antigrève. C'est d'abord pour empêcher son application que les syndicats ont successivement « retenu » leurs patrons, lundi, dans un salon, puis investi les locaux le lendemain. Peine perdue. Réunis à l'extérieur du palais Brongniart, les agents ont pu coter les valeurs qu'ils désiraient et en transmettre les cours.

« *C'est une grève de riches !* », entend-on dire parfois à propos des conflits qui jalonnent l'histoire de la Bourse depuis une dizaine d'années. Cela mérite d'être regardé de plus près. Selon la chambre syndicale, un commis débutant sans qualification et sans diplôme reçoit la première année 35 788 F 129 852 F pour un *employé de banque entrant dans* les mêmes conditions) et 87 294 F après cinq ans s'il a obtenu le brevet professionnel (44 674 F dans la banque). Certes, à cela s'ajoutent les fameuses gratifications qui, comme en 1974, sont à l'origine du conflit, *les syndicats* voulant en faire intégrer une partie (équivalent à un mois de salaire supplémentaire) dans le minimum annuel garanti. Distribuées pour l'essentiel au prorata des revenus de chacun, ces primes de fin d'année ont représenté en moyenne entre 3,5 et 4 mois de salaires pour l'exercice 1978.

Le personnel ne nie pas qu'il s'agit là d'un avantage confortable, propre à la profession. Mais, ajoute-t-il, celle-ci a changé, et il est devenu impossible de demander à des gens qui se considèrent désormais comme de simples rouages d'assumer avec leurs patrons les aléas financiers d'un métier qui tend de plus en plus à se fonctionnariser. Au surplus, le halo de secret qui continue d'entourer l'exercice de la fonction d'agent de change, ses risques et, surtout, ses revenus, contribuent encore à en faire une profession « à part ». Dès lors, les syndicats ont beau jeu pour appuyer leurs revendications, de parler à la tribune des « *profits démentiels* » réalisés par leurs patrons.

PATRICE CLAUDE.

NEW-YORK

Nouvelle et légère hausse

Le mouvement de hausse s'est poursuivi à un rythme modéré mardi à Wall Street où après avoir gagné un moment plus de sept points, l'*indice Dow Jones a terminé en* progrès de 2,25 points avant de s'établir à 846,83.

Le nombre de hausses est cependant resté nettement plus important que celui des baisses : 853 contre 601 et 418 valeurs inchangées.

La séance a été particulièrement active, 31,28 millions d'actions ayant changé de mains contre 25,74 millions la veille.

Le 13 mars, 48 valeurs inscrites au Big Board (1 880 environ) se sont établies à leur plus haut niveau de l'année, et 8, à leur plus bas.

La réussite de la mission Carter au Proche-Orient est directement à l'origine de cette nouvelle hausse. Seules des prises de bénéfice relativement massives ont pu modérer la progression de l'indice Dow Jones.

Le dollar a également bien réagi à cette nouvelle, et en dépit de la mise en vigueur du Système monétaire européen, la monnaie américaine a progressé.

VALEURS	COURS 12/3	COURS 13/3
Alcoa	54 3/4	54 ...
A.T.T.	61 3/8	61 1/4
Boeing	37 7/8	38 7/8
Chase Manhattan Bank	30 3/4	31 1/2
Du Pont de Nemours	136 3/4	136 1/4
Eastman Kodak	61 7/8	61 3/4
Exxon	52 1/2	53 ...
Ford	43 5/8	43 3/4
General Electric	47 1/8	47 1/8
General Foods	32 5/8	32 3/8
General Motors	56 1/8	56 1/2
Goodyear	16 7/8	17 ...
I.B.M.	318 ...	309 1/2
I.T.T.	28 1/4	28 1/2
Kennecott	22 7/8	22 3/4
Mobil Oil	74 1/4	74 1/4
Pfizer	32 ...	31 5/8
Schlumberger	100 5/8	98 1/8
Texaco	24 7/8	25
U.A.L. Inc.	26 7/8	27 3/8
Union Carbide	38 1/8	38 3/4
U.S. Steel	24 1/4	24 3/4
Westinghouse	18 1/8	18 1/4
Xerox	57 1/8	57 5/8

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 ... %

LONDRES

Le Stock Exchange se montre un peu hésitant mercredi à l'ouverture. Les fonds d'Etat reculent, les opérateurs s'inquiétant notamment de l'augmentation des prêts bancaires au secteur privé. Recul également des pétroles et des mines d'or.

Or ouverture (dollars) 239 80 contre 238 10

VALEURS	CLOTURE 12/3	COURS 13/3
Beecham	680 ...	690
British Petroleum (1)	11 88	11 3/16
Courtaulds	112 ..	114 ...
De Beers	466 ...	457 ...
Imperial Chemical	394 ...	401 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	305 ...	306 ...
Shell	698 ...	705 ...
Vickers	185 ...	188
War Loan 3 1/2 %	33 3/4	33 5/8
*West Driefontein	32 ...	32 1/4
*Western Holding	26 ...	26 3/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

(1) En livres.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13/3	14/3
1 dollar (en yens)	205 90	208 ..

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FINANCIERE DE SUEZ. — A l'issue de l'exercice 1978, le total du bilan était passé à 5 797 millions de francs contre 4 420 millions de francs un an plus tôt, la situation nette s'établissant à 4 350 millions de francs contre 3 588 millions. Le compte de pertes et profits (charges et revenus) s'est soldé par un bénéfice de 169,03 millions de francs contre 171,39 millions. Le dividende global a été fixé à 27 francs par action contre 25,50 francs pour 1977.

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT. — Pour 1978, le dividende *brut* a été *fixé* à 29,97 F contre 26,56 F pour l'exercice 1977.

CREDIT SUCRIER ET ALIMENTAIRE. — Le bénéfice net pour *l'exercice 1978 s'est* établi à *5,84 millions* de francs contre 4,80 millions de francs pour 1977. Le dividende global sera maintenu à 7,50 F par action.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIERE DE PARTICIPATIONS (Penhoët). — Le bénéfice net de l'exercice 1978 s'est établi à 13,39 millions de francs contre 13,48 millions de francs en 1977. Le dividende global a été fixé à 34,50 F contre 32 F.

IMMINDO. — Bénéfice de l'exercice 1978 : 13,45 millions de francs contre 14,22 millions de francs. Dividende global : 11 F contre 10,50 F.

Échanges internationaux

● *Le déficit commercial global des pays industrialisés* a diminué de près de moitié en 1978, tombant de 41,6 milliards de dollars en 1977 à 22,7 milliards, indiquent les dernières statistiques mensuelles du Fonds monétaire international. Cette amélioration s'est produite en dépit d'une forte augmentation de l'énorme déficit commercial des Etats-Unis et a été due, dans une large mesure, aux augmentations des excédents, tout aussi considérables, de l'Allemagne fédérale et du Japon. Ainsi le *surplus de la R.F.A. est passé* de 17,6 milliards à 20,4 milliards de dollars, alors que les Etats-Unis ont enregistré un déficit de 29,4 milliards de dollars au lieu de 26,3 milliards en 1977. Ces chiffres sont légèrement supérieurs à ceux *donnés* par l'administration américaine (28,4 milliards pour 1978). La France a, *pour sa part, ramené son déficit* de 5,5 milliards de dollars à 1,7 milliard, tandis que l'Italie a enregistré un petit excédent de 456 millions au lieu d'un déficit de 1,5 milliard en 1977. — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou Dép. —	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou Dép. —	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou Dép. —
$ E.-U.	4,2310	4,2385	— 130	— 90	— 260	— 210	— 718	— 679
$ can.	3,6510	3,6580	— 130	— 85	250	190	— 615	— 565
Yen (100)	2,0485	2,0540	+ 35	+ 73	+ 70	+ 120	+ 295	+ 345
DM	2,2955	2,3005	+ 48	+ 75	+ 85	+ 125	+ 295	+ 340
Florin	2,1270	2,1320	— 5	+ 30	+ 15	+ 25	+ 15	+ 35
F. B. (100)	14,5050	14,5360	— 70	— 65	— 170	— 50	— 320	— 20
F. S.	2,5410	2,5475	+ 130	+ 170	+ 270	+ 310	+ 840	+ 890
L. (1 000)	5,0550	5,0660	— 200	— 135	— 395	— 310	—1140	—1070
£	8,7475	8,7650	— 455	— 378	— 895	— 680	—1875	—1770

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 7/8	4 1/4	4	4 3/8	4 1/8	4 1/2	4 7/16	4 13/16
$ E.-U.	29 5/8	30	9 11/16	10 1/16	10 1/8	10 1/2	10 11/16	11 1/16
Florin	— 1/8	+ 0/8	6 5/16	7	6 3/4	7 3/16	7	7 3/8
F. B. (100)	4 1/4	5 3/4	6 3/4	7 1/2	8	7 3/4	7 1/2	8 1/4
F. S.	— 1/8	+ 1/4	0	3/8	1/16	7/16	1/2	7/8
L. (1 000)	11 7/8	14 1/8	10 3/4	11 1/2	10 3/4	11 3/8	11 0/8	12 15/16
£	11 1/2	13	12	12 3/4	11 7/8	12 0/8	11 1/2	12 1/2
Fr. franç.	7 7/8	9 1/8	8 1/4	8 3/4	8 5/16	8 13/16	8 5/8	9 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 14 mars 1979 a été tiré à 587 279 exemplaires.

La préparation du vingt-troisième congrès du P.C.F.

Les pays socialistes ont créé les conditions d'une réelle démocratie

estime M. Le Pors

M. Anicet Le Pors, sénateur des Hauts-de-Seine, l'un des responsables de la section économique auprès du comité central du P.C.F., fait, dans *l'Humanité* du mercredi 14 mars, le bilan économique des pays socialistes. Il note que la production industrielle de ces pays « *a plus que quadruplé* » de 1960 à 1978 et qu'elle représente, aujourd'hui, 28 à 30 % de la production mondiale. Cependant, la productivité est relativement faible dans les pays socialistes, écrit M. Le Pors, d'une part, parce qu'ils « *refusent le recours aux méthodes d'exploitation capitaliste* », d'autre part, parce qu'ils subissent les effets d'un « *retard technologique certain* ».

M. Le Pors poursuit : « *En brisant chez eux l'oppression capitaliste, seuls les pays socialistes ont créé les conditions fondamentales d'une réelle démocratie. Ils ont supprimé le sous-développement, la faim, le chômage, l'analphabétisme, porté partout, en Europe et à Cuba, l'espérance de vie à plus de soixante-dix ans, assuré une croissance régulière du pouvoir d'achat (3,7 % par an en moyenne, depuis 1971, en U.R.S.S.), réduit les inégalités dans des proportions inconnues dans les pays capitalistes. C'est cela aussi la démocratie.*

« *Les pays socialistes ont encore démontré leur aptitude à répondre aux grands problèmes de société dont la crise souligne l'importance dans les pays capitalistes (...). Rappeler cela ne diminue en rien la portée de ce qui est dit dans le projet de résolution sur les atteintes aux libertés individuelles, mais en souligne au contraire le caractère anormal et à nos yeux inacceptable dans la société socialiste.* »

M. François Hilsum, secrétaire de la fédération des Yvelines, membre du comité central, répond, à son tour, à M. Jean Rony, qui avait critiqué, dans *l'Humanité* du 9 mars, l'attitude du P.C.F. vis-à-vis du P.S. « *Au sein du P.S. s'affronteraient donc en permanence les idées de collaboration de classes et les idées révolutionnaires !* écrit M. Hilsum. *Mais alors, où sont-ils ces révolutionnaires dans le P.S. ? Quelle ligne, par exemple actuellement dans la préparation du congrès de Metz, exprime une politique révolutionnaire ? Confrontée à la politique du P.S., au débat politique dans le P.S. la thèse de Rony n'apparaît que pour ce qu'elle est : une vue de l'esprit.* »

Rappelant que, dans les Yvelines, « *il a fallu six mois pour faire prendre en considération par le P.S. l'idée même d'un accord unitaire au plan départemental* », en vue des élections municipales de mars 1977, « *et six mois de luttes encore dans les masses pour passer de l'accord verbal aux actes* », M. Hilsum souligne que le parti socialiste est, par nature, un « *parti de collaboration de classes* ». Il conclut : « *Nous avons mieux à faire que de nous livrer à des propos de politologues sur le P.S. Mieux à faire que de tenter de réduire les fractures à la manière d'un rebouteux qui voudrait reprendre les choses au point où elles en étaient en 1977. Nous avons à ouvrir une voie nouvelle vers une union nouvelle.* »

Dans un texte collectif, la cellule Roger-Gros de Marseille estime qu'il « *convient de mettre en garde les camarades tentés par une période d'isolement pur et dur* ». Elle affirme : « *Ni sectaire ni opportuniste, la position de principe communiste, qui a toujours cours, c'est de considérer comme fondamentale la nécessité d'alliances pour le parti de la classe ouvrière.* » Mais, ajoutent les auteurs de ce texte, « *la responsabilité de la classe ouvrière doit être supérieure à celle des autres fractions de l'alliance* ».

La cellule marseillaise estime enfin que, « *à une stratégie fondamentalement anticapitaliste avec tous nos « alliés naturels » sur le plan national, doit correspondre une stratégie fondamentalement anti-impérialiste et internationaliste avec tous nos « alliés naturels » que sont l'Union soviétique, les autres pays socialistes et tous les mouvements anti-impérialistes du monde* ».

E.D.F. prévoit de nouvelles coupures de courant en raison d'une grève dans l'Ouest

Electricité de France a été obligé de procéder à des coupures de courant à Paris et dans la région de Nantes le 14 mars au matin. Le délestage a porté sur 1 000 mégawatts dans la région parisienne et sur 600 mégawatts à Nantes. Déjà le 13 mars, l'établissement public avait été obligé de couper le courant dans l'Ouest à 8 h. 45 puis en fin d'après-midi. D'autres coupures sont à attendre dans les jours qui viennent.

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. avaient en effet appelé les agents des centrales thermiques à cesser le travail entre 16 heures et 11 heures, avec baisse de la production de 30 %. Or celle-ci a atteint 40 % le 14 mars et a duré deux heures au lieu d'une. De plus, dans l'Ouest, les centrales de Cheviré et de Chinon sont arrêtées et les groupes de Cordemais et de Brennilis ont une activité fortement réduite. Ce mouvement se transformera dans la matinée du 16 mars en un arrêt de travail de quatre heures de l'ensemble du personnel d'E.D.F., avec, selon les syndicats, une baisse de charge de 30 % de 10 heures à 11 heures.

La C.G.T. et la C.F.D.T. ont déclenché ce mouvement de grève pour protester contre les blâmes infligés par E.D.F. à vingt-huit chefs de poste de la centrale de Cheviré. Ces derniers avaient trouvé une forme originale de manifestation en maintenant la production au niveau maximum — consommant donc du pétrole — à certaines heures de faible consommation. Cela avait obligé le dispatching à réduire en catastrophe la production d'autres sites afin d'éviter une surcharge. Ce mouvement, difficilement assimilable à une forme de grève, avait été qualifié par E.D.F. de « refus d'exécuter des instructions d'exploitation » et avait valu un blâme à ses auteurs.

La mise en place du S.M.E.

L'ALLEMAGNE FÉDÉRALE POURRA DICTER SA LOI déclare M. Marchais

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a déclaré, mardi 13 mars, à Antenne 2 : « *Quand je vois M. Giscard d'Estaing se féliciter de la mise en place du système monétaire européen avec une Allemagne qui dispose de réserves financières à elles seules égales à celles dont disposent les Etats-Unis et le Japon, avec une Allemagne qui dispose de réserves financières quatre fois supérieures à celles de la France, avec un Allemagne dont le mark a doublé en valeur par rapport au franc depuis 1960, je dis que l'on entraîne la France dans un système monétaire où nous allons dépendre de l'Allemagne fédérale qui pourra dicter sa loi.* »

M. Marchais a ajouté : « *Si défendre la France, si défendre la sidérurgie et nos usines, si défendre l'emploi des travailleurs contre la politique des firmes multinationales, si lutter pour que la France conserve son indépendance et sa souveraineté, si tout cela est du nationalisme, je suis une nationaliste.* »

LA BAISSE DU YEN JAPONAIS S'ACCÉLÈRE

La baisse du yen japonais par rapport à toutes les monnaies, amorcée il y a une quinzaine de jours (« le Monde » daté 4-5 mars) s'est accélérée ces jours derniers, notamment vis-à-vis du dollar. Mercredi matin, il fallait payer 208 yens pour 1 dollar, au lieu de 205 à 206 yens les jours précédents, c'est-à-dire le cours moyen du yen le plus bas depuis juin 1978. Au début de novembre dernier, il suffisait de 176 yens pour 1 dollar. La monnaie américaine s'est donc revalorisée de 18 % par rapport à la monnaie japonaise.

A Paris, le yen est revenu à 2,06 centimes, contre 2,09 centimes au début de mars 1976 et 2,14 centimes au début de février 1976 (— 4 % environ). La Banque du Japon a dû vendre près de 700 millions de dollars pour freiner la baisse de sa monnaie. A l'origine de ce phénomène, on trouve d'abord une très forte hausse des importations japonaises en février, entraînant une réduction sensible de l'excédent commercial.

Ailleurs, on a noté un nouveau raffermissement du franc français après son entrée dans le S.M.E. : le DM valait 2,30 F mercredi matin à Paris, contre 2,3030 F mardi et 2,3095 F lundi, tandis que le dollar se maintenait à 4,28 F environ.

L'ARMÉE SUD-AFRICAINE DÉTRUIT UNE BASE DE LA SWAPO EN ANGOLA

Windhoek (Reuter). — Les forces sud-africaines ont détruit, mercredi 14 mars, en Angola, une base de guérilla de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), annonce à Windhoek un responsable de la défense.

CONTRE LE « RACISME ANTI-FRANÇAIS »

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national (extrême droite), a annoncé, au cours d'une réunion publique, la création d'une « *ligue contre le racisme anti-français* ». Il a également dénoncé « *la terreur intellectuelle et physique* » exercée, selon lui, par « *des organisations communistes et para-communistes* » à Aubenas (Ardèche) afin d'empêcher une réunion publique du Front national. Il a indiqué qu'un meeting se tiendra le 26 avril prochain dans cette ville, en sa présence et sous la protection de militants du Front national.

M. Le Pen a également dénoncé l'action du gouvernement en matière de natalité, avant d'indiquer qu'une affiche ayant pour slogan « *Simone veille sur la dénatalité* » sera éditée par le Front national.

MORT DU COMÉDIEN HARRY MAX

Le comédien Harry Max est mort, le mardi 13 mars à Ivry. Il était âgé de soixante-dix-huit ans.

[Né à Paris le 23 novembre 1901, Harry Max, de son vrai nom Maxime Dichamp, s'était fait connaître lors de la création, en 1951, de *la Cuisine des anges*, d'Albert Husson. Après ce triomphe sur la scène du Vieux-Colombier, il a pendant des années travaillé au Théâtre moderne, jouant notamment, sous la direction de Sacha Pitoëff, *la Mouette* et *Oncle Vania*, de Tchekov, ou *les Bas-Fonds*, de Gorki. On l'avait vu il y a moins longtemps aux côtés de Madeleine Robinson dans *le Locataire*, de Joe Orton.

La renommée d'Harry Max est due pour une très large part au nombre impressionnant de rôles qu'il a tenus au cinéma — dans plus d'une cinquantaine de films — et à ses nombreuses apparitions à la télévision. Si le comédien n'a que rarement interprété un personnage central, il s'est toujours fait remarquer par sa présence à l'écran. Avec sa petite taille, son crâne dégarni, son visage mobile, un regard tantôt ironique, tantôt angoissé, et une claudication qu'il utilisait à bon escient, il était capable de s'adapter à toutes les situations. Il fut, à soixante-six ans, le grand-père dans le feuilleton de Cécile Aubry, « Sébastien parmi les hommes », déjà rediffusé à plusieurs reprises. Harry Max, ayant donné son corps à la science.]

DOUZE COMMERÇANTS DE LA DROME ET DE L'ARDÈCHE SANCTIONNÉS POUR PRATIQUE ANTICONCURRENTIELLE

Le ministre de l'économie, M. René Monory, a adressé une lettre à une douzaine de commerçants de détail en articles de sport et de campement des départements de la Drôme et de l'Ardèche, accusés d'avoir participé à une réunion au cours de laquelle « une lettre circulaire, visant à exercer des pressions sur les fabricants d'articles de sport, a été élaborée ».

Cette initiative devant être condamnée comme pratique anticoncurrentielle, le ministre fait connaître à chaque destinataire le montant de la sanction pécuniaire qu'il aura à verser. Celle-ci varie entre 2 000 F et 3 000 F.

Après le meurtre d'une infirmière

L'INSÉCURITÉ A PIERREFITTE

Jeudi soir 8 mars, à Pierrefitte (Seine-Saint-Denis), une jeune infirmière, Mme Christiane Tranquille, vingt-sept ans, mère de deux enfants, qui allait prendre son service de nuit à l'hôpital de la Pitié, à Paris, était assassinée de six coups de couteau par un rôdeur. Le crime a suscité une intense émotion dans la ville où le sentiment d'insécurité était déjà très fort auparavant.

Au cours d'une conférence de presse, lundi 12 mars, M. Daniel Bioton, maire de Pierrefitte (P.C.), s'est élevé contre le silence de la préfecture aux « *demandes pressantes d'implantation d'un bureau de police dans la ville* ». Au nom du conseil municipal, M. Bioton a formellement démenti les informations qui consistent à présenter sa commune comme un lieu privilégié de la délinquance : le conseil municipal, pour sa part, essaie d'améliorer la sécurité. Mais cela n'est pas suffisant, a dit M. Bioton. « *La présence, chaque jour, à titre préventif, de la police dans la rue est nécessaire.* » Les pouvoirs publics, a-t-il dit, ont promis à plusieurs reprises un poste de police. La municipalité a mis un terrain du centre de la ville à la disposition de la préfecture et commandé un bâtiment en préfabriqué, mais les formalités administratives traînent en longueur.

A la préfecture, on déclare que des contacts ont été pris entre les services administratifs et techniques de la police et la municipalité. Le dossier, ajoute-t-on, est en retard parce que la municipalité souhaite une location payante pour le terrain qu'elle a « mis à la disposition » des pouvoirs publics. On ajoute que l'ouverture de ce bureau de police est imminente — dans le premier semestre 1979 — et que les effectifs seront immédiatement disponibles.

ACCIDENT D'AVION AU QATAR

Quarante-cinq morts

Un Boeing-727 de la compagnie jordanienne Alia s'est écrasé ce mercredi matin 14 mars sur l'aéroport de Doha, dans l'émirat de Qatar. Quarante-cinq personnes sur les soixante-quatre, qui se trouvaient à bord ont péri dans l'accident ; les dix-neuf autres ont été blessées.

L'accident a eu lieu au moment où l'appareil, qui venait d'Amman, s'apprêtait à se poser sur l'aéroport de Doha « *par un temps très pluvieux et une forte tempête* ». — (A.F.P.)

« MANGEUSE D'HOMMES »

Le 5 mars 1978, la cour d'assises des Bouches-du-Rhône siégeant à huis clos condamnait MM. Claude Ziani et Gilbert Capezza, âgés de vingt-trois ans, à cinq ans d'emprisonnement pour le viol, à Marseille en octobre 1975, de Mlle Véronique Evrard, qui avait alors dix-huit ans. L'arrêt de la cour avait été cassé le 15 décembre 1978. La cour d'assises du Gard, qui rejugeait les deux hommes, mardi 13 mars, les a acquittés, après quatre-vingt-dix minutes de délibération. L'avocat général, M. René Barsolo, avait demandé dix années de réclusion criminelle.

Les accusés n'ont pas nié avoir « fait l'amour avec Véronique. Mais elle était consentante. » Une fois encore a constaté Mᵉ Gilbert Collard, son avocat, on a fait le procès de la victime. Cette « frêle jeune femme » a été présentée comme « une mangeuse d'hommes ». M. Roger Carrière délégué du comité de quartier, qui s'était constitué en fa- tier, qui s'était constitué en faveur des accusés l'a décrite « comme une personne qui ne se fait pas violer, mais viole des hommes de son quartier ».

Véronique est aujourd'hui mariée et affirme : « Si j'avais su que ce procès déclencherait de telles folies je n'aurais jamais porté plainte. » Elle a maintenant vingt-deux ans, elle est enceinte, et la mère d'un des accusés est venue ici dire : « Avec l'enfant que vous portez aujourd'hui, je vous souhaite dans vingt ans de vous retrouver à ma place ». L'expert psychiatre, le docteur Bouzioune, a accusé Véronique de « victimologie ».

Cinq avocats Mᵉˢ Paul Lombard, Sophie Bottai, Marianne Donsimoni, François Roux et Jean-Claude Simoni ont parlé, pendant les deux heures et demie de leur plaidoirie des contradictions, invraisemblances et affabulations que comporte selon eux, le récit de Véronique. Ils ont dit leur conviction de l'innocence des accusés. La cour d'assises leur a donné raison.

PRISON AVEC SURSIS POUR YVES SAINT-MARTIN

Le jockey Yves Saint-Martin, condamné mardi 13 mars par le tribunal correctionnel de Pontoise à un an d'emprisonnement avec sursis, 680 francs d'amende et à neuf mois de suspension du permis de conduire (non cumulables avec la suspension de fait de quinze mois déjà infligée), ne se verra donc pas retirer sa licence par les commissaires de la société d'encouragement (nos dernières éditions), celle-ci ne l'étant qu'en cas d'emprisonnement ferme.

Le représentant du ministère public avait requis, lors de l'audience du 13 février (*le Monde* du 15 février), un an d'emprisonnement dont neuf mois avec sursis, à la suite de l'accident qui, le 5 décembre 1977, avait causé la mort de deux personnes, MM. Frédéric Blumel et Charles Faci. M. Saint-Martin avait franchi une ligne jaune sur la route de Chantilly. Le jockey, qui avait un taux d'alcoolémie de 1,40 gramme, avait été incarcéré pendant huit jours.

Le coresponsable de l'accident, M. Michel Boutaric, dix-neuf ans, a été condamné à une peine d'emprisonnement de dix mois avec sursis, à 550 francs d'amende et à douze mois de suspension du permis de conduire. MM. Boutaric et Saint-Martin ont été condamnés à payer solidairement 420 000 francs de dommages intérêts. Mme Michèle Blumel, grièvement blessée lors de l'accident, recevra la somme de 40 000 francs à titre de provision en attendant les conclusions des deux médecins experts nommés.

Lorsque le tribunal rendait son jugement, M. Saint-Martin s'entraînait pour la course du tiercé du jeudi 15 mars. — (Corresp.)

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Raymond Barre* a reçu mardi après-midi 13 mars le représentant du gouvernement japonais pour la politique économique extérieure, M. Takeshi Yasukawa. Le premier ministre, indique-t-on de source française, a souhaité que tous les grands pays importateurs de pétrole veillent à ne pas contribuer à l'escalade des *cours*. M. Barre, estiment les observateurs, faisait ainsi allusion à l'achat récent par une société japonaise de pétrole iranien à plus de 19 dollars le baril au lieu des 13 dollars habituels. M. Yasuhawa a donné pour sa part l'assurance que son gouvernement s'appliquerait à éviter ce genre de pratique.

● *La cour d'appel de Colmar autorise la saisie des biens personnels des frères Schlumpf.* — Dans un arrêt rendu mercredi 14 mars, la cour d'appel de Colmar a confirmé un jugement du tribunal de Mulhouse de mars 1977 qui avait estimé qu'il y avait lieu d'étendre le règlement judiciaire des affaires des frères Schlumpf à leurs biens personnels. Cette mesure s'étend notamment à la célèbre collection de quatre cent trente-deux voitures anciennes entreposées dans un musée, à Mulhouse, et qui sont classées « monuments historiques » depuis le 14 avril 1978 (*le Monde* du 26 avril 1978).